

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU DIX-SEPTIÈME PARLEMENT 21-22 GEORGE V, A.D. 1931

VOLUME LXVIX



OTTAWA F. A. ACLAND IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI 1931

JOURNAUX

TABLE DES MATIÈRES

Proclamations.

Journaux du Sénat.

Index.

Liste des sénateurs par ordre d'ancienneté.

Liste alphabétique des sénateurs.

Listes des sénateurs par provinces.

Liste des comités permanents.

Liste de répartition des sénateurs dans les comités permanents.

PROCLAMATIONS

CANADA



WILLINGDON, [L.S.]

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut.

PROCLAMATION

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au premier jour du mois de novembre 1930, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mercredi, le dixième jour du mois de décembre 1930, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt-septième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et de Notre règne la vingt et unième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,

Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

WILLINGDON, [L.S.]

- George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.
- A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut.

PROCLAMATION

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixième jour du mois de décembre 1930, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le dix-neuvième jour du mois de janvier 1931, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

- EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Étoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.
- A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce premier jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et de Notre règne la vingt et unième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

WILLINGDON, [L.S.]

CANADA

- George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.
- A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut.

PROCLAMATION

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixneuvième jour du mois janvier 1931, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le vingt-huitième jour du mois de février 1931, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

- En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.
- A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce neuvième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un, et de Notre règne la vingt et unième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat. LYMAN P. DUFF, Administrateur [L.S.]

CANADA

- George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.
- A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut.

PROCLAMATION

A TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouvait convoqué pour le vingt-huitième jour du mois de février 1931, date à laquelle il vous était enjoint de vous présenter en Notre cité d'Ottawa. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous voulons, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, JEUDI, le DOUZIEME jour du mois de MARS prochain, 1931, pour l'EXPEDITION DES AFFAIRES, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

- EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Lyman Poore Duff, membre de Notre très honorable Conseil privé, juge doyen de Notre Cour Suprême du Canada et administrateur de Notre gouvernement de Notre Dominion du Canada.
- A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce neuvième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un et de Notre règne la vingt et unième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 12 mars 1931

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après midi, étant la deuxième session du dix-septième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Avlesworth Fisher

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	MacArthur,	Robinson,
(sir Allen),	Forke,	Macdonell,	Schaffner,
Béique,	Foster	Martin,	Sinclair,
Béland,	(sir George),	McCormick,	Spence,
Belcourt,	Graham,	McDonald,	Stanfield,
Bénard,	Green,	McGuire,	Taylor,
Black,	Harmer,	McLean,	Tessier,
Blondin,	Hughes,	Michener,	Tobin,
Bureau,	King,	Molloy,	Todd,
Calder,	Lacasse,	Murdock,	Turgeon,
Casgrain,	Laird,	Murphy,	Webster,
Chapais,	Legris,	Paradis.	White (Inkerman),
Curry,	Lemieux,	Parent,	White (Pembroke),
Dandurand,	L'Espérance,	Poirier,	Willoughby,
Daniel,	Logan,	Pope,	
Donnelly,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Wilson (Sorel),
Part of the Liberty Test	Lighton-Stauliton,	reobertson,	Wilson
		•	(Rockcliffe).

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire suppléant à Son Excellence l'Administrateur, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ottawa, 21 février 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion jeudi, le 12 mars, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être.

Monsieur l'Orateur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY, Secrétaire suppléant à l'Administrateur.

L'honorable Orateur du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Subséquemment, Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada, étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis heureux de vous accueillir dans l'exercice de vos fonctions, au moment où les nations du monde subissent une crise économique intense. Le Canada n'a pas été épargné. Cependant, le peuple canadien en a supporté les épreuves avec patience et fermeté et il envisage l'avenir avec ce courage et cette confiance qui doivent triompher de tous les obstacles. Dans la prospérité, il était uni. Dans l'adversité, l'union s'est trouvée affermie par l'esprit de coopération et par cette bonne entente qui est la sauvegarde la plus sûre du succès et du bonheur d'une nation.

Ces attributs du canadianisme sont des richesses nationales de réelle valeur,

que je vous félicite sincèrement de posséder.

Vous serez appelés à étudier certaines mesures élaborées par mes ministres afin de porter remède à la situation, de trouver de nouveaux moyens qui facilite-

ront la marche de notre peuple vers la réalisation d'une prospérité encore inconnue, de lui procurer pour l'avenir toutes les garanties possibles contre le retour

des conditions actuelles qui sont subordonnées aux force du monde.

Le fait que, dans cette période de détresse universelle, le Canada n'a pas eu à passer par cette acuité de souffrance qui a pesé sur d'autres nations, ne vous empêchera pas de vous rendre compte qu'il y a, entre la situation de notre pays telle qu'elle existe et telle qu'elle devrait exister, un vide à combler par le labeur et le zèle de tous ceux qui ont mission de veiller au bien-être de la nation. Les problèmes qui se dressent entre nous et la prospérité sont nombreux et importants. Avant de les résoudre d'une façon satisfaisante, il faut les comprendre. Toute confusion entre la cause et l'effet ne contribuera qu'à retarder leur solution. Mon gouvernement a retracé les origines de nos difficultés et il croit fermement que plusieurs de nos problèmes ne sont pas la conséquence de la crise universelle mais qu'ils l'ont précédée et que des facteurs d'une nature domestique ont déterminé la dépression économique dont souffre actuellement notre pays.

Voilà la conviction qui a déterminé mes ministres, à la session d'urgence du parlement, tenue en septembre dernier, à faire disparaître l'une des faiblesses fondamentales de notre régime industriel, en apportant alors dans le tarif toutes les modifications possibles qui, à leur avis, constitueraient une garantie importante contre les dangers de la concurrence mondiale. Bien que, dans l'intervalle, la situation universelle ne soit guère changée, cette législation tarifaire a provoqué une amélioration sensible des conditions domestiques, en raffermissant les industries établies, tandis que plusieurs établissements industriels qui, jusqu'ici, étaient engagés dans le commerce d'exportation au Canada, sont passés au

au domaine de la production au Canada.

L'application de la loi de 1930, remédiant au chômage, a aussi produit d'heureux résultats. Bien que la subvention accordée ne pouvait enrayer immédiatement le chômage provenant de causes que vous connaissez bien, toutefois, l'habile administration de cette loi par mes ministres qui reçurent le précieux concours des gouvernements des provinces et des municipalités et celui de nos deux grands réseaux ferroviaires, a doté le pays d'un programme d'entreprises publiques qui, dans l'ensemble, constituent un projet de développement national et ont procuré de l'emploi au plus grand nombre d'ouvriers qui aient jamais été

engagés par l'initiative directe du gouvernement fédéral.

Depuis la dernière session du parlement, quatre de mes ministres ont assisté aux Conférences impériale et économique impériale tenues à Londres. On y a discuté et adopté en principe plusieurs questions constitutionnelles qui ont principalement surgi des résolutions de la Conférence impériale de 1926. Mes ministres, cependant, ont soutenu l'opinion que certaines modifications constitutionnelles, comprises dans ces résolutions, ne peuvent être mises en vigueur, par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, avant que les provinces du Canada aient eu l'occasion de les étudier davantage et de se convaincre qu'elles ne restreignent d'aucune façon leurs droits constitutionnels. Cette opinion ayant reçu l'appui unanime des représentants de la Grande-Bretagne, de l'Etat libre d'Irlande et des autres Dominions, mes ministres ont convoqué une Conférence provinciale qui doit être tenue à Ottawa au mois d'avril en vue de considérer les modifications dont il s'agit. Vous serez dans la suite priés de prendre les mesures qui résulteront de cette Conférence.

La Conférence impériale a commencé un examen approfondi des moyens apparemment les plus propres à assurer une politique durable et mutuellement avantageuse de coopération économique au sein de l'Empire, et elle a abordé plusieurs questions de nature à produire un accord définitif. Les gouvernements intéressés poursuivent l'étude minutieuse de propositions alternatives, et nous avons le ferme espoir qu'à la Conférence qui doit se réunir à Ottawa l'été

prochain, on réussira à conclure des arrangements resserrant les relations commerciales entre les diverses parties de l'Empire, raffermissant encore davantage les liens impériaux et apportant une prospérité générale et durable.

En conformité des principes bien arrêtés de mon gouvernement de combattre tout mouvement de nature à nuire au bien-être social ou économique de ce pays, un décret du conseil a été rendu prohibant l'importation au Canada de certains produits originaires de l'Union des républiques soviétiques socialistes.

Mes ministres ont terminé l'organisation approuvée par une loi de la dernière session du Seizième Parlement, aux fins d'appliquer la loi des pensions telle que modifiée; ils ont aussi pris des mesures afin de s'assurer que l'on apportera tout le soin possible au règlement juste et équitable des réclamations légitimes.

Mes ministres ont examiné anxieusement les moyens d'assurer la distribution rationnelle de la récolte de blé de l'Ouest canadien et ils ont déjà pris à ce sujet les mesures que les circonstances semblaient autoriser. Ils n'ignorent pas que les variations des marchés mondiaux sont de nature à nécessiter une nouvelle intervention de la part de mon gouvernement qui est toujours prêt à accorder l'aide complémentaire exigé par l'intérêt national. La situation actuelle a fait ressortir la nécessité de réduire le coût de production et de distribution de la récolte de blé et de s'assurer d'autres débouchés stables, étant donné qu'il est essentiel au bienêtre de toutes les parties du Canada que les producteurs de grain soient rétribués d'une facon satisfaisante.

On a déjà fait connaître les grandes lignes du projet d'ordre général de développement national entrepris par mon gouvernement et qui comprend des dispositions au sujet des pensions de vieillesse, de l'assistance à l'agriculture, à l'instruction technique et à la construction de routes. Mes ministres sont persuadés que l'on ne pourrait apporter à ce programme général aucune modification avantageuse. On a donc accordé un soin particulier aux phases successives qui doivent marquer son exécution, et vous serez appelés à étudier des mesures tendant à sanctionner toute ligne de conduite qui pourrait justifier la situation économique actuelle et être suivie sans trop obérer le trésor national.

Vous serez priés d'étudier les nouvelles modifications que l'on apportera au tarif en n'y pratiquant que des rajustements se rattachant à la préférence britan-

nique actuellement en vigueur.

On vous soumettra un projet de loi tendant à créer une commission du tarif qui sera chargée d'assurer la stabilité du commerce, de fournir aux producteurs canadiens les facilités de développer notre marché intérieur dans les conditions de concurrence loyale vis-à-vis des producteurs étrangers et de protéger les consommateurs du pays contre toute exploitation.

Au nombre des autres mesures que vous serez invités à examiner se trouvent des projets de loi visant au contrôle plus efficace de la finance nationale, à la revision des dispositions actuelles régissant les achats gouvernementaux, au

remaniement de la loi de naturalisation et de celle du droit d'auteur.

Le renvoi à la Cour suprême du Canada des questions de juridictions respectives du gouvernement fédéral et des provinces en matière de radiodiffusion retarde nécessairement toute action d'ordre législatif jusqu'à ce que soit rendue la décision du tribunal de dernier ressort.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et les prévisions budgétaires de l'année prochaine vous seront bientôt soumis. Les prévisions budgétaires démontreront que mes ministres ont l'intention bien arrêtée de pratiquer une réduction des dépenses compatible avec l'administration convenable de l'Etat jusqu'à ce que le revenu accuse une amélioration sensible de la situation économique.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Les projets et les mesures que je vous ai signalés reposent sur l'opinion bien établie de mon gouvernement que ce pays est à la veille de connaître une nouvelle ère de prospérité, et que l'exploitation rationnelle de ses vastes ressources par un peuple voué à l'unité d'action et à la coopération, un peuple courageux et industrieux, assurera au Canada une place de choix au sein des nations. Je demande à la divine Providence, qui a fait de vous des citoyens de cette terre privilégiée, de guider et bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Willoughby présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer."

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours que Son Excellence l'Administrateur a prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

Ordonné: Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence l'Administrateur, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Belcourt, Buchanan, Dandurand, Daniel, Graham, Robertson, Sharpe, Tanner, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

L'honorable président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1930.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Rapport des Bibliothécaires pour 1930

A l'honorable Président du Sénat,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous faire le rapport suivant, des opérations de l'année 1930:—

Le supplément au catalogue de la bibliothèque—contenant la liste des achats de livres faits au cours de l'année, ainsi que la liste des dons reçus—est entre les mains des imprimeurs et sera mis devant les Chambres à une date assez rapprochée.

Les bibliothécaires se font un devoir d'exprimer leur gratitude aux gouvernements des provinces pour la libéralité et la diligence à leur faire parvenir les documents publiés par eux. Parmi les dons de valeur que la bibliothèque ajoute tous les ans à ses collections doivent être mentionnés, avec ses remerciements, les documents divers que la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale lui fait tenir régulièrement. Nous devons mentionner aussi les intéressantes monographies administratives que le Gouvernement des Etats-Unis publie, et qui se composent d'une cinquantaine de volumes dont la réunion est confiée à l'Institut Brookings de Washington, D.C., et recueillis dans une centaine de bureaux, de commissions, et d'autres comités.

Il faut aussi ajouter à ces acquisitions environ vingt volumes des transactions de la Deuxième Conférence des Pouvoirs Mondiaux, lesquels sont imprimés dans les langues anglaise, française et allemande.

L'ouvrage monumental de Edward S. Curtis sur les Indiens de l'Amérique du Nord, en vingt volumes in-quarto, et vingt porte-feuilles de superbes illustrations photographiques, atteint prochainement sa complétion puisque les volumes XVII et XVIII ont été reçus à la bibliothèque durant l'année écoulée.

Il a été acheté aussi un grand nombre de volumes touchant les événements récents qui se déroulent aux Indes et en Russie.

Notre personnel s'efforce de tenir les rayons de la bibliothèque fournis des ouvrages les plus notables sur les questions économiques, financières et constitutionnelles.

Dans la dernière partie du supplément l'on trouvera l'index de plusieurs volumes de brochures, constitués durant l'année et acquis, en partie, de l'ancienne bibliothèque de feu M. Girouard, N.P., de St-Benoît, un collectionneur de documents historiques, contemporain de Papineau, Lafontaine et Cartier. Nous y notons un nombre important d'imprimés qui se rapportent au règlement des frontières du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Canada, délimitées sous le Traité Ashburton.

Le déplacement d'un grand nombre de doubles, et leur déménagement et distribution dans diverses sections de nos voûtes, nous a permis d'améliorer l'ordre dans lequel ils étaient disposés. Ce travail se continue dans les voûtes et les index sur cartes se développent graduellement. Les bibliothécaires ont l'assurance que toutes ces sections sont dans un meilleur état qu'elles ne l'ont été depuis un bon nombre d'années.

Les bibliothécaires ne peuvent se flatter d'avoir apporté un remède final à l'encombrement de l'espace à leur disposition, mais ceci devra faire l'objet de l'étude du Comité conjoint des deux Chambres pour la bibliothèque.

Respectueusement soumis,

J. de L. Taché,

Martin Burrell,

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,

Ottawa, le 12 mars 1931.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 17 mars 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Foster	Macdonell,	Robertson,
(sir Allen),	(sir George),	Martin,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	McCormick,	Schaffner,
Bénard,	Gillis,	McDonald,	Sharpe,
Black,	Graham,	McDougald,	Sinclair,
Blondin,	Green,	McGuire,	Smith,
Bourque,	Harmer,	McLean,	Spence,
Bureau,	Hughes,	McLennan,	Stanfield,
Calder,	King,	McMeans,	Tanner,
Casgrain,	Laird,	Michener,	Taylor,
Chapais,	Legris,	Molloy,	Tessier,
Copp,	Lemieux,	Murdock,	Tobin,
Curry,	Lessard,	Murphy,	Todd,
Dandurand,	Lewis,	Parent,	Turgeon,
Daniel,	Little,	Poirier,	Webster,
Donnelly,	Logan,	Pope,	White (Pembroke),
Fisher,	Lynch-Staunton,	Prevost,	Willoughby,
Forke,	MacArthur,	Rankin,	Wilson
	A on oftiganities beg	Raymond,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Rapport annuel du ministère des Affaires Indiennes pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Copie des Règlements pour la disposition des minéraux autres que la houille, le pétrole et les gaz naturels, sur les réserves des Indiens.

Etat indiquant le nombre d'Indiens émancipés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport indiquant les ventes de terre annulées par le département des Affaires Indiennes, du 1er décembre 1929, au 31 janvier 1931.

Rapport annuel du service d'inspection des poids et mesures pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.

Trente-huitième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport annuel des services d'inspection de l'électricité et du gaz pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Copie des règlements concernant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides.

Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Copie des décrets ministériels rendus depuis le dernier rapport fait en vertu des dispositions:

De la Loi des Terres fédérales.

De la Loi des arpentages fédéraux,

De la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux,

De la Loi de l'irrigation,

De la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs,

De la Loi des Territoires du Nord-Ouest,

Des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'aliénation et la gestion des terres fédérales situées dans la zone de 40 milles des chemins de fer, en Colombie-Britannique.

Liste des répartitions et ajustements des créances relatives aux grains de semence et autres secours pour l'année financière 1930-31.

Etat indiquant qu'il n'a pas été émis de nouveaux règlements en vertu de la Loi d'assainissement.

Etat indiquant qu'il n'a pas été fait de travaux d'irrigation en vertu de la Loi d'assainissement; et aussi le montant perçu pour loyers de terres fédérales, en vertu de la même loi.

Etat indiquant les terrains vendus par la Compagnie du Pacifique-Canadien au cours de l'année finissant le 30 septembre 1930.

Copies des ordonnances rendues, par le Commissaire en Conseil, dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année 1930, conformément aux dispositions de l'article treize, chapitre cent quarante-deux des Statuts revisés du Canada, 1927.

Liste indiquant les baux, licences, permis ou autres autorisations révoqués en vertu des dispositions de l'article quatre-vingt-seize, chapitre cent treize des Statuts revisés du Canada, 1927.

Rapport indiquant qu'il n'a pas été rendu d'arrêtés en conseil concernant les eaux de la zone des chemins de fer.

Liste des permis émis pour introduire des liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au 31 décembre 1930, conformément à l'article quatre-vingt-treize, chapitre cent quarante-deux des Statuts revisés du Canada, 1927.

Rapport du ministère de l'Agriculture, pour l'année terminée le 31 mars 1930.

Rapport du Directeur des Fermes expérimentales, pour l'année terminée le 31 mars 1930.

Ordres et règlements rendus sous l'autorité de la Loi des insectes destructeurs et de la peste, pendant l'année terminée le 31 mars 1930.

Ordres et règlements rendus sous l'autorité de la Loi des entrepôts frigorifiques, pendant l'année terminée le 31 mars 1930.

Ordres navals généraux émis entre le 1er janvier 1930 et le 1er mars 1931. (Ministère de la Défense nationale.)

Ordres généraux émis entre le 1er novembre 1929 et le 15 janvier 1931. (Ministère de la Défense nationale.)

Ordres de la Milice émis entre le 11 décembre 1929 et le 4 février 1931. (Ministère de la Défense nationale.)

Nominations, promotions et mises à la retraite (Milice canadienne), du 1er janvier 1930 au 28 février 1931.

Rapport du ministère du Revenu national contenant les comptes du revenu, avec états relatifs aux importations, exportations, accise et impôts du Dominion du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport maritime du ministère du Revenu national (Division des douanes) contenant les états de navigation et de commerce maritime pour le Dominion du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1930. (Editions anglaise et française.)

Copie des Ordres et Règlements généraux de la Cour de l'Echiquier.

Ordonnances du Territoire du Yukon, rendues par le Conseil du Yukon, pendant l'année 1930.

Rapport du Commissaire des Brevets, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930. (Editions française et anglaise.)

Rapport des emplois exclus, durant l'année civile 1930, des opérations de la Loi du Service civil, sous l'autorité de l'article cinquante-neuf, chapitre vingt-deux des Statuts revisés du Canada, 1927.

Copie de l'arrêté ministériel, C.P. 767, en date du 9 avril 1930, et tarif des honoraires aux officiers d'élections dans le Territoire du Yukon.

Copie de l'arrêté ministériel, C.P. 165, en date du 28 janvier 1931, et liste des amendements au tarif des honoraires aux officiers d'élections.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1930.

Etat indiquant les nominations sous l'autorité de la Loi du Revenu national, telle qu'amendé en 1928, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport sur l'aviation civile et les opérations de l'air, du gouvernement civil pour l'année 1929. (Editions anglaise et française.)

Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930. (Service naval.) (Editions anglaise et française.)

Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930. (Service de la milice et de l'aviation.) (Editions anglaise et française.)

Etat des obligations et des cautionnements enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article trente-deux, du chapitre cent soixante-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927.

Rapport indiquant un état des remises et remboursements de droits ou taxes enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Etat indiquant qu'il n'a pas été émis de règlements concernant l'exportation du pétrole et de la pulpe.

Réparations—Rapport intérimaire du Commissaire, 1930-1931.

Rapport annuel du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1930.

Rapport des payements des réparations par le dépositaire préposé au service des recettes et des dépenses (année 1930).

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la présente session du Parlement, et l'honorable sénateur Schaffner, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, propose:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'honorable sénateur Robertson, dépose sur la Table:

Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1930, y compris les rapports des opérations en vertu des lois suivantes:—

Loi des enquêtes sur les coalitions;

Loi de la conciliation et du Travail;

Loi de coordination des bureaux de placement;

Loi des rentes viagères servies par l'Etat;

Loi des enquêtes en matière de différends industriels;

Loi des pensions de vieillesse et

Loi d'enseignement technique.

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 18 mars 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Gillis,	McCormick,	Robinson,
(sir Allen),	Graham,	McDonald,	Schaffner,
Béique,	Green,	McDougald,	Sharpe,
Béland,	Harmer,	McGuire,	Sinclair,
Bénard,	Hughes,	McLean,	Spence,
Black,	King,	McLennan,	Stanfield,
Blondin,	Laird,	McMeans,	Tanner,
Bureau,	Legris,	Michener,	Taylor,
Chapais,	Lemieux,	Molloy,	Tessier,
Copp,	L'Espérance,	Murdock,	Tobin,
Curry,	Lessard,	Murphy,	Todd,
Dandurand,	Lewis,	Parent,	Turgeon,
Daniel,	Little,	Poirier,	Webster,
Donnelly,	Logan,	Pope,	White (Inkerman),
Fisher,	Lynch-Staunton,	Prevost,	White (Pembroke),
Forke,	MacArthur,	Rankin,	Willoughby,
Foster	Macdonell,	Raymond,	Wilson
(sir George),	Martin,	Robertson,	(Rockcliffe),
Foster (St. John),			Wilson (Sorel).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Willoughby, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 18 mars 1931.

Le comité de sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la session actuelle, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable président, les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lemieux, Lewis, Logan, McDougald, McLennan, Poirier, Taylor et Wilson (Rockcliffe).—17.

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSION

Les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Donnelly, Farrell, Green, Hatfield, Horsey, Legris, Lewis, McDonald, McLean, McLennan, Pope, Raymond, Robertson, Sharpe, Taylor, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke).—21.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS

Les honorables sénateurs Buchanan, Bureau, Haydon, Macdonell, Martin, Prévost, Schaffner, Tanner et Tessier.—9.

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE

Les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Béique, Belcourt, Black, Casgrain, Curry, Dandurand, Daniel, Fisher, Foster (Alma), Foster (St. John), Graham, Haydon, Hughes, Laird, L'Espérance, McGuire, McLennan, McMeans, Murphy, Planta, Ross, Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Tessier, Todd, Webster, White (Inkerman) et Willoughby.—32.

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

Les honorables sénateurs Barnard, Beaubien, Béique, Béland, Belcourt, Bourque, Buchanan, Bureau, Calder, Casgrain, Copp, Crowe, Curry, Dandurand, Daniel, Donnelly, Farrell, Forke, Foster (Alma), Foster (sir George), Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Hatfield, Laird, Legris, L'Espérance, Lewis, Lynch-Staunton, MacArthur, McDonald, McDougald, McLennan, Michener, Molloy, Murphy, Pope, Rankin, Robertson, Robinson, Ross, Sharpe, Spence, Stanfield, Turgeon, Webster et Willoughby.—50.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

Les honorables sénateurs Barnard, Béique, Belcourt, Bénard, Black, Bureau, Calder, Griesbach, Harmer, Legris, Little, Logan, Lynch-Staunton, McCormick, McGuire, McLean, McMeans, Parent, Planta, Raymond, Spence, Tanner, Tobin, Todd et Wilson (Sorel).—25.

COMITÉ DE RÉGIE INTERNE ET DES DÉPENSES IMPRÉVUES

L'honorable président, les honorables sénateurs Chapais, Crowe, Daniel, Farrell, Fisher, Foster (St. John), Gordon, Horsey, King, Lacasse, Lemieux, L'Espérance, Lessard, Little, Logan, Michener, Murdock, Paradis, Pope, Robertson, Sharpe, Stanfield, Tessier et Willoughby.—25.

COMITÉ DES FINANCES

Les honorables sénateurs Béique, Foster (Alma), Foster (sir George), Foster (St. John), Hardy, Lacasse, L'Espérance, Martin, MacArthur, McLean, Michener, Parent, Ross, Smith, Turgeon, White (Inkerman) et Wilson (Sorel).—17.

COMITÉ DES DÉBATS ET DES COMPTES RENDUS

Les honorables sénateurs Béland, Chapais, Gillis, Hardy, Lacasse, L'Espérance, McLean, Poirier et White (Inkerman).—9.

COMITÉ DES DIVORCES

Les honorables sénateurs Copp, Fisher, Horsey, Logan, McLean, McMeans, Rankin, Robinson et Schaffner.—9.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Les honorables sénateurs Black, Crowe, Donnelly, Forke, Lessard, Little, Raymond, Sinclair et Smith.—9.

COMITÉ DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL

Les honorables sénateurs Calder, Donnelly, Forke, Hughes, Macdonell, McDonald, McMeans, Murdock et Robertson.—9.

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

Les honorables sénateurs Foster (sir George), Girroir, Lewis, McCormick, McLean, Riley, Schaffner, Stanfield et Wilson (Sorel).—9.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS

Les honorables sénateurs Béland, Bourque, Daniel, King, Lacasse, Molloy, Riley, Schaffner et Wilson (Rockcliffe).—9.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

Les honorables sénateurs Belcourt, Bénard, Donnelly, Foster (Alma), Griesbach, L'Espérance, Prévost, Rankin et Robinson.—9.

COMITÉ DES ÉDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS

Les honorables sénateurs Black, Foster (Alma), Harmer, Haydon, McLennan, Robertson, Sinclair, White (Pembroke) et Wilson (Rockcliffe).—9.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable président, les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Sharpe, Tanner et Taylor.—7.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection, pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités dont ils sont nommés membres dans ledit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront référés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents lorsque requis; et aussi que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière concernant la régie interne du Sénat sur laquelle l'honorable Président n'est pas appelé à agir par la Loi du Service civil, et que ce comité rapporte le résultat de ses délibérations à la Chambre pour agir.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lemieux, Lewis, Logan, McDougald, McLennan, Poirier, Taylor et Wilson (Rockcliffe), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres dans l'administration de ladite bibliothèque.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Donnelly, Farrell, Green, Hatfield, Horsey, Legris, Lewis, McDonald, McLean, McLennan, Pope, Raymond, Robertson, Sharpe, Taylor, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Sharpe, Tanner et Taylor, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membre du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Schaffner, appuyé par l'honorable sénateur Bourque.

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

the second of the second

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 19 mars 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

(' All)	
(sir Allen), Gillis, McCormick, Scha	affner,
Béique, Graham, McDonald, Shar	rpe,
Béland, Green, McDougald, Sinc	elair,
Bénard, Harmer, McGuire, Sper	nce,
Black, Hughes, McLean, Star	nfield,
Blondin, King, McLennan, Tan	ner,
Bureau, Laird, McMeans, Tay	lor,
Casgrain, Legris, Michener, Tess	sier,
Chapais, Lemieux, Molloy, Tob.	in,
Copp, L'Espérance, Murdock, Tod	d,
Curry, Lessard, Murphy, Tury	geon,
Dandurand, Lewis, Parent, Web	oster,
Daniel, Little, Pope, Whi	te (Inkerman),
	te (Pembroke),
Fisher, Lynch-Staunton, Rankin, Will	loughby,
Forke, MacArthur, Raymond, Wils	son
Foster Macdonell, Robertson, (I	Rockcliffe),
(sir George), Wils	son (Sorel).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Gillis:

De la Compagnie du Pacifique-Canadien.

Par l'honorable sénateur Green:

De la Kettle Valley Railway Company.

Par l'honorable Président du comité de divorce:

De Rhona Elizabeth Shaw Richardson, de Montréal, province de Québec, sténographe; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

De Robert Ruff Martin, de Montréal, province de Québec, commis de bureau de messageries; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claudine Matilda Clausen Martin.

De Rebecca Zingiesser Caplan, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Caplan.

De Noëlla Bonin Daumery, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leon Daumery.

De Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Charles Kirkpatrick McNaught.

De Eleanor Fritz Lawson, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Holger Lauritz Lawson.

De Minnie Fagan Rabinovitch; de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacob Rabinovitch.

De Gordon Aaron, de Montréal, province de Québec, tailleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Very Aaron.

De Barbara Wallace Barlow, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Barlow.

De Lillian Freedman Guttman, d'Outremont, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerson Guttman.

De Rita Margaret Mary Longmore, de Montréal, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Longmore.

De Helen Borland Beattie MacNicol, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Mac-Nicol.

De Alice Boyne Ostiguy, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernier Ostiguy.

De Norah Kathleen Nevius Scott, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Gordon Scott.

De Ellen Jane Easton Graham, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Arthur Graham.

De Joseph Norman Berger, de Montréal, province de Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isobel Gertrude Bowie Berger.

De Carl Vohwinkel, de Montréal, province de Québec, ingénieur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Augusta Victoria Sporleder Vohwinkel.

De Rebecca Jacobs Wiseblatt, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Wiseblatt.

De Florence Marshall, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Marshall.

De Eileen Sybil Wolfe, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Wolfe.

De Ruth Rosenberg, de Montréal, province de Québec, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Lewis Rosen-

De Joan Marguerite Loggie, du village de Martin, Salisbury, Wiltshire, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Miller Loggie.

De William Henry Rees, de Verdun, province de Québec, maître de marine; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frances Ann Finn Rees.

De Mary Ellen Margaret Montague Burrows, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Beresford Burrows

De Dorothy Helen Marie Debnam Almon, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Brian Almon.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses encourues au 31 décembre 1930, ainsi que l'évaluation des dépenses à encourir en 1931, sous l'autorité de la Loi dite "Canadian National Montreal Terminals Act, 1929".— Chapitre douze des Statuts du Canada, 1929.

L'honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres Le tout respectueusement soumis.

> GEO. P. GRAHAM. Président.

Avec la permission du Sénat. Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité permanent des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Banques et du Commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit: Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK, Faisant fonctions de Président.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Bills privés demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres. Le tout respectueusement soumis.

> F. L. BÉIQUE, Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité de Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres. Le tout respectueusement soumis.

> J. W. DANIEL, Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande que le personnel des sténographes au service des sénateurs, pendant la session, soit augmenté de neuf à dix, et que Mme D. Barbès soit employée à titre de sténographe sessionnelle pour faire partie dudit personnel.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité permanent des Finances, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Finances demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres. Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Chapais, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

THOMAS CHAPAIS,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Chapais, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande que MM. Thomas Blacklock et J. A. Fortier continuent à faire partie pour la prochaine session, du personnel des comptes rendus du Sénat, aux conditions fixées dans le rapport du comité des Débats et des comptes rendus du 3 juin 1913 et de plus que les appointements de M. Fortier soient de \$20.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

THOMAS CHAPAIS,

Président.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Jeudi, 19 mars 1931.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

J. J. DONNELLY,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Jeudi, 19 mars 1931.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur McCormick, du comité permanent du Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent du Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit: Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

JOHN McCORMICK,

Président.

L'honorable sénateur Béland du comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité. Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

> J. H. KING, Faisant fonctions de Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent d'Administration du service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent d'Administration du service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

> D. O. L'ESPERANCE, Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité permanent des Edifices publics et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Edifices publics et des terrains publics demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

> F. B. BLACK, Faisant fonctions de Président.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres. Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son premier rapport comme suit:

- 1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.
- 2.. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tout l'ajournement du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.
- 3. Le comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Q'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour exprimer l'affliction profonde de cette Chambre pour la perte subie par Sa Majesté à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale, la Princesse Royale; et pour partager la douleur de Sa Majesté et pour assurer Sa Majesté que la Chambre participe, avec l'attachement le plus effectueux et le plus soumis, à tout ce qui concerne les sentiments et les intérêts de Sa Majesté.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Schaffner, appuyé par l'honorable sénateur Bourque.

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de pronocer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

Qu'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Etant posée la question de savoir si ladite motion doit être adoptée, elle est résolue dans l'affirmative, et il est

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence l'Administrateur par ceux des membres de cette Chambre, qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Président informe le Sénat que, en conformité de la Règle 103, le Greffier du Sénat a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient renvoyées au comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mercredi prochain, vingt-cinq mars, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 25 mars 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Macdonell,	Schaffner,
(sir Allen),	Foster (St. John),	Martin,	Sinclair,
Béique,	Gillis,	McCormick,	Smith,
Béland,	Graham,	McDonald,	Stanfield,
Blondin,	Green,	McDougald,	Tanner,
Bourque,	Harmer,	McLean,	Tobin,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Turgeon,
Calder,	King,	Murdock,	White (Inkerman),
Casgrain,	Lacasse,	Murphy,	White (Pembroke),
Curry,	Legris,	Prevost,	Willoughby,
Dandurand,	Little,	Robertson,	Wilson
Daniel,			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Béique:

De La Corporation Du Pont Du Lac St-Louis.

Par l'honorable sénateur Tobin:

De The Montreal and Atlantic Railway Company.

Par l'honorable sénateur Schaffner pour l'honorable Président du comité des Divorce:—

De Olive Hamley Fraser Mann, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Hedley Mann.

De Ray Finkelstein, de Montréal, province de Québec, commis aux ventes; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Finkelstein.

De Emily Hughes Macculloch, de Hamilton, Bermuda; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ferdinand George Macculoch.

De Mary Ann Ventura, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Ventura.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un document faisant connaître:

Combien a coûté jusqu'à date l'extinction des titres indiens dans les diverses provinces où ces titres ont été éteints? Quelle est la somme annuellement payée aux Indiens du fait de cette extinction, et quelle sera la durée de ces paiements?

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:

Rapport du Directeur pour le Dominion, préposé au service des secours pour remédier au chômage (16 mars 1931)—Loi redédiant au chômage, 1931.

Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites au 31 août 1930; aussi, durant l'année solaire 1930, relativement à la construction de lignes de chemin de fer de la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain, à quatre heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 30 mars 1931

Quatre heures de l'après-midi.

Continues to the first to the second

Lagrado parte el se lacido do meso

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Girroir,	Martin,	Schaffner,
(sir Allen),	Graham,	McDonald,	Sinclair,
Béique,	Green,	McDougald,	Tanner,
Blondin,	Harmer,	McLean,	Tobin.
Bourque,	Hatfield,	McLennan,	Turgeon,
Bureau,	King,	Murdock,	Webster,
Calder,	Lacasse,	Murphy,	White (Inkerman),
Daniel,	Legris,	Poirier,	White (Pembroke),
Foster	Lewis,	Pope,	Willoughby,
(sir George),	Little,	Riley,	Wilson
Gillis,	Macdonell,	Robertson,	(Rockeliffe).

er b natural out all the control of the change of the property of the property

1. To employed that the fee tenter les proprédux loukes pur le genéro

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Schaffner, pour l'honorable Président du comité de divorce:

De Isabel Catherine Rohrer White, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maxwell George White.

De Frank Godsoe Wilson, de Westmount, province de Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite Harding Wilson.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant de construire une ligne de chemin de fer d'un point entre la gare Breslay et la Place Viger, à Montréal, à un point à ou près de l'Epiphanie, le tout dans la province de Québec; aussi pour proroger le délai pour le commencement et l'achèvement de certaines autres lignes de chemin de fer déjà autorisées.

De The Kettle Valley Railway Company; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un point à ou près Skaha, à un point à ou près Okanagan Falls, le tout dans la province de la Colombie-

Britannique.

Sur motion de l'honorable sénateur Harmer, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le montant d'argent avancé par le gouvernement fédéral à la Commission

du District fédéral où à son prédécesseur.

2. Le montant des obligations, débentures, etc., émises par le gouvernement du Canada, dont le produit a été utilisé pour fins d'embellissement ou d'entretien du District fédéral.

Sur motion de l'honorable sénateur Harmer, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production d'un document faisant connaître:

1. Les montants d'argent avancés à chaque Commission de port en Canada,

ainsi que les dates respectives de ces avances.

2. Le montant des obligations, débentures, etc., émises par chacune des Commissions de port, portant la garantie du gouvernement fédéral, en indiquant la date de l'émission, la durée de chaque émission, ainsi que le taux d'intérêt que chaque émission comporte.

3. Le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral pour les ports relevant aujourd'hui de Commissions de port, avant la constitution de ces der-

nières.

Sur motion de l'honorable sénateur Harmer, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre de la Chambre pour la production d'un document faisant connaître:

- 1. L'emplacement ou la nature de toutes les propriétés louées par le gouvernement fédéral en la cité d'Ottawa.
 - 2. La superficie en pieds carrés de chaque étage.
 - 3. Le loyer annuel ou mensuel de chaque bail.

4. La date du bail.

5. La date d'expiration.

6. Les services de concierges ou autres employés, lorsque ces baux en comportent.

7. Les cas où les baux exemptent les propriétaires d'acquitter des taxes municipales.

L'honorable Président présente au Sénat Un rapport du greffier concernant le cens foncier des sénateurs. Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER

OTTAWA, 30 mars 1931.

Monsieur,—En conformité de la Règle 105 du Sénat, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, une liste des noms des membres du Sénat qui ont renouvelé leur déclaration de cens foncier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Greffier du Sénat.

L'hon. P. E. BLONDIN, C.P., Président du Sénat

Les honorables sénateurs

86. Chapais,

87. Lynch-Staunton.

88. White (Inkerman),

89. McDougald.

A. E. BLOUNT, Greffier du Sénat.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Copie de l'Acte Général de 1928 pour le Règlement pacifique des différends internationaux.

Rapport des délégués canadiens à la onzième Assemblée de la Société des Nations. (10 septembre au 4 octobre 1930).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

a submorph of apole materials of all appropriate Propriate Propria

Sept heures trente du soir.

Control of the American Control of the Control of t

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance

mail or other transfer and No 7 at most per ansemble and

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 31 mars 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Bill to Pagget in outavirus marchines esperia

Aylesworth	Gillis,	Macdonell,	Robertson,
(sir Allen),	Graham,	Martin,	Schaffner,
Béland,	Green,	McDonald,	Tanner,
Blondin,	Harmer,	McLean,	Tobin,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Turgeon,
Calder,	King,	Murdock,	Webster,
Casgrain,	Lacasse,	Murphy,	White (Inkerman),
Daniel,	Legris,	Planta,	White (Pembroke),
Foster	Lemieux,	Poirier,	Willoughby,
(sir George),	Lewis,	Pope,	Wilson
Foster (St. John),	Little,	Riley,	(Rockcliffe).

Les pétitions suivantes sont lues séparément et acceptées:—

De La Corporation Du Pont Du Lac St-Louis; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant de construire un pont reliant la rive nord à la rive sud de la rivière Saint-Laurent, vis-à-vis de la réserve des Indiens à Caughnawaga, sur le lac St-Louis, dans la province de Québec.

De The Montreal and Atlantic Railway Company; demandant l'adoption d'une loi élargissant son pouvoir d'émettre des obligations.

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence l'Administrateur, sous son seing manuel:—

LYMAN P. DUFF.

Honorables membres du Sénat,

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

Ottawa, le 30 mars 1931.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et trente du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 1er avril 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:

Aylesworth	Girroir,	Martin,	Robertson,
(sir Allen),	Graham,	McDonald,	Schaffner,
Béland,	Green,	McLean,	Tanner,
Blondin,	Harmer,	McLennan,	Tobin,
Bureau,	King,	Murdock,	Turgeon,
Calder,	Lemieux,	Murphy,	Webster,
Foster	Lewis,	Poirier,	White (Inkerman),
(sir George),	Macdonell,	Riley,	Wilson (Rockcliffe).

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Le treizième rapport annuel du Conseil National de Recherches, 1929-1930.

Copie de l'arrêté ministériel C.P. 19/161, en date du 22 janvier 1931, mettant à effet la mise à la retraite de W. W. Cory, ancien sous-ministre au ministère de l'Intérieur, en vertu des prescriptions du sous-article trois, de l'article six, chapitre vingt-deux, des Statuts revisés du Canada, 1927.

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 30 mars 1931, pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le montant d'argent avancé par le gouvernement fédéral à la Commis-

sion du District fédéral ou à son prédécesseur.

2. Le montant des obligations, débentures, etc., émises par le gouvernement du Canada, dont le produit a été utilisé pour fins d'embellissement ou d'entretien du District fédéral.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, 1er avril 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Newcombe, en sa qualité de député de Son Excellence l'Administrateur, se rendra à la Chambre du Sénat, le 1er avril, à trois heures trente de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Edmund Leslie Newcombe, délégué de l'Administrateur, étant venu et étant assis au pied du trône,

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur de faire émettre sous son seing et sceau des lettres patentes constituant l'honorable Edmund Leslie Newcombe, juge puîné de la Cour Suprême du Canada, son suppléant avec pouvoir d'agir en cette qualité.

Ladite Commission est alors lue par le greffier comme suit:

CANADA

LYMAN P. DUFF,

Administrateur.

[L.S.]

- Par Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, C.P., juge senior de la Cour Suprême du Canada et Administrateur du gouvernement du Dominion du Canada.
- A l'honorable Edmund Leslie Newcombe, juge puîné de la Cour Suprême du Canada.

SALUT.

Sachez que, m'en remettant avec confiance en votre loyauté, intégrité et habileté, je, le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du gouvernement du Canada, vous ai nommé et constitué, et par ces présentes vous nomme et constitue, vous, ledit honorable Edmund Leslie Newcombe, pour être mon suppléant avec pouvoir d'agir en cette qualité.

Pour, par vous ledit honorable Edmund Leslie Newcombe, détenir et exercer ladite charge durant bon plaisir.

Donné sous mon seing et sceau, en la cité de Montréal, province de Québec, ce seizième jour de mars 1931.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que ladite commission soit inscrite au Journal.

L'honorable Président ordonne alors au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de l'honorable délégué de l'Administrateur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable président des Communes adresse alors la parole à l'honorable délégué de l'Administrateur, comme suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1931.

"Bill que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Alors, après avoir lu le titre de ce bill, le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill est sanctionné:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable délégué de l'Administrateur, remercie ses fidèles sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît à l'honorable délégué de l'Administrateur de se retirer et les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au lundi, treize avril prochain, à huit heures du soir.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 13 avril 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Aylesworth	Gillis,	Martin,	Smith,
(sir Allen),	Graham,	McDonald,	Spence,
Beaubien,	Green,	McGuire,	Stanfield,
Béique,	Hardy,	McLean,	Tanner,
Belcourt,	Harmer,	McLennan,	Tessier,
Black,	Horsey,	Paradis,	Tobin,
Blondin,	King,	Poirier,	Turgeon,
Bureau,	Lacasse,	Pope,	Webster,
Calder,	Lemieux,	Prevost,	White (Inkerman),
Casgrain,	Legris,	Rankin,	White (Pembroke),
Chapais,	Little,	Riley,	Willoughby,
Dandurand,	Logan,	Robertson,	Wilson (Rigaud),
Donnelly,	Macdonell,	Schaffner,	Wilson
Foster (sir Georg	ge),		(Rockcliffe).

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Lawrence Alexander Wilson est présenté par l'honorable sénateur Casgrain et le très honorable sénateur Graham et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON ACIANAD HO TANDS

[L.S.]

George Cino, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Lawrence Alexander Wilson, de Coteau du Lac, dans la province de Québec, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer,

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale de Rigaud, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingt et unième.

Par ordre.

FERNAND RINFRET, Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Wilson s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Wilson a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Schaffner pour l'honorable Président du comité de divorce:—

De Albert Thompson Johnston, de Montréal, province de Québec, chauffeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Etta Shequin Johnston.

De Marjorie Kathleen Younger Cooper, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward John Cooper.

De Rosa Maud Thomson Checketts, de Westmount, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Checketts.

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:

Un exemplaire du Protocole de la Convention entre le gouvernement du Dominion du Canada et le Reich allemand pour la remise des propriétés allemandes sequestrées et non liquidées.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mercredi prochain.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 15 avril 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Aylesworth	Dandurand,	Lacasse,	Prevost,
(sir Allen),	Donnelly,	Lemieux,	Rankin,
Beaubien,	Foster	Legris,	Riley,
Béique,	(sir George),	Little,	Robertson,
Béland,	Foster (St. John),	Logan,	Schaffner,
Belcourt,	Gillis,	Macdonell,	Smith,
Black,	Girroir,	Martin,	Spence,
Blondin,	Gordon,	McCormick,	Stanfield,
Bourque,	Graham,	McGuire,	Tanner,
Buchanan,	Green,	McLean,	Tessier,
Bureau,	Hardy,	McLennan,	Turgeon,
Calder,	Harmer,	Paradis,	Webster,
Chapais,	Horsey,	Poirier,	White (Pembroke),
Copp,	King,	Pope,	Wilson (Rockeliffe).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Gordon:

De The Canadian Woodmen of the World.

Par l'honorable sénateur Lacasse:

De la Guaranty Trust Company of Canada.

De The Essex Terminal Railway Company.

Par l'honorable sénateur Horsey:

De James Warren York, et autres (Acme Assurance Company).

De $A.\ R.\ Wilfley\ \&\ Sons,\ Inc.,$ de Denver, dans l'Etat du Colorado, un des Etats-Unis d'Amérique (Brevet).

Par l'honorable sénateur Foster (St. John):

De The Restigouche Log Driving and Boom Company.

Par le très honorable sénateur Graham:

De The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company, Algoma Central Terminals, Limited, and The Lake Superior Corporation.

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:—

Réponse à un Ordre du Sénat en date du 30 mars 1931, pour la production d'un document faisant connaître:

- 1. L'emplacement ou la nature de toutes les propriétés louées par le gouvernement fédéral en la cité d'Ottawa.
 - 2. La superficie en pieds carrés de chaque étage.

3. Le loyer annuel ou mensuel de chaque bail.

4. La date du bail.

5. La date d'expiration.

- 6. Les services de concierges ou autres employés, lorsque ces baux en comportent.
- 7. Les cas où les baux exemptent les propriétaires d'acquitter des taxes municipales.

4 99 4919

September 3

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance

Le Sénat s'ajourne.

crandon and

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Jeudi, 16 avril 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

eithneled at an earth a Colombia

Chapais,	King,	Rankin,
Copp,	Lacasse,	Riley,
Donnelly,	Lemieux,	Robertson,
Foster	Legris,	Schaffner,
(sir George),	Little,	- Sinclair,
Foster (St. John),	Logan,	Smith,
Gillis,	Macdonell,	Stanfield,
Gordon,	Martin,	Tanner,
Graham,	McCormick,	Tessier,
Green,	McLean,	Turgeon,
Hardy,	Murdock,	White (Pembroke),
Harmer,	Poirier,	Wilson
Horsey,	Pope,	(Rockcliffe).
	Copp, Donnelly, Foster (sir George), Foster (St. John), Gillis, Gordon, Graham, Green, Hardy, Harmer,	Copp, Lacasse, Donnelly, Lemieux, Foster Legris, (sir George), Little, Foster (St. John), Logan, Gillis, Macdonell, Gordon, Martin, Graham, McCormick, Green, McLean, Hardy, Murdock, Harmer, Poirier,

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 14 avril 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De The Montreal and Atlantic Railway Company; demandant l'adoption

d'une loi élargissant son pouvoir d'émettre des obligations.

De la Corporation du Pont du Lac St-Louis; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant de construire un pont reliant la rive nord à la rive sud de la rivière Saint-Laurent, vis-à-vis de la réserve des Indiens à Caughnawaga, sur le lac St-Louis, dans la province de Québec.

De The Kettle Valley Railway Company; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un point à ou près Skaha, à un point à ou près Okanagan Falls, le tout dans la province de la Colombie-

Britannique.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant de construire une ligne de chemin de fer d'un point entre la gare Breslay et la Place Viger, à Montréal, à un point à ou près de l'Epiphanie, le tout dans la province de Québec; aussi pour proroger le délai pour le commencement et l'achèvement de certaines autres lignes de chemin de fer déjà autorisées.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 14 avril 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son troisième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 5 juin 1931.

2. Que le délai pour la réception des bills privés soit prolongé jusqu'au

vendredi, 12 juin 1931.

3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 26 juin 1931.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER, Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté. Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, 15 avril 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Newcombe, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le 16 avril, à trois heures quarante-cinq de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi, le cinquième jour de mai prochain, à huit heures quinze du soir (Heure d'été).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Edmund Leslie Newcombe, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verbe Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:-

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous le seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable Edmund Leslie Newcombe, juge puîné, de la Cour suprême du Canada, son substitut, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Ladite commission est alors lue par le greffier comme suit:-

CANADA

BESSBOROUGH

[L.S.]

Par Son Excellence le Capitaine Le Très Honorable Comte de Bessborough, membre du Très Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grandcroix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

A l'honorable Edmund Leslie Newcombe, un compagnon de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges et juge puîné de la Cour Suprême du Canada.

SALUT:

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, le Très Honorable Comte de Bessborough, Gouverneur général du Dominion du Canada, en vertu et par suite des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de la Puissance du Canada par l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne, ledit Edmund Leslie Newcombe, pour être mon substitut dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

Vous, Edmund Leslie Newcombe, aurez, posséderez et exercerez ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir, durant mon bon plaisir.

Etant bien entendu que la nomination de mondit substitut n'amoindrira pas l'exercice de tout pareil pouvoir, autorité ou fonction par moi, ledit Capitaine, le Très Honorable Comte de Bessborough, en personne.

Etant aussi bien entendu que ledit Edmund Leslie Newcombe sera tenu, pendant la durée de sadite charge, d'obéir à tous les ordres et à toutes les instructions qu'il recevra de moi à l'occasion.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, ce septième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-et-un, et la vingt-et-unième du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que ladite commission soit inscrite au Journal.

L'honorable président des Communes adresse alors la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général, comme suit:

"Qu'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

"Bill que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Alors, après avoir lu le titre de ce bill, le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill est sanctionné:

"Au nom de Sa Majesté l'honorable substitut du Gouverneur général, remercie ses fidèles sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît à l'honorable substitut du Gouverneur général de se retirer et les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le cinquième jour de mai prochain à 8 heures et 15 du soir—(Heure d'été).

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 5 mai 1931

Huit heures quinze du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Aylesworth	Fisher,	L'Espérance,	Riley,
(sir Allen),	Forke,	Lewis,	Robertson,
Beaubien,	Foster	Logan,	Ross,
Béique,	(sir George),	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Belcourt,	Foster (St. John),	MacArthur,	Sharpe,
Black,	Gillis,	Martin,	Spence,
Blondin,	Gordon,	McDougald,	Stanfield,
Bourque,	Graham,	McGuire,	Tanner,
Buchanan,	Griesbach,	McLean,	Taylor,
Bureau,	Hardy,	McLennan,	Tessier,
Calder,	Harmer,	McMeans,	Tobin,
Casgrain,	Hatfield,	Michener,	Todd,
Chapais,	Horsey,	Molloy,	Turgeon,
Copp,	Hughes,	Murphy,	White (Inkerman),
Crowe,	King,	Planta,	White (Pembroke),
Dandurand,	Lacasse,	Poirier,	Willoughby,
Daniel,	Laird,	Pope,	Wilson
Donnelly,	Legris,	Prevost,	(Rockcliffe).
Farrell,	Lemieux,	Rankin,	

Le greffier informe le Sénat de l'absence inévitable de l'honorable Président. Sur motion, il est

Ordonné: Que l'honorable sénateur Beaubien prenne place au fauteuil.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:---

Par l'honorable sénateur White (Pembroke):

De The Railway Employees Casualty Insurance Company.

Par l'honorable sénateur Tanner:

De la Eastern Telephone and Telegraph Company.

Par l'honorable sénateur Griesbach:

De The Army and Navy Veterans in Canada.

Du Bureau de Direction de la Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio et autres Etats, de la ville de Melville, Saskatchewan.

Par l'honorable sénateur Schaffner, pour l'honorable sénateur Mc-Means:

De Beatrice Marie Dumaresq, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Edward Falconer Dumaresq.

De Thora Mary Walker, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Melbourne Ronald Walker.

De Lily Adele Caswell Dyson, d'Ottawa, Ontario, garde-malade diplômée; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elson Leonard Dyson.

De Robert Hugh Bullen, de Montréal, province de Québec, voyageur de commerce; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella Martha Bullen.

De Ada Jane Woodhams Bush, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Bush.

De Bruce Raymond Diamond, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, pompier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Diamond.

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

De The Subsidiary High Court of the Ancient Order of Foresters in the Dominion of Canada.

Par le très honorable sénateur Graham, pour l'honorable sénateur Lemieux:

De The Montreal Central Terminal Company.

Par l'honorable sénateur Hardy:

De The St. Lawrence River Bridge Company.

Par l'honorable sénateur Crowe:

De The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De The Canadian Woodmen of the World; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à employer une partie du surplus du fonds funéraire aux fins générales de l'Ordre.

De la Essex Terminal Railway Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai accordé pour commencer et compléter la construction d'un embranchement de sa ligne de chemin de fer.

De la Guaranty Trust Company of Canada; demandant l'adoption d'une loi autorisant l'augmentation de son capital social.

De la Algoma Central and Hudson Bay Railway Company, de la Algoma Central Terminals, Limited, et de la Lake Superior Corporation; demandant l'adoption d'une loi ratifiant et confirmant certain projet d'arrangement consenti par lesdites compagnies et certains actionnaires, et pour autres fins.

De A. R. Wilfley & Sons, Inc., de Denver, Colorado, Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre un ordre rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 198319, concernant les pompes centrifuges.

De James Warren York et autres, d'Ottawa, Ontario: demandant leur constitution en une corporation portant nom Acme Assurance Company.

De la Restigouche Log Driving and Boom Company; demandant l'adoption d'une loi abrogeant le chapitre 78 des Statuts du Canada, 1925, autorisant l'émission d'obligations nouvelles en remplacement d'obligations échues; et intitulé: Loi concernant The Restigouche Log Driving and Boom Company.

L'honorable sénateur Casgrain présente au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi concernant l'enregistrement de tous les sujets britanniques et de tous les aubains dans le Dominion du Canada."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Bureau présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite en ce qui concerne la localité d'un débiteur."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Sur motion du très honorable sir George Foster, il est ordonné:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de:

Copie de toute la correspondance, y compris les demandes recommandations et protestations relatives à la concession projetée d'un permis à un nommé Steppanski pour exploiter une distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 24 avril 1931.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Barber, Bertrand, Bourassa, Boyes, Butcher, Carmichael, Charters, Chevrier, Cotnam, Dubois, Factor, Ferland, Fontaine, Fortin, Fraser (Cariboo), Gagnon, Girouard,

Guthrie, Hepburn, Irvine, Jones, Laflèche, Larue, LaVergne, Marcil, McGillis, McGregor, McIntosh, McMillan (Saskatoon), Peck, Perley (Sir George), Pouliot, Quinn, Rhéaume, Short, Rinfret, Smoke, Sterling, Thauvette, Thompson (Simcoe-Est), Thompson (Lanark), White (London) et Wright pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir au nom de la Chambre des Communes d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffer, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 24 avril 1931.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des Impressions du Parlement et que les membres du comité des Impressions, savoir:—Messieurs: Anderson (Halton), Baribeau, Belec, Boulanger, Brasset, Buckley, Campbell, Charters, Desrochers, Dubois, Edwards, Embury, Esling, Factor, Fortin, Girouard, Gott, Gray, Hay, Heaps, Howden, Lucas, MacLean, Maloney, Marcil, Matthews, McKenzie (Assiniboine), Moore (Châteauguay-Huntingdon), Munn, Murphy, Peck, Perley (Qu'Appelle), Perras, Pickle, Porteous, Price, Quinn, Rhéaume, Rinfret, Roberge, Rowe, Ryerson, St-Père, Short, Simpson (Simcoe-Nord), Spankie, Spencer, Spotton, Stewart (Lethbridge), Taylor, Tétrault, Verville, Wilson et Wright, agiront de la part de la Chambre, comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

Vendredi, 24 avril 1931.

Sur motion de M. Bennett, ordonné:—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Ahearn, Barrette, Black (Halifax), Bourassa, Carmichael, Cayley, Garland (Carleton), Hanbury, Howard, Howden, Laflèche, Macphail (Mlle), Neill, Ryerson, Senn, Spankie, Spence, Sproule et Wilson, pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la regie du restaurant, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres sur le restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE.

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Willoughby, dépose sur la Table:

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 mars 1931 pour la production d'un document faisant connaître:

Combien a coûté jusqu'à date l'extinction des titres indiens dans les diverses provinces où ces titres ont été éteints? Quelle est la somme annuellement payée aux Indiens du fait de cette extinction, et quelle sera la durée de ces paiements?

Rapport sur les Archives Publiques, pour l'année 1930. Editions anglaise et française).

Copie des Ordres et Règlements généraux de la Cour de l'Echiquier du Canada.

Copie de la Convention Internationale concernant le contrôle du Commerce international des armes et munitions, avec la déclaration concernant le Territoire d'Ifni—Genève, 17 juin 1925.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (9) intitulé: "Loi ratifiant et confirmant certains contrats relatifs à l'usage en commun de certaines voies et locaux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Régina par les Chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill avant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de libérations conditionnelles", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (29) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (36) intitulé: "Loi concernant la Northern Alberta Railways Company", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (38) intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 6 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Aylesworth	Farrell,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Fisher,	Little,	Robertson,
Barnard,	Forke,	Logan,	Ross,
Beaubien,	Foster	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Béique,	(sir George),	MacArthur,	Sharpe,
Béland,	Foster (St. John),	Martin,	Smith,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Spence,
Black,	Gordon,	McDonald,	Stanfield,
Blondin,	Graham,	McDougald,	Tanner,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Taylor,
Buchanan,	Hardy,	McLean,	Tessier,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Tobin,
Calder,	Hatfield,	Michener,	Todd,
Casgrain,	Horsey,	Molloy,	Turgeon,
Chapais,	Hughes,	Murphy,	White (Inkerman),
Copp,	Lacasse,	Planta,	White (Pembroke),
Crowe,	Laird,	Poirier,	Willoughby,
Dandurand,	Legris,	Pope,	Wilson
Daniel,	Lemieux,	Prevost,	(Rockeliffe).
Donnelly,	L'Espérance.	Rankin.	

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la Algoma Central and Hudson Bay Railway Company, de la Algoma Central Terminals, Limited, et de la Lake Superior Corporation; demandant l'adoption d'une loi ratifiant et confirmant certain projet d'arrangement consenti par lesdites compagnies et certains actionnaires, et pour autres fins.

De A. R. Wilfley & Sons, Inc., de Denver, Colorado, Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre un ordre rétablissant et remettant en vigueur le brevet No 198319, concernant les pompes centrifuges.

De la Guaranty Trust Company of Canada; demandant l'adoption d'une

loi autorisant l'augmentation de son capital social.

De James Warren York et autres, d'Ottawa, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom Acme Assurance Company.

De la Restigouche Log Driving and Boom Company; demandant l'adoption d'une loi abrogeant le chapitre 78 des Statuts du Canada, 1925, autorisant l'émission d'obligations nouvelles en remplacement d'obligations échues; et intitulé: Loi concernant The Restigouche Log Driving and Boom Company.

De la Essex Terminal Railway Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai accordé pour commencer et compléter la construction d'un embranchement de sa ligne de chemin de fer.

De The Canadian Woodmen of the World; demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à employer une partie du surplus du fonds funéraire aux fins générales de l'Ordre.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Horsey présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi constituant en corporation la Acme Assurance Company."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le très honorable sénateur Graham présente au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Barnard présente au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries de courses pour les hôpitaux."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Gordon présente au Sénat un bill (F) intitulé: "Loi concernant The Canadian Woodmen of the World."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le très honorable sir George Foster attire l'attention du Sénat sur la situation actuelle quant à la question de la réduction de la limitation des armements mondiaux, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que les documents ci-dessous désignés, soient déposés sur la Table:

- 1. Un exemplaire du Projet de Convention préparé par "la Commission préparatoire pour la Conférence du désarmement" de la Société de la Ligue des Nations.
- 2. Un exemplaire du rapport final du "Comité des questions budgétaires" nommé par la Commission préparatoire susmentionnée, relativement au Projet de Convention précité.
- 3. Un exemplaire des résolutions de la Conférence impériale de 1930, relativement à la réduction et à la limitation des armements.
- 4. Une copie de toute la correspondance échangée à cet égard entre le gouvernement ou le département des Affaires extérieures et le gouvernement britannique, ou le secrétaire de la Société de la Ligue des Nations, depuis octobre 1930.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 7 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Aylesworth	Fisher,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Forke,	Logan,	Robertson,
Barnard,	Foster	Lynch-Staunton,	Ross,
Beaubien,	(sir George),	MacArthur,	Schaffner,
Béique,	Foster (St. John),	Martin,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Smith,
Black,	Girroir,	McDonald,	Spence,
Blondin,	Gordon,	McDougald,	Stanfield,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Tanner,
Buchanan,	Hardy,	McLean,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	McLennan,	Tessier,
Calder,	Hatfield,	McMeans,	Tobin,
Casgrain,	Horsey,	Michener,	Todd,
Chapais,	Hughes,	Molloy,	Turgeon,
Copp,	King,	Murphy,	White (Inkerman),
Crowe,	Lacasse,	Planta,	White (Pembroke),
Dandurand,	Laird,	Poirier,	Willoughby,
Daniel,	Legris,	Pope,	Wilson
Donnelly,	Lemieux,	Prevost,	(Rockcliffe).
Farrell,	L'Espérance,	Rankin,	

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur McMeans:

De la Grain Insurancie and Guarantee Company.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:—

De la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction d'un pont sur la deuxième passe de l'anse Burrard, dans la province de la Colombie-Britannique, ou l'alternative de reconstruire le pont érigé par la Compagnie, sur ladite passe.

De la St. Lawrence River Bridge Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai requis pour obtenir l'approbation de son entreprise, et à l'effet d'augmenter l'étendue de ses pouvoirs de fusion.

De la Montreal Central Terminal Company; demandant l'adoption d'une loi remettant en vigueur les pouvoirs accordés en vertu du chapitre 109 des Statuts de 1909, et pour autres fins.

De la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien Ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada; demandant l'adoption d'une loi autorisant sa Haute Cour à transférer certaines primes à la Caisse d'administration et à établir le statut légal de son Conseil Exécutif et des dignitaires de la Haute Cour.

Du Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio, et autres Etats, de la ville de Melville, Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church, et pour autres fins.

De la Army and Navy Veterans in Canada; demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi de constitution, afin de lui permettre d'établir des loteries de courses, dans le but de venir en aide aux organisations de vétérans, dans leurs œuvres de charité.

De la Eastern Telephone and Telegraph Company; demandant l'adoption d'une loi ayant pour objet de diminuer son capital social.

De la Railway Employees Casualty Insurance Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai dans lequel le ministre des Finances pourra lui accorder l'autorisation d'exercer des opérations.

L'honorable sénateur Hughes attire l'attention du Sénat et du gouvernement sur la dépression qui se fait actuellement sentir par le monde entier, et sur les conditions économiques qui sont devenues fort graves au Canada, et il demande quelles mesures le gouvernement prendra, s'il entend en prendre, pour remédier à la situation.

Débat.

Sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nom des endroits, des localités ou des édifices qui, en chacune des provinces du Canada, sont connus comme sites historiques; et indiquant les sites historiques qui sont actuellement sous le contrôle de la Commission des champs de bataille nationaux, ou d'une autre autorité similaire.

Sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état portant:

- 1. Copie de tous les règlements édictés sous l'autorité du Chapitre 47 des lois du Dominion, 1930, relativement à la circulation des voitures sur les terrains de l'Etat.
- 2. Copie de toutes instructions, recommandations, ordonnances et dispositions données ou prises en vertu des lois susdites et de leurs règlements d'exécution.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 5 mai 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a substitué le nom de M. Thauvette à celui de M. Neill pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membre du comité conjoint des deux Chambres pour le Restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

Mardi, 5 mai 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. McLure à celui de M. Stewart (Lethbridge), pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membre du comité conjoint des deux Chambres pour les Impressions.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffer un message avec un bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi du jour de l'armistice", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi concernant l'enregistrement de tous les sujets britanniques et de tous les aubains dans le Dominion du Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (B) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite en ce qui concerne la localité d'un débiteur" est lu pour la deuxième fois, et Avec la permission du Sénat. il est

Ordonné: Que ledit bill soit étudié en Comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue et amendée par la disjonction du sous-alinéa (iv), ligne 6, et par la substitution du suivant:

"(iv) Dans la province de Québec, le district judiciaire, où le débiteur exerce son commerce, tel que défini par les Statuts de la province de Québec."

Ladite clause, telle qu'amendée, est adoptée.

La clause 2 est lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 18. Remplacer le mot "de" par "ayant juridiction sur". Ladite clause, telle qu'amendée, est adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés, et avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada", est lu pour la deuxième fois et, avec la permission du Sénat, il est ordonné,

Que ledit bill soit étudié en Comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (9) intitulé: "Loi ratifiant et confirmant certains contrats relatifs à l'usage en commun de certaines voies et locaux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Régina par les Chemins de fer Nationaux du Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la questio nde savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 8 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Aylesworth	Farrell,	L'Espérance,	Rankin,
(sir Allen),	Fisher,	Lewis,	Riley,
Barnard,	Forke,	Little,	Robertson,
Beaubier,	Foster	Logan,	Ross,
Béique,	(sir George),	Lynch-Staunton,	Schaffner,
Belcourt,	Foster (St. John),	MacArthur,	Sharpe,
Bénard,	Gillis,	Martin,	Smith,
Plack,	Gordon,	McCormick,	Stanfield,
Blondin	Griesbach,	McDonald,	Tanner,
Bourque,	Hardy,	McDougald,	Taylor,
Buchanan,	Harmer,	McLean,	Tessier,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Tobin,
Calder,	Horsey,	McMeans,	Todd,
Casgrain.	Hughes,	Michener,	Turgeon,
Copp,	King,	Molloy,	White (Pembroke),
Crowe,	Lacasse,	Murphy,	Willoughby,
Dandurand,	Laird,	Planta,	Wilson
Daniel,	Legris,	Poirier,	(Rockcliffe).
Donnelly,	Lemieux.	Prevost,	erositus ar usa sulta

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable sénateur Copp:

De Emma E. Tait, de Alliance, Ohio, Etats-Unis d'Amérique (Brevet).

L'honorable sénateur Lynch-Staunton, présente au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel relativement à la violence à employer pour empêcher la fuite d'un délinquant.

Première lecture de ce bill avant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi des libérations conditionnelles", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (29), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général, mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant la Northern Alberta Railways Company", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (37), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat", il est Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (38) intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C) intitulé: "Loi constituant en corporation la Acme Assurance Company", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D) intitulé: "Loi concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries de courses pour les hôpitaux", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé à un comité spécial du Sénat, composé des honorables sénateurs: Barnard, Belcourt, Foster (St. John), Griesbach, Lynch-Staunton et Sharpe.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F) intitulé: "Loi concernant *The Canadian Woodmen of the World*", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité des Bills privés.

Sur motion, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

No 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 12 mai 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Logan,	Riley,
(sir Allen),	Foster	Lynch-Staunton,	Robertson,
Barnard,	(sir George),	MacArthur,	Robinson,
Beaubien,	Foster (St. John),	Macdonell,	Ross,
Béique,	Gillis,	Martin,	Schaffner,
Belcourt,	Graham,	McCormick,	Sharpe,
Black,	Green,	McDonald,	Sinclair,
Blondin,	Griesbach,	McDougald,	Smith,
Bourque,	Hardy,	McGuire,	Spence,
Buchanan,	Harmer,	McLean,	Stanfield,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Tanner,
Calder,	Horsey,	McMeans,	Taylor,
Casgrain,	Hughes,	Michener,	Tessier,
Chapais,	King,	Molloy,	Tobin,
Copp,	Lacasse,	Murphy,	Todd,
Crowe,	Laird,	Paradis,	Turgeon,
Dandurand,	Legris,	Parent,	White (Pembroke),
Daniel,	Lemieux,	Planta,	Willoughby,
Donnelly,	L'Espérance,	Pope,	Wilson
Fisher,	Lewis,	Rankin,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:—

De la Grain Insurance and Guarantee Company; demandant l'adoption d'une loi augmentant son capital social et pour autres fins.

Sur motion, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que les noms des honorables sénateurs Bourque, Bureau, Logan, MacArthur et Ross soient ajoutés à la liste des membres composant le comité spécial auquel a été renvoyé le Bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries de courses pour les hôpitaux".

Sur motion du très honorable sénateur Graham, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue, en autant qu'elle se rapporte au Bill (D), intitulé: "Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (29) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada".

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur McLennan, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi du jour de l'armistice", il est

Ordonné: Que ce bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (23) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Terminal d'Essex", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 17

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 13 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Lewis,	Prevost,
(sir Allen),	Forke,	Little,	Rankin,
Barnard,	Foster	Logan,	Riley,
Beaubien,	(sir George),	Lynch-Staunton,	Robertson,
Béique,	Foster (St. John),	MacArthur,	Robinson,
Belcourt,	Gillis,	Martin,	Ross,
Bénard,	Gordon,	McCormick,	Schaffner,
Black,	Graham,	McDonald,	Sharpe,
Blondin,	Green,	McDougald,	Sinclair,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Spence,
Buchanan,	Hardy,	McLean,	Stanfield,
Bureau,	Harmer,	McLennan,	Tanner,
Calder,	Hatfield,	McMeans,	Taylor,
Casgrain,	Horsey,	Michener,	Tessier,
Chapais,	Hughes,	Molloy,	Tobin,
Copp,	King,	Murphy,	Todd,
Crowe,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Dandurand,	Laird,	Parent,	White (Pembroke),
Daniel,	Legris,	Planta,	Willoughby,
Donnelly,	Lemieux,	Poirier,	Wilson
Farrell,	L'Espérance,	Pope, .	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et agréée:

De Emma E. Tait, de Alliance, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande No 314745 pour améliorations nouvelles et utiles s'appliquant à un mécanisme de renversement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative. Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième

rapport comme suit:

- 1. Relativement à la pétition de Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Charles Kirkpatrick McNaught, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
- 2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Helen Marie Debnam Almon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric Brian Almon, le comité a constaté que les presriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS.

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosa Maud Thomson Checketts, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Checketts, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième

rapport comme suit:

- 1. Relativement à la pétition de Rhona Elizabeth Shaw Richardson, de Montréal, province de Québec, demandant la remise de la taxe parlementaire payée, au cours de la dernière session, avec sa pétition pour obtention d'un bill de divorce.
- 2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins le somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ellen Margaret Montague Burrows, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Beresford Burrows, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill avant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 6 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Olive Hamley Fraser Mann, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, marchande, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Hedley Mann, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS.

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Fritz Lawson, de la cité de Montréal, province de Québec, domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Holger Lauritz Lawson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards. 2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS.

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Marshall, de la cité de Montréal, province de Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christopher Marshall, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ellen Janc Easton Graham, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Arthur Graham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

titus emmos rafilere of rag at H. J. LOGAN, pased Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gordon Aaron, de la cité de Montréal, province de Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Very Aaron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN, Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain. in same was cel standard and comminked add in orbe deall ont tell

L'honorable Vice-Président du comité permanent des Divorces, présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rita Margaret Mary Longmore, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Longmore, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN. Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain. Jones et analoro matra vendre considération vendredi prochain. Jones et another de la constant de la constan

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Norman Berger, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isabel Gertrude Bowie Berger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Carl Vohminkel, de la cité de Montréal, province de Québec, ingénieur civil, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Augusta Victoria Sporleder Vohwinkel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

dissouting ledit rearriage.

Et le coroit recommande la remise de la taxe pa L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quinzième rapport de ce comité. To their regimed inco-

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jean Marguerite Loggie, du village de Martin, municipalité de Salisbury, Wiltshire, Angleterre, pâtissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Miller Loggie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage. A transport a secretic sell transport sel

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain. de la taxe parlementaire. 22117-61

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Boyne Ostiguy, de la cité de Montréal, province de Québec, couturière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernier Ostiguy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

and market are the L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Rosenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Lewis Rosenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. LOGAN, Vice-Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Vice-Président, du comité permanent des Divorces, présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

els dejdo reng sassur aid ob rejord no rodque deserri Vendredi, 8 mai 1931. Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eileen Sybil Wolfe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerald Wolfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 7 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième comme suit:

1. Relativement à la pétition de Helen Borland Beattie MacNicol, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de banque, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert MacNicol, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill avant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

of min O'll one word, a warred to office all oh against Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en

considération vendredi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 8 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lillian Freedman Guttman, de la cité de Montréal, province de Québec, teneur de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gerson Guttman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00. regie 140, moins la somme de \$50.00.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur l'atune, il est d'alacrés Que pins ample débat soit ajourne jusqu'à cemain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 13 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et

unième rapport comme suit:

Le comité recommande que la limite pour la réception des pétitions en obtention de bills de divorce, qui expirait le 11 mai courant, soit prolongée jusqu'au vendredi, 19 juin 1931.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 13 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ann Ventura, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Ventura, de la ville d'Ottawa, province d'Ontario.

2. Le comité a constaté que la pétitionnaire réside dans la cité de Montréal,

province de Québec, et que le domicile du mari est dans la province d'Ontario.

3. En raison de la récente législation conférant juridiction, en matière de divorce à la Cour Suprême de l'Ontario, qui aurait juridiction dans ce cas, votre comité désire recevoir les instructions du Sénat avant de continuer la procédure concernant ladite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McMeans propose:

Que le vingt-deuxième rapport du comité permanent de Divorce soit renvoyé audit comité avec instruction de ne pas donner suite à la pétition de Mary Ann Ventura, en obtention d'un bill de divorce.

En amendement, l'honorable sénateur Lewis propose:

Que tous les mots après le mot "instruction" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Que, règle générale, le comité permanent des Divorces ne devrait pas entendre les pétitions en obtention de bills de divorce, présentées par les personnes domiciliées dans une province ayant un tribunal de divorce, mais que, en raison de circonstances spéciales de la cause, le comité devrait entendre la pétition de Mary Ann Ventura, et faire rapport."

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

L'honorable sénateur Barnard, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries de courses pour les hôpitaux", présente le rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 13 mai 1931.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries de courses pour les hôpitaux", a, conformément à l'Ordre de renvoi du 8 mai 1931, examiné ledit bill et demande maintenant permission d'en faire rapport avec l'amendement qui suit:

Page 3, ligne 16. Remplacer la clause 6 par la suivante:

"6. Les dispositions du code criminel concernant les paris, la vente de poules, la prise de paris au livre et les loteries, ne s'appliqueront pas aux loteries pour hôpitaux sous le régime de la présente loi."

Le tout respectueusement soumis.

G. H. BARNARD,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mercredi prechain.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit: a padou@ ao somvour

Mercredi, 13 mai 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Le comité a examiné la pétition suivante, savoir:

De la Railway Employees Casualty Insurance Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai dans lequel le ministre des Finances pourra lui accorder l'autorisation d'exercer des opérations.

- 2. Le comité a constaté que les prescriptions de la Règle 107 concernant la publication de l'avis n'ont pas été complètement observées.
- 3. Le comité s'est assuré que l'avis de trois semaines de publication a été donné et que des mesures ont été prises pour l'entière publication.
- 4. Le comité recommande que les formalités déjà remplies soient considérées comme une observation suffisante des prescriptions de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté. L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 13 mai 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présente son sixième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions

des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la St. Lawrence River Bridge Company; demandant l'adoption d'une loi prorcgeant le délai requis pour obtenir l'approbation de son entreprise, et à l'effet d'augmenter l'étendue de ses pouvoirs de fusion.

De la Grain Insurance and Guarantee Company; demandant l'adoption

d'une loi augmentant son capital social et pour autres fins.

De la Montreal Central Terminal Company; demandant l'adoption d'une loi remettant en vigueur les pouvoirs accordés en vertu du chapitre 109 des Statuts de 1909, et pour autres fins.

De la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien Ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada; demandant l'adoption d'une loi autorisant sa Haute Cour à transférer certaines primes à la Caisse d'administration et à établir le statut légal de son Conseil Exécutif et des dignitaires de la Haute Cour.

De la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction d'un pont sur la deuxième passe de l'anse Burrard, dans la province de la Colombie-Britannique, ou l'alternative de reconstruire le pont érigé par la compagnie, sur ladite passe.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président:

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur White (Pembrooke), présente au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant The Railway Employees Casualty Insurance Company."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Casgrain propose la deuxième lecture du bill (A), intitulé: "Loi concernant l'inscription de tous les sujets britanniques et de tous les aubains dans le Dominion du Canada."

Après débat, et

La question étant posée sur ladite motion,

Le Sénat se divise comme suit:

Pour, 12. Contre, 20.

En conséquence, elle est résolue dans la négative.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (G) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel relativement à la violence à employer pour empêcher la fuite d'un délinquant", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat."

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Gordon, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure

en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (23) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Terminal d'Essex", il est Ordonné: Que ce bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est
Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir. Marting al fast of la lot orm's

Le Sénat s'ajourne.

Suivant licroite an days le Sind servance à laidr at se tomne en comité général par cauter le fall 4330 intrant la fai mondiant la fai d'indomnisation des capleges de l'Etat 2000.

Transmitted senting the first will confire requeste que le confit a examind hedit helt greit vond verspage GART Charles for her too at demands l'autori-saiten dessions, de roberent greit have to a timbre du som pour étude autore, co

Polyant Worke du Jour, dendiène lecture as uns dé talte en DR (23) inti-tulés W.o. concernews to Compagnie du Chanin de for Terminal d'Essex'', il est des montre du coloil soil reus eye en combe des Chanins de for, Welfgra-

Aced in personal and and construct Some manufactured and construction of contract constructions of contract constructions and contract constructions and contract constructions and contract contract constructions and contract constructions and contract constructions and contract con Hust heures du soir

No 18

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 19 mai 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:

des lairences, présente le

olidade una tomorfie d'Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Logan,	Raymond,
(sir Allen),	Foster	Lynch-Staunton,	Riley,
Beaubien,	(sir George),	MacArthur,	Robertson,
Béique,	Gillis,	Martin,	Robinson,
Belcourt,	Graham,	McCormick,	Ross,
Blondin,	Griesbach,	McDougald,	Schaffner,
Bourque,	Hardy,	McGuire,	Sharpe,
Buchanan,	Harmer,	McLean,	Sinclair,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Smith,
Casgrain,	Horsey,	McMeans,	Spence,
Chapais,	Hughes,	Michener,	Tanner,
Copp,	King,	Molloy,	Taylor,
Crowe,	Laird,	Murphy,	Tessier,
Curry,	Legris,	Paradis,	Tobin,
Dandurand,	Lemieux,	Parent,	Turgeon,
Daniel,	L'Espérance,	Planta,	White (Inkerman),
Donnelly,	Lewis,	Poirier,	Willoughby,
Farrell,	Little,	Pope,	Wilson
Fisher,	a (exe parl <mark>ementa</mark> n	i all'insurinq el lin	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité des divorces:

De Pearl Whelan, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Thomas Whelan.

De Marie Rose Agnès Bélanger Gauron, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Delphis Gauron, autrement connu sous le nom de Delphis Caron.

De Philippe Dover, de Montréal, province de Québec, vendeur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Dover.

De Rosa Maud Thomson Checketts, de Westmount, province de Québec; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

we sportify solving solving solving solving the solving solvin Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Barbara Wallace Barlow, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Barlow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président. règle 140, moins la somme de \$50.00.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 13 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ray Finkelstein, de la cité de Montréal, province de Québec, commis aux ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Moses Finkelstein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Beaubien attire l'attention du Sénat sur la récente mission de commerce canadienne en Amérique du Sud, et il demande si le gouvernement entend donner suite aux recommandations de cette mission en vue d'y étendre le commerce canadien.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Casgrain, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 mai 1931, pour la production d'un état indiquant le nom des endroits, des localités ou des édifices qui, en chacune des provinces du Canada, sont connus comme sites historiques; et indiquant les sites historiques qui sont actuellement sous le contrôle de la Commission des champs de bataille nationaux, ou d'une autre autorité similaire.

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 5 mai 1931, pour la production de: Copie de toute la correspondance, y compris les demandes, recommandations et protestations relatives à la concession projetée d'un permis à un nommé Steppanski pour exploiter une distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse.

Sur motion de l'honorable sénateur Gillis, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un relevé faisant connaître:

- 1. Le nombre des personnes au service du département de l'Agriculture au 6 août 1930.
- 2. Le nombre de ces personnes qui ont servi outre-mer dans la Grande guerre.
- 3. Le nombre de ces personnes qui ne sont citoyens canadiens, ni de naissance

4. Le nombre de ces personnes qui sont citoyens des Etats-Unis.

5. Le nombre de ces personnes qui sont citoyens ou ressortissants d'autres pays étrangers; ainsi que les noms de ces pays étrangers et le nombre de ces personnes qui sont, respectivement, citoyens ou ressortissants des pays étrangers.

6. Les mêmes renseignements au sujet des personnes entrées au service de ce

département depuis le 6 août 1930.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (G) intitulé: Loi modifiant le Code criminel relativement à la violence à employer pour empêcher la fuite d'un délinquant", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (37) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat."

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Copp, dudit comité, rapporte que le comité, ayant aminé ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant The Railway Employees Casualty Insurance Company", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur McMeans:

Que le vingt-deuxième rapport du comité permanent de Divorce soit renvoyé audit comité avec instruction de ne pas donner suite à la pétition de Mary Ann Ventura, en obtention d'un bill de divorce, et la motion, en amendement, de l'honorable sénateur Lewis:

Que tous les mots après le mot "instruction" soient retranchés et remplacés

par les suivants:

"Que, règle générale, le comité permanent des Divorces ne devrait pas entendre les pétitions en obtention de bills de divorce, présentées par les personnes domiciliées dans une province ayant un tribunal de divorce, mais que, en raison de circonstances spéciales de la cause, le comité devrait entendre la pétition de Mary Ann Ventura, et faire rapport."

Après plus ample débat,

L'honorable sénateur Tanner propose:

Que tous les mots de l'amendement après le mot "suivants" soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

"d'entendre la pétition de Marie Ann Ventura, demandant un bill de divor-

ce, et de faire rapport."

La question étant posée de savoir si l'amendement à l'amendement doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

La question étant posée de savoir si le nouvel amendement doit être adopté, Elle est résolue dans l'affirmative.

La question étant de nouveau posée de savoir si la motion principale, telle qu'amendée, doit être adoptée,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Helen Marie Debman Almon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorce auquel a été renvoyée la pétition de Rosa Maud Thomson Checketts, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Rhona Elizabeth Shaw Richardson, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ellen Margaret Montague Burrows, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Olive Hamley Fraser Mann, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eleanor Fritz Lawson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Florence Marshall, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ellen Jane Easton Graham, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gordon Aaron, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Rita Margaret Mary Longmore, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Norman Berger, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Carl Vohwinkel, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité. Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joan Marguerite Loggie, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Boyne Ostiguy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition du Ruth Rosenberg, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eileen Sybil Wolfe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Helen Borland Beattie MacNichol, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lillian Fredman Guttman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (13) intitulé: "Loi concernant la Grain Insurance and Guarantee Company", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (20) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la A. R. Wilfley and Sons, Inc.", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (26) intitulé: "Loi concernant "The Restigouche Log Driving and Boom Company", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (27) intitulé: "Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (31) intitulé: "Loi concernant *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 19

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 20 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	Little,	Riley,
(sir Allen),	Fisher,	Lynch-Staunton,	Robertson,
Beaubien,	Forke,	MacArthur,	Robinson,
Béique,	Foster	Martin,	Ross,
Béland,	(sir George),	McCormick,	Schaffner,
Belcourt,	Gillis,	McDougald,	Sharpe,
Blondin,	Gordon,	McGuire,	Sinclair,
Bourque,	Graham,	McLean,	Smith,
Buchanan,	Griesbach,	McLennan,	Spence,
Bureau,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Calder,	Harmer,	Michener,	Taylor,
Casgrain,	Hatfield,	Molloy,	Tessier,
Chapais,	Horsey,	Murphy,	Tobin,
Copp,	Hughes,	Paradis,	Turgeon,
Crowe,	Laird,	Parent,	White (Pembroke),
Curry,	Legris,	Planta,	Willoughby,
Dandurand,	Lemieux,	Poirier,	Wilson
Daniel,	L'Espérance,	Pope,	(Rockeliffe).
Donnelly,	Lewis,	Raymond,	(Itookonne).
			Constitution of the secretary

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Loi concernant *The Canadian Woodmen of the World*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11. Remplacer la clause 2 par la suivante:

"2. Le Conseil exécutif, élu ou nommé conformément aux statuts de l'Ordre, a le pouvoir, le ou avant le premier jour d'avril 1932, de transférer, du surplus en la caisse ou en les caisses de bienfaisance de l'Ordre, à la caisse générale, le montant que l'actuaire de l'Ordre peut recommander à cette fin; mais ce montant ne doit pas dépasser le montant du déficit dans ladite caisse générale au trente et unième jour de décembre 1931, ou dans le total le montant de soixante mille dollars, selon que l'un ou l'autre est moindre."

Ledit amendement est adopté, et Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Laird, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Loi constituant en corporation la Acme Assurance Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Sarah Evelyn Ballard Mc-Naught."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Helen Marie Debnam Almon."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosa Maud Thomson Checketts."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Margaret Montague Burrows."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Hamley Fraser Mann."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Fritz Lawson."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marshall."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Jane Easton Graham."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Aaron."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Margaret Mary Longmore." Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordenné: Que ce hill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir ce dev

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Norman Berger."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Vohwinkel."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Marguerite Loggie."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Boyne Ostiguy."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Rosenberg."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Wolfe."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borland Beattie MacNicol."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Freedman Guttman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel relativement à la violence à employer pour empêcher la fuite d'un délinquant", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé à un comité spécial du Sénat, composé des honorables sénateurs Béique, Beaubien, Belcourt, Dandurand, Griesbach, Lynch-Staunton, McGuire, McMeans, Spence, Tanner et Willoughby.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération du rapport du Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour le Sénat reprend le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien:—

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la récente mission de commerce canadienne en Amérique du Sud, et qu'il demandera si le gouvernement entend donner suite aux recommandations de cette mission en vue d'y étendre le commerce canadien.

Débat.

L'honorable sénateur Casgrain présente au Sénat un bill (A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 21 mai 1931

The gree province the finisher 12 are a species (if the for taken service divid, to

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Lewis,	Prevost,
(sir Allen),	Farrell,	Little,	Riley,
Beaubien,	Fisher,	Lynch-Staunton,	Robertson,
Béique,	Forke,	MacArthur,	Robinson,
Béland,	Foster	Martin,	Ross,
Belcourt,	(sir George),	McCormick,	Schaffner,
Bénard,	Gillis,	McDonald,	Sharpe,
Blondin,	Girroir,	McDougald,	Sinclair,
Bourque,	Gordon,	McGuire,	Smith,
Buchanan,	Graham,	McLean,	Spence,
Bureau,	Griesbach,	McLennan,	Tanner,
Calder,	Harmer,	McMeans,	Taylor,
Casgrain,	Hatfield,	Michener,	Tessier,
Chapais,	Horsey,	Molloy,	Tobin,
Copp,	Hughes,	Murphy,	Turgeon,
Crowe,	King,	Parent,	Webster,
Curry,	Laird,	Planta,	White (Pembroke),
Dandurand,	Legris,	Poirier,	Willoughby,
Daniel,	L'Espérance,	Pope,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Tessier:

Du Gouvernement de la Province de Québec.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le troisième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 20 mai 1931.

Le comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son troisième rapport comme suit:

Le comité a pris en considération les recommandations suivantes, de la

Commission du service civil:-

4 juillet 1930.

"Tel que prévu à l'article 12 et à l'article 61 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, sur la recommandation du greffier du Sénat, soumet à l'approbation du Sénat, les changements suivants, aux taux de traitement: Maître de poste, Sénat.

Le traitement de cette classe, qui est actuellement:

Annuel: \$1,920, \$2,040, \$2,160, \$2,220

est revisé et établi comme suit:

Annuel: \$1,920, \$2,040, \$2,160, \$2,280, \$2,400.

Il est recommandé que les changements ci-dessus prennent effet à dater du 1er avril 1931.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) Newton MacTavish, Commissaire. (Signé) J. Emile Tremblay, Commissaire.

Le comité recommande que les dites recommandations soient approuvées par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Daniel, du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 20 mai 1931.

Le comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

Que les augmentations statutaires suivantes soient payées:

Halpin, D. J.

Rédacteur des Débats et chef du service du compte rendu.....

\$300

Hinds, A. H. Greffier en chef des comités	\$120
O'Neill, W. J.	
Chef de la division de la papeterie, Sénat	\$120
Attfield, H.	
Greffier des procès-verbaux anglais et des journaux	
anglais	\$120
Larose, R.	
Secrétaire, division du greffier en loi	\$120
Lake, B. B.	
Rapporteur parlementaire	\$120
Choquette, J. A.	000
Maître de poste	\$60
Perkins, W. D.	A 00
Gardien de la salle de lecture	\$60
Mailhot, Jos.	400
Majordome du Président	\$60

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C) intitulé: "Loi constituant en corporation la Acme Assurance Company" est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Grain Insurance and Guarantee Company" est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (20) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la A. R. Wilfley and Sons, Inc.", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (26) intitulé: "Loi concernant The Resti-gouche Log Driving and Boom Company" est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (27) intitulé: "Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien Ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada", il est Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (31) intitulé: "Loi concernant The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company" est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres. Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingttroisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Barbara Wallace Barlow, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtquatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ray Finkelstein, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Sur motion, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (22) intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Tille est résolue dans l'affirmative. Ordena: Occ le grellier et reule à la Chambre des Comminues et l'informe que le Senst a adoptésée bill pour reguel il sollieite son agrénous.

Le Sénat s'ajourne.

No 21 Journal American No. 21

JOURNAUX

and the Card of DU and anatomics

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 26 mai 1931

responde le <u>carion du la depre parignant</u> de encontracion

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Daniel,	Lemieux,	Rankin,
(sir Allen),	Farrell,	L'Espérance,	Riley,
Barnard,	Forke,	Lewis,	Robertson,
Beaubien,	Foster	Lynch-Staunton,	Robinson,
Béique,	(sir George),	MacArthur,	Ross,
Belcourt,	Foster (St. John),	Macdonell,	Schaffner,
Bénard,	Gillis,	Martin,	Sharpe,
Black,	Gordon,	McCormick,	Sinclair,
Blondin,	Graham,	McGuire,	Smith,
Bourque,	Green,	McLean,	Spence,
Buchanan,	Griesbach,	McLennan,	Stanfield,
Bureau,	Harmer,	Molloy,	Tanner,
Casgrain,	Hatfield,	Murphy,	Tessier,
Chapais,	Horsey,	Parent,	Tobin,
Copp,	King,	Planta,	Todd,
Crowe,	Lacasse,	Poirier,	White (Pembroke),
Curry,	Laird,	Pope,	Willoughby,
Dandurand,	Legris,	Prevost,	Wilson (Rockeliffe).
and a company of the company			

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 20 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Ann Ventura, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Ventura, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 20 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Béatrice Marie Dumaresq, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Edward Falconer Dumaresq, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 20 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtseptième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Henry Rees, de la cité de Verdun, province de Québec, maître d'équipage, demandant l'adoption d'une loi qui dis-

solve son mariage avec Frances Ann Finn Rees, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 20 mai 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emily Hughes Macculloch, de la cité de Hamilton, Bermudes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ferdinand George Macculloch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous important égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Lemieux propose qu'il soit résolu: Qu'afin d'expédier les travaux du Farlement, il soit loisible aux ministres de la Couronne de se présenter à leur gré devant l'une ou l'autre Chambre pour fournir les explications couvrant la législation du gouvernement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un relevé faisant connaître, relativement à chaque personne (a) du sexe masculin, et (b) du sexe féminin, résidant en la cité d'Ottawa et congédiée du service du département de l'Intérieur depuis le 1er avril 1931:

1. Le nom, l'âge, l'emploi tenu; si la personne était mariée ou célibataire.

2. La période du service de guerre outre-mer, 1914-1918.

3. Le nombre d'années au service du gouvernement; à titre permanent ou provisoire.

4. La date du congédiement, et les appointements à ladite date.

5. Le montant de la retraite, de la pension ou autre allocation, selon que l'une ou l'autre a été accordée.

6. Si un autre membre de la famille est à l'emploi d'un autre service administratif; et dans ce cas, le nom et le degré de parenté de chaque membre, le service où l'emploi est exercé, et les appointements recus.

7. Si un autre membre de la famille touche une retraite ou une pension du gouvernement; et dans ce cas, le nom et le degré de parenté de chaque membre, sinci que le represent de la retraite en de la pension touchée.

ainsi que le montant de la retraite ou de la pension touchée.

8. Si la personne a été réintégrée dans le service administratif; et dans ce cas, la date de la réintégration, le département où la personne est employée, le montant des appointements; et si la retraite ou la pension est aussi touchée.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de: Copie de toute la correspondance, de toutes les recommandations et de tous les comptes, pièces comptables et autres documents relatifs à l'achat et aux réparations du matériel, y compris les pièces de rechange, pour la mécanisation de l'artillerie canadienne depuis 1928 jusqu'au 31 mars 1931.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des divorces, présente au Sénat un bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Wallace Barlow."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'henorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des diverces, présente au Sénat un bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Finkelstein."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Robertson présente au Sénat un bill (D1) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (27), intitulé: "Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada" est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Helen Marie Debnam Almon", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosa Maud Thompson Checketts", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Margaret Montague Burrows", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Hamley Fraser Mann", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Fritz Lawson", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marshall", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

L'edit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Jane Easton Graham", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Aaron", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

L'edit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Margaret Mary Longmore", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Norman Berger" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Vohwinkle" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel 11 sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Marguerite Loggie" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Boyne Ostiguy" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Rosenberg" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybil Wolfe" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borland Beattie MacNicol" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre d uJour, le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Freedman Guttman" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième feis. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel fut référé le Bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries dites: "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (22), intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga, est lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que les Règles 24 (a) et 119 soient suspendues en autant qu'elles s'appliquent du bill (22), intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga".

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues. Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues. Ledit rapport est adopté.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14) intitulé: "Loi concernant la Kettle Valley Railway Company", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (15) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat. Première lecture de ce bill ayant éte faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat. Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (28) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite (Priorité des réclamations)". pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 22

JOURNAUX

hubasanah santona DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 27 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	L'Espérance,	Riley,
(sir Allen),	Forke,	Lewis,	Robertson,
Barnard,	Foster	Logan,	Robinson,
Beaubien,	(sir George),	Lynch-Staunton,	Ross,
Béique,	Foster (St. John),	MacArthur,	Schaffner,
Belcourt,	Gillis,	Macdonell,	Sharpe,
Bénard,	Gordon,	Martin,	Sinclair,
Black,	Graham,	McCormick,	Smith,
Blondin,	Green,	McGuire,	Spence,
Buchanan,	Griesbach,	McLean,	Stanfield,
Bureau,	Harmer,	McLennan,	Tanner,
Casgrain,	Hatfield,	Molloy,	Tessier,
Chapais,	Horsey,	Murphy,	Tobin,
Copp,	Hughes,	Parent,	Todd,
Crowe,	King,	Planta,	Webster,
Curry,	Lacasse,	Poirier,	White (Pembroke),
Dandurand,	Laird,	Pope,	Willoughby,
Daniel,	Legris,	Prevost,	Wilson
Donnelly,	Lemieux,	Rankin,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

De Gerald Murphy et autres, de Toronto, province d'Ontario (Morris Finance Corporation).

La pétition suivante est lue et agréée:

Du Gouvernement de la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, entre l'Île d'Orléans et la rive de Beaupré, le tout dans la province de Québec.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Terminal d'Essex", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Loi concernant *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

. Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi du jour de l'armistice", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 9. Retrancher le mot "légale".

Avec la permission du Sénat, Ledit amendement est adopté.

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Loi concernant *The Restigouche Log Driving and Boom Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la A. R. Wilfley and Sons, Inc.", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mercredi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération du rapport du comité spécial, auquel fut référé le Bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries dites: "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain et qu'il soit la première question inscrite à l'Ordre du Jour.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Lemieux:

Qu'il est résolu: Qu'afin d'expédier les travaux du Parlement, il soit loisible aux ministres de la Couronne de se présenter à leur gré devant l'une ou l'autre Chambre pour fournir les explications couvrant la législation du gouvernement.

and Bosen Company, and once the contract and the examine for the first and the

Après plus ample débat, et Avec la permission du Sénat, Ladite motion est retirée.

Le Sénat s'ajourne.

No 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 28 mai 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Foster	Logan,	Robertson,
(sir George),	Lynch-Staunton,	Robinson,
Foster (St. John),	MacArthur,	Ross
Gillis,	Macdonell,	Schaffner,
Gordon,	Martin,	Sharpe,
Graham,	McCormick,	Sinclair,
Green,		Smith,
Griesbach,		Spence,
Harmer,	McLean,	Stanfield,
Hatfield,	McLennan,	Tanner,
Horsey,		Tessier,
Hughes,		Tobin,
King,	The state of the s	Todd,
Lacasse,	The Republic Control of the Control	Webster,
Laird,		White (Pembroke),
Legris,		Willoughby,
Lemieux,		Wilson
		(Rockcliffe).
Lewis,	Riley,	
	(sir George), Foster (St. John), Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Harmer, Hatfield, Horsey, Hughes, King, Lacasse, Laird, Legris, Lemieux, L'Espérance,	(sir George), Lynch-Staunton, Foster (St. John), MacArthur, Gillis, Macdonell, Gordon, Martin, Graham, McCormick, Green, McDonald, Griesbach, McGuire, Harmer, McLean, Hatfield, McLennan, Horsey, Molloy, Hughes, Murphy, King, Parent, Lacasse, Planta, Laird, Poirier, Legris, Pope, Lemieux, Prevost, L'Espérance, Rankin,

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 33. Retrancher le mot "ou".

Ledit amendement est adopté, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Loi concernant la Grain Insurance and Guarantee Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 2. Ajouter ce qui suit comme clause 9 du bill:
"9. Nonobstant les dispositions du paragraphe cinq de l'article cent trentesept de la Loi des assurances, chapitre cent un des Statuts revisés du Canada,
1927, l'augmentation, dans le capital autorisé de la Compagnie, de \$500,000 à
\$1,000,000 est par les présentes déclarée avoir la même valeur et le même effet
que si la totalité du capital social précédemment autorisé de la Compagnie eut
été souscrite avant le vingt-deuxième jour de septembre 1927, et que si cinquante
pour cent en eût été versé en espèces."

Ledit amendement est adopté, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Railway Employees Casualty Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

125

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Résolu,—Que les arrêtés en conseil suivants, déposés sur le bureau de la Chambre le 17e jour de mars 1931, soient approuvés:

Les arrêtés en conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux dispositions de l'article 75 de

la Loi des terres fédérales, chapitre 113 des Statuts revisés de 1927.

Les arrêtés en conseil publiés dans la Gazette du Canada entre le 7 décembre 1929 et le 30 mai 1930, conformément aux dispositions de l'alinéa (c), article 21, de la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux, chapitre 78 des Statuts revisés de 1927.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi du jour de l'armistice", tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D1) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat" est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit étudié en comité général à la prochaine séance

de la Chambre.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Wallace Barlow", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Finkelstein", est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (14) intitulé: "Loi concernant la Kettle Valley Railway Company", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (28) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite (Priorité des réclamations), est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (40), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit renvoyé immédiatement au Comité général de la Cham-

bre.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue et amendée (Version anglaise seulement).

Ladite clause, telle qu'amendée, est adoptée.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtcinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Ann Ventura, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtsixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Béatrice Marie Dumaresq, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtseptième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de William Henry Rees, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingthuitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Emily Hughes Macculloch, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, neuf juin prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 9 juin 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	Lewis,	Robinson,
(sir Allen),	Fisher,	Logan,	Ross,
Barnard,	Forke,	Macdonell,	Schaffner,
Beaubien,	Foster	Martin,	Sharpe,
Béique,	(sir George),	McCormick,	Sinclair,
Belcourt,	Foster (St. John),	McDonald,	Smith,
Black,	Gillis,	McDougald,	Spence,
Blondin,	Gordon,	McGuire,	Stanfield,
Bourque,	Green,	McLennan,	Tanner,
Buchanan,	Griesbach,	Michener,	Tessier,
Bureau,	Hardy,	Murdock,	Tobin,
Calder,	Harmer,	Paradis,	Todd,
Casgrain,	Hatfield,	Parent,	Webster,
Chapais,	Horsey,	Planta,	White (Inkerman),
Copp,	Hughes,	Poirier,	White (Pembroke),
Crowe,	Lacasse,	Prevost,	Willoughby,
Dandurand,	Laird,	Rankin,	Wilson (Sorel),
Daniel,	Lemieux,	Riley,	Wilson
Donnelly,	L'Espérance,	Robertson,	(Rockeliffe).
	001	117 0	tion in the contract of the co

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du Comité de Divorce:—

De Annie Bick Barder, de Montréal, province de Québec, résidant actuelle ment en la cité de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Charles Barder.

De Ellen Jane Easton Graham, de Montréal, province de Québec; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention

d'un bill de divorce.

La pétition suivante est lue et agréée:

De Gerald Murphy et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom: Morris Finance Corporation.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du Comité de Divorce, présente au Sénat un bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Ventura."

Première lecture de ce bill ayant été faite sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du Comité de Divorce, présente au Sénat un bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Marie Dumaresq."

Première lecture de ce bill ayant été faite sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du Comité de Divorce, présente au Sénat un bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à Williams Henry Rees."

Première lecture de ce bill ayant été faite sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du Comité de Divorce, présente au Sénat un bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Hughes Macculloch."

Première lecture de ce bill ayant été faite sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

A l'appel de l'Interpellation de l'honorable sénateur McMeans, il est proposé que ladite Interpellation soit inscrite à titre de demande pour production de document.

En conséquence, il est ordonné qu'il émane un Ordre du Sénat pour la production d'un document indiquant:

- 1. Quelles provinces ont adopté le régime de la Commission du prêt agricole.
 - 2. Si la Commission a émis des obligations et, le cas échéant, pour combien.
- 3. Si la Commission a vendu des obligations et, le cas échéant, à quel taux, et combien.

4. Quelles provinces ont payé ou fourni des sommes à la Commission, et pour quels montants.

5. Dans quelles provinces la Commission a-t-elle prêté de l'argent sur des terres agricoles, et quel a été le montant des prêts dans chaque province.

6. Quel montant des \$5,000,000 fournis à la Commission par le gouvernement fédéral a été versé, et dans quelles provinces.

7. Quelles nominations, le cas échéant, la Commission a-t-elle faites, et

sur l'autorisation de qui et sur la recommandation de qui.

8. Les dépenses de la Commission du prêt agricole et les frais d'administration depuis son institution.

L'honorable sénateur Robertson dépose alors sur la Table le document en réponse à l'Ordre ci-dessus.

Sur motion de l'honorable sénateur Robertson:

Il est résolu,—Qu'il est expédient pour le Parlement, d'approuver l'accession, quant au Canada, aux Chapitres I, II, III et IV de l'Acte général de 1928 pour le Règlement pacifique des disputes internationales, sujette aux conditions suivantes:

- (1) Que les disputes suivantes sont exclues de la procédure décrite dans l'Acte général, y compris la procédure de conciliation:—
- (i) Les disputes soulevées avant l'accession, quant au Canada, audit Acte général ou ayant trait à des situations de faits qui ont précédé ladite accession;
- (ii) Les disputes à l'égard desquelles les parties à la dispute ont convenu ou conviendront de recourir à quelqu'autre méthode de règlement pacifique;
- (iii) Les disputes entre le Gouvernement de Sa Majesté au Canada et le gouvernement de tout autre membre de la Société des Nations qui fait partie du Commonwealth britannique des nations, toutes ces disputes seront réglées de telle manière que les parties ont convenu ou conviendront;
- (iv) Les disputes relatives à des questions qui d'après la loi internationale sont exclusivement sous la juridiction domestique des Etats; et
- (v) Les disputes avec toute partie à l'Acte général qui n'est pas un membre de la Société des Nations.
- (2) Que Sa Majesté, quant au Canada, réserve le droit, relativement aux disputes mentionnées dans l'article 17 de l'Acte général, d'exiger que la procédure décrite dans le chapitre II dudit Acte, soit suspendue relativement à toute dispute qui a été soumise au Conseil de la Société des Nations ou que celui-ci a pris en considération, à condition qu'un avis d'interrompre soit donné après que la dispute a été soumise au Conseil, et soit donné dans l'espace de dix jours de la notification du commencement de la procédure, et à condition aussi que telle suspension sera limitée à une période de douze mois, ou à telle période plus longue sur laquelle pourront s'accorder les parties à la dispute, ou qui pourra être fixée par une décision de tous les membres du Conseil autres que les parties à la dispute.
- (3) (i) Que, dans le cas d'une dispute, n'étant pas une dispute mentionnée dans l'article 17 de l'Acte général, qui est portée devant le Conseil de la Société des Nations conformément aux dispositions de la convention, la procédure décrite dans le chapitre I de l'Acte général ne sera pas appliquée, et si elle est déjà commencée, sera suspendue, à moins que le Conseil détermine que ladite procédure sera adoptée.

(ii) Que, dans le cas d'une telle dispute, la procédure décrite dans le chapitre III de l'Acte général ne sera pas appliquée à moins que le Conseil n'ait pas réussi à effectuer un règlement de la dispute dans l'espace de douze mois à partir de la date où elle fut d'abord soumise au Conseil, ou, dans un cas où la procédure prescrite dans le chapitre I a été adoptée sans amener une entente entre les parties, dans l'espace de six mois à partir de la fin du travail de la Commission de conciliation. Le Conseil peut allonger l'une ou l'autre des périodes susmentionnées par une décision de tous ses membres autres que les parties à la dispute.

Et que cette Chambre l'approuve, sujette aux mêmes conditions.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Helen Marie Debnam Almon", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosa Maud Thomson Checketts", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Margaret Montague Burrows", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Hamley Fraser Mann", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Fritz Lawson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Jane Easton Graham", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Norman Berger", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U) intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Marguerite Logie", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Boyne Ostiguy", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Sybel Wolfe", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Borland Beattie MacNicol", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 5 juin 1931.

Résolu,—Que soit transmis au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught, Dorothy Helen Marie Debnam Almon, Rosa Maud Thompson Checketts, Mary Ellen Margaret Montague Burrows, Olive Hemley Fraser Mann, Eleanor Fritz Lawson, Ellen Jane Easton Graham, Joseph Norman Berger, Joan Marguerite Loggie, Alice Boyne Ostiguy, Eileen Sybil Wolfe et Helen Borland Beattie MacNicol, demandant respectivement un bill de divorce. Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi du jour de l'armistice", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (13) intitulé: "Loi concernant la *Grain Insurance and Guarantee Company*", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (27) intitulé: "Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D) intitulé: "Loi concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (41) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un pill (72) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (73) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (81), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:-

Réponse à un Ordre du Sénat pour la production d'un relevé faisant connaître, relativement à chaque personne (a) du sexe masculin, et (b) du sexe féminin, résidant en la cité d'Ottawa et congédiée du service du département de l'Intérieur depuis le 1er avril 1931:

1. Le nom, l'âge, l'emploi tenu; si la personne était mariée ou célibataire.

2. La période du service de guerre outre-mer, 1914-1918.

3. Le nombre d'années au service du gouvernement; à titre permanent ou provisoire.

4. La date du congédiement, et les appointements à ladite date.

5. Le montant de la retraite, de la pension ou autre allocation, selon que l'une ou l'autre a été accordée.

6. Si un autre membre de la famille est à l'emploi d'un autre service administratif; et dans ce cas, le nom et le degré de parenté de chaque membre, le service où l'emploi est exercé, et les appointements reçus.

Réponse à un ordre du Sénat pour la production d'un état portant:

- 1. Copie de tous les règlements édictés sous l'autorité du Chapitre 47 des lois du Dominion, 1930, relativement à la circulation des voitures sur les terrains de l'Etat.
- 2. Copie de toutes instructions, recommandations, ordonnances et dispositions données ou prises en vertu des lois susdites et de leurs règlements d'exécu-

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", est lu, tel qu'amendé, pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (D1) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat."

(En comité) semana o semando se

out (73) untitude: "Lot modificant Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Parrément du Sénat.

Ordonné: Que ledit Bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération du rapport du comité spécial, auquel fut référé le Bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries dites: "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain et qu'il soit la pre-

mière question inscrite à l'Ordre du Jour.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", il est Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Ledit Sénat s'ajourne.

No 25

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 10 juin 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Lewis,	Robertson,
(sir Allen),	Forke,	Little,	Robinson,
Barnard,	Foster	Logan,	Ross,
Beaubien,	(Sir George),	Macdonell,	Schaffner,
Béique,	Foster (St. John),	Martin,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Sinclair,
Black,	Girroir,	McDonald,	Smith,
Blondin,	Gordon,	McDougald,	Spence,
Bourque,	Green,	McGuire,	Stanfield,
Buchanan,	Griesbach,	McLean,	Tanner,
Bureau,	Hardy,	McLennan,	Tessier,
Calder,	Harmer,	Michener,	Tobin,
Casgrain,	Hatfield,	Murdock,	Todd,
Chapais,	Horsey,	Paradis,	Webster,
Copp,	Hughes,	Parent,	White (Pembroke),
Crowe,	Lacasse,	Planta,	Willoughby,
Dandurand,	Laird,	Poirier,	Wilson (Sorel),
Daniel,	Legris,	Prevost,	Wilson
Donnelly,	Lemieux,	Rankin,	(Rockcliffe).
Farrell.	L'Espérance,	Riley,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le septième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 3 juillet 1931.

2. Que le délai pour la réception des bills privés soit prolongé jusqu'au ven-

dredi, 10 juillet 1931.

3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'à la fin de la session.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son huitième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

Du Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio, et autres Etats, de la ville de Melville, Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church, et pour autres fins.

De Gerald Murphy et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitu-

tion en une corporation portant nom: Morris Finance Corporation.

De la Army and Navy Veterans in Canada; demandant l'adoption d'une loi modifiant sa loi de constitution, afin de lui permettre d'établir des loteries de courses, dans le but de venir en aide aux organisations de vétérans, dans leurs œuvres de charité.

De la Eastern Telephone and Telegraph Company; demandant l'adoption

d'une loi ayant pour objet de diminuer son capital social.

De Emma E. Tait, de Alliance, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à remettre en vigueur la demande No 314745 pour améliorations nouvelles et utiles s'appliquant à un mécanisme de renversement.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Le comité a examiné la pétition suivante, savoir:

Du gouvernement de la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi autorisant la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, entre l'Île d'Orléans et la rive de Beaupré, le tout dans la province de Québec.

2. Le comité a constaté que les prescriptions de la Règle 107 concernant

la publication de l'avis n'ont pas été complètement observées.

3. Le comité s'est assuré que l'avis de deux semaines de publication a été donné dans la Gazette du Canada; et que des mesures ont été prises pour l'entière publication.

4. Le comité recommande que les formalités déjà remplies soient considérées

comme une observation suffisante des prescriptions de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

otques en la les routes.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Loi concernant la Kettle Valley Railway Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

L'honorable sénateur Copp, présente au Sénat un bill (II) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Emma E. Tait."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du

Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Béique attire l'attention du Sénat sur les principales activités de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Débat.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel fut référé le Bill (E) intitulé: "Loi concernant les loteries dites: "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux",

L'honorable sénateur Barnard propose que ledit rapport soit adopté.

Après débat, et

Sur motion du très honorable sir George Foster, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la troisième lecture du Bill D1, intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du Bill A1, intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain et qu'il soit la première question inscrite à l'Ordre du Jour.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (52) intitulé: "Loi modifiant The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Acme Assurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi du droit d'auteur", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 26

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Jeudi, 11 juin 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Lemieux,	Prevost,
(sir Allen),	Forke,	L'Espérance,	Rankin,
Barnard,	Foster	Lewis,	Riley,
Beaubien,	(sir George),	Little,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Logan,	Ross,
Belcourt,	Gillis,	Macdonell,	Schaffner,
Black,	Gordon,	Martin,	Sharpe,
Blondin,	Graham,	McCormick,	Sinclair,
Bourque,	Green,	McDonald,	Smith,
Buchanan,	Griesbach,	McDougald,	Spence,
Bureau,	Hardy,	McGuire,	Stanfield,
Casgrain,	Harmer,	McLean,	Tanner,
Chapais,	Hatfield,	McLennan,	Tessier,
Copp,	Horsey,	Michener,	Tobin,
Crowe,	Hughes,	Murdock,	Todd,
Dandurand,	Lacasse,	Paradis,	Webster,
Daniel,	Laird,	Parent,	White (Inkerman),
Donnelly,	Legris,	Planta,	Willoughby,
Farrell,	The second second	To have all absorbed	Wilson (Rockcliffe).
	The state of the s		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que l'Ordre du Jour soit maintenant considéré, en commençant par le numéro 8.

En conséquence, le Sénat prend en considération le numéro 8 de l'Ordre du Jour, savoir: la deuxième lecture du Bill (4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du droit d'auteur".

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que le Sénat revienne au chapitre des affaires courantes.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, ...

CANADA

OTTAWA, 11 juin 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable F. A. Anglin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, à quatre heures trente du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite (Priorité des réclamations)", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 10. Après le mot "Troisièmement" insérer "toutes les dettes du failli ou du cédant autorisé en vertu de toute loi de compensation ouvrière et".

Page 1, ligne 13. L'amendement ne vise que la version anglaise.

Page 1, lignes 14 et 15. Remplacer "une commission gagnée" par "les commissions gagnées"—et par voie de conséquence—ligne 16, remplacer "exigible" par "exigibles", et ligne 19, remplacer "est censée avoir été gagnée" par "sont censées avoir été gagnées".

Page 1, ligne 23. Remplacer les mots "d'une telle commission" par "de telles commissions".

Page 1, lignes 24 et 25. Remplacer les mots "de ladite commission" par "desdites commissions".

Page 1, ligne 25. Après le mot "commission", disjoindre tous les mots jusqu'à la fin de la clause.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements sont adoptés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Tanner présente au Sénat un bill (J1) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph Company."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du

Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Griesbach présente au Sénat un bill (K1) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat.

Ordonn'e: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Tanner présente au Sénat un bill (L1) intitulé: "Loi constituant en corporation la Morris Finance Corporation."

Première lecture de ce bill ayant été faite, îl est, avec la permission du

Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat, conformément à l'Ordre du Jour, passe à la deuxième lecture du bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains."

Après débat,

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelques temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Très Honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi ratifiant et confirmant certains contrats relatifs à l'usage en commun de certaines voies et locaux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Régina par les Chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.

Loi modifiant la Loi des libérations conditionnelles. Loi concernant la Northern Alberta Railways Company.

Loi modifiant la Loi des traitements.

Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Loi modifiant la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat. Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Terminal d'Essex. Loi concernant The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company.

Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga.

Loi concernant The Restigouche Log Driving and Boom Company.

Loi concernant un certain brevet de la A. R. Wilfley and Sons, Inc.

Loi pour faire droit à Agnes Sarah Evelyn Ballard McNaught.

Loi pour faire droit à Dorothy Helen Marie Debnam Almon. Loi pour faire droit à Rosa Maud Thompson Checketts.

Loi pour faire droit à Mary Ellen Margaret Montague Burrows.

Loi pour faire droit à Olive Hamley Fraser Mann.

Loi pour faire droit à Eleanor Fritz Lawson.

Loi pour faire droit à Ellen Jane Easton Graham.

Loi pour faire droit à Joseph Norman Berger.

Loi pour faire droit à Joan Marguerite Loggie.

Loi pour faire droit à Alice Boyne Ostiguy. Loi pour faire droit à Eileen Sybil Wolfe.

Loi pour faire droit à Helen Borland Beattie MacNicol.

Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company.

Loi modifiant la Loi du jour d'armistice.

Loi concernant la Grain Insurance and Guarantee Company.

Loi concernant la Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada.

Loi constituant en corporation la Acme Assurance Company.

Loi modifiant la Loi du droit d'auteur.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable délégué du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au Très honorable délégué du Gouverneur général comme suit:—

Qu'il plaise à Votre Honneur:-

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill le sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:-

"Au nom de Sa Maiesté Le Très honorable délégué du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sansctionne ce bill."

Après quoi il plaît au Très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer.

out the same was the other in traviale.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Reprise du débat sur la deuxième lecture du bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains."

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné jusqu'à demain et que ce soit la première question inscrite à l'Ordre du Jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné, sur la motion de l'honorable séanteur Barnard, que le rapport du Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", soit adopté, il est Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain, et qu'il soit

la première question inscrite à l'Ordre du Jour.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D1) intitulé "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat" est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (14) intitulé: "Loi concernant la Kettle Valley Railway Company", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (15) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", est lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (II) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de Emma E. Tait" est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (41) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (72) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (73) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Ventura" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Marie Dumaresq" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Rees" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Hughes Maccullough" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

No 27

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 12 juin 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Daniel,	Lacasse,	Parent,
(sir Allen),	Donnelly,	Laird,	Planta,
Barnard,	Farrell,	Lemieux,	Poirier,
Beaubien,	Fisher,	L'Espérance,	Riley,
Belcourt,	Forke,	Lewis,	Robinson,
Bénard,	Foster	Little,	Ross,
Black,	(sir George),	Logan,	Schaffner,
Blondin,	Gillis,	MacArthur,	Sharpe,
Bourque,	Gordon,	Macdonell,	Sinclair,
Buchanan,	Graham,	Martin,	Smith,
Bureau,	Green,	McCormick,	Stanfield,
Calder,	Griesbach,	McDonald,	Tanner,
Casgrain,	Hardy,	McLean,	Todd,
Chapais,	Harmer,	McLennan,	White (Inkerman),
Copp,	Hatfield,	Michener,	White (Pembroke),
Crowe,	Horsey,	Molloy,	Willoughby,
Dandurand,	Hughes,	Murdock,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres, pour les Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, 12 juin 1931.

Le comité mixte des deux Chambres chargé des impressions législatives a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de Premier Rapport:—

Votre comité recommande que la liste suivante de documents déposés au Sénat et à la Chambre des Communes ne soit pas imprimée:—

- 46. Relevé des dépenses faites d'après les appropriations pour dépenses imprévues, crédit 261, Loi de l'Approbation, 1930.
- 48. Etat des recettes et dépenses pour la Commission des champs de bataille nationaux du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- 49. Rapport de la Commission du district fédéral sur les recettes et dépenses pour le même exercice terminé le 31 mars 1930, conformément aux Statuts du Canada, 1926-27, c. 55, art. 15 et 16.
- 49a. Ordre du Sénat, en date du 30 mars 1931, pour la production d'un document faisant connaître:
- 1. Le montant d'argent avancé par le gouvernement fédéral à la Commission du District fédéral ou à son prédécesseur.
- 2. Le montant des obligations, débentures, etc., émises par le gouvernement du Canada, dont le produit a été utilisé pour fins d'embellissement ou d'entretien du District fédéral.
- 50. Copies de rapports du bureau de vérifications en vertu des dispositions de l'article 7, S.R.C., 1927, chapitre 10, comme suit:—
- (a) Rapport sur l'enquête d'un réajustement équitable des réclamations maritimes;
- (b) Rapport sur les comptes du bureau des commissaires des grains du Canada (à l'exclusion des élévateurs du Gouvernement du Canada) pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- 51. Copie du rapport de l'Auditeur sur l'état financier du bureau de prêt agricole du Canada, pour la période du 1er janvier 1929 au 31 mars 1930.
- 52. Relevé des allocations de retraites aux fonctionnaires civils durant l'année terminée le 31 décembre 1930, en vertu des prescriptions de la Loi de pension et de retrait du Service civil, S.R.C., 1906, chapitre 17, article 25.
- 53. (A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1930. S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14.
- (B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, pour l'exercice 1930, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14, et
- (C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du Service civil 1924, pour l'exercice 1930, S.R.C., 1927, chapitre 24, article 14.
- 58. Etat montrant les nominations faites sous la Loi du Revenu national, telle qu'amendée en 1928, pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- 59. Etat conformément aux S.R.C., chapitre 63, article 7—Règlements pour l'exportation du pétrole et de la pulpe.

- 61. Copie du rapport pour l'année solaire 1930, sur les positions exclues d'après les prescriptions de l'article 59, de la juridiction de la Loi du service civil, ch. 22, S.R.C.
- **62.** Ordonnances pour le territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon durant l'année 1930.
- 63. Etat des rémissions et remboursements enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat pour l'exercice terminé le 31 mars 1930, soumis au Parlement du Canada en vertu du paragraphe 5, de l'article 91 du chapitre 178, S.R.C.
- **64.** Etat détaillé de tous les bons et garanties enregistrés au département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article 32, ch. 164, S.R.C.
- 65. Copies des arrêtés du Conseil, C.P. 165, en date du 29 janvier 1931 et C.P. 767 en date du 9 avril 1930, ainsi que les tarifs d'allocations aux officiers d'élections, tel que requis par le chapitre 53, S.R.C., article 77.
- 67. Copies des ordres navals généraux promulgués et émis aux forces navales canadiennes entre le 1er janvier 1930 au 1er mars 1931, en vertu des prescriptions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.
- 71. Liste des baux, licenses et permis ou autres autorités annulées sous les prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 113, article 96.
- 72. Etat concernant les grains de semence et les dettes pour aide, en vertu de l'article 2, chapitre 51 de 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la couronne", pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- **74.** Etat de l'assurance des soldats rapatriés, pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- 75. Arrêté du Conseil et règlements passés en vertu des prescriptions de la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, c. 54, S.R.C., 1927.
- 76. Rapport sur les travaux et dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1930, aussi estimées des dépenses à être faites en 1931, sous les prescriptions de la Loi des terminus nationaux canadiens à Montréal, 1929, c. 12, Statuts du Canada, 1929.
- 78. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux prescriptions de l'article 64, S.R.C., c. 104 de la Loi de l'irrigation.
- 79. Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux prescriptions de l'article 22, chapitre 78, S.R.C.,—Loi des terres fédérales et des parcs forestiers.
- **80.** Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux prescriptions de l'article 22, c. 78, S.R.C., "Loi de l'arpentage des terres fédérales."
- **81.** Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, entre le 7 décembre 1929 et le 2 1janvier 1931, conformément aux prescriptions de l'article 75, chapitre 113 de la Loi des terres fédérales, S.R.C., 1927.
- 82. Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées durant l'année 1930, conformément aux prescriptions du chapitre 142, article 13, S.R.C., 1927.
- 83. Etat montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs alcooliques dans les territoires du Nord-Ouest jusqu'au 1er décembre 1930, conformément aux S.R.C., 1927, chapitre 142, article 93.

- 84. Rapport montrant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, durant l'année terminée le 30 septembre 1930, avec les noms des acheteurs, en vertu des prescriptions de 40 Victoria, chapitre 9, article 8.
- 85. Copie de liste de vente de terres annulées par le département des Affaires des sauvages durant la période entre le 1er décembre 1929 au 31 janvier 1931, conformément aux prescriptions du chapitre 98, article 64, S.R.C., 1927.
- 86. Etat montrant le nombre d'émancipés sous l'article 114 de la Loi des sauvages durant l'exercice terminé le 31 mars 1930, conformément aux prescriptions du chapitre 98, article 113, S.R.C., 1927.
- 87. Relevé des recettes et dépenses pour les marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.
- 88. Etat relativement à l'eau dans la zone de chemins de fer, conformément aux prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 211, article 6.
- 89. Rapport conformément à l'article 7 de la Loi de l'assainissement, S.R.C., 1927, chapitre 175, montrant les argents reçus des baux des terres fédérales.
- 90. Etat concernant les règlements de la Loi de l'assainissement, en vertu des prescriptions des S.R.C., 1927, chapitre 175, article 5.
- 91. Copie d'arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, et la Gazette de la Colombie-Britannique, entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux prescriptions des articles 4 et 75 de la Loi des terres fédérales, S.R.C. 113, des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales dans la zone ferroviaire de 40 milles dans la province de la Colombie-Britannique.
- 92. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, entre le 7 décembre 1929, et le 21 janvier 1931, conformément aux dispositions du chapitre 142, Loi des territoires du Nord-Ouest.
- 93. Arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la Gazette du Canada, entre le 7 décembre 1929 et le 21 janvier 1931, conformément aux prescriptions de l'article 4, paragraphe 3, chapitre 130, S.R.C., Loi de la convention des oiseaux migrateurs.
- 94. Copie d'arrêté en Conseil concernant les règlements passés en vertu de la Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, c. 151, S.R.C., 1927.
- 96. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 septembre 1930:—Copie des documents de toute sorte et de la correspondance échangée entre tout membre du gouvernement d'Ontario et tout membre du gouvernement fédéral du Canada au sujet de (1) la construction d'une grande route dans le nord de l'Ontario; (2) d'une route transcontinentale à travers le Canada; (3) de la demande de coopération entre les deux gouvernements pour la construction desdits chemins.
- 97. Copies des ordres généraux passés par la Cour suprême du Canada abrogeant la clause (b) de la règle 37 des règles de la Cour suprême du Canada, 1929.
- 99. Rapport du curateur des recettes et dépenses concernant les paiements de réclamations d'indemnité, tel que requis par l'article 8, du c. 55, des Statuts 1929.
- 102. Rapport des travaux et dépenses faites jusqu'au 31 août 1930; aussi, durant l'année solaire 1930, en vertu des lois (c. 45, de 17 George V; c. 31 de 10-20, George V; c. 12 à 26 inclusivement; c. 24 à 30 inclusivement et c. 32 à 36 inclusivement de 19-20 George V) concernant la construction de lignes de chemin de fer de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

- 103. Etat des baux pour quais, levées et brise-lames pour l'année 1930.
- 104. Sommaire des redevances pour havres pour l'année 1930.
- 105. Etat sommaire de quaiage pour l'année 1930.
- 109. Rapport annuel des permis émis en vertu des dispositions de l'article 4 de la Loi de l'immigration.
- 113. Etat des comptes concernant le fonds d'assurance du Service civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1930, conformément à l'article 21, c. 23, S.R.C., 1927.
- 114. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 19/161, en date du 22 janvier 1931, mettant à sa retraite W. W. Cory, sous-ministre de l'Intérieur, en vertu des prescriptions des S.C.R., 1927, c. 22, article 6, paragraphe 3.
 - 118. Rapport des Archives publiques pour l'année 1930.
 - 119. Ordre de la Chambre—Etat montrant:—
 - 1. Quelles subventions on accorde aux compagnies de navigation.
 - 2. A quelles conditions relativement à l'approvisionnement et aux salaires.
- 120. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance entre les employés du chemin de fer Témiscouata ou leurs représentants et le ministère du Travail, relativement à la réduction des salaires des employés du chemin de fer Témiscouata, 1930-31.
- 121. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, mémoires échangés entre le maire ou tout autre fonctionnaire de la ville de Brantford et le ministre du Travail, au sujet de l'administration des secours.
- 122. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, lettres, échangés entre le ministre du Travail, à Ottawa, et le Directeur du chômage, à Ottawa, et le ministre du Travail à Québec, et le Directeur du chômage à Québec, et le conseil municipal de la ville de la Rivière-du-Loup, ou le maire, ou tout officier dudit conseil relativement à des dépenses en vertu de la Loi allouant des secours pour remédier au chômage, dans la ville de Fraserville.
- 123. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, de la correspondance, des mémoires et lettres échangés entre le ministre du Travail à Ottawa, et le Directeur du chômage à Ottawa, relativement à la dépense d'argents, en vertu de la Loi allouant des secours pour remédier au chômage, à St-Louis de Matane, comté de Matane, Québec.
- 124. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, lettres échangés entre le ministre du Travail à Ottawa, et le Directeur du chômage à Ottawa, et toute ou toutes personnes, relativement à la dépense d'argent en vertu de la Loi allouant des secours pour remédier au chômage, à Spalding, comté de Frontenac, Québec.
- 125. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les décrets ministériels, des autres ordres ou instructions, des mémoires et documents, de tous les rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications qui ont trait de quelque façon à la destitution, ou à la destitution projetée du Dr Young, officier de santé au port de Pictou, Nouvelle-Ecosse.
- 125a. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Etat détaillé et complet de tous les comptes que M. Gérard Simard, de Rimouski, Québec, a soumis, qui se montent à \$488.50 pour un travail de dix jours, tel qu'il appert au Document sessionnel No 128, déposé sur le bureau de la Chambre; et aussi un état détaillé et complet de tous les comptes soumis par M. Alphonse Garon, de Rimouski, et se montant de \$966.90 pour trente-trois jours de travail, tel qu'il appert au Document sessionnel No 128, déposé sur la table de la Chambre.

- 126. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les mémoires, correspondance, déclarations assermentées, télégrammes, rapports et autres documents envoyés par le département des Pensions et de la Santé nationale, ou échangée entre ce ministère et toute ou toutes personnes avant l'enquête, et aussi les rapports complets de la preuve soumise à l'enquête lors du congédiement du Dr J. B. Champion, médecin des soldats, à O'Leary, Ile du Prince-Edouard.
- 127. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Etat montrant:—
 - 1. Quel est, au Canada, le nombre de compagnies importatrices de vitre.

2. Quels sont leurs noms.

3. Si un nommé "Hobbs" possède ou contrôle des patentes sur les machines à fabriquer de la vitre.

4. Combien de fabriques manufacturant de la vitre étaient en activité

jusqu'au mois de septembre 1930.

- 5. Combien de fabriques manufacturant de la vitre sont en activité au moment présent.
- 128. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé montrant:—
- 1. Quels sont les noms et adresses des personnes nommées pour tenir des enquêtes sur les activités politiques des fonctionnaires dans la province de Québec, depuis le 28 juillet 1930 jusqu'à date.

2. Quel montant a été payé à chacune en traitement, dépenses de voyage et d'hôtel, et quel a été le nombre de jours où chacun d'eux a été à l'emploi du

présent gouvernement.

- 129. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre M. P. R. Kreutswieser, sous-président d'élection du bureau de vote No 53, du district électoral de Saskatoon, et le directeur général des élections, et l'Auditeur général ou tout fonctionnaire de chacun des départements en cause, relativement aux salaires payés pour services rendus, des constables nommés pour ledit bureau de vote No 53 du district électoral de Saskatoon.
- 130. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, lettres échangés entre le ministre du Travail, à Ottawa, et le Directeur du chômage, à Ottawa, et toute ou toutes personnes, relativement à la construction, à même le fonds fournis par la Loi allouant des secours pour remédier au chômage, d'une salle paroissiale ou municipale à Ste-Germaine, de Etchemin, comté de Dorchester, Québec.
- 131. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, écrits, mémoires, lettres échangés entre le ministre du Travail à Ottawa, ou le Directeur du chômage à Ottawa, relativement à une demande que les Pères Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, auraient faits d'un octroi d'argent à même les fonds rendus disponibles par la Loi allouant des secours pour remédier au chômage.
- 132. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et mémoires échangés entre le ministre du Travail à Ottawa, et le ministre du Travail à Québec, et entre le Directeur du chômage à Ottawa, et le Directeur du chômage à Québec, relativement aux heures de travail, et aux salaires équitables pour les travaux accomplis en vertu de la législation allouant des secours aux chômeurs.
- 134. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance et des autres documents que tout ministère fédéral a en sa possession et relatifs à la construction d'une annexe au quai Young, Caraquet, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

- 135. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, de la correspondance et des autres écrits que tout ministère fédéral peut avoir en sa possession relativement à la construction d'un quai à Little Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.
- 135a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:
 —Copie de tous les documents, de la correspondance et des autres écrits que tout ministère fédéral peut avoir en sa possession relativement à la construction d'un quai à Little Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.
- 136. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les écrits, lettres et autres documents de toute sorte que le ministère des Travaux publics a en sa possession relativement aux travaux qui doivent être exécutés au pont de la Chaudière et aux chemins qui y conduisent, le tout situé entre les villes d'Ottawa et de Hull.
- 137. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports, requêtes, documents, mémoires que tout ministère fédéral a en sa possession et relatifs à la construction d'un bureau de poste au lac Noir, comté de Mégantic, P.Q., depuis le 1er août 1930.
- 138. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie des feuilles où sont inscrites les heures de travail, des bordereaux de salaire, de tous les chèques, documents et mémoires indiquant tous les détails des dépenses faites pour le brise-lames de Gabarus, dans l'automne de 1930, y compris les paiements aux contremaîtres, ouvriers et autres employés.
- 139. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de toute la correspondance, y compris les comptes et écrits, relative aux réparations du quai de la North Gut, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, aux mois d'octobre et de novembre 1930.
- 140. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de toute la correspondance, y compris les feuilles où sont inscrites les heures de travail, les bordereaux de salaires et les comptes qui a trait à la construction de la nouvelle potence d'embarcation à Black Point, comté de Victoria, Cap-Breton, dans l'automne 1930.
- 141. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931—Copie de tous les documents, rapports, lettres, télégrammes, échangés entre le ministre des Travaux publics ou aucun fonctionnaire de son département, y compris spécialement la correspondance échangée ou reçue par P. S. Gregory, et J. A. Gingras, employés du département, relativement à la destitution de L. A. Tourigny, comme concierge, du bureau de poste de Victoriaville, comté d'Arthabaska, ou à l'abolition de ladite position, ainsi que la production de tous ordres en conseil passés pour abolir ladite position et la créer de nouveau.
- 142. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents que le gouvernement a en sa possession relativement à la destitution de Charles Weeks du service des poste à Glace Bay.

Rapport annuel du surintendant des pénitenciers pour l'année fiscale expirant le 31 mars 1930.

- 143. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Etat montrant:—
- 1. Quel était le nombre total de tous les autos de l'Etat dont les membres du cabinet se servaient pour leurs besoins du 31 juillet 1930 au 31 mars 1931.
- 2. Quel était le nombre total de tous les autos de l'Etat dont les sousministres se servaient pour leurs besoins du 31 juillet 1930 au 31 mars 1931.

3. Quelle a été la dépense totale de tous les autos de l'Etat dont les membres du cabinet se sont servis, y compris l'essence, l'huile, les réparations, les parties, et les services du chauffeur, du 31 juillet 1930 au 31 mars 1931.

4. Quelle a été la dépense totale de tous les autos de l'Etat dont les sousministres se sont servis, y compris l'essence, l'huile, les réparations, les parties et

les services du chauffeur, du 31 juillet 1930 au 31 mars 1931.

5. Quel est le nombre total des autos de l'Etat dont se servent actuellement les membres du cabinet.

- 6. Quel est le nombre total des autos de l'Etat dont se servent actuellement les sous-ministres.
- 7. Quel est, à l'heure actuelle, le nombre total des chauffeurs qui sont à l'emploi du gouvernement.

8. Combien d'autos ont été vendus depuis le 1er janvier 1931.

- 9. Combien d'autos ont été achetés depuis le 1er septembre 1930 avec le nom de l'auto acheté et le coût de chaque auto.
- 144. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931—Copie de tous les décrets ministériels, des autres ordres ou instructions, des mémoires et documents, de tous les rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications qui ont trait de quelque façon au congédiement ou à la destitution projetée de Fred G. McNabb, officier du service préventif des douanes et de l'accise à Pictou, Nouvelle-Ecosse, de ce service de prévention.
- 145. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Relevé montrant:—Quels octrois et subsides on a accordés au Chemin de fer Canadien du Pacifique et aux lignes de chemins de fer maintenant incorporées dans le Chemin de fer Canadien du Pacifique.
- 146. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les télégrammes, correspondance, et documents de toutes sortes échangés entre les officiers en loi de la province de Québec et d'Ontario, et de toute autre province, et de ceux du gouvernement fédéral relativement à l'ordre de défense, que le ministère des Postes a émis, empêchant que l'Association des vétérans de l'armée et de la marine se serve du service postal, et interceptant toutes les lettres adressées à ladite Association.
- 147. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute correspondance, y compris, lettres, télégrammes, mémoires, entre l'honorable sir George Foster, alors qu'il était ministre du Commerce et Robert Whiteside, de Birsay, dans la province de la Saskatchewan, relativement à la vente de la récolte du blé dans la saison 1917-18.
- 147a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toutes correspondance, y compris lettres, télégrammes, mémoires, etc., entre l'honorable sir George Foster alors qu'il était ministre du Commerce, et Robert Whiteside, de Birsay, dans la province de la Saskatchewan, relativement à la vente de la récolte du blé de 1917-18.
- 148. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé indiquant:—
- 1. Les noms et endroits de publication de tous les journaux et revues qui ont publié l'annonce du ministère du Commerce, signée par le ministre, demandant au peuple canadien d'acheter des produits manufacturés au Canada, et qui paraît depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir.
 - 2. Le nombre de fois où ces journaux et revues ont publié ces annonces.
- 3. Le montant total payé à chacun de ces journaux et de ces revues pour ce service.

- 148a. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé montrant toutes les annonces payées par le ministère du Commerce depuis le 7 août 1930, et copies de toutes communications par le ministre du Commerce tendant à encourager la campagne pour l'achat de marchandises canadiennes.
- 149. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les autres documents et de la correspondance que le ministre des Postes a en sa possession relativement à l'enquête sur les accusations de soi-disant activités politiques de la femme qui est maître de poste à la baie Vermillon, Ontario.
- 150. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents et de la correspondance échangés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au sujet de la question de l'assurance contre le chômage, depuis 1926.
- 151. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance y compris les lettres, télégrammes, mémoires, et autres documents et extraits de procès-verbaux de réunions, et les minutes de telles assemblées redigées par tout Commissaire de la Commission du service civil, ou de toute firme, compagnie, corporation ou département, ou haut fonctionnaire, avec telle Commission, ou aucun d'entre eux, relativement à une Margaret Gougeon, autrefois employée par le maître de poste à New-Toronto, Ontario, et nommée subséquemment par ladite Commission, d'une manière temporaire, dans le ministère des Postes, district postal de Toronto.
- 152. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 avril 1931:—Copie de tous décrets ministériels, mémoires, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents relatifs à l'abandon de sa position de l'honorable H. W. Newlands, comme Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan, la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs en attendant la nomination d'un successeur à l'honorable M. Newlands, et la nomination d'un nouveau Lieutenant-Gouverneur pour remplacer l'honorable M. Newlands.
- 153. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute correspondance et instructions envoyées par l'aviseur chef de la commission à l'aviseur de la commission dans les différentes provinces relativement à leurs devoirs en vertu des prescriptions de la Loi modifiant la Loi des pensions, 1930.
- 154. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie du rapport de l'enquête et de toute la correspondance concernant l'accident arrivé à Saint-Fabien, comté de Rimouski, le 5 avril 1926, dans lequel Ernest Dastous, cultivateur, fut sérieusement blessé, par un train des Chemins de fer Nationaux du Canada, en traversant sa ferme.
- 155. Copie de correspondance pour la reconstruction de la facade est et le renforcement de la façade ouest de la partie extérieure du quai pour chemin de fer à Summerside, I.P.-E.
- 156. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 mars 1931 pour la production d'un document faisant connaître:

Combien a coûté jusqu'à date l'extinction des titres indiens dans les diverses provinces où ces titres ont été éteints? Quelle est la somme annuellement payée aux Indiens du fait de cette extinction, et quelle sera la durée de ces paiements?

157. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les décrets ministériels et des autres ordres ou instructions, rapports, mémoires et documents échangés depuis le 8 août 1930, et tous les rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications échangés depuis ladite date entre le ministre des Pensions et de la Santé nationale, et tous les autres ministres, ministre ou haut fonctionnaire de l'état, et tout membre du Parlement, ou toute, ou toutes personnes, relativement à la compétence, aux services, ou autrement, ou ayant trait de quelque façon à la

destitution, ou à la destitution projetée du Directeur de l'administration, ou de tout officier de santé détenant respectivement des positions au ministère des Pensions et de la Santé nationale, à Halifax, Nouvelle-Ecosse.

- 158. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé indiquant les détails des dépenses suivantes enregistrées dans le rapport de l'Auditeur général, Ve partie—137: jauger et cuber des rivières et divers indicateurs à jauge—\$765; Partie à-139, Vote 310, détails des dépenses pour annonces, \$997.16.
- 159. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Relevé indiquant le nom de chaque personne ayant travaillé au quai de Rivière-à-la Martre, pendant la saison 1930, le salaire de chacun, le coût des matériaux et le coût total du travail.
- 160. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, de la correspondance et des demandes de toutes sortes que le ministère des postes a en sa possession relativement à la nomiation d'un maître de poste à St-George, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.
- 161. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le ministre de la Marine ou tout haut fonctionnaire dudit ministère, ou toute personne de la province de la Nouvelle-Ecosse, relativement à des plaintes portées contre James H. Duncan, gardien d'un phare et d'une sirène pour brouillard, à White Head, Nouvelle-Ecosse; et aussi copie des accusations que le ministère de la Marine a reçues, ou le ministre, ou tout haut fonctionnaire et demandant le congédiement dudit gardien de phare.
- 162. Copie d'un article communiqué à la presse par S. W. Fairweather, directeur du *Bureau of Economics*, Chemins de fer Nationaux du Canada, intitulé: "Une décade de développement".
- 163. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance que tout ministère fédéral a en sa possession relativement à l'assemblée agricole tenue à St-Isidore, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, dans l'automne 1930, et à laquelle ont assisté des représentants du ministère fédéral de l'Agriculture.
- 164. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports, feuilles de classification, décisions, lettres, mémoires, télégrammes, ou autres communications, et tous autres documents et mémoires, que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministère de la Marine, ou tout autre ministère fédéral, relativement à la nomination d'un gardien au phare de l'île de Jerseyman, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.
- 165. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous décrets ministériels, ou autres ordres, ou instructions, mémoires, autres documents, télégrammes et autres correspondance et communications qui ont trait à la destitution de Carl Alden et John H. MacKenzie, de Grand Bras d'Or, et de Rod MacLean, de New-Campbellton, du service de prévention.
- 166. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires, correspondance, accusations ou plaintes ou tous autres documents que tout ministère fédéral a en sa possession relativement à la destitution de Wilfrid S. Boudreau de sa position d'agent pour appliquer la loi des Douanes et de l'Accise, à Arichat, Nouvelle-Ecosse.
- 167. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les avis demandant des soumissions, des soumissions, rapports, correspondance, lettres, télégrammes et autres communications échangés avec le gouvernement ou tout haut fonctionnaire, depuis le 1er septembre 1930, relativement au contrat de la bouée Lennox Passage-Descousse.

- 168. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, rapports, mémoires, accusations ou plaintes et tous autres documents que tout ministère fédéral a en sa possession relativement à la destitution de Francis Fulford Fyles, de sa position de percepteur des douanes et de l'accise, à la douane d'Abercorn, dans le mois de janvier 1927.
- 169. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires, correspondance, accusations ou plaintes, rapports d'enquête ou autres documents que tout ministère fédéral a en sa possession relativement à M. Olivier Morin, gardien du bureau de poste de la ville de l'Assomption.
- 170. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, mémoires et autres documents échangés entre le ministère du Travail et tout officier supérieur de ce département, ou le ministère de la Défense nationale et M. D. Morrison de Glace Bay, Président des Mineurs Unis, au sujet de la nomination dudit D. W. Morrison comme délégué à Genève, et aussi un relevé indiquant le montant d'argent payé audit D. W. Morrison pour ledit voyage, comme traitement et dépenses.
- 171. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, certificats, rapports d'examen, notes de classification que chaque candidat a obtenues, recommandations en faveur de tout candidat de la part de députés ou d'autres personnes, relativement à un examen tenu à Québec durant le mois de mars 1931, à la suite duquel une liste d'éligibles auraient été dressée et promulguée dans la Gazette du Canada du 21 mars 1931, pour la position d'ingénieur stationnaire, classe 1, ministère des Travaux publics.
- 172. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, de la correspondance, des rapports d'examen, des notes de classification que chaque candidat a obtenues, des recommandations en faveur de tout candidat de la part de députés ou autres personnes, relativement à un examen tenu à Québec, durant le mois de mars 1931, à la suite duquel une liste d'éligibles a été dressée et promulguée dans la Gazette du Canada du 21 mars 1931, pour la position de nettoyeur et d'aide, ministère des Travaux publics.
- 173. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, mémoires, plaintes et rapports, échangés, entre le ministre du Revenu national et tout fonctionnaire supérieur de ce ministère, ou toutes autres personnes relativement à la destitution de George MacMillan, ancien agent du service de prévention à Isaac's Harbor, Nouvelle-Ecosse.
- 174. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre quelques ou toutes les compagnies canadiennes qui raffinent l'huile et tout ministère fédéral relativement à l'importation de l'huile et de ses sous-produits, depuis le 1er mai 1930.
- 175. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Etat montrant:—
- 1. Quels montants ont été dépensés annuellement depuis 1925 pour l'édifice public de Glace Bay.
- 2. Si ce travail a été exécuté en vertu d'un contrat, quel était l'entrepreneur, et quel a été le montant payé.
- 3. Si le travail a été exécuté par journées de travail, qui était contremaître, et quel fut le taux de salaires payés.
- 4. Quelle somme on a dépensée pour les appareils d'éclairage électrique et à qui.
- 5. Qui a exécuté la peinture et la décoration intérieures, et quel montant a été payé pour ce travail.

- 6. Quelle somme d'argent on a dépensée pour améliorations au havre de Glace Bay.
- 7. Si ce travail a été exécuté en vertu d'un contrat ou par journées de travail.
- 8. Si c'est en vertu d'un contrat, pour quel montant il était; si c'est par journées de travail, quel était le taux des salaires.
 - 9. Combien de fonctionnaires de l'Etat ou autres sont en service actif dans
- la ville de Glace Bay. 10. Queles sont leurs noms, leurs salaires et la religion de chacun de ces employés.
- 176. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931—Relevé faisant voir:-
- 1. Si les Commissaires du havre de Vancouver en sont venus à une entente avec un ou des ingénieurs relativement au coût du nouveau quai sur partie de la propriété connue sous le nom de Site du Moulin Hastings.
 - 2. Le cas échéant, quels sont les noms des ingénieurs qui ont été consultés.
- 3. Si un contrat a été conclu quant au versement, par pourcentage, du coût approximatif.
 - 4. Quel a été le coût total approximatif des principaux plans que lesdits
- ingénieurs concernés ont soumis.
- 5. Quelles sommes d'argent ont été payées à ces ingénieurs, de ce chef, jusqu'au 31 mars 1931.
- 6. Si les Commissaires du havre de Vancouver ont entrepris de mettre fin à ce contrat.
- 7. Si les Commissaires du havre de Vancouver ont fait des efforts pour régler cette affaire hors de cour.
 - 8. Quelle est la base, et quel est le montant du règlement proposé.
- 9. Si la Commission du havre de Vancouver verse des paiements à quelquesuns de ces ingénieurs pour d'autres services.
- 10. Le cas échéant, donner les noms, les fonctions et les montants payés jusqu'au 31 mars 1931.
- 177. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931—Relevé montrant:-
- 1. Combien d'argent a été voté annuellement, de 1921 à 1930 inclusivement, sous forme d'octrois aux compagnies de sauvetage de la province de la Colombie-Anglaise.
- 2. Combien d'argent a été voté annuellement de 1921 à 1930 inclusivement, sous forme d'octrois aux compagnies de sauvetage de la province de Québec.
- 3. Quel est le tonnage des navires de la compagnie de sauvetage de la province de la Colombie-Anglaise, et le montant total du capital investi, les octrois du gouvernement fédéral non compris.
- 4. Quel est le tonnage des navires de la compagnie de sauvetage de la province de Québec, et le montant total du capital investi, les octrois du gouvernement fédéral non compris.
- 5. Quel est le montant total d'argent que les compagnies de navigation ont perdu à la suite de naufrages, de 1921 à 1930 inclusivement, et sur lesquels a travaillé la compagnie de sauvetage qui reçoit un octroi, de la province de la colombie-Anglaise.
- 6. Quel est le montant total que les compagnies de navigation ont perdu à la suite de naufrages, de 1921 à 1930 inclusivement, et sur lesquels a travaillé la compagnie de sauvetage qui reçoit un octroi, dans la province de Québec.
- 178. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931—Copie de tous les documents, y compris la pétition pour l'émission des lettres patentes, les mémoires, les contrats et tous autres documents de cette sorte qui ont été envoyés au département du Secrétaire d'Etat du Canada, en conformité de la

Loi des compagnies, pour l'incorporation de la *Dominion Agricultural Credit Company*, et toute la correspondance échangée entre le département du secrétaire d'Etat et la ou les personnes qui ont agi au nom de ladite *Dominion Agricultural Credit Company*, afin d'obtenir l'émission desdites lettres patentes.

- 179. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, mémoires relatifs à la construction d'un nouveau bureau de poste au village Huron, Québec, et à la nomination d'un maître de poste à cet endroit. Et copie aussi des rapports que le surintendant du service postal, à Québec, ou tout autre fonctionnaire du ministère a fait depuis 1922, relativement à la construction projetée d'un bureau de poste dans ladite localité.
- 180. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, documents, demandes et mémoires échangées entre le ministre de la Marine et l'Association des pilotes, et toutes autres personnes, relativement à la destitution de M. Joseph Vaillancourt de la position de médecin examinateur des pilotes, et au sujet de la nomination du Dr L. A. Dussault, à sa place.
- 181. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, documents, lettres, télégrammes échangés entre l'International Paper Company, ou le général J. B. White, ou tout employé de ladite compagnie, et le député de Restigouche-Madawaska, ou le ministre de la Marine, relativement au travail exécuté par le C.G.S. Montcalm, et tout autre brise-glace de l'Etat, en brisant un chenal à travers la glace dans la baie des Chaleurs et aussi loin qu'à Dalhousie.
- 182. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 29 avril 1931:—Copie de tous les contrats, ententes ou conventions intervenus entre la Commission du havre de Montréal et le gouvernement provincial de la province de Québec et la ville de Montréal, fixant la contribution des deux derniers au coût du Pont du havre de Montréal.
- 183. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931,—Relevé montrant:—
- 1. Si un monsieur Majella Madden est à l'emploi de la Commission du havre de Québec.
 - 2. Dans l'affirmative, quelle est sa position.
 - 3. Quelle est son salaire.
 - 4. Quelles sont ses heures de travail.
- 5. Si M. Majella Madden retire d'autres argents de la Commission du havre de Québec pour d'autres services.
- 6. S'il possède des chevaux qui travaillent actuellement pour la Commission du havre.
 - 7. Le cas échéant, combien, et quelle somme d'argent il reçoit de ce chef.
- 184. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931,—Relevé montrant:—
- 1. Si un monsieur Tancrède Fiset est à l'emploi de la Commission du havre de Québec.
 - 2. Dans l'affirmative, si c'est en qualité de médecin.
 - 3. Quelles sont ses heures de travail.
 - 4. Quel est son traitement.
 - 5. Sur quelles recommandations il a obtenu cet emploi.
- 185. Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931—Relevé montrant:—
- 1. Si un monsieur Léopold Pouliot est à l'emploi de la Commission du havre de Québec.
 - 2. Le cas échéant, quelle est la nature de son emploi.

3. Quel est son salaire.

4. Quelles sont ses heures de travail.

- 5. Si ce monsieur Pouliot est le même que celui qui est président de l'Association de la jeunesse conservatrice de Québec-Ouest.
- 186. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931—Etat montrant:—
- 1. Si la Commission de havre de Vancouver a acheté récemment un bac transbordeur.
 - 2. Le cas échéant, si ce bac transbordeur a été acheté aux Etats-Unis.

3. Qui a négocié cet achat.

4. Quelles sont les dimensions de ce bac transbordeur.5. Quand ce bac transbordeur a été tout d'abord construit.

6. Quel a été le prix d'achat.

- 7. Quel a été le coût de remorquer ce bac à Vancouver.
- Combien a coûté l'assurance sur ledit bac.
 De qui ledit bac transbordeur a été acheté.
- 10. Si ce bac a été acheté d'une compagnie américaine ou par l'intermédiaire d'une agence.
- 11. Au nom de qui ledit bac transbordeur a été passé aux Douanes américaines.

12. A qui l'assurance sur le bac a été payée.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les télégrammes, correspondance, déclarations assermentées et autres documents que le ministre des Postes ou tout haut fonctionnaire de ce ministère a reçus relativement aux activités politiques du maître de poste de Brodhagen, Ontario.

188. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931—Document faisant

voir:—
1. Combien d'hommes on a employés l'an passé pour conduire les opérations du canal Lachine.

Quels étaient leurs noms et la date de leur nomination.
 Combien d'entre eux ont été destitués après le 28 juillet 1930, quels sont

leurs noms et quels ont été les motifs de leur destitution.

4. Quels sont les noms de ceux qui les ont remplacés.

5. Qui a recommandé de les embaucher.

6. Combien d'hommes sont maintenant employés pour conduire les opérations du canal Lachine (Saison 1931).

189. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé indiquant les recettes perçues par les Chemins de fer Nationaux du Canada pour leurs années fiscales 1929-30, 1930-31, pour les services suivants à chacune des gares mentionnées plus bas:

1. Service de trains à passager, sortant.

2. Service de trains à marchandises, arrivant et sortant.

Messageries, arrivant et sortant.
 Service télégraphique, vers l'extérieur.

Pour Rivière-du-Loup, Cacouna, Saint-Arsène, Isle Verte, Saint-Eloi, Tobin, Trois-Pistoles, Saint-Simon, Saint-Fabien, Bic, Sacré-Cœur, Rimouski, Saint-Anaclet, Luceville, Mont-Joli, Priceville, Saint-Octave, Petit Métis, Padoue, Dufaultville, Saint-Moïse, Saucier, Sayabec, Val Brillant, Saint-Lawrence Lumber Company, Amqui, Lac au Saumon, Causapscal, Heppel, Ste-Florence, Routhierville, Milnikek, Glen Emana, Millstream, Dawson, Saint-Alexis, Champion, Matapédia.

190. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le gouvernement a en sa possession relativement à la position de maître de poste à Acton Vale, province de Québec,

depuis le 28 juillet 1930, jusqu'au 24 mars 1931.

- 191. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Copie de tous avis, rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes, ou autres communications, et tous autres documents et mémoires, que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministère des Travaux publics, ou le ministère des Postes, ou tout autre ministère fédéral, relativement à la nomination d'un gardien du bureau de poste à Beauharnois dans le mois de février 1931.
- 191a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Copie de tous avis, rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes, ou autres communications, et tous autres documents et mémoires, que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministère des Travaux publics, ou le ministère des Postes, ou tout autre ministère fédéral, relativement à la nomination d'un gardien du bureau de poste à Beauharnois dans le mois de février 1931.
- 192. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931—Dossier contenant tous les rapports et documents relatifs à l'enquête tenue à Pontbriand, comté de Mégantic, Québec, sur les services de Alphonse Dupuis, comme maître de poste; et aussi une copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents échangés entre le ministre des Postes ou tous fonctionnaires de son ministère, avec J. T. Beaudoin, ancien candidat défait; et aussi une copie du décret ministériel relatif à cette affaire.
- 193. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931—Copie de tous les télégrammes, lettres, recommandations et communications relativement à la destitution ou à la révocation de membres du personnel du canal Trent, depuis le 31 octobre 1930, et toutes correspondance, lettres et communications échangées entre le surintendant du canal Trent, à Peterborough, et le ministère des Chemins de fer et Canaux, à Ottawa, ou aucun de ses fonctionnaires.
- 194. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931—Copie de tous les rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications reçus ou envoyés par le ministre des Postes, et tout ou tous autres ministres, ou hauts fonctionnaires de l'Etat, et par tout membre du Parlement, ou autres personnes, ayant trait aux aptitudes, ou autres qualités, ou concernant de quelque façon la destitution, ou la révocation projetée de John T. Campbell, maître de poste à Judique-Sud, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.
- 195. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931—Copie de tous les rapports, lettres, correspondance, télégrammes, soumissions reçus par toute ou toutes personnes, partie ou parties, ingénieurs ou autres ou échangés entre eux, relativement à l'aménagement d'un havre pour navires à Skinner's Pond, Ile du Prince-Edouard, durant la saison de 1930 et 1931.
- 196. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et tout fonctionnaire du ministère, et toute la correspondance échangée entre le ministre et tout haut fonctionnaire de ce ministère, et toute ou toutes personnes relativement au déménagement des bureaux et du personnel en charge du parc de Riding Mountain, de la ville de Dauphin à la ville de Neepawa.
- 197. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, y compris dénonciations, plainte, correspondance, dépositions, preuve, rapport, décision et jugement, concernant une enquête sur les prétendues activités politiques de Caius Lacroix, de St-Michel de Bellechasse, propagandiste en industrie laitière, pour le ministère fédéral de l'Agriculture, et concernant la destitution dudit Lacroix.

- 193. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous les documents, lettres, soumissions qui ont trait à la construction d'un quai au pont de Petit Bras d'Or durant l'année 1929, y compris un relevé du coût de construction, du nombre des hommes employés, du coût du bois, la somme gagnée par Fred E. Reashore et la somme gagnée par M. Fitzgerald, le constructeur en chef.
- 199. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, et autres documents que le gouvernement a en sa possession, relativement à la démission du correspondant de la Gazette du Travail, à Kenora.
- 200. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Relevé indiquant les noms, adresse et état antérieur de ceux que le gouvernement fédéral a nommés commissaires pour faire une enquête sur les dépenses en vertu de la Loi allouant des secours aux chômeurs, dans la province de Québec. Et aussi à quelles conditions ces hommes sont employés, à quel traitement, et combien a été payé à chacun en traitement, dépenses de voyage ou d'hôtel jusqu'à date.
- 201. Réponse à une ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance relatifs à la position de maître de poste à Northeast Margaree, Nouvelle-Ecosse, et échangée entre l'année 1921 et le 15 mars 1931.
- 202. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports, requêtes, documents, mémoires échangés entre le ministère des Postes et toute autre personne depuis le 29 juillet 1930, concernant le bureau de poste de St-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, Québec.
- 203. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports, requêtes, documents, mémoires échangés avec le ministère des Postes et toute autre personne ou toutes autres personnes depuis le 29 juillet 1930, concernant le bureau de poste de Ste-Louise, comté de l'Islet, Québec.
- 205. Répense à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, et autres documents (Plans et devis exclus), échangés entre la Commission du havre de Montréal et le ministère de la Marine, le ministère des Finances ou le ministre, depuis août 1930 jusqu'à date au sujet de la construction d'un quai dans la partie d'aval du havre de Montréal, à un point nommé la Pointe au Moulin à Vent.
- 206. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, rapports, communications et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et les Banques canadiennes; entre le gouvernement fédéral et la Canadian Wheat Producers, Limited; entre le gouvernement fédéral et quelques-uns ou tous les Cartels provinciaux du blé relativement à l'assistance, aux garanties, ou au secours que le gouvernement fédéral a accordés depuis le mois de septembre 1930.
- 207. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous les écrits, documents, mémoires et rapports que le ministère de l'Immigration ou tout autre ministère, a en sa possession relativement à la déportation du Canada, dans le mois de février dernier, de Robert Campbell, natif de Glasgow, Ecosse, qui a vécu au Canada durant les quatre dernières années, et aussi copie des plaintes et rapports qui ont incité le ministre à prendre les mesures qui ont abouti à la déportation.
- 208. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—

Quels furent les taux des gages payés aux ouvriers qui travaillaient (a) à l'édifice public fédéral de Fort Frances, Ontario, en 1929; (b) à l'école publique

fédérale des Indiens à Kenora, Ontario, en 1928-29; (c) à l'édifice public fédéral de Keewatin, Ontario, en 1930-31; (d) à l'édifice public fédéral de Sturgeon Falls, Ontario, en 1930-31; (e) à l'édifice public fédéral de Timmins, Ontario, en 1930; (f) à la construction d'une annexe au bureau de poste de Port Arthur, Ontario, 1929; (g) au quai fédéral public de Kenora, Ontario, en 1930.

- 209. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Dossier contenant un rapport de l'enquête tenue à Rimouski sur les services du maître de poste, M. Josué Lepage, et aussi une copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, rapports, et autres documents échangés entre le ministre des Postes ou tout fonctionnaire de son ministère, et M. H.-G. Boulay, ancien candidat défait, M. Gerard Simard, vice-président du comité local du patronage, et toute autre personne au sujet de la destitution de M. Josué Lepage, comme maître de poste à Rimouski.
- 210. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes et mémoires, etc., échangée entre le ministère de la Marine et tout fonctionnaire dudit ministère à Ottawa et toute ou toutes personnes de la Nouvelle-Ecosse, au sujet des plaintes portées contre Mme Lily B. Heisler, une veuve sans enfants, ou relative à sa destitution du poste de gardien du phare au phare de la Pointe Battery, Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.
- 211. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, mémoires, correspondance et autres documents échangés entre le département des Affaires indiennes ou tout haut fonctionnaire de ce département, et toute ou toutes personnes de la Nouvelle-Ecosse, relativement à la destitution ou à la révocation du Dr F. S. Messenger, de Middleton, Nouvelle-Ecosse, de sa position d'agent des Indiens.
- 212. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, ordres et rapports échangés entre tous et tous hauts fonctionnaires ou fonctionnaires du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, relativement à la conduite, aux services, recommandations et destitution de Joseph G. Smith, qui a été employé comme inspecteur temporaire de la Grande Route du Pacifique, en Colombie-Britannique.
- 213. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Brome-Missisquoi, qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalités ou villes a reçues.
 - 3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas-
 - 4. Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 - 5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.
- 6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.
- 7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.
- 214. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Richmond-Wolfe, qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 - 3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 - 4. Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 - 5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

- 6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.
- 7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.
- 215. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Bonaventure qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.
 - Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 - 4. Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.
- 6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.
- 7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.
- 216. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, lettres échangés entre le ministre du Travail, à Ottawa, et toute ou toutes personnes, relativement à la dépense d'argents en vertu de la Loi allouant des secours aux chômeurs, dans le township de Gore, comté d'Argenteuil, Québec.
- 217. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 2. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Mégantic, Québec, qui ont demandé des octrois en vertu de la Loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 - 3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 - 4. Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.
- 6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.
- 7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du Chômage.
- 218. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Shefford, Québec, qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 - 3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 - Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.
- 6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.
- 7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.
- 219. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Sherbrooke, Québec, qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 - Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 - 5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.

7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la

caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.

220. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:

- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Stanstead, Québec, qui ont demandé des octrois en vertu de la Loi du chômage.
 - Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.
 Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.

Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.

7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.

221. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—

1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Compton, Québec, qui ent demandé des octrois en vertu de la Loi du chômage.

2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.

3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
4. Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
5. Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.

7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.

222. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—

- 1. Quels sont les noms des diverses municipalités et villes du comté de Drummond-Arthabaska qui ont demandés des octrois en vertu de la Loi du chômage.
 - 2. Quelles allocations chaque municipalité ou ville a reçues.

 3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.
 - Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le zouvernement fédéral, dans chaque cas.

7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.

223. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—

1. Quels sont les noms des diverses municipalités du comté de Montmorency qui ont demandé des octrois en vertu de la loi du chômage.

2. Quelles allocations chacune a reçues.

3. Quelle a été la contribution fédérale dans chaque cas.

Quelle a été la contribution provinciale dans chaque cas.
 Quelle a été la contribution municipale dans chaque cas.

6. Quels montants ont été dépensés et payés à chaque municipalité, par le gouvernement fédéral, dans chaque cas.

7. Si des montants ont été accordés à ces diverses municipalités à même la caisse spéciale, et pour fins charitables, en vertu de la Loi du chômage.

- 225. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère de la Justice et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents tels que dépensés par province.
- 225A. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère des Pensions et de la Santé nationale, et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents tels que dépensés, par province.
- 225B. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère des Postes, et aussi un relevé indiquant le montant totale de ces argents tels que dépensés, par province.
- 225c. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère de l'Intérieur, et aussi un relevé indiquant la somme total de ces argents tels que dépensés, par province.
- 226. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, et autres documents en la possession du gouvernement, relatifs à la destitution de Samuel Baiter, maître de poste à Lakeville, comté de Carleton, Nouveau-Brunswick.
- 227. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé indiquant les gardes-pêche qui ont servi durant l'année 1930, dans les districts de Comox-Alberni et de Vancouver-Nord, avec les renseignements suivants au sujet de chaque individu; Nom; adresse; le territoire où il était gardien; la date où il a commencé son travail en 1930; la date où il l'a terminé; son âge; s'il était soldat de retour; s'il était garde-pêche en 1929 ou durant les années antérieures, et le nombre d'années pendant lequel il a occupé cet emploi.
- 228. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de règlements gouvernant le séchage et la mise en caque des harengs secs et salés, et copie du certificat d'inspection donné à chaque expéditeur.
- 229. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril:—Copie de tous les rapports, lettres, mémoires, dépêches, déclarations assermentées, etc., échangés entre le ministère des Pêcheries et tout fonctionnaire dudit ministère, et toute personne demeurant aux Iles de la Madeleine dans le comté de Gaspé, ou ailleurs, au sujet de la position de J.-A. Delaney, de Pointe-Basse, Iles de la Madeleine, et au sujet de sa destitution.
- 230. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Relevé indiquant:—
- 1. Si le gouvernement fédéral a reçu quelque partie des dommages de \$473,-151.26 accordés par jugement le, ou vers le 17 décembre 1897, pour la saisie de navires canadiens effectuée par les Etats-Unis d'Amérique, dans la mer de Behring.
 - 2. Quelle partie de cet argent n'est pas encore distribué.
- 3. Si le gouvernement entend distribuer cette somme aux réclamants et, dans l'affirmative, quand.
- 4. Si le gouvernement canadien a reçu de l'argent du gouvernement des Etats-Unis, directement ou par l'intermédiaire du gouvernement britannique, en vertu du traité de la pêche aux phoques conclu le 14 décembre 1911, entre les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la Russie ou le Japon, et dans l'affirmative, quels montants il a reçus.

5. Si le gouvernement canadien entend adopter en faveur de citoyens canadiens intéressés quelque législation semblable au chapitre 308 des lois du soixante-huitième Congrès des Etats-Unis d'Amérique, adopté le 7 juin 1924, et conférant à la Cour américaine de district de la Californie, Division du Nord, la compétence pour juger les réclamations des citoyens américains afin de restreindre leurs opérations dans la pêche aux phoques, de 1886 à 1896, législation en vertu de laquelle on a accordé des domages à des citoyens américains.

6. Si le gouvernement canadien entend que tout montant de l'argent mentionné plus haut, relativement aux opérations de la pêche aux phoques, soit distribué à des citoyens canadiens qui ont subi des pertes pour des causes men-

tionnées dans l'arbitrage, des conventions ou les traités cités plus haut.

7. Dans l'affirmative, quelles mesures on prendra à cette fin.

- 231. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, mémoires et autres documents échangés entre le ministre de la Marine ou des fonctionnaires de son ministère, à Ottawa, et l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, au sujet de l'étatisation de la radio-diffusion au Canada et des droits de la province de Québec sous ce rapport.
- 232. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, de la correspondance et des demandes de toutes sortes que le ministère des Postes a en sa possession relativement à la destitution de L. P. Rousseau comme maître de poste de Sainte-Clothilde, de Horton, comté d'Arthabaska, province de Québec.
- 233. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—

Quels sont les noms de tous les employés sur les wagons-réfectoires et dortoirs des Chemins de fer Nationaux du Canada circulant entre Montréal et Halifax, et dans les Provinces maritimes.

- 234. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, et de la correspondance que tout ministère fédéral a en sa possession relatifs au paiement de primes pour le poisson à des pêcheurs du comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1930.
- 235. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les décrets ministériels, des autres ordres, ou instructions, mémoires, documents, télégrammes, rapports, pétitions et autres communications échangées entre le ministre du Revenu national, le chef du service de prévention, et tout autre ministère, hauts fonctionnaires, ou toutes autres personnes, depuis le 8 août 1930, relativement à des plaintes contre la destitution, ou à la destitution de Albert Ranson, ingénieur sur le croiseur auxiliaire Whirl, commandé par le capitaine Maybee.
 - 236. Réponse à un ordre de la Chambre—Etat montrant:—
- 1. Quelle somme d'argent a été reçue du gouvernement des Etats-Unis en vertu du Traité pélagien de la pêche aux phoques, de 1911, durant chaque année civile, jusqu'au 31 décembre inclusivement.

2. S'il y a eu, entre 1911 et 1930, des années où ces paiements n'ont pas été

versés, et, le cas échéant, pour quels motifs ce fait s'est produit.

237. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé indiquant:—

1. Quelles sont les marchandises dont on a prohibé l'entrée au Canada en vertu de la clause 17, de la loi du Tarif des Douanes, et de quels pays elles provenaient;

2. Quels ordres, règlements, bulletins et instructions reglementant les importations au Canada ont été émis en vertu des articles 1, 2, 3 et 4, respectivement, de la clause 35 de la Loi des Douanes:

- 3. En vertu de la clause 36, article 2 de la Loi des Douanes:--
 - Le nombre de produits auxquels cet article a été appliqué;
 Le prix, indiqué à la facture, des marchandises auxquelles on l'appliquait dans chaque cas;

(3) La valeur imposable fixée par le ministre;

(4) De quelle façon on a fixé cette valeur imposable.

4. Copies de tous les ordres, règlements, bulletins et instructions émis en vertu de la clause 37 de la Loi des Douanes;

5. Copies de tous les ordres, règlements, bulletins et instructions qui ont

été émis en vertu de la clause 41 de la Loi des Douanes;

6. Copies de tous les ordres, règlements, bulletins et instructions qui ont

été émis en vertu de la clause 43 de la Loi des Douanes;

- 7. Les importations sous l'empire de la préférence britannique, des tarifs intermédiaires et généraux, et les droits payés durant chacun des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1928, 1929 et 1930, et durant chacun des mois de janvier et février 1929, 1930 et 1931.
- 238. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement à l'annullement d'un contrat pour le transport du courrier entre le bureau de Sonier et Tracadie, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.
- 239. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les avis invitant les soumissions, des soumissions, rapports, contrats et correspondance échangés entre le ministère des Postes et tout officier supérieur du ministère, et toute ou toutes personnes et généralement, et sans que les documents plus haut mentionnés soient les seuls demandés, tous documents, mémoires, et écrits de toute sorte et de tout genre qui ont trait au transport du courrier à partir du Bureau de poste central, à Québec, jusqu'aux gares de chemin de fer et aux navires, 1930-31.
- 240. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les rapports, soumissions, correspondance qui ont trait au contrat postal pour le circuit rural No 1 de Pointe Hatfield, dans la division électorale de Royal, Noureau-Brunswick.
- 241. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie des rapports faits au ministère des Postes par M. Simard, avocat de Rimouski, commissaire enquêteur sur la conduite de certains maîtres de poste dans le comté de Bonaventure, qui étaient accusés d'ingérence politique.
- 242. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de toute correspondance et de tous rapports relativement au circuit postal rural de l'Isle Verte, Québec.
- 243. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les avis invitant les soumissions, des soumissions, rapports, contrats et correspondance échangés entre le ministère des Postes ou tout officier supérieur de ce ministère, et toute ou toutes personnes, et généralement et sans que les documents, plus haut spécifiés soient les seuls demandés, tous les documents, mémoires et écrits de toute sorte et de tout genre, qui ont trait à la levée du courrier dans les boîtes de rues de la ville de Québec pour 1930-31.
- 244. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les télégrammes, demandes de soumissions, soumissions, correspondance et autres communications échangées depuis le 8 août 1930, et que le gouvernement a en sa possession, relativement au service postal entre Amherst et Leicester pour lequel un nommé Wilfrid Webb, un soldat de retour, aurait envoyé une soumission.

- 245. Correspondance entre le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique et le département des Affaires extérieures du Dominion du Canada, concernant ceux qui voyagent quotidiennement entre le Canada et les Etats-Unis.
- 246. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 7 mai 1931, pour la production d'un état indiquant le nom des endroits, des localités ou des édifices qui, en chacune des provinces du Canada, sont connus comme sites historiques; et indiquant les sites historiques qui sont actuellement sous le contrôle de la Commission des champs de bataille nationaux, ou d'une autre autorité similaire.
- 247. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 5 mai 1931, pour la production de:

Copie de toute la correspondance, y compris les demandes, recommandations et protestations relatives à la concession projetée d'un permis à un nommé Steppanski pour exploiter une distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse.

- 248. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 mai 1931:—Copie de tous les livrets formules, livres d'instructions, et généralement de toutes les formules et instructions émis par ou pour le Statisticien en chef, les commissaires du recensement, et les recenseurs au sujet du recensement décennal de 1931, avec un tarif des honoraires payables aux commissaires et aux recenseurs.
- 249. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous les documents, écrits, mémoires et lettres échangés entre toute corporation municipale ou autre personnes et le ministère des Travaux publics depuis le 7 août 1930, concernant l'édifice public de St-Raymond, comté de Portneuf, Québec, pour la construction duquel des sommes ont été placées dans les crédits de 1930-31, et aussi copie de toutes les soumissions reçues concernant la construction dudit édifice, et de la correspondance sur ce sujet, et copie de tous rapports d'ingénieurs ou d'architectes du ministère des Travaux publics relatifs audit édifice et envoyés au ministre des Travaux publics ou au ministère depuis le 1er janvier 1928.
- 250. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les mémoires, ordres, instructions et autres documents, y compris tous les télégrammes, lettres et autres communications échangés entre toute ou toutes personnes, ou tout ministre ou ministère, relativement à la destitution de M. P. A. Picard de la position d'agent des Indiens, à Lorette, Québec, et à la nomination de toute personne à sa place. Et aussi, copie de tous les mémoires, correspondance, demandes et recommandations adressées à la Commission du service civil par des personnes qui désiraient obtenir la position d'agent des Indiens laissée vacante par le congédiement de M. P. A. Picard.
- 251. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications reçus ou envoyés par le ministre de l'Intérieur, et tout ou tous autres ministres ou hauts fonctionnaires de l'Etat, ou tout membre ou fonctionnaire supérieur de la Commission du service civil, et par tout membre du Parlement ou autre ou autres personnes, concernant les services ou les aptitudes ou autres capacités, ou ayant trait de quelque façon à la révocation, ou à la révocation projetée du Dr Digout, de la position d'officier de santé à la réserve indienne de St-Peter's, Nouvelle-Ecosse.
- 252. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous mémoires des points reçus comme résultat de l'examen, annonces, demandes, recommandations, notes de classification, relatifs à la nomination de Maurice Earl Bastien, Jr. comme agent des Indiens, pour l'Agence de Lorette, Québec.

- 253. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 mai 1931:—Copie de tous les décrets ministériels, documents, correspondance, mémoires et rapports relatifs à la destitution de Edouard Groleau, de son poste d'agent d'application des lois de douanes et d'accise, à St-Zacharie, Québec.
- 254. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1931—Relevé faisant voir:—
- 1. Si le département des parcs nationaux du Canada envoie des employés qui ne vivent pas en Colombie-Britannique travailler à des entreprises de l'Etat en Colombie-Britannique.

2. Si le gouvernement prendra en considération de donner une préférence

pour ces travaux à ces employés qui résident en Colombie-Britannique.

3. Si le gouvernement prendra en considération de donner une préférence aux anciens combattants pour le travail à exécuter sur la grande route du gouvernement fédéral connue sous le nom de Big Bend Road, en Colombie-Britannique.

4. Quelles chances, le cas échéant on donnera aux anciens combattants de

gagner leur vie en travaillant à cette entreprise de l'Etat.

- 255. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports, demandes de soumissions, soumissions, correspondance, contrats échangés entre le ministère des Postes et tout haut fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes, ou entre le ministère des Postes et tout officier supérieur du ministère et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et tout fonctionnaire de ce gouvernement et, en général, sans que les documents plus hauts cités soient les seuls demandés, tous les documents, mémoires et écrits de toute sorte et de tout genre relatifs au transport du courrier entre Barrington Passage et le quai Orion, Barrington Passage et North-East Point, Barrington Passage et Clark's Harbour, ou entre tous points sur l'île de Cap Sable durant les trois dernières années.
- 256. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous documents, correspondance, télégrammes et autres écrits échangés entre toute personne et le ministère des Postes concernant l'arrangement temporaire conclu entre ce ministère et M. A. Laurent, pour le transport des colis postaux à Montréal; aussi copie du contrat pour ce service, intervenu entre le département de MM. Gour et Richer, et cancelé le 30 septembre 1930.
- 257. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance et documents échangés entre toute personne et le ministère des Postes concernant la concellation des contrats pour le transport des correspondances détenu par MM. Antonin Leroux et Rosario Leroux, de St-Hermas, et le subséquent octroi desdits contrats à de nouveaux concessionnaires.
- 258. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous documents et correspondance échangés au sujet de M. Jos Lecuyer, qui détient le contrat rural des postes dans St-Alban, comté de Portneuf, Québec, et aussi un relevé indiquant si une enquête a été tenue sur cette affaire, le nom du Commissaire-enquêteur, l'endroit où l'enquête a été tenue, et le résultat.
- 259. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes concernant les agents de marchandises de Trois-Pistoles, Québec, depuis le 1er janvier 1931.
- **260.** Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, et autres documents que le gouvernement a en sa possession relativement à l'amalgamation de la Weyburn Security Bank avec l'Imperial Bank of Canada.

261. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Document montrant:—

Quel est le montant total d'argent que le gouvernement fédéral a avancé chaque année aux banques à charte du Canada en vertu de la Loi des Finances, depuis le 22 août 1914.

2. Quel a été le taux d'intérêt payé.

3. Quel a été le total des intérêts payés par année pour ces avances.

- 4. De quelle façon le gouvernement de la Puissance évalue les banques pour les taxer.
- 262. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, requêtes et autres documents échangés jusqu'à date entre le ministre des Postes, les fonctionnaires supérieurs de son ministère à Ottawa et à Québec, et les citoyens de St-Tite des Caps, comté de Montmorency, concernant l'établissement d'un service rural des postes connu sous le nom de Circuit postal No 1, dans la paroisse de St-Tite des Caps, et aussi une liste des soumissionnaires et un relevé du montant des soumissions dans chaque cas pour faire ce service.
- 263. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapport, requêtes et autres documents échangés entre le ministère des Postes et toute ou toutes autres personnes depuis le 29 juillet 1930, relativement au bureau de poste de la gare de l'Islet, dans le comté de l'Islet, Québec.
- 264. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous comptes, correspondance que tout ministère fédéral peut avoir en sa possession concernant les réparations faites à la Lower Traverse, St-Roch, durant l'année 1930.
- 265. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931—Etat montrant:—
 1. Quelle est, d'après les meilleurs renseignements disponibles la population actuelle du Canada.
- 2. Combien de gens au Canada retirent actuellement des pensions, soit des pensions de guerre, des pensions du vieil âge, ou d'autres formes de pensions de retraites, des octrois ou des annuités de l'Etat.
 - 3. Quel a été le montant de ces pensions versées au Canada durant 1930.
- 266. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé indiquant, à date, les noms, prénoms et adresses, par comté, de tous les employés permanents de la Commission du havre de Québec, y compris les Commissaires, avec la date de leur entrée en fonctions, et le salaire mensuel payé à chacun.
- 267. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Copie de tous les documents, lettres, dépêches, déclarations assermentées, enquêtes, mémoires, etc., concernant la destitution de M. François Tremblay, ingénieur de la sirène d'alarme à Ste-Félicité, comté de Matane, et la nomination de son successeur.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du Bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains."

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et il est renvoyé à un comité spécial qui sera constitué à une date ultérieure.

Suivant l'Ordre du jour, le Bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième

lecture, mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (52), intitulé: "Loi modifiant The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill (J1), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite: Eastern Telephone and Telegraph Company", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (K1), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation la Morris Finance Corporation", il est Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à mardi prochain.

Sur motion, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 16 juin 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Lemieux,	Prevost,
(sir Allen),	Forke,	L'Espérance,	Rankin,
Barnard,	Foster	Lewis,	Riley,
Beaubien,	(sir George),	Little,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Logan,	Ross,
Béland,	Gillis,	MacArthur,	Schaffner,
Belcourt,	Gordon,	Macdonell,	Sharpe,
Black,	Graham,	Martin,	Sinclair,
Blondin,	Green,	McCormick,	Smith,
Bourque,	Griesbach,	McLean,	Spence,
Buchanan,	Hardy,	McLennan,	Stanfield,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Tanner,
Casgrain,	Hatfield,	Michener,	Tessier,
Chapais,	Horsey,	Murdock,	Tobin,
Copp,	Hughes,	Paradis,	Todd,
Crowe,	King,	Planta,	Webster,
Dandurand,	Lacasse,	Poirier,	White (Pembroke),
Farrell,	Legris,	Pope,	Willoughby.
AND AREA DELICIONES Y	on Search to country	being the being being	

PRIÈRES

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-

neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosa Maud Thomson Checketts, de Westmount, province de Québec, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parlemen-

taire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,

Faisant fonctions de Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième

rapport comme suit:

- 1. Relativement à la pétition de Robert Ruff Martin, de la cité de Verdun, province de Québec, commis d'entrepôts, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claudine Matilda Clausen Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
- 2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP.

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et

unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norah Kathleen Nevins Scott, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Gordon Scott, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP.

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 10 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentedeuxième rapport comme suit:

- 1. Relativement à la pétition de Albert Thompson Johnston, de la cité de Montréal, province de Québec, chauffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Etta Shequin Johnston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
- 2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP.

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 11 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentetroisième rapport comme suit:

- 1. Relativement à la pétition de Isabel Catherine Rohrer White, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maxwell George White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
- 2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le trentequatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 11 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Robert Hugh Bullen, de la cité de Montréal, province de Québec, voyageur de commerce, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ella Martha Bailie Bullen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande du pétitionnaire ne soit pas accordée pour le motif que les allégations contenues aux paragraphes cinq et six

de ladite pétition n'ont pas été prouvées à la satisfaction du comité.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur Barnard, que le rapport du Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", soit adopté, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain, et qu'il soit la pre-

mière question inscrite à l'Ordre du Jour.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que le numéro 6 de l'Ordre du Jour, soit pris en considération maintenant.

En conséquence, le Bill (J1), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph Company", est lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que le numéro 8 de l'Ordre du Jour soit pris en considération maintenant.

En conséquence, le Bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Morris Finance Corporation*", est lu pour la deuxième fois, et renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue en autant qu'elle s'applique au Bill (J1), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph Company"; ainsi qu'au Bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation la Morris Finance Corporation".

Sur motion, il est

Ordonné: Que les sénateurs dont les noms suivent, soient nommés pour former un comité spécial auquel a été renvoyé le Bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains":—

Les honorables sénateurs Beaubien, Béique, Bénard, Casgrain, Chapais, Donnelly, Foster (Saint-John), Horsey, Macdonell, McCormick, Michener et Rilev.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la troisième lecture du Bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (28) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite." (Priorité des réclamations)", tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (72) intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Bill (52), intitulé: "Loi modifiant The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church, est lu pour la deuxième fois, et renvoyé au comité permanent des Bills privés.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la deuxième lecture du Bill (K1) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 17 juin 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Foster	Lemieux,	Prevost,
(sir Allen),	(sir George),	L'Espérance,	Rankin,
Barnard,	Foster (St. John),	Lewis,	Riley,
Beaubien,	Gillis,	Little,	Robinson,
Béique,	Gordon,	Logan,	Ross,
Black,	Graham,	MacArthur,	Schaffner,
Blondin,	Green,	Macdonell,	Sharpe,
Bourque,	Griesbach,	Martin,	Sinclair,
Buchanan,	Hardy,	McCormick,	Smith,
Bureau,	Harmer,	McLean,	Spence,
Casgrain,	Hatfield,	McLennan,	Stanfield,
Chapais,	Haydon,	McMeans,	Tanner,
Copp,	Horsey,	Michener,	Taylor,
Crowe,	Hughes,	Murdock,	Tessier,
Dandurand,	King,	Paradis,	Tobin,
Daniel,	Lacasse,	Planta,	Todd,
Farrell,	Laird,	Poirier,	Webster,
Fisher,	Legris,	Pope,	White (Pembroke),
Forke,			Willoughby.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat reprend le débat ajourné, sur la motion de l'honorable sénateur Barnard, que le rapport du Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", soit adopté.

Après débat, il est

Proposé que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "à six mois de cette date".

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill (73), intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, pour la deuxième lecture du Bill (K1) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur Sharpe soit substitué à celui de l'honorable sénateur Bénard sur le comité spécial institué pour prendre en considération le bill (A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", et faire rapport.

Fisher,

Le Sénat s'ajourne.

· defaul?

mine!

No 30

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 18 juin 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Logan,	Riley,
(sir Allen),	Foster (St. John),	MacArthur,	Robinson,
Barnard,	Gillis,	Macdonell,	Ross,
Beaubien,	Gordon,	Martin,	Schaffner,
Béique,	Graham,	McCormick,	Sharpe,
Blondin,	Green,	McDonald,	Sinclair,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Smith,
Buchanan,	Harmer,	McLean,	Spence,
Bureau,	Hatfield,	McLennan,	Stanfield,
Casgrain,	Horsey,	McMeans,	Tanner,
Chapais,	Hughes,	Michener,	Taylor,
Copp,	King,	Molloy,	Tessier,
Crowe,	Lacasse,	Murdock,	Tobin,
Dandurand,	Laird,	Planta,	Todd,
Daniel,	Legris,	Poirier,	Webster,
Donnelly,	L'Espérance,	Pope,	White (Pembroke),
Farrell,	Lewis,	Prévost,	Willoughby.
Fisher,	Little,	Rankin,	Commerces anguel

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés auquel a été renvoyé le bill (I1) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet d'Emma E. Tait", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Page 2. Ajouter ce qui suit comme clause 2 du bill:

"2. Si, durant la période au cours de laquelle la demande a été frappée de déchéance et avant la date de la publication de l'avis de l'intention de la pétitionnaire de s'adresser au Parlement pour obtenir l'adoption de la présente loi, quelque personne a acquis un droit relativement aux inventions auxquelles cette demande se rapportait, et dans le cas où le commissaire des brevets rendrait, ainsi qu'il est prévu au premier article de la présente loi, une ordonnance de rétablissement et de remise en vigueur de cette demande, tout pareil droit sera censé avoir eu et avoir la même vigueur et le même effet que si la présente loi n'eût pas été adoptée; mais rien de contenu au présent article n'est censé déroger aux dispositions des articles sept et huit de la Loi des brevets ni priver la demanderesse de tout bénéfice en découlant."

Ledit amendement est adopté, et ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Bills privés auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: "Loi modifiant The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier comme suit:

Remplacer le titre du bill par le suivant:

"Loi modifiant la Loi constituant en corporation The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States, et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church".

Ledit amendement est adopté, et ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (J1) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Barnard, que le rapport du Comité spécial auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi concernant les loteries dites "sweepstakes" au bénéfice d'hôpitaux", soit adopté; et l'amendement du Très honorable sir George Foster, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "à six mois de cette date".

Après plus ample débat, et la question étant posée de savoir si l'amendement doit être adopté,

Le Sénat se divise avec le résultat qui suit:

Pour:

Les Honorables sénateurs

Beaubien,	Graham,	Logan,	Poirier,
Buchanan,	Hatfield,	MacArthur.	Rankin,
Chapais,	Horsey,	McCormick,	Riley,
Crowe,	Hughes,	McGuire.	Robinson,
Dandurand,	King,	McLean.	Ross,
Daniel,	Laird,	McMeans,	Schaffner,
Farrell,	Lewis,	Michener,	Sinclair,
Forke,	Little,	Planta,	Spence,
Gordon,		t tunne for their	Willoughby-34.

CONTRE:

Les Honorables sénateurs

Aylesworth	Casgrain,	Macdonell,	Stanfield,
(sir Allen),	Foster (St. John),	Martin,	Tanner,
Barnard,	Green,	McLennan,	Taylor,
Béique,	Griesbach,	Pope,	Todd,
Bourque,	Harmer,	Prévost.	White (Pembroke)—22.
Bureau,	Lacasse,	Sharpe,	of the same of vertical and the

En conséquence, elle est résolue dans l'affirmative.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (73) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour, pour la deuxième lecture du Bill (K1) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à la prochaine séance de la

Chambre.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Ruff Martin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Norah Kathleen Nevins Scott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Albert Thompson Johnston, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Isabel Catherine Rohrer White, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Robert Hugh Bullen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ruff Martin."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Kathleen Nevins Scott."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thompson Johnston."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Catherine Rohrer White."
Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à jeudi, deux juillet prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 2 juillet 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	Little,	Rankin,
Bénard,	Gillis,	Logan,	Robertson,
Blondin,	Gordon,	MacArthur,	Robinson,
Bureau,	Graham,	McCormick,	Sharpe,
Calder,	Green,	McDonald,	Sinclair,
Casgrain,	Griesbach,	McGuire,	Stanfield,
Chapais,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Crowe,	Harmer,	Molloy,	Taylor,
Curry,	King,	Murdock,	Tobin,
Dandurand,	Laird,	Planta,	Webster,
Daniel,	Legris,	Poirier,	White (Inkerman),
Farrell,	Lemieux,	Pope,	White (Pembroke),
			Willoughby.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Pope:

De Arthur Edwin Hall, de Cornwall, Ontario, et autres d'ailleurs (Ontario-Quebec Canal and Power Company).

Par l'honorable sénateur Forke:

De The Wapiti Insurance Company.

Par l'honorable sénateur Little:

De John Doherty et autres, de Sarnia, Ontario, et d'ailleurs (The Sarnia Port Huron Vehicular Tunnel Company).

Par l'honorable sénateur Hardy:

De Arthur J. Bates, de Toronto, Ontario (Brevet).

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 17 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lily Adèle Caswell Dyson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, garde-malade diplômée, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elson Leonard Dyson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 17 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thora Mary Balfry Walker, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Melbourne Ronald Walker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 17 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marjorie Kathleen Younger Cooper, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward John Cooper, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 17 juin 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frank Godsoe Wilson, de la cité de Westmount, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marjorie Harding Wilson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,

Faisant fonctions de Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur McMeans propose:—

Que soit institué un comité spécial de cette Chambre qui sera chargé d'examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés, avec pouvoir de faire produire toutes les pièces nécessaires et d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges, et d'égaliser le système de nomination.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit remis à mercredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q) intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Aaron", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Margaret Mary Longmore", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B1) intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Wallace Barlow", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ray Finkelstein", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Rosenberg", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Carl Vohwinkel", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Freedman Guttman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledi tbill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E1) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Ventura", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F1) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Marie Dumaresq", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G1) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Rees", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H1) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Hughes Macculloch", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marshall", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 19 juin 1931.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Gordon Aaron, Rita Margaret Mary Longmore, Barbara Wallace Barlow, Ray Finkelstein et Ruth Rosenberg, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 26 juin 1931.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Carl Vohwinkel, Lillian Freedman Guttman, Mary Ann Ventura, Beatrice Marie Dumaresq, William Henry Rees et Emily Hughes Macculloch, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

JEUDI, 30 juin 1931.

Résolu,—Que soit transmit au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces au Sénat, auquel a été référée la pétition de Florence Marshall, demandant un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE.

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", et l'informe qu'elle a agréé, sans y apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (52) intitulé: "Loi modifiant The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom en celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoi au Sénat le bill (28) intitulé: "Loi modifiant la Loi de faillite (Priorité des réclamations)", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F) intitulé: "Loi concernant *The Canadian Woodmen of the World*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H) intitulé: "Loi concernant *The Railway Employees Casualty Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (80) intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (85) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill avant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (88) intitulé: "Loi concernant la Dominion Agricultural Credit Company, Limited", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (89) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies fiduciaires", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (100) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (101) intitulé: "Loi concernant l'établissement de la Monnaie royale canadienne", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (103) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port d'Halifax", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (104) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt aux commissaires du havre de New-Westminster", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (77) intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré, dans la province de Québec", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Mardi, 30 juin 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, la priant qu'il Lui plaise gracieusement de permettre qu'une mesure soit présentée au Parlement du Royaume-Uni, conformément à certaines déclarations faites et résolutions adoptées par les délégués des gouvernements de Votre Majesté dans le Royaume-Uni, le Dominion du Canada, le Commonwealth d'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union du Sud-africain, l'Etat libre d'Irlande et Terre-Neuve, à la Conférence impériale, tenue à Westminster dans les années de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six et mil neuf cent trente, et conformément à certaines autres résolutions adoptées par les délégués du gouvernement de Votre Majesté au Canada et des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à une Conférence interprovinciale, tenue à Ottawa, les septième et huitième jours d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un de la manière exposée dans ladite adresse ci-annexée et demandant à Leurs Honneurs de s'unir avec la Chambre dans ladite adresse en remplissant l'espace laissé en blanc avec les mots "Sénat et":

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Considérant que les délégués des gouvernements de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, le Dominion du Canada, le Commonwealth d'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union du Sud-africain, l'Etat libre d'Irlande et Terre-Neuve, aux Conférences impériales tenues à Westminster dans les années de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six et mil neuf cent trente, ont fait certaines déclarations et adopté certaines résolutions qui sont énoncées dans les rapports desdites conférences;

Et considérant, qu'en conformité de certaines recommandations énoncées dans le rapport de la Conférence impériale tenue à Westminster en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six, telles que modifiées par une convention conclue entre les gouvernements de Sa Majesté, il fut tenu à Westminster, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-neuf, une conférence sur le fonctionnement de la législation des Dominions et la législation sur la marine marchande, et certaines déclarations, résolutions et recommandations ont été faites, telles qu'énoncées dans le rapport de cette conférence;

Et considérant que les délégués des gouvernements de Sa Majesté à la Conférence impériale, tenue à Westminster en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, ont adopté certaines résolutions, énoncées dans le rapport de la conférence, lesquelles se lisent comme suit:—

- "(i) La Conférence approuve le rapport de la conférence sur le fonctionnement des lois des Dominions (lequel doit être considéré comme faisant partie du rapport de la présente Conférence), subordonnément aux conclusions consignées dans le présent article.
 - "(ii) La Conférence recommande:-
- "(a) Que le Statut proposé à l'adoption du Parlement de Westminster contienne les dispositions énoncées dans l'annexe ci-contre;
 - "(b) Qu'à partir du 1er décembre 1931, le Statut proposé soit opérant;

"(c) Que pour l'exécution de cet arrangement, les propositions adoptées par les deux Chambres des Parlements des Dominions soient transmises au Royaume-Uni, le 1er juillet 1931, si possible, en tous cas le 1er août 1931, le plus tard, en prévision de l'adoption par le Parlement du Royaume-Uni d'une législation conforme à l'annexe ci-contre;

"(d) Que le Statut contienne les dispositions propres à le rendre applicable à un Dominion quelconque et soit conforme aux exigences particulières de ce

Dominion."

Et considérant que ledit rapport de la Conférence impériale tenue à Westminster en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente énonce aussi dans une annexe certaines clauses et certains exposés à inclure dans un statut qui, a-t-on proposé, devrait être édicté par le Parlement du Royaume-Uni, et qu'on a cru devoir convenablement appeler le Statut de Westminster;

Et considérant que les autorités compétentes au Canada ont étudié l'opportunité et la mesure dans laquelle les principes contenues dans le projet de loi du Parlement du Royaume-Uni devraient s'appliquer à la législation provinciale; et qu'à une conférence interprovinciale, tenue à Ottawa, les septième et huitième jours d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un, une clause fut approuvée par les délégués du gouvernement de Sa Majesté au Canada et des gouvernements de toutes les provinces du Canada, pour être insérée dans le projet de loi dans le but de stipuler que les dispositions du projet de loi relatives à l'acte concernant la validité des lois coloniales devraient s'étendre aux lois adoptées par les provinces du Canada et aux pouvoirs des législatures des provinces; et aussi dans le but de stipuler que rien dans le projet de loi ne serait censé s'appliquer à l'abrogation, à la modification ou au changement des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1930, ou de toute ordonnance, règle ou tout règlement établi sous leur empire; et aussi dans le but de stipuler que les pouvoirs conférés par le projet de loi au Parlement du Canada et aux législatures des provinces devraient être restreints à l'adoption de lois se rapportant à des questions relevant de la juridiction du Parlement du Canada ou de l'une quelconque des législatures des provinces respectivement;

En conséquence, qu'il soit résolu qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:

Très Gracieux Souverain:

Nous, sujets loyaux et respectueux de Votre Majesté, le et les Communes du Canada, réunis en Parlement, approchons humblement Votre Majesté la priant qu'il plaise gracieusement à Votre Majesté de permettre qu'une mesure soit présentée au Parlement du Royaume-Uni, conformément à certaines déclarations faites et résolutions adoptées par les déléguées des gouvernements de Votre Majesté dans le Royaume-Uni, le Dominion du Canada, le Commonwealth d'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union du Sud-africain, l'Etat libre d'Irlande et Terre-Neuve, à la Conférence impériale, tenue à Westminster dans les années de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six et mil neuf cent trente, et conformément à certaines autres résolutions adoptées par les délégués du gouvernement de Votre Majesté au Canada et des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à une Conférence interprovinciale, tenue à Ottawa, les septième et huitième jours d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un, ladite loi devant renfermer les clauses et exposés suivants, ou les clauses et exposés ayant l'effet suivant:—

Statut de Westminster

Et considérant qu'il est utile et à propos de faire ressortir sous forme de préambule à la présente Loi que, attendu que la Couronne est le symbole de la libre association des membres du Commonwealth des nations britanniques, et ces dernières se trouvant unies par une allégeance commune à la Couronne, il serait conforme au statut constitutionnel établi de tous les membres du Commonwealth dans leurs rapports les uns avec les autres que toute modification de la loi relative à la succession au Trône ou au Titre royal et aux Titres reçut l'assentiment aussi bien des Parlements de tous les Dominions que du Parlement du Royaume-Uni.

Et considérant qu'il est conforme au statut constitutionnel qu'aucune loi à venir émanant du Parlement du Royaume-Uni ne s'étende à aucun des Dominions, comme partie de la loi en vigueur dans ce Dominion, si ce n'est à la demande et du consentement de ce Dominion.

- (1) L'Acte relatif à la validité des lois coloniales, 1865, cessera de s'appliquer à toute loi adoptée par le Parlement d'un Dominion.
- (2) Aucune loi et aucune disposition de toute loi ci-après adoptée par le Parlement d'un Dominion ne sera nulle et inopérante pour le motif qu'elle est incompatible avec la loi de l'Angleterre ou avec les dispositions de toute loi existante ou future du Parlement du Royaume-Uni, ou avec toute ordonnance, règle ou tout règlement établi sous l'empire desdites dispositions, et les pouvoirs du Parlement d'un Dominion comprendront la faculté d'abroger ou de modifier toute telle loi, ordonnance, règle ou tout règlement, en tant que ces mesures font partie de la loi du Dominion.

Il est déclaré et statué par les présentes que le Parlement d'un Dominion a le plein pouvoir d'adopter des lois d'une portée extra-territoriale.

Nulle loi du Parlement du Royaume-Uni adoptée après l'entrée en vigueur de la présente loi ne s'étendra ou ne sera censée s'étendre à un Dominion, comme partie de la loi en vigueur dans ce Dominion, à moins qu'il ne soit expressément déclaré dans cette loi que ce Dominion a demandé cette loi et a consenti à ce qu'elle soit édictée.

Sans préjudice de l'ensemble des dispositions précédentes de la présente loi, les articles sept cent trente-cinq et sept cent trente-six de la Loi de la marine marchande, 1894, seront interprétés comme si la mention de la législature d'une possession britannique ne s'appliquait pas au Parlement d'un Dominion.

Sans préjudice de l'ensemble des dispositions précédentes de la présente loi, l'article quatre de l'Acte concernant les cours coloniales d'amirauté, 1890 (laquelle exige que certaines lois soient réservées en attendant la signification du bon plaisir de Sa Majesté, ou contiennent une clause suspensive), et la partie

de l'article sept de ladite loi qui exige l'approbation par Sa Majesté en son conseil de toute règle de cour concernant la pratique et la procédure d'un tribunal colonial d'amirauté cesseront d'avoir effet dans les Dominions, dès la mise en vigueur de la présente loi.

(1) Rien dans la présente loi n'est censé s'appliquer à l'abrogation, à la modification ou au changement des Actes de l'Amérique britannique du Nord, 1867 à 1930, ou de toute ordonnance, règle ou tout règlement établi sous leur empire.

(2) Les pouvoirs conférés par la présente loi au Parlement du Canada ou aux législatures des provinces est restreint à l'adoption de lois se rapportant à des questions relevant de la juridiction du Parlement du Canada ou de l'une

quelconque des législatures des provinces respectivement.

(3) Les dispositions de l'article de la présente loi s'étendent aux lois adoptées par l'une quelconque des provinces du Canada et aux pouvoirs des législatures de ces provinces.

(Un numéro doit être inséré correspondant au numéro de l'article de la deuxième clause énoncée à l'Annexe, Conférence impériale, 1930, Sommaire des délibérations, page 19.)

Nonobstant toute disposition de la Loi d'interprétation, 1889, l'expression "colonie" ne devra, dans aucune loi du Parlement du Royaume-Uni, adoptée après la mise en vigueur de la présente loi, s'appliquer à un Dominion ou une province ou un état quelconque faisant partie d'un Dominion.

Le tout humblement soumis à la considération gracieuse et favorable de Votre Majesté.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération lundi prochain.

L'honorable sénateur Willoughby, dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat en date du 19 mai 1931, pour la production d'un relevé faisant connaître:

1. Le nombre des personnes au service du département de l'Agriculture au 6 août 1930.

2. Le nombre de ces personnes qui ont servi outre-mer dans la Grande

3. Le nombre de ces personnes qui ne sont citoyens canadiens, ni de naissance ni par naturalisation.

4. Le nombre de ces personnes qui sont citoyens des Etats-Unis.

5. Le nombre de ces personnes qui sont citoyens ou ressortissants d'autres pays étrangers; ainsi que les noms de ces pays étrangers et le nombre de ces personnes qui sont, respectivement, citoyens ou ressortissants des pays étrangers.

6. Les mêmes renseignements au sujet des personnes entrées au service de ce

département depuis le 6 août 1930.

Réponse à un ordre de la Chambre en date du 30 mars 1931, pour la production d'un document faisant connaître:

1. Les montants d'argents avancés à chaque Commission de port en Canada. ainsi que les dates respectives de ces avances.

- 2. Le montant des obligations, débentures, etc., émises par chacune des Commissions de port, portant la garantie du gouvernement fédéral, en indiquant la date de l'émission, la durée de chaque émission, ainsi que le taux d'intérêt que chaque émission comporte.
- 3. Le montant d'argent dépensé par le gouvernement fédéral pour les ports relevant aujourd'hui de Commissions de port, avant la construction de ces dernières.

Rapport de la Commission du service civil du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1930.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (K1) intitulé: Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ruff Martin" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Kathleen Nevins Scott" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thompson Johnston" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Catherine Rohrer White" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

a. Le mondre de cre personnée que sont entre en cosent compande de sonte en control de cre personnée de compande d

Apare Outration affine seament and a charge of contract being port of the contract

Le Sénat s'ajourne.

No 32

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 3 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Charatire des Communes pour l'infor-

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	Legris,	Poirier,
Bénard,	Gillis,	Lemieux,	Pope,
Blondin,	Gordon,	Little,	Rankin,
Buchanan,	Graham,	Logan,	Robertson,
Bureau,	Green,	MacArthur,	Robinson,
Calder,	Griesbach,	McCormick,	Sharpe,
Casgrain,	Hardy,	McDonald,	Stanfield,
Chapais,	Harmer,	McGuire,	Tanner,
Crowe,	Hughes,	McMeans,	Taylor,
Curry, geografia	King,	Molloy,	Webster,
Dandurand,	Lacasse,	Murdock,	White (Inkerman),
Daniel,	Laird,	Planta,	White (Pembroke), Willoughby.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ruff Martin" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Kathleen Nevins Scott" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thompson Johnston" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Catherine Rohner White" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Willoughby propose que le bill (80), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", soit lu maintenant pour la deuxième fois.

Après débat, il est Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à lundi prochain. Suivant l'Ordre du Jour, le bill (77) intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré, dans la province de Québec", est lu pour la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 6 juillet 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

June man Chaireac Oucher Count

Les honorables sénateurs

Bénard,	Graham,	McCormick,	Robinson,
Black,	Green,	McGuire,	Sharpe,
Blondin,	Griesbach,	McLennan,	Sinclair,
Bourque,	Hardy,	McMeans,	Spence,
Buchanan,	Harmer,	Michener,	Stanfield,
Calder,	Horsey,	Molloy,	Tanner,
Casgrain,	Lacasse,	Murdock,	Taylor,
Crowe,	Legris,	Planta,	White (Inkerman),
Dandurand,	Lemieux,	Poirier,	White (Pembroke),
Daniel,	Lewis,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Little,	Prevost,	Wilson (Sorel),
Forke,	Logan,	Rankin,	Wilson
Foster (St. John),	MacArthur,	Riley,	(Rockcliffe).
Gillis,	Macdonell,	Robertson,	

(KI) intitualization modificant in Longonstituant, on corporation les Velerans de

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et agréées:

De Arthur J. Bates, de Toronto, Ontario; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à émettre une ordonnance rétablissant et remettant en vigueur le brevet numéro 182629, pour perfectionnements nouveaux et utiles concernant les caveaux.

De *The Wapiti Insurance Company*; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai dans lequel elle pourra demander au ministre des Finances, l'autorisation d'exercer des opérations.

De John Doherty et autres, de Sarnia, Ontario, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: The Sarnia Port Huron, Vehicular Tunnel Company.

De Arthur Edwin Hall, de Cornwall, Ontario, et autres, d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom: Ontario-Quebec Canal and Power Company.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (107) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (108) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Griesbach propose que le bill (K1) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

La question étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative par le vote qui suit:

Pour:

Les honorables sénateurs

Bénard,Griesbach,McLennan,Pope,Black,Harmer,McMeans,Sharpe,Casgrain,Lacasse,Molloy,Tanner,

Foster (St. John),

White (Pembroke)--14.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Buchanan, Graham, McCormick. Robinson, Crowe. Hardy. McGuire. Sinclair. Dandurand, Horsey, Murdock. Spence. Daniel, Lewis. Prevost. Willoughby, Farrell, Little. Rankin. White (Inkerman), Forke, Wilson (Rockcliffe). Lemieux, Riley, Wilson (Sorel)-28. Logan, Robertson.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le message transmis par la Chambre des Communes demandant que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans la présentation d'une Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, la priant qu'il lui plaise gracieusement de faire déposer une mesure devant le Parlement du Royaume-Uni, conformément à certaines déclarations faites et résolutions adoptées par les délégués des gouvernements de Votre Majesté dans le Royaume-Uni, le Dominion du Canada, le Commonwealth d'Australie, le Dominion de la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine, l'Etat libre d'Irlande et Terre-Neuve, à la Conférence impériale, tenue à Westminster dans les années de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-six et mil neuf cent trente, et conformément à certaines autres résolutions adoptées par les délégués du gouvernement de Votre Majesté au Canada et des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à une Conférence interprovinciale, tenue à Ottawa, le septième et huitième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un (voir page 197, Procès-Verbaux du Sénat).

Sur motion, il est

Résolu,—Que le Sénat se joint à la Chambre des Communes dans l'adoption de ladite Adresse et que les mots "Sénat et" soient insérés dans l'espace laissé en blanc, et que l'honorable Président, au nom du Sénat, signe ladite Adresse.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, informant cette Chambre que le Sénat a adopté ladite Adresse à Sa Très Excellence Majesté le Roi.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'une humble Adresse soit présentée, dans les termes suivants, à Son Excellence le Gouverneur général:

A Son Excellence le très honorable Capitaine, Comte de Bessborough, membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, les très loyaux et obéissants sujets de Sa Majesté, le Sénat et du Canada, en Parlement assemblés, demandons permission d'approcher Votre Excellence et lui demandons respectueusement de daigner transmettre, selon que Votre Excellence le jugera convenable, notre Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant qu'il plaise à Sa Majesté de soumettre une mesure au Parlement du Royaume-Uni, dans les termes contenus dans notre Adresse conjointe ci-annexée.

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre notre Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure à soumettre au Parlement du Royaume-Uni et plus particulièrement exposée dans ladite Adresse conjointe; et désirant l'agrément de la Chambre des Communes à l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, et demandant que dans l'espace laissé en blanc, soient insérés les mots "les Communes".

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 80), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa."

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

No 34

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 7 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	Logan,	Robertson,
Béique,	Foster (St. John),	MacArthur,	Robinson,
Bénard,	Gillis,	Macdonell,	Sharpe,
Black,	Gordon,	McCormick,	Sinclair,
Blondin,	Graham,	McDonald,	Stanfield,
Bourque,	Green,	McGuire,	Tanner,
Buchanan,	Griesbach,	McLennan,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Tessier,
Calder,	Horsey,	Michener,	Tobin,
Casgrain,	King,	Molloy,	Todd,
Chapais,	Lacasse,	Murdock,	White (Inkerman),
Copp,	Laird,	Planta,	White (Pembroke),
Crowe,	Legris,	Poirier,	Willoughby,
Dandurand,	Lemieux,	Pope,	Wilson
Daniel,	L'Espérance,	Prevost,	(Rockcliffe),
Donnelly,	Lewis,	Rankin,	Wilson (Sorel).
Farrell,	Little,	Riley,	al representation to Probability

22117-14

PRIÈRES.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (102) intitulé: "Loi modifiant la Loi du revenu consolidé et de la vérification", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D1) intitulé: "Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentecinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lily Adèle Caswell Dyson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentesixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Thora Mary Balfry Walker, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trenteseptième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marjorie Kathleen Younger Cooper, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentehuitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frank Godsoe Wilson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (85) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan", il est Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (88) intitulé: "Loi concernant la Dominion Agricultural Credit Company", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (89) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies fiduciaires", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (100) intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (101) intitulé: "Loi concernant l'établissement de la Monnaie royale canadienne", il est Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", il est Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général demain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (103) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port d'Halifax", il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (104) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du havre de New-Westminster", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Adèle Caswell Dyson."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Mary Balfry Walker."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Kathleen Younger Cooper."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (T1) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Godsoe Wilson."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable sénateur Béique, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L1) intitulé: "Loi constituant en corporation la Morris Finance Corporation", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 7. Remplacer la clause 1 par la suivante:

"1. Alfred Burton Rose, industriel, Morris Jacob Weiss, marchand, et Gerald Murphy, comptable, tous de la cité de Toronto, province d'Ontario, ainsi que les autres personnes qui deviendront actionnaires de la Compagnie, sont constitués en une corporation portant nom Service Loan and Finance Corporation, ci-après dénommée la 'Compagnie'."

Page 1, ligne 18. Remplacer la clause 3 par la suivante:

"3. Le capital social de la Compagnie est de cinq cent mille dollars, divisé en cinq mille actions de cent dollars chacune."

Pages 2 et 3. Disjoindre les clauses 4 et 5.

Page 3, ligne 25. La clause 6 devient la clause 4.

Pages 3 et 4. Disjoindre les clauses 7 et 8.

Page 4, ligne 46. La clause 9 devient la clause 6. Page 5. Disjoindre les clauses 10 et 11.

Insérer ce qui suit comme nouvelle clause 5.

- "5. (1) La Compagnie peut, dans tout le Canada:
- a) Acheter, vendre et négocier des contrats de ventes conditionnelles, des billets de créances privilégiées, des contrats de vente à tempérament, des hypothèques mobilières, des effets de commerce, des connaissements, des lettres de voitures, des récépissés d'entrepôts, des lettres de change et des droits d'action, et prêter de l'argent sur la garantie des susdits; et elle peut recevoir et accepter, des souscripteurs, des vendeurs ou cédants des susdits, des garanties ou autres valeurs pour l'exécution et le paiement des susdits, et elle peut exiger l'exécution de ces garanties et réaliser sur ces valeurs;

b) Par dérogation à toute disposition de la Loi de l'intérêt, ou de la Loi des prêteurs d'argent, ou de l'alinéa (c) de l'article soixante-trois de la Loi des com-

pagnies de prêt,

- (i) effectuer des prêts d'argent garantis par cession de droits d'action ou d'hypothèques mobilières, ou par tel autre certificat de créance que la Compagnie peut requérir, et elle peut en exiger un intérêt au taux d'au plus sept pour cent cent par année, et elle peut déduire d'avance l'intérêt sur tous les prêts et régler l'amortissement par versements hebdomadaires, mensuels ou autrement réguliers; à la condition que l'emprunteur ait le droit de rembourser le prêt en tout temps avant la date de l'échéance, et, lors de ce remboursement, de recevoir remise de la partie de l'intérêt payée d'avance qui n'a pas été acquise, excepté une somme égale à trois mois d'intérêt;
- (ii) exiger, en sus de l'intérêt susdit, deux pour cent sur le principal de la somme prêtée, en couverture de toutes les dépenses que la Compagnie a contractées par nécessité et de bonne foi dans l'opération ou le renouvellement du prêt

autorisé par le sous-alinéa (i) précédent, y compris tous les frais pour enquête et recherche sur la réputation de l'emprunteur, de ses endosseurs, de ses sous-cripteurs conjoints ou de ses cautions, et sur les circonstances de l'emprunt, pour taxes, correspondance et avis professionnels, ainsi que pour tous autres documents et pièces nécessaires;

(iii) par dérogation aux dispositions des deux sous-alinéas précédents (i) et (ii), la Compagnie a droit, lorsqu'un prêt autorisé par ledit alinéa (i) a été effectué ou renouvelé sur la garantie d'une hypothèque mobilière, ou d'une subrogation de taxes, d'exiger une somme additionnelle égale aux dépenses légales et autres dépenses réelles faites par la Compagnie relativement à ce prêt, mais ne dépassant pas la somme de dix dollars;

mais aucun compte pour dépenses de toute espèce ne doit être exigé ni perçu à moins que le prêt n'ait été réellement effectué, ni sur renouvellement à moins que ce prêt n'ait été renouvelé après un an depuis l'opération du prêt, ou après un an depuis le dernier renouvellement précédent du prêt;

- c) Prêter de l'argent sur la garantie de biens-fonds ou de tenures par bail, ou acheter ou placer des fonds dans des mort-gages ou hypothèques sur biens-fonds tenus en franc-alleu ou par bail et pour subrogation de taxes;
- (d) Accomplir tout ou partie des choses mentionnées ci-dessus et toutes les choses autorisées par la présente loi, à titre de mandants, mandataires, adjudicataires, fiduciaires ou à autre titre, et soit seule soit conjointement avec d'autres;
- (e) S'ils y sont autorisés par un règlement sanctionné par un vote d'au moins les deux tiers eu somme des actions souscrites de la Compagnie représentées à une assemblée générale régulièrement convoquée pour en délibérer, les administrateurs peuvent au besoin,
 - (i) emprunter de l'argent sur le crédit de la Compagnie;

(ii) limiter ou augmenter le montant à emprunter;

- (iii) hypothéquer, mort-gager ou nantir les biens meubles ou immeubles de la Compagnie, ou les uns et les autres, aux fins de garantir le paiement de tout emprunt effectué pour les objets de la Compagnie.
- (2) Rien au présent article ne peut restreindre ni limiter le pouvoir de la Compagnie d'emprunter de l'argent sur des lettres de change ou des billets à ordre faits, tirés, acceptés ou endossés par la Compagnie ou pour son compte.
- (3) Rien de contenu en la présente loi n'autorise la Compagnie à émettre des obligations, débentures ou autres valeurs pour fonds empruntés, ni à accepter des dépôts.
- (4) Tout fonctionnaire ou administrateur de la Compagnie qui accomplit, fait accomplir ou permet d'accomplir quelque chose qui soit contraire aux dispositions du présent article, est passible, pour chaque infraction, d'une amende d'au moins vingt dollars et d'au plus cinq mille dollars, à la discrétion du tribunal devant lequel cette amende est recouvrable; et l'amende est recouvrable et employée de la manière prescrite à l'article quatre-vingt-dix-huit de la Loi des compagnies de prêt.

Insérer ce qui suit comme nouvelle clause 7:

"7. (1) La Compagnie peut acquérir tout ou partie de l'actif et prendre à charge les obligations et engagements de la Morris Finance Corporation, Limited, constituée en corporation par lettres patentes en vertu de la loi de la province d'Ontario, et de la Service Finance Corporation, Limited, constituée en corporation par lettres patentes en vertu de la loi de la province d'Ontario; et elle peut aussi acquérir et exercer les droits et pouvoirs desdites corporations, ou de l'une ou de l'autre, qui n'outrepassent pas les droits et pouvoirs conférés à la Compagnie en vertu des dispositions de la présente loi ou qui ne sont pas en contradiction

avec ces droits et pouvoirs; et advenant cette acquisition et cette prise à charge, la Compagnie doit remplir et exécuter, à l'égard des droits et bien acquis, tous ces devoirs, obligations et engagements desdites corporations non remplis et exécutés par elles.

(2) Un contrat entre la Compagnie et l'une ou l'autre des corporations mentionnées au paragraphe premier du présent article ne deviendra pas effectif avant d'avoir été soumis au Conseil de la trésorerie et approuvé par lui; et le Conseil de la trésorerie ne peut approuver ce contrat avant de s'être assuré que le contrat a été approuvé par au moins les deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés par fondés de pouvoirs à une assemblée générale extraordinaire de la corporation et de la Compagnie, respectivement, parties audit contrat."

Insérer ce qui suit comme nouvelle clause 8:

"8. La Loi des compagnies de prêt, chapitre vingt-huit des Statuts revisés du Canadu, 1927, s'applique à la Compagnie, à l'exception de l'alinéa (f) du premier paragraphe de l'article soixante et un, de l'alinéa (c. du deuxième paragraphe de l'article soixante et un, du troisième paragraphe de l'article soixante-deux, des articles soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, quatre-vingt-deux et quatre-vingt-huit."

Insérer ce qui suit comme nouvelle clause 9:

"9. La présente loi entrera en vigueur à la date que le surintendant des assurances spécifiera dans un avis publié dans la Gazette du Canada, mais cet avis ne devra pas être donné avant que le surintendant des assurances ne se soit assuré que la Service Finance Corporation, Limited, mentionnée à l'article sept de la présente loi, a cessé ses opérations."

Dans le titre

Remplacer Morris Finance Corporation par Service Loan and Finance Corporation.

Avec la permission du Sénat,

Lesdits amendements sont adoptés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour recevoir sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 35

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 8 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Foster (St. John),	MacArthur,	Sharpe,
Béique,	Gillis,	McCormick,	Sinclair,
Bénard,	Gordon,	McDonald,	Smith,
Black,	Graham,	McLennan,	Spence,
Blondin,	Green,	McMeans,	Stanfield,
Bourque,	Griesbach,	Michener,	Tanner,
Buchanan,	Hardy,	Molloy,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	Murdock,	Tessier,
Calder,	Horsey,	Planta,	Tobin,
Casgrain,	King,	Poirier,	Todd,
Chapais,	Laird,	Pope,	Webster,
Copp,	Legris,	Prevost,	White (Inkerman),
Crowe,	Lemieux,	Rankin,	White (Pembroke),
Dandurand,	L'Espérance,	Raymond,	Willoughby,
Daniel,	Lewis,	Riley,	Wilson
Donnelly,	Little,	Robertson,	(Rockcliffe).
Farrell,	Logan,	Robinson,	Wilson (Sorel),
Forke,			

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du comité de Divorce:-

De Esther Eleanor Zryd, de Toronto, Ontario; demandant la remise de la taxe parlementaire versée, au cours de la dernière session, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

L'honorable sénateur Tessier, du comité permanent des Ordres permanents, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

MERCREDI, 8 juillet 1931.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son dixième rapport comme suit:—

Le comité a examiné la pétition suivante et constate que les prescriptions

des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De The Wapiti Insurance Company; demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai dans lequel elle pourra demander au ministre des Finances, l'autorisation d'exercer des opérations.

Le tout respectueusement soumis.

JULES TESSIER,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé: "Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré, dans la province de Québec", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur White (Inkerman), du comité mixte des deux Chambres pour les impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 8 juillet 1931.

Le comité mixte des deux Chambres chargé des travaux d'impression a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de deuxième rapport.

Votre comité recommande que la liste de documents qui suit ne soit pas

imprimée:

51a. Ordre du Sénat pour la production d'un document indiquant:

- 1. Quelles provinces ont adopté le régime de la Commission du prêt agricole.
 - 2. Si la Commission a émis des obligations et, le cas échéant, pour combien.
- 3. Si la Commission a vendu des obligations et, le cas échéant, à quel taux, et combien.

4. Quelles provinces ont payé ou fourni des sommes à la Commission, et pour quels montants.

5. Dans quelles provinces la Commission a-t-elle prêté de l'argent sur des

terres agricoles, et quel a été le montant des prêts dans chaque province.

6. Quel montant des \$5,000,000 fournis à la Commission par le gouvernement fédéral a été versé, et dans quelles provinces.

7. Quelles nominations, le cas échéant, la Commission a-t-elle faites, et

sur l'autorisation de qui et sur la recommandation de qui.

8. Les dépenses de la Commission du prêt agricole et les frais d'administration depuis son institution.

108c. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mai 1931—Dossier montrant:—

1. Quelle partie des \$20,000,000 votés durant la session spéciale pour remédier au chômage est maintenant dépensée.

2. Quelle partie reste non dépensée.

3. Combien les diverses provinces ont dépensé directement.

4. Combien ont dépensé collectivement les diverses municipalités dans les diverses provinces.

141a. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les documents, lettres, plaintes adressées au ministre des Travaux publics ou à tout fonctionnaire de son ministère depuis le 1er août 1930, au sujet de M. L. A. Tourigny, gardien jusqu'en ces derniers temps de l'édifice public de Victoriaville, Québec, et spécialement les plaintes portées par J. A. Beauchesne, A. Kirouack, ou toute autre personne du comté d'Arthabaska ou d'ailleurs, aussi bien que les lettres et la correspondance que le ministre des Travaux publics, ou tout fonctionnaire supérieur y compris P. S. Gregory et J. A. Gingras ont reçues, recommendant de maintenir ledit Tourigny, et aussi copie de tous rapports, lettres ou documents adressés par ledit J. A. Gingras, inspecteur du ministère des Travaux publics, concernant ledit L. A. Tourigny.

150a. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents et de la correspondance échangés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au sujet de la question de l'assurance contre le chômage, depuis 1926.

193a. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931—Relevé montrant:—

1. Durant quelles périodes, et pour quel objet M. A. L. Killaly, surintendant du canal Trent, à Peterborough, s'est absenté durant les années 1929, 1930 et 1931, et quelles furent les dates de ces absences.

2. Quels congés ont a donnés à d'autres membres du personnel des bureaux du canal Trent, à Peterborough, et quelles furent les dates et les fins de chaque

absence.

193b. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mai 1931:—Copie de tous comptes de téléphone et de télégraphe, par mois, des bureaux du canal Trent, à Peterborough, durant les années 1930 et 1931.

193c. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mai 1931:—Copie de tous les documents, lettres et autres communications échangées entre le ministère des Chemins de fer et des Canaux et toutes les compagnies de bois et les commerçants de bois du comté de Peterborough, durant les années 1928 et 1931 inclusivement, relativement aux niveau de l'eau dans le système du canal Trent, et toute correspondance entre les hauts fonctionnaires du ministère des Chemins de fer et des Canaux et lesdites compagnies et les officiers desdites compagnies.

219a. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, lettres, etc., échangés entre le minis-

tre du Travail à Ottawa et le Directeur du chômage à Ottawa, et toute ou toutes personnes relativement à la dépense d'argents en vertu de la Loi allouant des secours aux chômeurs, dans le comté de Sherbrooke, Québec.

- 225d. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministre du Travail, et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents tels que dépensés, par province.
- 225e. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère de l'Agriculture, et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents, tels que dépensés, par province.
- 225f. Réponse à un ordre en Conseil privé du Roi du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère du Revenu National, et aussi un état montrant le montant total de ces argents, tels que dépensés, par province.
- 225g. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère des Pêcheries, et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents tels que dépensés par province.
- 225h. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère de la Marine, et aussi un état montrant le montant total de ces argents, tels qu'ils furent dépensés, par province.
- 225i. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Relevé indiquant les sommes totales votées durant la première session de 1930, soit dans les crédits principaux, soit dans les supplémentaires, pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, et aussi un relevé indiquant le montant total de ces argents tels que dépensés, par province.
- 247a. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance, y compris les lettres, télégrammes, mémoires et autres documents échangés entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou tout membre de ce gouvernement, ou toute ou toutes personnes, et le gouvernement du Canada, ou tout ministre ou ministère fédéral, ou tous fonctionnaires de ce gouvernement, au sujet de l'établissement d'une distillerie à Berwick, comté de Kings, Nouvelle-Ecosse; ou à l'octroi d'une autorisation ou d'un permis pour la fabrication de liqueurs intoxicantes à Berwick, Nouvelle-Ecosse; ou au sujet d'un nommé Richard Steppanski, relativement à cette ou à ces affaires.
- **261a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931: Document montrant:—
- 1. Quel est le montant total d'argent que le gouvernement fédéral a avancé chaque année aux banques à chartre du Canada en vertu de la Loi des Finances, depuis le 22 août 1914.
 - 2. Quel était le taux d'intérêt payé.
 - 3. Quel a été le total des intérêts payés par année pour ces avances.
- 4. De quelle façon le gouvernement de la Puissance évalue les banques pour les taxer.
- 266a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:

 —Relev in liquant, à date, les noms, prénoms et adresses, par comté, de tous les

employés permanents de la Commission du havre de Québec, y compris les Commissaires, avec la date de leur entrée en fonctions, et le salaire mensuel payé à chacun.

- 266b. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Relevé indiquant les noms, positions occupées et salaires payés de tous les ingénieurs, surintendants, contremaîtres, assistants-contremaîtres, inspecteurs, assistants-inspecteurs, de tous ceux qui inscrivent les heures de travail et de ceux qui les vérifient, des commis, de tous les gardes-magasin, assistants gardes-magasin, et gardiens que la Commission du havre de Québec, ou la Northern Construction Company à la demande de la Commission du havre de Québec ont été destitués durant la période écoulée du 1er septembre 1930 au 1er janvier 1931, avec un relevé des noms, de l'état antérieur, et des salaires des personnes nommées aux positions rendues vacantes par ces destitutions.
- 266c. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 juin 1931:—Relevé indiquant les noms de tous les employés inscrits sur les bordereaux de salaires de la Commission du havre de Québec, durant le mois de juin 1930, et durant le mois de novembre 1930, et le salaire payé à chacun, par semaine, mois ou année.
- 268. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, mémoires, rapports et recommandations en faveur de la nomination de Rodolphe Dupuis à la position d'avocat des pensions à Ottawa, et copie des protestations contre cette nomination.
- 269. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, y compris la correspondance, les lettres, télégrammes, mémoires, et décrets ministériels qui ont trait à la destitution de M. Z. R. Dallaire, maître de poste de Ste-Rose de Watford, Québec, et à la nomination de M. Aurèle Turcotte à sa place.
- 270. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 mai 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, mémoires et recommandations échangés entre le ministre fédéral du Travail ou tout autre ministre du cabinet fédéral, et le Directeur du chômage, à Ottawa, d'un côté, et le ministre du Travail de la province de Québec, ou tout autre ministre du cabinet provincial de Québec, et le Directeur du chômage, à Québec, de l'autre côté, concernant (a) la date fixée pour le commencement des travau xentrepris en vertu de la Loi allouant des secours aux chômeurs, 1930, (b) la date fixée pour le parachèvement de ces travaux, avec toutes les instructions, règlements et ordonnances émis par le gouvernement fédéral ou ses représentants concernant ladite affaire citée plus haut.
- 271. Copie du rapport des commissaires concernant l'enlèvement du Ripple-Rock, dans le détroit de Seymour, C.-B.
- 272. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 29 avril 1931:—Copie de tous les écrits, lettres, dépêches, télégrammes, et autres documents échangés depuis mars 1927 jusqu'à date, entre les autorités britanniques et le gouvernement canadien relativement à la Loi canadienne du droit d'auteur et à la Convention internationale de Berne pour la protection des travaux littéraires et artistiques.
- 273. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance et autres documents que le gouvernement a en sa possession relativement à l'adjudication d'un contrat pour la construction d'un ou de brise-lames à Tracadie, Nouveau-Brunswick. Et aussi une copie de toute la correspondance et des autres documents relatifs au dragage exécuté par la drague No 12 du havre de Tracadie.
- 274. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:— Copie de toute la correspondance et des autres communications que le gouvernement a en sa possession relativement à la préparation de la liste électorale de la municipalité

- de Port McNicoll, dans le comté de Simcoe-Est, et une copie de la liste originale, telle que préparée par l'énumérateur, et de la liste corrigée telle qu'il l'a préparée pour usage le jour de l'élection. Aussi une copie des communications échangées entre le Directeur général des élections et le président d'élections ou toute autre personne quant à la tenue du bureau de vote le jour de l'élection.
- 275. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les rapports, lettres, feuilles de classification, décisions, mémoires, télégrammes ou autres communications, et tous autres documents et mémoires que la Commission du service civil a en sa possession, ou le ministère de la Marine, ou tout autre département fédéral, relativement à la vacance au poste de gardien de phare au phare de l'île Jerseyman, comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse.
- 276. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé faisant connaître:—
- 1. Combien de nominations au service du Gouvernement la Commission du service civil a faites depuis le 28 juillet dernier.
- 2. Quels sont les noms et prénoms de ceux ou celles qui ont été nommés et dans quel département.

3. Quel est leur âge respectif.

4. Par qui ils ont été recommandés à la Commission.

- 5. Quelle période de temps s'est écoulé entre la nomination temporaire et la nomination permanente de chacun ou chacune.
- 277. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les documents, lettres, mémoires, correspondance, qui ont trait à l'enquête tenue dans le cas de M. J. Arthur Bernier, ancien inspecteur de district des Douanes et de l'Accise, à Montréal; et aussi copie de ladite enquête et du rapport qui l'a suivi, et aussi copie de tous documents, lettres et correspondance concernant la mise à la retraite dudit J. Arthur Bernier.
- 277a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les documents, lettres, mémoires, correspondance, qui ont trait à l'enquête tenue dans le cas de M. J. Arthur Bernier, ancien inspecteur de district des Douanes et de l'Accise, à Montréal; et aussi copie de ladite enquête et du rapport qui l'a suivi, et aussi copie de tous documents, lettres et correspondance concernant la mise à la retraite dudit J. Arthur Bernier.
- 278. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous documents et correspondance au sujet de la destitution en 1928 de François Pelletier, ancien député du comté de Matane au parlement, comme officier spécial du service de surveillance dans le comté de Matane.
- 279. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, déclarations assermentées, enquêtes, documents et rapports reçus par le ministre de l'Agriculture ou aucun des officiers du département, ou contenus dans les dossiers du département avant que le ministre actuel prenne la responsabilité du département sur lequel il préside, concernant toute recommandation faite ou conclusions adoptées relativement à l'établissement d'une ferme expérimentale dans la partie nord-ouest du comté fédéral de Battleford-Nord, au nord ou au sud de la rivière Beaver.
- 279a. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, déclarations assermentées, enquêtes, documents et rapports reçus, et auxquels le ministre de l'Agriculture ou aucuns de ses fonctionnaires supérieurs ont répondu directement ou indirectement, ou qui étaient dans les dossiers du ministère avant que le présent ministre de l'Agriculture assume la responsabilité du ministère qu'il dirige, au sujet de toute recommandation faite ou de toute conclusion à laquelle on serait arrivé relativement à l'établissement d'une station agricole de démonstration dans la partie nord-ouest du comté fédéral de Battleford-Nord, soit au nord, soit au sud de la rivière Beaver.

- 280. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1931—Etat faisant voir:—
- 1. Combien de taureaux ont été achetés pour distribution en vertu du programme du ministre de l'Agriculture pour prêt de taureaux, entre le 1er jour de septembre 1930 et le 15e jour de mai 1931.

2. De qui on a acheté ces taureaux.

- Quel a été le prix payé dans chaque cas.
 Quelle était la race des taureaux achetés.
- 5. Où et sous la garde de qui ces taureaux ont été placés.
- 280a. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1931—Etat montrant:—
- 1. Combien de demandes le ministère de l'Agriculture a reçues et de qui dans cette affaire de prêts de taureaux inaugurée par le service des bestiaux de ce ministère.
- 2. Quels sont les noms et adresses des personnes dont les demandes ont été acceptées.
- 3. Quels sont les noms et adresses des personnes dont les demandes n'ont pas été acceptées.
- 4. Pourquoi lesdites demandes n'étaient pas acceptables au ministère; si le ministère acceptera les demandes maintenant, et sinon, pourquoi.
- 281. Réponse à une adresse à Son. Excellence le Gouverneur général du 4 mai 1931:—Copie de tous décrets ministériels et de la correspondance depuis le 8 août dernier, y compris les télégrammes, lettres et mémoires reçus ou envoyés par le ministre de l'Agriculture ou tout autre membre du gouvernement, ou la Commission du service civil ou tout membre ou haut fonctionnaire de cette Commission, ou tout membre du Parlement, ou toute ou toutes personnes, relativement à la position de propagandiste de l'industrie laitière au personnel du Service des bestiaux, dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.
- 282. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous les contrats, actes, plans, rapports, et correspondance échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, les autorités du chemin de fer Intercolonial, les Chemins de fer Nationaux du Canada et toute personne relativement à l'achat de partie de lots 247, 248 et 250, dans le voisinage de la rivière Renouf, dans la paroisse de Trois-Pistoles, relativement à la construction et à l'entretien d'un pont et d'une digue sur ladite rivière.
- 283. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé indiquant le nombre de fonctionnaires nommés pour des travaux relatifs au canal de navigation Welland, depuis octobre 1930; leurs notes de classification et leurs aptitudes; combien de ces personnes étaient des Canadiens nés au Canada; combien étaient des personnes ayant obtenu leur certificat de naturalisation canadienne et combien étaient d'origine étrangère.
- 284. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous documents, correspondance, requêtes, etc., échangés entre le ministère des Postes et toute ou toutes personnes concernant le bureau de poste de St-Roch-des-Aulnaies, à partir du 28 juillet dernier.
- 285. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications reçus ou envoyés par le ministre des Postes, et tous autres ministres, ministre ou haut fonctionnaire de l'Etat, reçus ou envoyés par tout membre du Parlement ou autres personnes ou personne, concernant les services, la capacité, etc., ou concernant de quelque façon la révocation ou la révocation projetée de Léo Thibeault, maître de poste à Mayflower, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.
- 286. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes, correspondance et autres documents reçus par le

ministre des Postes, ou aucun de ses officiers concernant l'accusation d'ingérence politique portée contre le maître de poste de Red-Cross, Saskatchewan.

- 287. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les documents, lettres et recommandations qui ont trait à la destitution de madame N. G. Cantin de sa position de maître de poste à Linière, Québec.
- 288. Copie du rapport de la commission nommée pour tenir une enquête sur les affaires de la Second Narrows Bridge, Burrard Inlet, C.-B.
- 289. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, demandes, mémoires et recommandations que le ministère de la Marine ou tous ministres du gouvernement actuel auraient en leur possession, relativement à l'engagement par le ministère de la Marine, du Dr L. A. Dussault en qualité d'examinateur médical des pilotes pour le district de Québec.
- 290. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931—Etat montrant:— 1. Si le gouvernement ou le ministre du Revenu national a placé une valeur imposable sur l'acide phosphate en vertu de la clause du dumping.

2. Quelle est cette valeur.

3. Pourquoi cette valeur a été fixée, et quand elle a été appliquée.

- 4. Si le ministre déposera une copie du décret ministériel, ou autre règlement fixant cette valeur.
 - 5. Si l'acide phosphate est fabriqué au Canada. 6. A quels endroits et par quelles compagnies.

7. A quel endroit on obtient le minerais brut dont se sert pour le fabriquer.

8. S'il n'y a pas d'acide phosphate fabriqué au Canada à l'heure actuelle, si le gouvernement sait si l'on se prépare à le fabriquer.

9. Dans l'affirmative, où et qui.

291. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:-

Quels ont été les représentants du Canada, soit comme délégués, soit comme aviseurs, aux différentes conférences internationales du travail, depuis l'établissement du Bureau international du travail à Genève.

- 292. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931—Dossier faisant voir:-
- 1. Combien de demandes les Commissaires des pensions ont accordées entre le 1er octobre 1930 et le 30 avril 1931.
- 2. Combien de demandes rejetées par lesdits commissaires furent accordées par les tribunaux des pensions durant la même période.
- 3. Combien de demandes rejetées par les tribunaux de pensions furent accordées par la Cour d'appel durant le même temps.

4. Combien de demandes accordées par les tribunaux des pensions furent

rejetées par la Cour d'appel durant la même période.

5. Quel a été, durant la même période, le coût (a) du Bureau des Commissaires des pensions et de son administration; (b) des tribunaux des pensions, (1) salaires, (2) dépenses de voyages, (c) des avocats des pensions, (1) salaires,

(2) dépenses de voyage; (d) des avocats de la Commission, (1) honoraires, (2) dépense de voyage; (e) de la Cour d'appel, (1) salaires, (2) dépenses de

6. Quelle a été la valeur monétaire de toutes les pensions payées durant la même période: (a) en vertu des décisions des tribunaux des pensions dont on n'a pas interjeté appel; (b) en vertu des décisions des tribunaux des pensions et dont on n'a pas interjeté appel; (c) en vertu des décisions de la Cour d'appel.

7. De combien de cas (les décisions du Bureau des pensions exceptées), on a disposé définitivement par voie d'appel durant la même période.

- 8. De combien de cas l'ancien Bureau des appels a disposé définitivement entre le 1er mai et le 1er octobre 1930.
 - 9. A combien s'élevait la valeur monétaire de ces décisions.

10. Quel en était le coût pour le Canada.

- 293. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931—Etat montrant:—
 1. Combien de poursuites ont été prises, de 1920 à 1931, contre ceux qui
- ont enfreint la Loi de l'industrie laitière, pour avoir frelaté du beurre, chaque année séparément.
- 2. Combien de personnes ont été trouvées coupables, et quels sont leurs noms, état et adresse.

3. Quelle a été la condamnation dans chaque cas.

- 4. Combien il y a d'inspecteurs dans la ville de Montréal.
- 294. Réponses à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous les rapports faits au ministère de la Marine par monsieur Sirois, de Gaspé, commissaire enquêteur, nommé pour s'enquérir des ingérences politiques de certains employés du ministère.
- 294a. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Copie de tous les rapports non encore produits faits par J. Ernest Sirois, nommé par le ministère de la Marine pour faire des enquêtes sur des accusations d'ingérence politique, dans le comté de Bonaventure.
- 295. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement au circuit postal rural No 2, de Cacouna, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 296. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession, relativement au circuit postal rural No 1, de St-Clément, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 297. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement au circuit postal rural No 1, de St-Cyprien, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 298. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement au circuit postal rural No 1, de St-Paul de la Croix, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 299. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement au circuit postal rural No 1, de Rivière Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 300. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie des pétitions et requêtes envoyées par la ville de la Rivière-du-Loup et toutes autres municipalités du comté de Témiscouata, Québec, demandant de l'assistance en vertu de la Loi allouant des secours aux chômeurs.
- 301. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931: Copie de tous les documents, lettres et correspondance que le gouvernement ou tout membre du gouvernement a en sa possession relativement au contrat pour le transport du courrier entre la gare du chemin de fer et le bureau de poste à Dryden, Ontario, depuis le 1er août 1930.
 - 302. Ordre de la Chambre—Etat montrant:—
- 1. Si le gouvernement a quelques rapports sur la production de graines d'herbe et de trèfle pour la vente dans les différentes provinces du Canada durant les années civiles 1928, 1929 et 1930.

- 2. Dans l'affirmative, quelles furent les quantités pour les différentes provinces, et quels étaient les prix du gros dans les provinces où ces graines furent récoltées.
- 3. Quelles furent les quantités de graines d'herbe et de trèfle importées au Canada durant les années fiscales terminées le 31 mars 1929, 1930 et 1931, et quels furent les pays d'origine.

4. Si on a augmenté ou diminué les droits de douanes depuis le 31 mars

1921.

5. Dans l'affirmative, en quelles années et de combien.

- 6. Si on a touché à ces articles durant la session spéciale de septembre 1930, dans l'affirmative, quelle fut la nature et l'étendue de cette action.
- 303. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 mai 1931:—Copie du décret ministériel dont a parlé l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux, le 12 mai 1931 (Hansard, page 1664, deuxième colonne 24e ligne), et relatif au projet de construire une nouvelle gare à Rivière-du-Loup.
- 303a. Réponses à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de la correspondance échangée entre l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux et M. C. E. Dubé, de Rivière-du-Loup, ladite correspondance ayant été mentionnée dans la lettre dudit Dubé à l'honorable ministre de la Marine, sous la date du 2 octobre 1930, relativement aux soumissions pour la construction d'une gare à la Rivière-du-Loup.
- 303b. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie des télégrammes, lettres et autres documents que le gouvernement du Canada a envoyés aux Chemins de fer nationaux du Canada pour les avertir que le ministère des Chemins de fer et des Canaux avait refusé de sanctionner la construction d'une nouvelle gare à Rivière-du-Loup.
- 303c. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie (a) d'une demande que les Chemins de fer nationaux ont faite pour approbation de la nouvelle gare projetée à Rivière-du-Loup; (b) plans numérotés P-1-12-179, 17105-1, 17105-2, et 17105-3, datés respectivement le 31 janvier 1930, le 15 juillet 1930, et le 12 juin 1930, dans le dossiers de la Commission sous le No 36455; (c) du rapport et des recommandations de l'officier d'exploitation en chef de la Commission, tel que mentionné dans l'Ordre No 45305, daté le 9 août 1930, de la Commission des chemins de fer.
- Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie (a) du plan No 17321-1, daté Moncton, 31 mars; (b) soumissions mises au dossier au nom de la Compagnie du Chemin de fer, la Chambre de commerce de la Rivière-du-Loup, le Service d'Hygiène provincial, et la ville de la Rivière-du-Loup; et (c) du rapport et des recommandations de l'officier en chef de la Commission tel que mentionné dans l'ordre No 46476, daté le 27 mars 1931, de la Commission des chemins de fer.
- 303d. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux, l'honorable ministre intérimaire des Chemins de fer, leurs secrétaires particuliers, le sous-ministre ,et tout autre officier ou membre du conseil du ministère des Chemins de fer, d'une part, et d'autre part, M. C. E. Dubé, et toute autre personne, concernant la construction d'une nouvelle gare des Chemins de fer nationaux à Rivière-du-Loup, du 7 août 1920 jusqu'à date.
- 303e. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quel était le montant total inscrit l'an passé dans le budget des Chemins de fer nationaux du Canada pour la construction d'une nouvelle gare à Rivière-du-Loup, (a) pour dépense au compte du capital, (b) autres dépenses.

2. Si un article semblable ou autre est inscrit cette année dans le même budget à la même fin.

3. Dans l'affirmative, quel montant.

- 303f. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:-
- 1. A quelle date les Chemins de fer nationaux ont été avisés que le ministère des Chemins de fer refusait de sanctionner la construction d'une nouvelle gare à Rivière-du-Loup.

2. Par qui.

3. Sur les instructions de qui.

- 4. Si par télégramme, à quelle heure.
- 303g. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:-
- 1. Sur les devis accompagnant les plans pour la construction d'une gare à Rivière-du-Loup, si les Chemins de fer nationaux ont mentionné à quelle date cet édifice devait être complété.

2. Dans l'affirmative, quelle date.

303h. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier mon-

1. A quelle date les soumissions déjà reçues à Moncton, le ou vers le 26 août 1930, pour la construction d'une nouvelle gare à Rivière-du-Loup, ont été ensuite soumises par les Chemins de fer nationaux au ministère des Chemins de fer.

2. Pourquoi elles ont été ainsi soumises au ministère.

3. Quels étaient: (a) le nom et l'adresse de chaque soumissionnaire; (b) le montant de chaque soumission.

4. Pendant combien de temps ces soumissions furent à l'étude.

5. A quelle date le ministère prit une décision à ce sujet.

6. Si quelqu'un a demandé au ministère de retarder sa décision.

- 7. Dans l'affirmative, (a) qui a fait cette demande, (b) à quelle date cette demande fut-elle faite au ministère.
- 303i. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de toutes les demandes de soumissions, des avis publiés dans les journaux, des devis et formules de soumissions, relativement à la construction d'une nouvelle gare des Chemins de fer nationaux du Canada, à Rivière-du-Loup, Québec, que le ministère des Chemins de fer et des Canaux a refusé de sanctionner.
- 303j. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de la lettre écrite par l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux à M. C. E. Dubé, après le 18 octobre 1930, en réponse à la lettre du 14 octobre 1930, au sujet de la gare de Rivière-du-Loup.
- 303k. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de la lettre écrite par le très honorable premier ministre ou par toute autre personne sur sa recommandation à l'honorable ministre du Travail pour lui transmettre les lettres de M. C. E. Dubé en date du 25 août et du 11 septembre 1930.
- 3031. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 8 juin 1931:—Copie du décret ministériel C.P. 2370, du 8 octobre, re: Instructions pour une allonge à la gare de Lévis, Québec.
- 303m. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de la lettre ou du télégramme de l'honorable ministre de la Marine en réponse à la lettre écrite par M. C. E. Dubé, de Rivière-du-Loup, et envoyée à l'honorable ministre de la Marine, le 2 octobre 1930, au sujet de la gare de la Rivière-du-Loup. 22117—15

- 303n. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 juin 1931:—Copie des plans et devis et instructions pour soumissionner pour l'édifice de la gare à Rivière-du-Loup dont il est question dans une annonce datée le 25 juillet 1930, invitant des soumissions.
- 304. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, pétitions et autres communications envoyés ou reçus par le ministre des Pêcheries et tous autres ministres, ministre ou haut fonctionnaire de l'Etat, et par tout membre ou fonctionnaire supérieur de la Commission du service civil, et par tout membre du Parlement ou autres personne ou personnes, concernant les aptitudes ou autres qualités, ou relatives de quelque façon à la destitution ou à la révocation projetée de Charles W. McLennan, garde-pêche, rivière Denys, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.
- 305. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance échangée avec le ministère des Pêcheries relativement à la destitution de Raymond MacCain, employé à la frayère de Florenceville en qualité d'assistant du surintendant.
- 306. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Etat faisant voir:—
- 1. Quelles propriétés les Chemins de fer nationaux du Canada ont achetées dans la ville d'Ottawa durant les années 1925, 1926, 1927, 1928, 1929 et 1930 avec la description de chacune.

2. Quelles sont les fins pour lesquelles ces propriétés ont été achetées.

- 3. (a) Quels étaient les vendeurs, (b) quel a été le prix d'achat de chaque lot.
- 307. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer et des Canaux et sir Henry Thornton, ou autres personnes, au sujet d'une accusation d'ingérence politique portée contre Maxime Labbé, gardien d'une station à drapeau, à St-Nérée, dans le comté de Bellechasse, sur les Chemins de fer nationaux du Canada, pour lequel il reçoit un salaire de \$15 par mois, avec tous les rapports, témoignages et autres documents se rapportant à cette affaire.
- **309.** Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous rapports adressés au gouvernement à la suite de la demande que la *Beauharnois Light*, *Heat and Power Company*, *Limited*, a faite pour l'approbation des plans de la compagnie en vertu de la Loi de la protection des eaux navigables.
- 310. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quelles personnes du comté de Témiscouata ont été recommandées, après le 1er août 1930, pour être employées sur le vapeur Mikula.

2. Lesquelles de ces personnes ont été employées.

- 3. Sur la recommandation de qui elle sont été employées.
- 4. Quel est leur domicile.
- 311. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie du bail que le département des Affaires indiennes a accordé au club de chasse Antapa sur la réserve des Indiens de Pasqua, avec copie de tous les télégrammes, correspondance, mémoires et autres renseignements concernant l'octroi de ce bail et les autres demandes de bail sur la réserve de Pasqua.
- 312. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 avril 1931:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance, lettres et autres documents échangés au cours des années 1928, 1929, 1930, 1931, entre le ministre des Travaux publics, à Ottawa, et aucun des officiers de son département, à Ottawa et à Québec, et le département de la Voierie, ou le ministre de la Voierie du gouvernement provincial de Québec, et les autorités de la compagnie Price Bros., à Québec, relativement à la construction d'un quai à la baie Ste-Catherine, comté de Saguenay, Québec.

313. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les écrits, documents, mémoires, certificats, plaintes et rapports qui ont trait à la destitution de Pierre Trudel, un fonctionnaire du ministère de la Marine, Bureau de Québec.

314. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux relativement à l'établissement d'un

système de pension du vieil âge.

315. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 22 avril 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux demandant des modifications de la Loi

des pensions du vieil âge.

- 316. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931:—Copie de tous documents, lettres, correspondance, plaintes et recommandations concernant la nomination de M. Médéric Lacombe, comme surveillant des travaux de construction d'un brise-glace à St-Sulpice, en 1930, et son remplacement par M. J. E. Robitaille.
- 317. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quels sont les noms et adresses des Commissaires nommés de septembre 1921 à août 1930 pour faire enquête, dans la province de Québec, sur les accusations d'ingérence politique dans les différents ministères du gouvernement.

Quels départements ont ordonné des enquêtes.
 Quel a été le montant payé à chaque commissaire.

- 318. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931—Relevé montrant:—
 - 1. Quel est le tarif le plus élevé qui a été imposé sur le beurre.

2. A quelle date.

- 3. Quel a été le prix le plus bas auquel le beurre s'est vendu (a) durant les dix dernières années, (b) durant les vingt dernières années, (c) durant les trente dernières années.
- 4. Donner les détails montrant à quelle date le prix a été le plus bas dans chaque période.
- 319. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, demandes de soumissions, soumissions, et plans que le ministère des Travaux publics a en sa possession au sujet de la construction d'une véranda au bureau de poste de Rivière-du-Loup, Québec.
- 320. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, affidavit, rapports ou autres documents reçus par le ministre des Postes, ou aucun de ses officiers touchant l'accusation d'ingérence politique portée contre le maître de poste de Spruce-Lake, Saskatchewan.
- 321. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, plans, bordereaux de salaires, comptes, factures et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession se rapportant à la réparation du quai de Notre-Dame du Portage, comté de Témiscouata, Québec, depuis le 7 août 1930.
- 322. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931:—Etat indiquant:
 —Quels furent les principales dépenses et le coût de la délégation officielle
 envoyée à Halifax pour souhaiter la bienvenue au Gouverneur général.
- 323. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Relevé indiquant les notes de classification données à chacun des candidats à la position de surveillant des quais de l'Etat à St-Charles de Caplan, Fleurant, St-Omer et Carleton, tous dans le comté de Bonaventure.

- **324.** Réponse à un Ordre du Sénat pour la production d'un relevé faisant connaître, relativement à chaque personne (a) du sexe masculin, et (b) du sexe féminin, résidant en la cité d'Ottawa et congédiée du service du département de l'Intérieur depuis le 1er avril 1931:
 - 1. Le nom, l'âge, l'emploi tenu; si la personne était mariée ou célibataire.

2. La période du service de guerre outre-mer, 1914-1918.

3. Le nombre d'années au service du gouvernement; à titre permanent ou provisoire.

4. La date du congédiement, et les appointements à ladite date.

5. Le montant de la retraite, de la pension ou autre allocation, selon que l'une ou l'autre a été accordée.

6. Si un autre membre de la famille est à l'emploi d'un autre service administratif; et dans ce cas, le nom et le degré de parenté de chaque membre, le

service où l'emploi est exercé, et les appointements reçus.

- 324a. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Relevé indiquant le nom, l'adresse, la position, la classe, le salaire, le département, la branche, la longueur de service; s'il a reçu une pension de retraite ou de démission ou les deux, s'il était fonctionnaire permanent ou temporaire; et quels étaient ses services outre-mer (a) avec l'armée expéditionnaire canadienne avec la Grande-Bretagne ou (b) d'autres Alliés, de tout fonctionnaire destitué en 1931 comme conséquence de la remise aux Provinces de l'ouest de leurs ressources naturelles. Le relevé indiquant les individus mentionnés plus haut qui ont été réintégrés dans le service après leur destitution, et à quel salaire.
 - 325. Réponse à un ordre du Sénat pour la production d'un état portant:
- 1. Copie de tous les règlements édictés sous l'autorité du Chapitre 47 des lois du Dominion, 1930, relativement à la circulation des voitures sur les terrains de l'Etat.
- 2. Copie de toutes instructions, recommandations, ordonnances et dispositions données ou prises en vertu des lois susdites et de leurs règlements d'exécution.
- 326. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous les documents, écrits, mémoires et lettres échangés entre toute corporation municipale ou autres personnes et le ministère des Travaux publics depuis le 7 août 1930, relativement à l'édifice public de Farnham, Québec, pour la construction duquel des sommes ont été placées dans les crédits de 1930-31, et aussi copie de toutes les soumissions reçues relativement à la construction dudit édifice, et de la correspondance sur ce sujet, et copie de tous rapports d'ingénieurs ou d'architectes du ministère des Travaux publics, relatifs audit édifice et envoyés au ministre des Travaux publics ou au ministère depuis le 1er janvier 1928.
 - 327. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai—Etat montrant:—
- 1. Combien de maîtres de poste ont été destitués au Canada du 1er janvier 1922 au 4 août 1930, et combien pour chaque année.
- 2. Combien ont été destitués, par comté, pendant la période plus haut mentionnée.
- 327a. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1931—Relevé faisant voir:—
- 1. Combien de maîtres de poste ont été destitués entre le 1er septembre 1930 et le 1er mars 1931.
- 2. Quels furent les motifs donnés pour chaque destitution, donnant le nom de chaque maître de poste destitué, et la location du bureau de poste.
- 3. Combien de destitutions furent exécutées après que des enquêtes eurent été faites sur accusations d'activités politiques.
- 4. Quels sont les noms des maîtres de poste destitués après enquête sur l'accusation d'activités politiques.
- 5. Quels maîtres de poste furent destitués sur la recommandation du député actuel du comté sur l'accusation d'activités politiques.

- 328. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Relevé faisant voir:—Par quels hauts fonctionnaires, dans chaque département de l'Etat, les recommandations ont-elles été faites, ou les candidats examinés par la Commission du service civil ou en son nom, dans le cas où des vacances se sont produites dans le service extérieur, durant les années écoulées de 1921 à 1930 inclusivement (les noms ne sont pas demandés mais les titres officiels).
- 329. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Document montrant:—
- 1. Quel montant l'Etat a perçu, par l'intermédiaire du ministère des Pêcheries, avec la taxe sur le poisson capturé par les chalutiers otter ou à vergues construits et possédés au Canada.

2. Quel montant a été perçu de la même source de chalutiers construits en

dehors du Canada.

3. Si les propriétaires de ces chalutiers doivent encore quelque montant, et dans l'affirmative, combien.

4. Etant donné le jugement des tribunaux, si le gouvernement continuera à

percevoir cette taxe.

- 330. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de tous documents, correspondance, demandes et requêtes concernant l'établissement d'une zone réservée pour l'extirpation de la tuberculose bovine dans le comté de l'Assomption-Montcalm.
 - 331. Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Si Alphonse Garon, de Rimouski, a été faire des enquêtes aux Iles de la Madeleine sur des ingérences politiques.

2. Dans l'affirmative, depuis quelle date il est nommé commissaire enquê-

teur.

3. Pour quel département il travaille.

4. Quel salaire il reçoit.

5. Combien d'enquêtes il a faites avec le nom de ceux qui ont subi des enquêtes.

6. Quel est le détail des dépenses soumis par Alphonse Garon pour chaque

département.

7. Qui a recommandé la nomination de Alphonse Garon.

- 332. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931—Relevé montrant:—
- Combien d'appels les tribunaux des pensions avaient entendus jusqu'au
 mai 1931.
- 2. Quel a été jusqu'au 15 mai 1931, le coût complet d'administration des tribunaux des pensions, y compris toutes les dépenses de voyages, le personnel, les traitements des membres, etc.

3. Quel a été, jusqu'au 15 mai 1931, le coût total d'administration de la cour d'appel des pensions, y compris toutes les dépenses de voyages, le personnel,

les traitements des membres, etc.

- 4. Combien de pensions sont maintenant payées à des personnes qui ont comparu devant les tribunaux des pensions et dont les réclamations ont été accordées.
- 5. Si le gouvernement entend se servir de membres de l'ancien bureau fédéral d'appel, jusqu'à ce que leur contrat soit expiré, pour tout plan de réorganisation que le ministère peut avoir dans l'idée.

6. À l'heure actuelle, combien de temps s'écoulerait pour qu'un appel logé maintenant soit entendu par le tribunal des pensions s'il était entendu à son

tour.

332a. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de toute correspondance, télégrammes ou instructions envoyés entre le 1er novembre 1930 et le 1er avril 1931 par le régistraire des tribunaux des pensions ou leurs

présidents, ou sous la direction du président ou du régistraire aux tribunaux tenant session par tout le Canada, et copie de tous télégrammes ou autres communications envoyés par le régistraire ou le président desdits tribunaux par tout membre de ce tribunal ou sur instruction de tout membre de ce tribunal entre les dates mentionnées plus haut.

332b. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1931—Relevé indiquant:—

1. Le nombre de nouvelles pensions d'incapacité, et pour les dépendants, (non compris le cas de pensions rachetées), accordées par le Bureau des Commissaires des pensions entre le 1er octobre 1930 et le 31 mai 1931.

2. Le nombre de cas de pensions antérieurement rachetées et rétablies entre

le 1er octobre 1930 et le 31 mai 1931.

- 3. Les paiements rétroactifs et l'obligation annuelle en vertu du paragraphe 2.
- 4. Le nombre de réclamations accordées par le Tribunal des pensions durant la même période.
- 5. Le nombre de réclamations rejetées par le Tribunal des pensions et acceptées par la Cour d'appel des pensions jusqu'au 15 juin 1931.

6. Le nombre de réclamations acceptées par les tribunaux des pensions et

rejetées par la Cour d'appel durant la même période.

- 7. Le coût, jusqu'au 31 mai 1931 du (a) Bureau des Commissaires des pensions et de son administration en cette qualité; (b) des tribunaux des pensions et de leur personnel, (1) salaires, (2) dépenses de voyages; (c) des avocats des pensions et de leur personnel (1) salaires, (2) dépenses de voyage; (d) des conseils de la Commission et de leur personnel (1) salaires, (2) dépenses de voyage; (e) de la Cour d'appel des pensions et de son personnel, (1) salaires, (2) dépenses de voyage.
- 8. La valeur monétaire de toutes les pensions payées durant la même période (a) par le Bureau des commissaires des pensions, (b) en vertu de décisions des Tribunaux des pensions dont on n'a pas appelé, (c) en vertu de décisions de la Cour d'appel.

9. Le nombre de réclamations (les décisions du bureau des pensions exceptées), dont la Cour d'appel des pensions a définitivement disposé jusqu'au 15

juin 1931.

- 333. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 mai 1931:—Copie du décret ministériel C.P. 2292, du 30 septembre 1930, par lequel l'honorable ministre du Travail a été autorisé à négocier un accord avec le Chemin de fer Canadien du Pacifique et les Chemins de fer nationaux du Canada.
- 334. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 mai 1931—Copie du décret ministériel nommant le très honorable sir George Perley ministre intérimaire des Chemins de fer et des Canaux, en octobre 1930.

335. Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Qui est commissaire du recensement pour le district électoral de Québec-Sud.

2. Quels traitements et honoraires il reçoit.

3. Quels sont les noms de tous les recenseurs nommés pour le district de Québec-Sud.

4. Quel est l'état civil de chaque recenseur.

- 5: Quel est le district électoral auquel chacun a été assigné.
- 336. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les noms des personnes accusées d'ingérence politique et sur la conduite desquelles le major Théodore Paquet, avocat de Québec, a fait une enquête, avec un sommaire du résultat de chacune de ces enquêtes, et un état des dépenses

encourues dans chaque cas; et aussi un relevé indiquant si oui ou non la personne accusée d'ingérence politique était présente, ou si elle était représentée par un avocat ou autrement, et le nom de l'avocat lorsque l'accusé était ainsi représenté.

337. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Tableau montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les employés qui étaient enregistrés sur les bordereaux de salaires de la Commission du havre d'Halifax durant les mois de décembre 1929 et janvier 1930, et quel salaire chacun recevait, soit par semaine, par mois ou par année.

2. Quels sont les noms de tous les employés qui étaient enregistrés sur les bordereaux de salaires de la Commission du havre d'Halifax durant les mois de décembre 1930 et janvier 1931, et quel salaire chacun recevait, soit par

semaine, par mois ou par année.

3. Quel a été le montant des recettes perçues sur les marchandises déposées dans les entrepôts de la Commission du havre d'Halifax durant décembre 1929 et janvier 1930.

4. Quel a été le montant des recettes perçues sur les marchandises déposées dans les entrepôts de la Commision du havre d'Halifax durant décembre 1930 et janvier 1931.

- 338. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports et plans relativement au prolongement du quai de Rivière-du-Loup, depuis le 7 août 1930.
- 338a. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports, bordereaux de salaires originaux, corrigés ou refaits, comptes en détail de charretiers, chauffeurs et de matériaux, se rapportant aux travaux de réparations au quai de Rivière-du-Loup, depuis le 7 août 1930 jusqu'à date.
- 339. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931:—Dossier montrant:—
- A la demande de qui chacun des articles qui se chiffrent entre \$8,000,000 et \$9,000,000 dans le budget des Chemins de fer nationaux, a été "ajourné", comme l'a dit l'honorable ministre des Chemins de fer le 22 mai 1931 (Débats, page 2064, deuxième colonne, lignes 37-8).
- 339a. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:-
- 1. A quels articles en particulier s'est appliquée la désaffectation d'une somme variant entre \$8,000,000 et \$9,000,000 des crédits des Chemins de fer nationaux du Canada pour 1930-31.

2. Quel était le montant de chaque article (a) avant que la désaffectation

soit faite; (b) après que la désaffectation fut opérée.

- 3. Si tous ces articles étaient inclus dans le budget des Chemins de fer nationaux du Canada pour 1930-31.
- 339b. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. A même les crédits qui forment un total entre \$8,000,000 et \$9,000,000 votés par la Chambre des Communes et inclus dans les crédits des Chemins de fer nationaux, l'année passée, et qui ont été dépensés pour d'autres fins, (a) combien de ces désaffectations de plus ou moins de \$200,000 sont venues devant le gouvernement pour être réglées par décret ministériel; (b) combien de ces désaffectations ont été sanctionnées par le sous-ministre après consultation avec le ministre des Chemins de fer du jour.

2. Si toutes ces désaffectations ont été soumises à la Commission des che-

mins de fer pour approbation.

- 3. Si elles n'ont pas toutes été soumises, combien lui ont été soumises.
- 4. Dans combien de cas la Commission des chemins de fer a approuvé ces désaffectations.
- 5. Combien de fois la Commission des chemins de fer a rescindé ses ordres antérieurs afin d'approuver ces désaffectations.
- 339c. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quels était le montant de chaque section (a), (b), (c), (d), (e), (f), des crédits des Chemins de fer nationaux du Canada, 1930-31, se montant à \$51,600,000 dans l'appropriation 323 de l'année dernière.
- 2. A quelle date le montant total de chaque section il a été entièrement dépensé.
- 339d. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- Si la clause (d) de l'appropriation No 65 des crédits supplémentaires des Chemins de fer nationaux du Canada était une continuation de la clause (d) du vote 323 de l'année passée.
- 339e. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quel était le montant de chaque section (a), (b), (c), (d), (e), (f), des crédits supplémentaires des Chemins de fer nationaux du Canada, 1930-31, formant une somme totale de \$11,410,400.85 dans l'appropriation No 65 de mars 1931.
- 2. Quand le montant total de chaque clause a été approuvé par le gouvernement.
- 3. A quelle date le montant total de chaque section a été complètement dépensé.
- **339f.** Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Etat comprenant une liste détaillée des articles compris dans la section (d) de l'appropriation 323 des crédits de 1930-31, avec le montant de chaque article.
- 339g. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Etat comprenant une liste détaillée des articles compris dans la section (d) de l'appropriation 65 des crédits supplémentaires des Chemins de fer nationaux, avec le montant de chaque article.
- 339h. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Etat comprenant une liste complète des crédits des Chemins de fer nationaux du Canada, se chiffrant entre \$8,000,000 et \$9,000,000, qui ont été votés par la Chambre des Communes, l'an passé, et qui ont été dépensées pour d'autres fins, comme l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux l'a déclaré le 22 mai 1931, Débat, page 2061, deuxième colonne.
- 340. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931:—Dossier montrant:—
- 1. Si le budget des Chemins de fer nationaux pour 1930-31, pourvoyait à la construction d'une nouvelle gare.
 - 2. Dans l'affirmative, combien il y en avait.
 - 3. A quels endroits elles devaient être construites.
- 4. Quelle était l'évaluation totale, comprenant les dépenses au compte du capital ou autre, préparée par les Chemins de fer nationaux, dans leur budget, pour chaque gare.
- 5. Si les Chemins de fer nationaux ont demandé des soumissions pour la construction de toutes ces gares.
 - 6. Dans la négative, pour quelles gares des soumissions, ont été demandées.
- 7. De combien de gares le ministère des Chemins de fer a approuvé la construction er 1930-31.

- 8. Quel était le montant de la soumission acceptée dans chaque cas.
- 9. Si le ministère des Chemins de fer a refusé la construction de gares par les Chemins de fer nationaux en 1930-31.
 - 10. Dans l'affirmative, quelles étaient ces gares. 11. Quel était le motif de refus dans chaque cas.
- 340a. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 juin 1931: Dossier montrant:-
- 1. Si le budget des Chemins de fer nationaux pour 1932-32 pourvoit à la construction de nouvelles gares.

2. Dans l'affirmative, combien il y en a.

3. A quels endroits elles doivent être construites.

- 4. Quel est l'estimé total, comprenant la dépense du compte du capital ou autre, préparé par les Chemins de fer nationaux pour chaque gare.
- 341. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mai 1931:—Dossier montrant:-
- 1. Aux séances tenues dans le bureau du ministre des Chemins de fer et des Canaux et plus tard dans le bureau du ministre du Travail, l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux ayant rappelé ces deux séances le 22 mai 1931 (Débats, page 2062, 1ère colonne, lignes 31-33), un mémoire des accords publié comme Appendice "C" du rapport du Directeur fédéral du chômage, daté le 16 mars 1931, s'il a été soumis aux deux ministres mentionnés plus haut.

2. Sinon, à quelle date il a été soumis à chacun d'eux.

- 3. Quand les séances mentionnées dans le premier paragraphe ont eu lieu.
- 342. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Etat mon-
- 1. Combien de services de trains ont été diminués ou discontinués (a) sur les Chemins de fer nationaux du Canada, (b) sur le chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année civile 1930.
- 2. Combien d'hommes ont été destitués ou renvoyés, (a) sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, (b) sur les Chemins de fer nationaux du Canada durant l'année civile 1930.
- 342a. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Etat montrant:-
- 1. Combien de trains ont cessé de circuler sur les voies des Chemins de fer
- nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1931.

 2. Combien de trains ont cessé de circuler sur les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique, durant la même période.
- 3. Combien d'hommes ont été destitués sur les Chemins de fer nationaux du Canada, depuis le 1er janvier 1931.
- 4. Combien d'hommes ont été destitués ou renvoyés sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, durant la même période.
- 342b. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 juin 1931—Etat montrant:-
- 1. Combien de service de trains ont été diminués ou discontinués sur les Chemins de fer nationaux du Canada durant (a) les premiers six mois de l'année civile 1930, (b) les derniers six mois de l'année civile 1930.
- 2. Combien d'hommes ont été destitués ou congédiés, aux Chemins de fer nationaux du Canada, durant (a) la première moitié de l'année civile 1930, (b) la dernière moitié de l'année civile 1930.
- 3. Quel était le nombre des employés durant (a) la première moitié de l'année civile 1930, (b) la seconde moitié de l'année civile 1930.
- 343. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance, lettres et autres documents concernant la destitution de M. Auguste Provencher, maître de poste de Windsor Mills, et la nomination de son successeur.

- 344. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Copie de tous les témoignages et rapports de M. Robert Côté, commissaire-enquêteur, relativement aux enquêtes sur activités politiques tenues à Honfleur, St-Henri de Taillon, Langlais, Hébertville Station et Chambord, dans le comté du lac St-Jean.
- 345. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931—Dossier montrant:
- 1. A combien de maîtres de poste dans le comté de St-Hyacinthe-Rouville des demandes de démission ont été adressées depuis le 1er août 1930.

2. Quels sont les noms et adresses des maîtres de poste à qui des demandes

de démission ont été adressées.

- 3. Si des enquêtes ont été tenues dans chaque cas, qui les a tenues et quel en a été le résultat.
- 4. Combien a été payé au commissaire enquêteur, dans chaque cas, pour ses services et autres honoraires.

5. Qui a demandé que ces enquêtes soient tenues.

6. Si un avis préalable a été envoyé aux maîtres de poste dans chaque cas à l'effet que cette enquête allait être tenue, et quel était le délai de cet avis.

7. Quels sont les noms des localités où des maîtres de poste ont été révoqués

dans les comtés de St-Hyacinthe-Rouville, depuis le 1er août 1930.

- 8. Si les maîtres de poste révoqués ont été remplacés par des personnes dûment qualifiées pour remplir la position de maître de poste.
- 346. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance, lettre et autres documents concernant la révocation de Joseph Girard, maître de poste à St-Irénée-les-Bains, comté de Charlevoix, et la nomination de son successeur.
- 347. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance, lettres et autres documents concernant la destitution de Raoul Fortier, maître de poste à Ste-Anne de Beaupré, comté de Montmorency, et la nomination de son successeur.
- 348. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les ordres, instructions, mémoires, et autres documents et de tous les télégrammes, lettres et autres communications qui ont trait à l'importation, par la douane de Yarmouth, pour la Fédération des pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, d'une certaine quantité de corde à pêche, et à la défense qu'a faite le ministère du Revenu national de la livrer sous le prétexte qu'un droit additionnel de 5½ pour cent par livre ou d'un impôt devait être payé.
- 349. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les documents, écrits, lettres, mémoires, relatifs à la vente que le ministère du Revenu national a faite du navire contrebandier connu sous le nom de O'Connell, ou No 4, durant le mois d'août ou de septembre 1930, avec les reçus et les admissions de paiement donnés par toute personne lorsque le navire a été livré, et aussi toutes recommandations de membres du Parlement ou d'autres personnes au sujet de la vente dudit navire.
- 350. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931—Copie de tous les documents, écrits, lettres, mémoires, relatifs à la vente que le ministère du Revenu national a faite du navire de contrebande en liqueurs connu sous le nom de No 3, durant le mois d'août ou de septembre 1930, avec les reçus et les admissions de paiement que toute personne a donnés lors de la livraison du navire, et aussi les recommandations des députés ou autres concernant la vente dudit navire.

- 351. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous les documents, mémoires ou correspondance échangés entre tout ministre fédéral et la Commission du havre de Vancouver, ou entre la Commission du havre de Vancouver et toute autre personne, société ou compagnie, concernant la destitution des soldats de retour suivants de la force constabulaire du havre de Vancouver: l'inspecteur James Robinson, D.C.M., le sergent Frank Waters, W. D. Cook, M.C., J. C. Farrell, M.C., James Davidson, M.C., et W. T. Johnston.
 - 352. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931—Etat montrant:—

1. Si on continue les travaux au quai Lapointe, à Vancouver.

2. Si cet ouvrage est exécuté à un coût plus un profit, ou à un prix fixe, par verge.

3. Qui exécute cette entreprise.

4. Quelle est l'estimation du coût de cet ouvrage lorsqu'il sera complété.

353. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 13 mai 1931—Copie de tous les décrets ministériels, contrats, et autres documents qui ont trait ou sont relatifs de quelque façon à l'organisation de la Rouyn Mines Railway Company, à la construction et à l'opération dudit chemin de fer, et au louage de cette voie par le gouvernement de la Puissance, de la Rouyn Mines Railway Company, et au louage subséquent aux Chemins de fer nationaux du Canada.

Et aussi copie de toute la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada ou tout membre du cabinet et les promoteurs, administrateurs ou officiers de la Rouyn Mines Railway Company, ou le bureau d'administration ou tout agent de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et qui aurait trait de quelque façon aux finances, à la confection ou à l'administration dudit chemin de fer.

Et aussi copie de correspondance, lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec, la Noranda Mines Company, et toute ou toutes autres personnes relatifs aux finances ou à l'octroi de subsides audit chemin de fer.

354. Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Quels sont les énumérateurs qui ont été nommés pour le recensement dans chaque municipalité du comté de Témiscouata.

2. Sur la recommandation de qui chacun d'eux a été nommé.

355. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie du rapport fait par M. Gérard Simard, Commissaire, concernant le bureau de poste de St-Benoît de Matapédia, et copie des déclarations assermentées produites à cette enquête.

356. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Postes et les citoyens de Matane au sujet de la nomination du maître de poste actuel de Matane, Québec.

- 357. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie de tous les télégrammes, pétitions, résolutions, lettres, rapports, et autres communications et documents envoyés ou reçus par le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes et tout autre ministre ou fonctionnaire supérieur de l'Etat au sujet de la construction d'un bureau de poste à Shubénacadie, et du choix d'un site, depuis janvier 1930.
- 357a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie de tous les télégrammes, pétitions, résolutions, lettres, rapports, et autres communications et documents envoyés ou reçus par le ministre des Travaux publics, le ministre des Postes, et tout autre ministre ou fonctionnaire supérieur de l'Etat au sujet de la construction d'un bureau de poste à Shubénacadie, et du choix d'un site, depuis janvier 1930.

- 358. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1931:—Copie de tous télégrammes, mémoires, correspondance, lettres et autres documents concernant la destitution de J. H. Tremblay, maître de poste à Les Eboulements, comté de Charlevoix, et la nomination de son successeur.
- 359. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 18 mai 1931:—Copie de tous les décrets ministériels, documents, correspondance, mémoires, relatifs à la destitution de Isaïe Deschamps comme maître de poste à Val David, comté de Terrebonne, Québec, avec tous les rapports des procédures de toute enquête ou investigation qui a été faite sur la conduite dudit maître de poste depuis le 1er janvier 1931.
- 360. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous les rapports et de la correspondance que le ministre des Postes a en sa possession, relativement au circuit postal Nos 1 et 2, Vaudreuil-Station, Vaudreuil-Village et Vaudreuil-Paroisse.
- 361. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous documents et correspondance, y compris les demandes de soumissions entre les mains du département des Postes, à Ottawa et à Québec, en rapport avec le circuit rural No 1, à la Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix.
- 362. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous rapports, soumissions et correspondance que le ministère des Postes a en sa possession relativement au circuit postal rural No 1, de la paroisse de St-Rémi, comté de Napierville, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 363. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous les documents actuellement en la possession du ministère des Postes, à Ottawa et à Québec en rapport avec les demandes de soumissions pour le contrat postal entre St-Siméon et le bureau de poste de St-Chrétien, dans la paroisse de St-Siméon, comté de Charlevoix.
- 364. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, et demandes de soumissions que le ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, a en sa possession actuellement et qui ont trait au transport des correspondances de la gare des Eboulements, au village des Eboulements, dans le comté de Charlevoix.
- 365. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931:—Copie de tous les documents, correspondance, demandes de soumissions actuellement entre les mains du ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, en rapport avec les soumissions demandées pour le transport du courrier du quai des Eboulements, à la gare des Eboulements, dans le comté de Charlevoix.
- 366. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Copie de toute la correspondance échangée entre tout ministre du gouvernement et le colonel Webb, maire de Winnipeg, depuis juillet 1930, au sujet de la confection de la grande route à travers le Canada.
- **367.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Relevé des noms de tous les officiers d'élections dans le comté de la Rivière la Paix durant les élections générales de (a) 1925, (b) 1926, (c) 1930.
- 368. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Copie de toute la correspondance et des autres documents échangés entre le ministère du Revenu national et les citoyens de Matane, Québec, au sujet de la destitution de J. E. Landry, ancien officier des douanes au port de Matane.
- 369. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, plans, bordereaux de salaires, comptes, factures et autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession relativement aux réparations au quai des Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata, depuis le 7 août 1930.

370. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous rapports, correspondance, plans ou autres documents que le ministère des Travaux publics a en sa possession depuis le 7 août 1930 au sujet de (a) de la construction d'un nouveau bureau de poste à Trois-Pistoles; (b) du loyer payable à la ville de Trois-Pistoles pour un bureau de poste et le logement du maître de poste; (c) et relativement aux réparations à l'immeuble (appartenant à la ville de Trois-Pistoles), où est maintenant le bureau de poste.

371. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931—Dossier faisant voir:—

1. Si un nommé Peter Brennan est à l'emploi de la Commission du havre de Vancouver.

2. Dans l'affirmative, en quelle qualité.

3. Quelles sont ses aptitudes et son expérience. 372. Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quel est le commissaire du recensement pour le district électoral de Nipissing.

2. Sur recommandation de qui il a été nommé.

3. Quel salaire il reçoit.

4. Quels sont les noms des recenseurs nommés pour le district électoral de Nipissing.

5. Quel est l'état de chacun.

- 6. Combien de soldats démobilisés ont été nommés et quels sont leurs noms.
- 373. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931:—Copie de tous les télégrammes, pétitions, résolutions, lettres, rapports, et autres communications envoyés ou reçus par le ministre des Pêcheries, le sous-ministre des Pêcheries, et tout autre ministre ou fonctionnaire supérieur ou département de l'Etat et qui ont trait à l'établissement d'une frayère à, ou près de Windsor, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse, et au choix d'un site pour cette frayère, depuis les trois dernières années.
- 374. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous les rapports, correspondance, etc., dans les dossiers du ministère du Revenu national qui ont trait à la destitution d'un nommé H. S. Hoey, autrefois à l'emploi du service de surveillance de ce ministère.
- 375. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mai 1931—Relevé faisant voir:—
- 1. Combien de femmes sont à l'emploi de l'Etat canadien à Ottawa dont les maris sont aussi à l'emploi de l'Etat.

2. Quel en est le nombre dans chaque département.

- 3. Combien de femmes mariées sont à l'emploi de l'Etat canadien.
- 376. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 mai 1931:—Copie de tous les documents, écrits, mémoires et lettres échangés entre toute corporation municipale ou autres personnes et le ministère des Travaux publics depuis le 7 août 1930, relativement à l'édifice public de Beauport, Québec, pour la construction duquel des sommes ont été placées dans les crédits de 1930-31, et aussi copie de toutes les soumissions reçues relativement à la construction dudit édifice, et de la correspondance sur ce sujet, et copie de tous rapports d'ingénieurs ou d'architectes du ministère des Travaux publics, relatifs audit édifice, et envoyés au ministre des Travaux publics, ou au ministère depuis le 1er janvier 1928.
- 377. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931—Dossier montrant:—
- 1. Quels étaient les noms de tous les employés inscrits sur le bordereau de salaires de la Commission du havre de Vancouver, durant le mois de mai 1930, et quel était le salaire payé à chacun d'eux, soit par semaine, par mois ou par année.

- 2. Quels sont les noms de tous les employés inscrits sur le bordereau des salaires de la Commission du havre de Vancouver durant le mois de mai 1931, et quel est le salaire payé à chacun d'eux, soit par semaine, par mois ou par année.
- 378. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Copie de tous les documents actuellement en la possession du ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, en rapport avec le transport des correspondances entre Québec et St-Joachim de Montmorency, y compris les diverses soumissions que ledit ministère a reçues à ce sujet.
- 379. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Copie de tous les rapports non encore produits de MM. Simard et Gagnon, commissaires, qui ont fait des enquêtes sur des accusations d'ingérence politique portées contre des employés du ministère des Postes dans le comté de Bonaventure.
- 380. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Copie du rapport du commissaire enquêteur, de la correspondance, des témoignages entendus et de tous les autres documents relatifs à la destitution de Hollis Richardson, agent du service de surveillance à Castalia, Grand Manan, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.
- 381. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 juin 1931:—Copie de tous les rapports, soumissions et correspondance que le ministère des Postes a en sa possession, relativement aux circuits postaux ruraux Nos 1 et 2 de la paroisse de Sharrington, comté de Napierville, Québec, depuis le 1er août 1930.
- 382. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, rapports, mémoires et autres documents que tout ministère fédéral peut avoir en sa possession au sujet de la destitution de Norman MacDonald, de Pictou, Nouvelle-Ecosse, du service de surveillance, depuis le 1er août 1930.
- 383. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 juin 1931:—Relevé faisant voir:—
- 1. Quels sont les noms de tous les recenseurs nommés pour la province de la Nouvelle-Ecosse (par comté, séparément).
 - 2. Parmi ces recenseurs, quels sont les vétérans.
- 384. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance et documents de toutes sortes échangés entre toute ou toutes personnes et le ministère des Travaux publics relativement à la vente de l'édifice du télégraphe, de la Rivière la Paix, en 1930.
- 385. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931:—Etat montrant:—
- 1. Si les commissaires actuels du havre de Vancouver ont acheté une locomotive pour usage sur la côte nord de l'anse Burrard.
 - 2. Le cas échéant, de qui cette locomotive a été achetée.
 - 3. Quel a été le prix d'achat.
 - 4. Où on l'a achetée.
 - 5. Si on l'a achetée directement ou par l'intermédiaire d'un agent.
 - 6. S'il a été nécessaire de réparer cette locomotive achetée.
 - 7. Dans l'affirmative, qui l'a réparée.
 - 8. Quel était le prix de la soumission ou du contrat pour ces réparations.
- 386. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1931:—Etat montrant:—
- 1. Si les commissaires actuels du havre de Vancouver ont acheté un navire qui servirait de navire à incendie.
- 2. Dans l'affirmative, de qui ce navire a été acheté et quel a été le prix d'achat.

- 3. S'il a été nécessaire de réparer ledit navire.
- 4. Si ce navire est disponible maintenant pour la protection contre les incendies.
 - 5. Quel est le prix des réparations.
- 387. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Copie du rapport de l'enquête tenue par M. J. Ernest Sirois, dans le cas de Valère Roy, gardien de la gare à drapeau de Bonaventure, Québec, et aussi dans le cas de Philippe Dea, de Gascons-Ouest, gardien de la lumière du quai de cet endroit.
- 388. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931:—Relevé indiquant les noms des personnes accusées d'ingérence politique et sur la conduite desquelles M. Robert Côté, avocat de Québec, a fait une enquête, avec un sommaire du résultat de chacune de ces enquêtes, et un état des dépenses encourues dans chaque cas; et aussi un relevé indiquant si oui ou non la personne accusée d'ingérence politique était présente, ou si elle était représentée par un avocat eu autrement; et le nom de l'avocat lorsque l'accusé était ainsi représenté.
- 389. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931—Relevé faisant voir:—
- 1. Quels sont les noms des recenseurs qui ont été nommés pour faire le recensement dans tous les divers endroits des comté de Montmorency, Charlevoix, Saguenay et la Côte Nord du fleuve Saint-Laurent.
 - 2. Qui a recommandé ces personnes.
- 390. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931—Copie de tous autres documents et correspondance, y compris copie des examens subis par les divers candidats qui ont demandé la position de gardien du phare de l'île aux Coudres (Ile-aux-Coudres Piers), dans le comté de Charlevoix.
- 391. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931—Copie de toutes les lettres et communications écrites par Thomas McCabe, un ancien employé du système du canal Trent, à Peterborough, et échangées entre des fonctionnaires du ministère des Chemins de fer et des Canaux, durant l'année 1931.
- **392.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 juin 1931—Relevé indiquant:—
- 1. Les noms et les adresses des commissaires du recensement nommés pour le comté de Comox-Alberni, et le district assigné à chacun.
- 2. Les noms et adresses des recenseurs nommés dans ledit comté, et, en termes généraux, le territoire couvert par chacun.
 - 3. Les salaires et autres rémunérations des commissaires et des recenseurs.
 - 4. Les soldats démobilisés parmi les personnes nommées plus haut.
- 393. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 juin 1931—Etat montrant:—
 1. Quels étaient, au 28 juillet 1930, les noms des officiers et des employés
- en charge des diverses dragues opérées par le ministère des Travaux publics.

 2. Si les mêmes officiers et employés sont encore en charge cette année.
 - 3. Sinon, pourquoi des changements ont été faits.
- 4. Si des plaintes contre ces officiers et employés ont été portées auprès du ministère des Travaux publics, quelle était la nature desdites accusations.
- 5. Si des nouveaux officiers ou employés sont en charge de ces dragues cette année, quels sont leurs noms.
 - 6. Qui les a recommandés.
 - 7. Quelle est l'adresse de chacun.
 - 8. S'ils ont passé les examens de la Commission du service civil.
- 394. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 juin 1931—Copie des bordereaux de salaires, donnant les espaces de temps et les noms des personnes qui ont travaillé aux ouvrages de construction et de réparations au quai de Stratford-Centre, du 1er août 1930 au 1er décembre 1930.

395. Ordre de la Chambre—Tableau montrant:—

1. Quelle a été la production totale (a) de lait, (b) de crème, (c) de beurre, (d) de fromage, (e) de lait en poudre, (f) de crème à la glace au Canada, chaque année, depuis 1925.

2. Quelle a été la consomnation totale (a) de lait, (b) de la crème, (c) du beurre, (d) du fromage, (e) du lait en poudre, (f) de la crème à la glace, au

Canada, chaque année, depuis 1925.

- 396. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er juin 1931—Copie de tous les documents et de la correspondance actuellement en la possession du ministère des Travaux publics, à Ottawa et à Québec, en rapport avec certains travaux d'érochage faits dans la rivière Grandes-Bergeronnes au cours de l'été 1929, et le paiement de la somme de \$50 à être fait à M. Victor Guay, maire de la paroisse des Grandes-Bergeronnes, dans le comté de Saguenay, pour exécuter les dits travaux.
- 397. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 mai 1931—Copie de tous documents, rapports, écrits, lettres, télégrammes, recommandations, requêtes, demandes, protestations, correspondance de quelque nature que ce soit, concernant la destitution de madame Alphonse Leroux, comme maîtresse de poste de St-Lazare de Bellechasse, et le changement de site du bureau de poste de cette localité.
- 398. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931—Copie de tous rapports, et correspondance que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de l'établissement d'un bureau de poste et du transport des correspondances sur 8ème ou 9ème rang, du canton Viger, dans le comté de Témiscouata, depuis le 1er août 1930.
- 399. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, rapports, requêtes et autres documents échangés entre le ministère des Postes et toute ou toutes autres personnes depuis le 29 juillet 1930, relativement au bureau de poste de la gare de l'Islet, dans le comté de l'Islet, Québec.

400. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 juin 1931—Dossier faisant

voir:-

1. Si M. Maurice Pelletier, avocat, de la ville de Québec, a fait des enquêtes pour le ministère des Postes ou tout autre ministère, entre le 30 août 1930 et le 30 mai 1931.

2. Dans l'affirmative, quelles enquêtes ont été tenues et quel montant lui

a été versé pour ces enquêtes.

- 3. Combien de maîtres de postes ou d'employés des divers autres ministères ont été trouvés coupables à la suite des enquêtes ainsi tenues, et quels sont les noms et adresses des personnes qui ont été destituées.
- 401. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 juin 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés entre le ministère des Pêcheries et toute ou toutes personnes, y compris tous fonctionnaires supérieurs ou ministres du gouvernement provincial de la Colombie-Anglaise, depuis le 1er janvier 1930, au sujet des huîtres, de l'ostréiculture, ou de baux pour parcs d'huîtres sur les rivières Serpentine et Nicomelk, dans la municipalité de Surry, Colombie-Anglaise.
- 402. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Relevé des noms, de l'énumération des fonctions et du salaires des fonctionnaires nommés au ministère de l'Agriculture durant les années 1929 et 1930.
- 403. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 juin 1931:—Relevé indiquant le nombre de Chinois admis en Canada aux ports de Vancouver et de Victoria, Colombie-Anglaise, de 1912 à 1930 inclusivement.

- 404. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 juin 1931—Dossier montrant:—
 - 1. Noms des recenseurs nommés pour le comté de Lambton-Ouest.

2. Qui a nommé les recenseurs du comté de Lambton-Ouest.

3. Qui a recommandé leur nomination.

4. Combien, parmi ces recenseurs, sont des vétérans, et (a) quels sont leurs noms, et (b) combien était sans travail à l'époque de leur nomination.

5. Combien de ces recenseurs étaient des civils, et sans travail à l'époque

de leur nomination.

- 6. Combien sont des hommes mariés avec des personnes à soutenir et qui ont besoin dudit travail.
- 7. Combien, parmi les femmes nommées sont des veuves avec charge de famille, et (a) quels sont leurs noms, et (b) quelle est, dans chaque cas, le lien de parenté entre ces personnes à soutenir et la personne nommée.

8. Combien sont des femmes mariées dont les maris sont vivants, mais

sans travail.

- 405. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 27 mai 1931:—Copie du décret ministériel nommant les Commissaires des grains qui ont été en fonctions durant les récoltes de 1917-18, 1918-19, exposant leurs devoirs, l'étendue de leur surveillance, et aussi copie de tous les rapports, recommandations faits par cette Commission au gouvernement du Canada ou à tout membre du gouvernement.
- 406. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 juin 1931:—Copie de tous les bordereaux de salaire pour travail exécuté au quai public de débarquement du district électoral de Royal, Nouveau-Brunswick, sous la direction du contremaître Titus T. Parker.
- 407. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mai 1931:—Copie de tous rapports et de toute correspondance au sujet d'une réclamation faite au ministère des Travaux publics par M. C. E. Michaud, de l'Isle-Verte, pour l'occupation d'un terrain pour la construction du quai de la Pointe à la Loupe, à la gare de St-Eloi, comté de Témiscouata, Québec.
- 408. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, rapports, plans, documents et autres documents se rapportant à la construction d'un bureau de poste à Alma, province de Québec, et à l'achat d'un terrain à cette fin.
- 409. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 juin 1931:—Relevé indiquant les dépenses de voyage des trois commissaires de la Commission du service civil, et du secrétaire de ladite Commission, depuis juin 1926, indiquant aussi les noms des endroits visités et les montants dépensés pour chaque voyage.
- 410. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, et requêtes de toute sorte échangés entre le ministère des Pêcheries et tout autre ministère fédéral, depuis le 26 juillet 1930, au sujet des gages des hommes employés sur le vapeur Amla, la propriété d'un individu nommé Nordin qui demande maintenant une compensation du ministère des Pêcheries.
- 411. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mai 1931—Relevé faisant voir:—
- 1. Quel est le montant des intérêts payés, par le gouvernement du Canada, pour les années 1928 et 1929 respectivement, à raison des emprunts effectués par l'émission de bons sujets à l'impôt du Revenu.

2. Pour quel montant de ces divers emprunts le gouvernement a émis des

bons au porteur.

3. Pour quel montant de ces divers emprunts le gouvernement a émis des

bons entièrement nominatifs.

4. D'après les rapports faits au ministère du Revenu national, concernant l'impôt sur le Revenu, pour les années 1928 et 1929 respectivement, quel est le montant total des revenus déclarés comme provenant des intérêts sur ces bons ainsi émis, sujets à l'impôt sur le Revenu.

5. Quel est le montant total de l'impôt perçu par le ministère du Revenu national durant les années 1928 et 1929 respectivement, à raison des intérêts recus par les détenteurs de ces bons émis par le gouvernement et sujets à l'impôt

sur le Revenu.

- 412. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1931:—Relevé indiquant les détails spéciaux des achats du Conseil de biologie marine du Canada tels qu'indiqués dans la partie O-76 du Rapport de l'Auditeur général au 31 mars 1930:
 - 1. Meubles de maison et de bureau et fournitures:

T. Eaton & Company, Toronto	 	 	\$	1,432	35
David Spencer, Ltd		 		3,310	63
Comptes de moins de \$1,000	 0.0	 		2,009	61
Divers	 	 		17,373	67
Provisions, Burns & Co., Nanaïmo	 	 	17.11	1,245	31
Kelly Douglas & Co., Vancouver	 			1,024,	23
Compte de moins de \$1,000	 	 		5,165	57

413. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 juin 1931: — Copie des rapports de l'inspecteur des Pêcheries, M. Wm Arseneau, du district Sud des Iles de la Madeleine, relativement aux prix sur les loups-marins, pendant la saison 1930, et aussi copie de toutes lettres, recommandations, déclarations assermentées, etc., concernant une réclamation de Frédéric Vigneau, des Iles de la Madeleine, au sujet d'une prime sur les loups-marins, pendant ladite saison 1930.

Le tout respectueusement soumis.

SMEATON WHITE,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Forke présente au Sénat un bill (U1), intitulé: "Loi concernant The Wapiti Insurance Company."

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue en autant qu'elle se rapporte au bill (U1), intitulé: "Loi concernant The Wapiti Insurance Company."

Sur motion de l'honorable sénateur Griesbach, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire versée par rapport au bill (K1), intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", soit remise aux avocats des pétitionnaires, moins les frais d'impression.

Sur motion de l'honorable sénateur McMeans, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire, versée par le procureur, relativement à un projet de pétition de Eva Trill, en obtention d'un bill de divorce, soit remis audit procureur, M. J. W. Long, Montréal.

L'honorable sénateur Chapais attire l'attention du Sénat sur les travaux de la Société des nations à sa onzième session, en 1930.

Débat.

L'honorable sénateur Pope, appuyé par l'honorable sénateur Smith, propose:
Que soit institué un comité spécial composé de membres du Sénat,
chargé de présenter, après étude, un rapport sur les affaires mentionnées par
l'honorable N.-A. Belcourt, à la séance du 16 juin 1931, au Sénat, et figurant
aux Débats du Sénat de ladite date, à l'égard de l'achat, par un département du
gouvernement, d'exemplaires de la publication Canada; et de présenter, après
étude, un rapport sur l'association dudit honorable N.-A. Belcourt auxdites
affaires, et sur l'action, s'il y a lieu, que le Sénat devrait exercer à cet égard.

Après débat, l'honorable sénateur Béique, appuyé par le très honorable sénateur Graham, propose que ladite motion soit amendée en remplaçant tous les mots après les mots "un rapport sur", dans la deuxième ligne, par ce qui suit:

"l'à-propos d'adopter une règle du Sénat définissant la nature et les limites des relations qu'un membre de cette Chambre, qu'il soit ou non membre du Barreau, peut avoir avec le gouvernement du Dominion ou l'un de ses ministères, et si nécessaire, d'établir une telle règle.

La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative par le vote suivant:

red polition and make Pour: more land, the market amazine

Les honorables sénateurs

Béique,	Graham,	Logan,	Riley,
Buchanan,	Hardy, deliberated	MacArthur,	Robinson,
Bureau,	Harmer,	Molloy,	Sinclair,
Casgrain,	Horsey,	Murdock,	Spence.
Copp,	King,	Poirier,	Tessier,
Dandurand,	Lemieux,	Prevost,	Tobin,
Forke,	Lewis,	Rankin,	Wilson (Sorel),
Foster (St. John),	Little,	Raymond,	Wilson (Rockeliffe)—32.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Gordon,	McMeans,	Stanfield,
Black,	Green,	Michener,	Tanner,
Bourque,	Griesbach,	Planta,	Taylor,
Crowe,	Laird,	Pope,	Todd,
Daniel,	Legris,	Robertson,	White (Pembroke),
Donnelly,	L'Espérance,	Sharpe,	Willoughby-27.
Gillis,	McLennan,	Smith,	Service s democrat

La question étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (109), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation la Service Loan and Finance Corporation", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (107), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture

demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (105), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture

demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (108), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", est lu pour la deuxième fois, et il est Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture

demain.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Willoughby propose que le bill (3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération, en comité général, du bill (87), intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion demandant:

Que soit institué un comité spécial de cette Chambre qui sera chargé d'examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés, avec pouvoir de faire produire toutes les pièces nécessaires et d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges, et d'égaliser le système de nomination, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 36

JOURNAUX

Oue anne amele debut sulle motion soil agenta in qual mer-

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 9 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Forke,	MacArthur,	Sharpe,
Béique,	Foster (St. John),	McCormick,	Sinclair,
Bénard,	Gillis,	McDonald,	Smith,
Black,	Gordon,	McLennan,	Spence,
Blondin,	Graham,	McMeans,	Stanfield,
Bourque,	Green,	Michener,	Tanner,
Buchanan,	Griesbach,	Molloy,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	Murdock,	Tessier,
Calder,	Horsey,	Planta,	Tobin,
Casgrain,	King,	Poirier,	Todd,
Chapais,	Laird,	Pope,	Webster,
Copp,	Legris,	Prevost,	White (Pembroke),
Crowe,	Lemieux,	Rankin,	Willoughby,
Dandurand,	L'Espérance,	Raymond,	Wilson (Sorel),
Daniel,	Lewis,	Riley,	Wilson
Donnelly,	Little,	Robertson,	(Rockcliffe).
Farrell,	Logan,	Robinson,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Béique propose:

Que les sénateurs suivants soient nommés pour siéger sur le comité spécial formé pour s'enquérir sur la nécessité pour le Sénat d'adopter une règle définissant la nature et l'étendue des rapports d'un membre du Sénat avec le gouvernement du Dominion: les honorables sénateurs Béique, Copp, Dandurand, Graham, Hardy, King et Laird.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Béique, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné jusqu'à mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (104) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt aux commissaires du havre de New-Westminster", est lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le No 12 à l'Ordre du Jour, soit pris maintenant en considération.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (103) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port d'Halifax."

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (80) intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (84) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (85) intitulé: "Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (88) intitulé: "Loi concernant la Dominion Agricultural Credit Company, Limited", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (89) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies fiduciaires", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (107) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bili sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (105) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (108) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (102) intitulé: "Loi modifiant la Loi du revenu consolidé et de la vérification", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (101) intitulé: "Loi concernant l'établissement de la Monnaie royale canadienne."

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur McLennan, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Adèle Caswell Dyson" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Mary Balfry Walker" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat.

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Kathleen Younger Cooper" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (T1) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Godsoe Wilson" est, sur division, lu pour la deuxième fois, et avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est, sur division, lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du Bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération, en comité général, du bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", il est Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion demandant:

Que soit institué un comité spécial de cette Chambre qui sera chargé d'examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés, avec pouvoir de faire produire toutes les pièces nécessaires et d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges, et d'égaliser le système de nomination, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à lundi prochain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message avec un bill (47) intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif" pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture lundi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 37

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 13 juillet 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Beaubien,	Gillis,	Martin,	Robertson,
Bénard,	Graham,	McCormick,	Robinson,
Black,	Green,	McGuire,	Sharpe,
Blondin,	Griesbach,	McLennan,	Sinclair,
Bourque,	Harmer,	McMeans,	Smith,
Buchanan,	Horsey,	Michener,	Spence,
Bureau,	King,	Molloy,	Stanfield,
Casgrain,	Lacasse,	Murdock,	Tanner,
Copp,	Lewis,	Planta,	Taylor,
Crowe,	Little,	Poirier,	Todd,
Dandurand,	Logan,	Pope,	White (Inkerman),
Daniel,	MacArthur,	Prevost,	White (Pembroke),
Fisher,	Macdonell,	Rankin,	Willoughby.
Forke,	Marcotte,	Riley,	

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Arthur Marcotte, est présenté par les honorables sénateurs Willoughby et Gillis, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

BESSBOROUGH

(L.S.)

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Arthur Marcotte, de Ponteix, province de la Saskatchewan, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer, C.R.,

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, Comte de Bessborough, membre de Notre Très honorable Conseil Privé, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, ancien capitaine de Notre armée territoriale, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce sixième jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trente et un, et de Notre Règne la vingt deuxième.

Par ordre.

C. H. CAHAN, Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Marcotte s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat. L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 7 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-

neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rebecca Jacobs Wiseblatt, de la cité d'Outremont, province de Québec, sténographe; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Wiseblatt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 7 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième

rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Jane Woodhams Bush, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Bush, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 7 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante

et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Rose Agnès Bélanger Gauron, de la cité de Montréal, province de Québec, ménagère, demandant l'adoption d'une loi

qui dissolve son mariage avec Delphis Gauron, autrement connu sous le nom de Delphis Caron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 7 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-

deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minnie Fagan Rabinovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jacob Rabinovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 7 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-

troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Bick Barder, de la cité de Londres, Angleterre, gérante de ventes, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Charles Barder, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi, 8 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantequatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ellen Jane Easton Graham, de Montréal. province de Québec, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parle-

mentaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 8 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-

cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Esther Eleanor Zryd, de Toronto, province d'Ontario, demandant la remise de la taxe parlementaire versée, au cours de la dernière session, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

2. Le comité recommande la remise, à la pétitionnaire, de la taxe parle-

mentaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (30) intitulé: "Loi concernant The St. Lawrence River Bridge Company", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (97) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain. Of all samuel son contang a bandon

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message ainsi concu:-

VENDREDI, 10 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre se joint à l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général: priant qu'il plaise à Son Excellence de transmettre notre Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, relativement à une mesure à soumettre au Parlement du Royaume-Uni et plus particulièrement exposée dans ladite Adresse conjointe, et a rempli l'espace laissé en blanc, avec les mots "les Communes".

Ordonné: Que le Greffier des Communes porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné, sur la motion pour la deuxième lecture du Bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation.

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois et il est

Ordonné: Qu'il soit renvoyé maintenant au comité général de la Chambre.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit Bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, avant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit Bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantesracines potagères."

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 et 2 sont lues et agréées.

Il est résolu que ce qui suit soit inséré dans le bill comme nouvelle clause 1:

- 1. Est abrogé le paragraphe deux de l'article trois de la Loi des plantesracines potagères, chapitre cent quatre-vingt-un des Statuts revisés du Canada, 1927, tel que modifié par le chapitre sept des Statuts de 1929, et le suivant lui est substitué:
- "(2) Ces règlements doivent entrer en vigueur à compter de la date de leur publication dans la Gazette du Canada, sous réserve des prescriptions de l'alinéa (e) du premier paragraphe du présent article, et doivent être imprimés au Préfixe du prochain volume à paraître des Statuts du Dominion."

Ladite nouvelle clause est lue et agréée.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur McLennan, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion demandant:

Que soit institué un comité spécial de cette Chambre qui sera chargé d'examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés, avec pouvoir de faire produire toutes les pièces nécessaires et d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges, et d'égaliser le système de nomination.

Après plus ample débat, ladite motion est résolue dans l'affirmative et un Ordre est émis en conséquence.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du Bill (47), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif", il est Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:—

Lundi, 13 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat demandant à Leurs Honneurs de donner la permission à l'honorable Andrew Haydon, un de leurs membres, d'être présent et de rendre témoignage devant le comité général, nommé par la Chambre des Communes, pour faire une enquête sur le projet de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique par l'emploi des eaux du fleuve Saint-Laurent depuis son début, en autant que les matières dont il s'agit sont sous la juridiction du Parlement du Canada, et sans restreindre la portée des mots précédents, pour faire une enquête, en particulier, sur les affaires dont il est question dans le discours prononcé à la Chambre des Communes par M. Robert Gardiner, l'honorable député d'Acadia, le 19 mai 1931:

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE, Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:—

LUNDI, 13 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat demandant à Leurs Honneurs de donner la permission à l'honorable Wilfrid Laurier McDougald, un de leurs membres, d'être présent et de rendre témoignage devant le comité spécial, nommé par la Chambre des Communes, pour faire une enquête sur le projet

de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique par l'emploi des eaux du fleuve Saint-Laurent depuis son début, en autant que les matières dont il s'agit sont sous la juridiction du Parlement du Canada, et sans restreindre la portée des mots précédents, pour faire une enquête, en particulier, sur les affaires dont il est question dans le discours prononcé à la Chambre des Communes par M. Robert Gardiner, l'honorable député d'Acadia, le 19 mai 1931:

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:—

Lundi, 13 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat demandant à Leurs Honneurs de donner la permission à l'honorable Donat Raymond, un de leurs membres, d'être présent et de rendre témoignage devant le comité général, nommé par la Chambre des Communes, pour faire une enquête sur le projet de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique par l'emploi des eaux du fleuve Saint-Laurent depuis son début, en autant que les matières dont il s'agit sont sous la juridiction du Parlement du Canada, et sans restreindre la portée des mots précédents, pour faire une enquête, en particulier, sur les affaires dont il est question dans le discours prononcé à la Chambre des Communes par M. Robert Gardiner, l'honorable député d'Acadia, le 19 mai 1931:

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

Le Sénat s'ajourne.

No 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 14 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

22117—173 Allaman and an analogue A spaniotic

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Logan,	Robertson,
(sir Allen),	Farrell,	MacArthur,	Robinson,
Beaubien,	Fisher,	Marcotte,	Schaffner,
Béique,	Forke,	Martin,	Sharpe,
Bénard,	Gillis,	McCormick,	Sinclair,
Black,	Gordon,	McGuire,	Smith,
Blondin,	Graham,	McLennan,	Spence,
Bourque,	Green,	McMeans,	Stanfield,
Buchanan,	Griesbach,	Michener,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	Molloy,	Taylor,
Calder,	Hatfield,	Murdock,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	Planta,	Tobin,
Chapais,	King,	Poirier,	Todd,
Copp,	Lacasse,	Pope,	Webster,
Crowe,	Laird,	Prevost,	White (Inkerman),
Dandurand,	Lewis,	Rankin,	White (Pembroke),
Daniel,	Little,	Riley,	Willoughby.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (U1) intitulé: "Loi concernant *The Wapiti Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Pages 1 et 2. Disjoindre les clauses 2 à 7, les deux comprises, ainsi que la Formule A, et y substituer ce qui suit:

- "2. En la présente loi, et dans tous les arrêtés en conseil et règlements rendus en exécution de la présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose,
 - (a) "aubain" signifie une personne qui n'est pas sujet britannique; mais ne comprend pas les agents diplomatiques ou consulaires, non plus que les représentants ou fonctionnaires accrédités des gouvernements étrangers, leurs suites et leurs familles qui viennent au Canada pour y résider ou pour y exercer quelque fonction officielle;
 - (b) "agent de la paix" comprend toute personne nommée en vertu de la Loi d'immigration pour l'un quelconque des objets de ladite loi, ainsi que tout préposé de l'accise ou des douanes, officier de l'armée, de la marine, de la milice, de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, et agent de la paix, constable de police, huissier, bailli, constable ou autre personne employée à la préservation ou au maintien de la paix publique ou à l'observation des lois du Canada;
 - (c) "navire" comprend tout bateau et toute embarcation de quelque genre que ce soit servant au voyage ou au transport autrement que par terre ou par eaux intérieures ou par cabotage.
- 3. Dès le moment de son entrée au Canada sur un navire avec l'intention de résider au Canada, tout aubain âgé de plus de seize ans doit, avant de quitter ce navire, remplir sous serment en présence d'un agent de la paix une carte d'identification dans la forme "A" de l'annexe de la présente loi (ci-après appelée "carte d'identification"), et de se faire délivrer cette carte par cet agent de la paix.
- 4. Tout aubain âgé de plus de seize ans, à qui sa période de résidence au Canada ou dans les Dominions de Sa Majesté confère qualité pour demander un certificat de naturalisation, et qui néglige de demander ce certificat dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, ou qui dans la suite devient ainsi qualifié et néglige de demander ce certificat dans les six mois à dater de cette qualification, ou qui, après avoir demandé ce certificat, se le voit refuser par l'autorité compétente, est tenu de remplir sous serment une carte d'identification devant le greffier ou le secrétaire-trésorier de la cité, de la ville, du village ou autre municipalité où cet aubain réside, ou par la personne autorisée à suppléer ce fonctionnaire, et de se la faire délivrer par ce fonctionnaire.

- 5. Tout greffier et secrétaire-trésorier de toute cité, ville, village ou autre municipalité du Canada, et toute autre personne dûment autorisée à agir à sa place, ainsi que toute personne nommée en vertu de la Loi d'immigration pour l'un quelconque des objets de ladite loi, est par la présente loi autorisé à délivrer une carte d'identification et à faire prêter tout serment dont la présente loi exige la prestation, et est tenu de délivrer cette carte et de faire prêter ce serment.
- 6. La carte d'identification ou un renouvellement de cette carte doit être préparé et complété en duplicata, et au moment de sa délivrance la personne qui le délivre doit aussitôt en transmettre un double au Commissaire de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, Ottawa, Canada, avec les documents et pièces requis pour la délivrance d'une carte d'identification ou pour son renouvellement.
- 7. Advenant qu'une carte d'identification soit égarée, défigurée ou ne puisse plus autrement servir, toute personne mentionnée ou désignée en l'article cinq de la présente loi peut délivrer un renouvellement de carte d'identification à un aubain à qui la carte d'identification a été originairement délivrée, pourvu que cet aubain ait justiffé par écrit, dans la forme d'une déclaration statutaire, des motifs de cette demande, et qu'il ait acquitté la taxe que le gouverneur en conseil peut prescrire, et cette demande doit au préalable avoir été approuvée par un agent de la paix, et en pareil cas le mot "Renouvellement" doit être étampé ou écrit en travers de la nouvelle carte d'identification, au recto.
- 8. Sur réquisition d'un agent de la paix, tout aubain assujetti aux prescriptions des articles trois et quatre de la présente loi est tenu de produire sa carte d'identification pour que cet agent puisse l'examiner.
- 9. Tout aubain ou autre personne qui fait sciemment une fausse déclaration de fait afin de faire obtenir l'émission ou le renouvellement d'une carte d'identification, est coupable d'un acte criminel et passible de sept ans d'emprisonnement.
 - 10. Aucun aubain ou autre personne ne doit sciemment et délibérément:

(a) Défigurer ou altérer une carte d'identification;

(b) Utiliser ou permettre que soit utilisée une carte d'identification défigurée

ou altérée;

- (c) Utiliser ou porter comme étant sienne une carte d'identification délivrée à un autre aubain, ou permettre que soit utilisée ou portée par une autre personne comme étant celle de cette autre personne la carte d'identification qui a été délivrée à cet aubain.
- 11. Quiconque viole quelqu'une des dispositions de la présente loi, ou de quelque arrêté en conseil ou règlement rendu en exécution de la présente loi, est, au cas où la présente loi n'édicterait pas d'autre peine pour cette violation, passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende de cent dollars au maximum ou d'un emprisonnement d'au plus trois mois, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.
- 12. Tout aubain trouvé coupable d'infraction à l'une quelconque des dispositions de la présente loi, est censé avoir été trouvé coupable d'un acte criminel au sens de la Loi d'immigration.
- 13. Une carte d'identification obtenue conformément aux dispositions de la présente loi constitue preuve *primâ facie* de son contenu ainsi que de la signature et de la photographie de la personne à qui elle paraît avoir été délivrée.
- 14. Le gouverneur en conseil peut établir des règlements, non incompatibles avec la présente loi, pour l'accomplissement de toutes choses se rapportant aux objets ci-dessus, ou nécessaires à l'efficace exécution et opération de la présente loi.

FORMULE A.

Photographie.—Nom et prénoms
Adresse (au Canada)
Dernière adresse permanente avant d'entrer au Canada
Lion et date de primarente avant d'entrer au Canada
Lieu et date de naissance
Je jure que la déclaration ci-dessus est exacte
Témoin
Assermenté devant moi, à ce
our de 193
No
(Signature de la personne faisant prêter le serment.)

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur McMeans, il est

Ordonné: Que les sénateurs dont les noms suivent, soient désignés pour servir sur le comité spécial institué pour examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés et faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges et d'égaliser le système de nomination, savoir:

Les honorables sénateurs Bureau, Casgrain, Crowe, Gillis, Griesbach, Hardy, Logan, McGuire, McMeans, Robinson et Tanner.

L'honorable sénateur Casgrain demande au gouvernement:

- 1. Le gouvernement sait-il que la présente année marque le centenaire de l'ouverture du canal Rideau?
- 2. Le gouvernement a-t-il l'intention de commémorer cet événement important?
- 3. Le gouvernement a-t-il reçu quelque communication des autorités municipales de la capitale du Canada invitant les autorités fédérales à coopérer à cette commémoration?
- 4. Et il attire l'attention du Sénat sur l'importance impériale de cet ouvrage à l'époque de sa construction.

Débat.

Suivant l'ordre du jour le Sénat passe à l'étude d'un message transmis par la Chambre des communes demandant que permission soit accordée à l'honorable sénateur Haydon, de se présenter et de rendre témoignage devant un comité spécial de la Chambre des communes, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, il est

Résolu: Que cette Chambre accède à la demande de la Chambre des Communes, que permission soit accordée à l'honorable sénateur Haydon, de se présenter et de rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant un comité spécial de la Chambre des communes, nommé pour faire enquête sur le projet de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique, par l'utilisation des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Ordonné: Qu'un message soit, en conséquence, envoyé à la Chambre des communes.

Suivant l'ordre du jour le Sénat passe à l'étude d'un message transmis par la Chambre des communes demandant que permission soit accordée à l'honorable sénateur McDougald, de se présenter et de rendre témoignage devant un comité spécial de la Chambre des communes, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, il est

Résolu: Que cette Chambre accède à la demande de la Chambre des Communes, que permission soit accordée à l'honorable sénateur McDougald, de se présenter et de rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant un comité spécial de la Chambre des communes, nommé pour faire enquête sur le projet de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique, par l'utilisation des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Ordonné: Qu'un message soit, en conséquence, envoyé à la Chambre des communes.

Suivant l'ordre du jour le Sénat passe à l'étude d'un message transmis par la Chambre des communes demandant que permission soit accordée à l'honorable sénateur Raymond, de se présenter et de rendre témoignage devant un comité spécial de la Chambre des communes, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, appuyé par l'honorable sénateur Calder, il est

Résolu: Que cette Chambre accède à la demande de la Chambre des Communes, que permission soit accordée à l'honorable sénateur Raymond, de se présenter et de rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant un comité spécial de la Chambre des communes, nommé pour faire enquête sur le projet de la Beauharnois pour la production d'énergie hydroélectrique, par l'utilisation des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Ordonné: Qu'un message seit, en conséquence, envoyé à la Chambre des communes.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (87) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (47) intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif", il est Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Rebecca Jacobs Wiseblatt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ada Jane Woodhams Bush, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Rose Agnès Bélanger Gauron, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité. gnages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Minnie Fagan Rabinovitch, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Annie Bick Barder, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ellen Jane Easton Graham; demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quarante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Esther Eleanor Zryd; demandant la remise de la taxe parlementaire versée, au cours de la dernière session, avec sa pétition en obtention d'un bill de divorce.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Jacobs Wiseblatt."

Première lecture du dit bill ayant été faite, sur division, il est, avec la per-

mission du Sénat, et sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (W1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Jane Woodhams Bush."

Première lecture du dit bill ayant été faite, sur division, il est, avec la per-

mission du Sénat, et sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (X1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Rose Agnès Bélanger Gauron."

Première lecture du dit bill ayant été faite, sur division, il est, avec la per-

mission du Sénat, et sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Y1) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Fagan Rabinovitch."

Première lecture du dit bill ayant été faite, sur division, il est, avec la per-

mission du Sénat, et sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Z1) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bick Barder."

Première lecture du dit bill ayant été faite, sur division, il est, avec la per-

mission du Sénat, et sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

JOURNAUX

DU

SENAT DU CANADA

Mercredi, 15 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Logan, MacArthur, Marcotte, Martin, McCormick m, McDonald, McGuire,	Schaffner, Sharpe, Sinclair,
Marcotte, Martin, McCormick McDonald, McGuire,	Schaffner, Sharpe, Sinclair, Smith,
Martin, McCormick McDonald, McGuire,	Sharpe, Sinclair, Smith,
McCormick m, McDonald, McGuire,	s, Sinclair, Smith,
m, McDonald, McGuire,	Smith,
McGuire,	
	Spence,
ach, McLennan,	Stanfield,
McMeans,	Tanner,
r, Michener,	Taylor,
d, Molloy,	Tessier,
, Murdock,	Tobin,
Planta,	Todd,
e, Pope,	Webster,
Prevost,	White (Inkerman),
ıx, Rankin,	White (Pembroke),
Raymond,	Willoughby, Wilson (Sorel).
	Planta, e, Pope, Prevost, ax, Rankin,

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J1) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph Company", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (47) intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif."

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue et l'étude en est remise.

La clause 2 est lue et agréée.

L'honorable sénateur Dandurand propose que le mot "dix" au paragraphe 3, ligne 24, soit remplacé par le mot "cinq".

La question étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative par le vote suivant: politique ZHUZOII EL 9 Side toppos I

Pour, 30. Contre, 35.

La clause 3 est lue de nouveau et agréée.

Les clauses 4 à 14, les deux comprises, sont lues et agréées.

La clause 1 est lue de nouveau et agréée.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Gordon, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Jacobs Wiseblatt" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (W1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Jane Woodhams Bush" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (X1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Rose Agnès Bélanger Gauron" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Y1) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Fagan Rabinovitch" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Z1) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bick Barder" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération les amendements apportés par le comité spécial, auquel a été renvoyé le bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains."

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit remis à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion

de l'honorable sénateur Béique:

Que les sénateurs suivants soient nommés pour siéger sur le comité spécial formé pour s'enquérir sur la nécessité pour le Sénat d'adopter une règle définissant la nature et l'étendue des rapports d'un membre du Sénat avec le gouvernement du Dominion.

Les honorables sénateurs Béique, Copp, Dandurand, Graham, Hardy, King,

Lewis, il est ordonné:

Que ledit Ordre du Jour soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (30), intitulé: "Loi concernant The St. Lawrence River Bridge Company", est lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (97), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada", est lu pour la deuxième fois, et il est Ordonné: Que ledit bill soit étudié en Comité général demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Hardy, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue en autant qu'elle se rapporte au bill (30), intitulé: "Loi concernant The St. Lawrence River Bridge Company."

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I1) intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet d'Emma E. Tait", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (124), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a recu une communication du délégué du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

CANADA CANADA

OTTAWA, 15 juillet 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable juge Duff, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, à cinq heures quarante-cinq du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA.

Délégué du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelques temps après, le très honorable Lyman Poore Duff, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Très Honorable délégué du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au Très Honorable délégué du Gouverneur général comme suit:—

Qu'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:-

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—
Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté le très honorable délégué du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il plaît au très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 16 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

),
),

Stonks symmether 1920-80 08-9201 safement some I more made.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 14 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-

sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Pearl Whelan, de la cité de Montréal, province de Québec, assistante du teneur de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Thomas Whelan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS. Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, 14 juillet 1931.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-

septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bruce Raymond Diamond, de Charlottetown Royalty, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, chauffeur de chaudière à vapeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ruth Lena Diamond, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de

dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS. Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable sénateur Daniel du comité permanent de la régie interne et des comptes imprévus, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 16 juillet 1931.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son cinquième rapport comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du

Sénat pour l'année financière 1929-30 et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1930, et il les a trouvés exacts.

Ci-joint un état détaillé des comptes pour l'année financière 1929-30:

Etat des dépenses, 1929-30

Indemnité du Président	\$ 6,00	00 00
Indemnité de résidence du Président	3.00	00 00
Indemnité et frais de transport	345,9	
Crédit spécial d'indemnité	5,3	50 00
Appointements du personnel permanent \$79,895		
Allocation tenant lieu de logement 900		
Messagers et portiers de la session		
Sténographes et commis de la session		
Services de ménage	00	
Pages	00	
Journaux, etc., pour salle de lecture		
Papeterie et fournitures de bureaux		
Débats—Imprimeur du Roi 8,836		
Frais de port et transport des courriers 700		
Secrétaire particulier du Président du Sénat 600		
Service d'écritures—leader du gouvernement du Sénat 600		
Dépenses générales		
C. (11)	168,64	
Crédit spécial No 359—Session 1929, G. W. Yates		00 00
semaleur Danjel du comité perronnent de la regie misium et des regies, présente le injinduse rapport, de ce continé.	\$529,47	70 32
	trogram a	17
Droits sur bills d'intérêt privé	\$40,68	21 17
Droit pour copies certifiées	·· \$40,00	73 80
Droit pour copies certifiées		0 00
Déposé au crédit du receveur général		57 97
Droits remis et imputations diverses sur le revenu	5,75	58 80
Revenu net	495.76	00. 17
All West Communications and the second control of the second contr	\$33,78	11 6
Le tout respectueusement soumis.		
I W DA	MILET	

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Daniel du comité permanent de la régie interne et des comptes imprévus, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, 16 juillet 1931.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son sixième rapport comme suit:

Votre comité recommande que l'approvisionnement habituel de papeterie, etc., choisi par votre comité pour distribution dans les bureaux des sénateurs en

tenant compte de la question d'utilité et d'économie, soit fourni conformément aux listes approuvées par votre comité et remises au commis de la papeterie et que la distribution soit faite comme à la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Daniel du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le septième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Jeudi, 16 juillet 1931.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande

permission de présenter son septième rapport comme suit:

Votre comité recommande que le greffier du Sénat reçoive instructions de n'exercer, durant les vacances parlementaires, aucune action à l'égard du projet de réorganisation du personnel du Sénat, non plus qu'à l'égard de la fusion de ses services.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

L'honorable sénateur Daniel du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le huitième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 16 juillet 1931.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande

permission de présenter son huitième rapport comme suit:

Le Comité recommande que la nomination du secrétaire-légiste du Sénat soit exclue de l'opération de la Loi du Service civil et que la vacance existant actuellement soit remplie par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL, Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Tanner, il est

Ordonné: Que la taxe versée par rapport au Bill (L1), intitulé: "Loi constituant en corporation la Service Loan and Finance Corporation", soit remise à messieurs Thompson, Côté, Burgess et Code, agents à Ottawa, pour les pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Suivant l'Ordre du Jour,

L'honorable sénateur Willoughby, propose que le Bill (47), intitulé: "Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif", soit lu pour la troisième fois.

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Robinson que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "à six mois de cette date". La question étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans la négative par le vote suivant:—

Pour:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Hardy,	Logan,	Prevost,
(sir Alen),	Harmer,	MacArthur,	Rankin,
Belcourt,	Hatfield,	McDougald,	Riley,
Buchanan,	Horsey,	McGuire,	Sharpe,
Bureau,	Lewis,	Molloy,	Sinclair,
Forke,	Little,	Murdock,	Spence-23.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Bénard,	Green,	McLennan,	Smith,
Blondin,	Griesbach,	McMeans,	Tanner,
Crowe,	Laird,	Michener,	Taylor,
Daniel,	Marcotte,	Planta,	Todd,
Fisher,	Martin.	Pope,	Webster,
Gillis,	McCormick,	Robertson,	White (Inkerman),
Gordon,	McDonald,	Schaffner.	White (Pembroke),
Graham,			Willoughby—30.

La question étant posée sur la question principale, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (97) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada."

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Webster, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure

en comité général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 21 juillet 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Little,	Rankin,
(sir Allen),	Forke,	Logan,	Riley,
Beaubien,	Foster (St. John),	MacArthur,	Robertson,
Béique,	Gillis,	Marcotte,	Robinson,
Bénard,	Gordon,	Martin,	Schaffner,
Blondin,	Graham,	McCormick,	Sharpe,
Bourque,	Green,	McDonald,	Sinclair,
Buchanan,	Griesbach,	McDougald,	Spence,
Bureau,	Hardy,	McGuire,	Tanner,
Casgrain,	Harmer,	McLennan,	Taylor,
Chapais,	Hatfield,	McMeans,	Tessier,
Copp,	Horsey,	Michener,	Tobin,
Crowe,	King,	Molloy,	Webster,
Curry,	Lacasse,	Murdock,	White (Inkerman),
Dandurand,	Laird,	Planta,	White (Pembroke),
Daniel,	Legris,	Pope,	Willoughby.
Farrell,	Lewis,	Prevost,	

L'honorable Président présente au Sénat le rapport suivant du comité conioint de la Bibliothèque du Parlement.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Rapport du Comité conjoint de la Bibliothèque du Parlement, Séance du 3 juillet 1931

Relativement à l'organisation actuelle du personnel de la Bibliothèque du Parlement, l'honorable sénateur Gillis, appuyé par l'honorable sénateur Logan, propose:

"Que l'organisation du personnel de la Bibliothèque du Parlement, telle qu'autorisée jusqu'à présent, soit modifiée comme suit:

(1) Retrancher la position de messager (L.P.-A. 15) \$720-1,020;

(2) Ajouter la position de commis, grade 3, \$1,380-1,620."

La motion est adoptée.

Le bibliothécaire du Parlement fait rapport que le ministère de la Justice, auquel a été référée la question de certains livres de la Bibliothèque retenus par un membre du Parlement, n'a pu encore obtenir ces livres et demande de plus amples instructions à ce sujet. Le comité est d'avis que d'autres mesures devraient être prises et la résolution suivante proposée par M. Carmichael, appuyé par l'honorable sénateur Griesbach, est adoptée à l'unanimité:

"Que ce comité donne instructions aux bibliothécaires du Parlement de discuter de nouveau cette question avec le ministère de la Justice, en faisant remarquer que ces livres doivent être renvoyés par M. Putnam, ou à défaut de ce faire, que le ministère de la Justice prenne tel moyen qu'il jugera convenable pour arriver à cette fin."

Relativement à certains pourparlers entre les bibliothécaires et le Conseil National des Recherches, au sujet du transfer de certains ouvrages techniques qui sont rarement consultés à la Bibliothèque du Parlement, la résolution suivante est proposée par l'honorable sénateur Chapais, appuyé par M. Irvine:

"Que les bibliothécaires soient, par la présente, chargés de discuter avec le Dr Tory, le transfer, à l'avenir, d'ouvrages techniques à la bibliothèque du Conseil National des Recherches, avec cette condition que lesdits ouvrages ainsi transférés resteront la propriété de la Bibliothèque du Parlement et seront en tous temps accessibles aux membres du Parlement.

"Et que, après discussion, les bibliothécaires soient autorisés à user de leur

propre jugement relativement à cette question."

Ladite résolution est adoptée à l'unanimité.

La question du manque d'espace et la question de mettre la bibliothèque à l'épreuve du feu, autant que possible, furent débattues et la résolution suivante, proposée par l'honorable sénateur Logan, appuyé par M. McIntosh, a été adoptée:

"Que les bibliothécaires reçoivent instruction de discuter, avec le ministère des Travaux publics la question de pourvoir à un espace additionel pour la Bibliothèque du Parlement, et de faire rapport au comité à sa prochaine assemblée."

P. E. BLONDIN.

Président du Sénat.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Béique, appuyé par l'honorable sénateur Lewis, propose:

Qu'il soit résolu que ce qui suit soit une nouvelle règle du Sénat:

Aucun sénateur n'a le droit de recevoir, directement ou indirectement, personnellement, ou comme membre d'une raison sociale, ou comme actionnaire d'une corporation personnelle ou d'une corporation de famille, des bénéfices ou profits résultant de relations, soit par lui-même ou par telle corporation, avec le gouvernement ou un département du gouvernement.

Après débat,

La question étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative par le vote suivant:

Pour:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen).	Casgrain,	Forke,	Hatfield,
	Dandurand,	Foster (St. John),	Lewis.
Beaubien, Béique,	Farrell,	Graham,	Prevost, Tessier—13.

CONTRE:

Les honorables sénateurs

Bénard,	Griesbach,	McCormick,	Riley,
Bourque,	Hardy,	McDonald,	Robertson,
Crowe,	Harmer,	McGuire,	Schaffner,
Curry,	Horsey,	McLennan,	Sharpe,
Daniel,	Lacasse,	McMeans,	Spence,
Fisher,	Laird,	Michener,	Tanner,
Gillis,	Little,	Murdock,	Taylor,
Gordon,	MacArthur,	- Planta,	Willoughby,
Green,	Marcotte,	Pope,	White (Inkerman)—36.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Whelan."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois,

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité des Divorces présente au Sénat un bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Raymond Diamond."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois, Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté, Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative. Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U1) intitulé: "Loi concernant *The Wapiti Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M1) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ruff Martin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N1) intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Kathleen Nevina Scott", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O1) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Thompson Johnston", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P1) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Catharine Rohrer White", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q1) intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Adèle Caswell Dyson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R1) intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Mary Balfry Walker", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Kathleen Younger Cooper", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T1), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Godsoe Wilson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 17 juillet 1931.

Résolu,—Que soit transmis au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Robert Ruff Martin, Norah Kathleen Nevins Scott, Albert Thompson Johnston, Isabel Catherine Rohrer White, Lily Adèle Caswell Dyson, Thora Mary Balfry Walker, Marjorie Kateleen Younger Cooper et Frank Godsoe Wilson, demandant respectivement un bille de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (110) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du

Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du

Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (96) intitulé: "Loi concernant la Convention internationale pour la sauve-garde de la vie humaine en mer, signée à Londres le trente et unième jour de mai 1929, et la Convention internationale sur les lignes de charge, signée à Londres le cinquième jour de juillet 1930", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend la prise en considération des amendements apportés par le comité spécial auquel a été référé le bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains".

Lesdits amendements sont adoptés, et il est

Ordonné: Que ledit bill, tel qu'amendé, soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion

de l'honorable sénateur Béique:

Que les sénateurs suivants soient nommés pour siéger sur le comité spécial formé pour s'enquérir sur la nécessité pour le Sénat d'adopter une règle définissant la nature et l'étendue des rapports d'un membre du Sénat avec le gouvernement du Dominion.

Les honorables sénateurs Béique, Copp, Dandurand, Graham, Hardy, King,

Lewis.

Il est ordonné que ledit Ordre du Jour soit rayé.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (97) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marime marchande au Canada".

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième

lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues. Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 22 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Daniel,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Farrell,	Little,	Robinson,
Beaubien,	Fisher,	Logan,	Schaffner,
Béique,	Forke,	MacArthur,	Sharpe,
Béland,	Foster (St. John),	Marcotte,	Sinclair,
Belcourt,	Gillis,	Martin,	Smith,
Bénard,	Gordon,	McDonald,	Spence,
Blondin,	Graham,	McGuire,	Tanner,
Bourque,	Griesbach,	McLennan,	Taylor,
Buchanan,	Hardy,	McMeans,	Tessier,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Tobin,
Casgrain,	Hatfield,	Molloy,	Webster,
Chapais,	Horsey,	Murdock,	White (Inkerman),
Copp,	King,	Planta,	White (Pembroke),
Crowe,	Lacasse,	Pope,	Willoughby,
Curry,	Laird,	Prevost,	Wilson (Sorel).
Dandurand,	Legris,	Rankin,	- ominate solution of print

L'honorable sénateur McMeans, du comité spécial établi pour examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés et faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges et d'égaliser le système de nomination, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

Mercredi, 22 juillet 1931.

Le comité spécial institué pour examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés et faire rapport sur la nécessité de prendre certaines mesures qui permettront de diminuer le nombre des juges et d'égaliser le système de nomination, demande permission de présenter son premier rapport, comme suit:—

1. Le comité fait des démarches, par l'intermédiaire du ministère de la Justice, pour obtenir des procureurs généraux des provinces, certains renseignements de nature à le guider.

2. Un temps considérable s'écoulera avant que ces renseignements soient obtenus et ils ne pourront par conséquent être mis à la disposition du comtié avant la prorogation; mais le comité espère les avoir pour la prochaine session.

3. En conséquence, le comité recommande que les procédures soient discontinuées pendant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,

Président.

Avec la permission du Sénat, Ledit rapport est adopté.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Loi concernant The St. Lawrence River Bridge Company", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

Lundi, 20 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à son amendement au Bill No 87, Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères, pour la raison suivante:—

La suggestion de faire imprimer les mots suivants dans la clause de l'amendement "et doivent être imprimés au préfixe du prochain volume à paraître des Statuts du Dominion" pourrait retarder pour quelque temps la publication du Statut, et comme les règlements sont fréquemment modifiés, induire le public en erreur.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Casgrain propose que le bill (A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", soit lu pour la troisième fois.

L'honorable sénateur Murdock propose, en amendement, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion "à six mois de cette date".

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (97), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit bill soit maintenant renvoyé au Comité général de la Chambre.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Gordon, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (39), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ledit bill soit renvoyé au Comité général de la Chambre immédiatement.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en Comité général pour étudier ledit bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Gordon, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure

en comité général demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (96) intitulé: "Loi concernant la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, signée à Londres le trente et unième jour de mai 1929, et la Convention internationale sur les lignes de charge, signée à Londres le cinquième jour de juillet 1930", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, sur sa séance du 3 juillet 1931.

Ledit rapport est approuvé.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 23 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Daniel,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Donnelly,	Little,	Robertson,
Beaubien,	Farrell,	Logan,	Robinson,
Béique,	Fisher,	MacArthur,	Schaffner,
Belcourt,	Forke,	Marcotte,	Sharpe,
Bénard,	Foster (St. John),	McCormick,	Sinclair,
Black,	Gillis,	McDonald,	Smith,
Blondin,	Gordon,	McGuire,	Spence,
Bourque,	Graham,	McLennan,	Tanner,
Buchanan,	Griesbach,	McMeans,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Tessier,
Calder,	Hatfield,	Molloy,	Tobin,
Chapais,	Horsey,	Murdock,	Webster,
Copp,	King,	Planta,	White (Inkerman),
Crowe,	Lacasse,	Pope,	White (Pembroke),
Curry,	Laird,	Prevost,	Willoughby,
Dandurand,	Legris,	Rankin,	Wilson (Sorel).
	22	117—19	

L'honorable sénateur Pope attirera l'attention du gouvernement sur l'opportunité de prendre certaines portions des lignes du chemin de fer National-Canadien pour qu'elles fassent partie de la grande route fédérale projetée à travers le Canada, et il demande si des investigations ont été faites à cette fin.

Débat.

Sur motion de l'honorable sénateur Gillis, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance et de tous les rapports, etc., concernant les baux passés entre le gouvernement et la Vimy Realty Company, Limited, au sujet d'immeubles à Ottawa.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message avec un bill (123), intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre le Canada et l'Australie", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Casgrain pour la troisième lecture du bill (A1), intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains" et l'amendement de l'honorable sénateur Murdock, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du Jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (110) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes."

(En comité)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 à 4, les deux comprises, sont lues séparément et adoptées.

La clause 5 est lue, et elle est amendée par la disjonction de la clause 5 et son remplacement par la suivante:

"5. (1) Est abrogé le paragraphe sept de l'article cent cinquante et un de ladite loi, tel qu'édicté par l'article premier du chapitre seize du Statut de 1928, et remplacé par le suivant:

"(7) Pour les fins du présent article et de l'article deux cent sept de la présente loi, "eaux territoriales du Canada" signifient les eaux qui font partie du territoire du Dominion du Canada et les eaux adjacentes au Dominion dans un

rayon de trois milles marins, s'il s'agit de tout navire, et dans un rayon de douze milles marins, s'il s'agit d'un navire enregistré au Canada, ou de tout autre navire qui appartient à une personne domiciliée au Canada."

291

"(2) Le présent article entrera en vigueur au jour que le Gouverneur en son conseil fixera par proclamation publiée dans la Gazette du Canada."

Les clauses 6 à 9, les deux comprises, sont lues séparément et adoptées.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Gordon, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et, avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des Communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes par lequel cette Chambre n'acquiesce pas à l'amendement apporté par le Sénat au bill (87), intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Résolu,—Que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (87), intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", auquel la Chambre des Communes n'acquiesce pas.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, en con-

séquence.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 27 juillet 1931

Huit heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	Lewis,	Prevost,
(sir Allen),	Fisher,	Little,	Riley,
Beaubien,	Forke,	Logan,	Robertson,
Belcourt,	Gordon,	Macdonell,	Robinson,
Bénard,	Graham,	Marcotte,	Sinclair,
Black,	Griesbach,	McCormick,	Smith,
Blondin,	Harmer,	McDonald,	Tanner,
Bourque,	Hatfield,	McGuire,	Taylor,
Bureau,	Horsey,	McMeans,	Tobin,
Burns,	King,	Molloy,	Todd,
Casgrain,	Lacasse,	Murdock,	Webster,
Copp,	Laird,	Planta,	White (Inkerman),
Daniel,	Legris,	Pope,	White (Pembroke),
Donnelly,			Willoughby.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Patrick Burns est présenté par les honorables sénateurs Willoughby et Robertson, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

BESSBOROUGH

[L.S.]

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Patrick Burns, de Calgary, province de l'Alberta, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer.

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, Comte de Bessborough, membre de Notre Très honorable Conseil Privé, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, ancien capitaine de Notre armée territoriale, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce sixième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un, et de Notre Règne la vingt-deuxième.

Par ordre.

C. H. CAHAN, Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Burns s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V1) intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Jacobs Wiseblatt", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W1) intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Jane Woodhams Bush", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X1) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Rose Agnès Bélanger Gauron", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y1) intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Fagan Rabinovitch", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z1) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Bick Barder", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoi le bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Whelan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Raymond Diamond", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Vendredi, 24 juillet 1931.

Résolu,—Que soit transmis au Sénat un message par lequel les Communes transmettent à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Rebecca Jacobs Wiseblatt, Ada Jane Woodhams Bush, Marie Rose Agnès Bélanger Gauron, Minnie Fagan Rabinovitch, Annie Bick Barder, Pearl Whelan et Bruce Raymond Diamond, demandant respectivement un bill de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (35) intitulé: "Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des Communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (53) intitulé: "Loi ayant pour objet de favoriser l'enseignement professionnel au Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (113) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (131) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Canadian Red Cross Society", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Willoughby, présente le Rapport supplémentaire sur les Réparations, 1930-1931.

A l'appel de l'Ordre du Jour:

Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Casgrain, pour la troisième lecture d'un projet de loi (Bill A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", il est

Ordonné: Que cette troisième lecture soit remise à mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (123) intitulé: "Loi concernant une certaine convention commerciale entre le Canada et l'Australie", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 28 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Farrell,	Little,	Robertson,
Beaubien,	Fisher,	Logan,	Robinson,
Béique,	Forke,	Macdonell,	Sinclair,
Belcourt,	Foster (St. John),	Martin,	Smith,
Bénard,	Gillis,	Marcotte,	Tanner,
Black,	Gordon,	McCormick,	Taylor,
Blondin,	Graham,	McDonald,	Tessier,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Tobin,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Todd,
Calder,	Hatfield,	Molloy,	Webster,
Casgrain,	Horsey,	Murdock,	White (Inkerman),
Chapais,	King,	Planta,	Willoughby,
Copp,	Lacasse,	Pope,	Wilson
Dandurand,	Laird,	Prevost,	(Rockcliffe).
Daniel,	Legris,	Rankin,	

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (79) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant la provision de fonds pour couvrir les dépenses faites et les dettes contractées pendant l'année civile 1931", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (83) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant la garantie par Sa Majesté de valeurs à émettre sous le régime de la Loi financière des chemins de fer Nationaux du Canada, 1931", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (134) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Saint-Jean", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (135) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Trois-Rivières", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill avant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de North-Fraser, 1913", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (140) intitulé: "Loi concernant le blé", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (35) intitulé: "Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des Communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge", il est Ordonné: Que ce bill soit lu immédiatement pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (53) intitulé: "Loi ayant pour objet de favoriser l'enseignement professionnel au Canada", Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat, s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Gillis, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (113) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", il est

Ordonné: Que ce bill soit envoyé pour étude à un comité spécial du Sénat composé des honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Dandurand, Foster (St. John), Griesbach, Marcotte, McMeans, Robinson, Tanner et Willoughby.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (131) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Canadian Red Cross Society",

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Murdock, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat, Ledit bill est alors lu pour la troisième fois. Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté, Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi, 29 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	Little,	Robertson,
(sir Allen),	Fisher,	Logan,	Robinson,
Beaubien,	Forke,	Macdonell,	Sinclair,
Béique,	Foster (St. John),	Marcotte,	Smith,
Belcourt,	Gillis,	Martin,	Tanner,
Bénard,	Gordon,	McCormick,	Taylor,
Black,	Graham,	McDonald,	Tessier,
Blondin,	Griesbach,	McGuire,	Tobin,
Bourque,	Harmer,	McMeans,	Todd,
Bureau,	Hatfield,	Molloy,	Webster,
Calder,	Horsey,	Murdock,	White (Inkerman),
Chapais,	King,	Planta,	Willoughby,
Copp,	Lacasse,	Pope,	Wilson (Sorel),
Dandurand,	Laird,	Prevost,	Wilson
Daniel,	Legris,	Rankin,	(Rockcliffe).
Donnelly,	Lewis,	Riley,	

L'honorable M. McMeans, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", rapporte que le comité, 'ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 9. Retrancher tous les mots, aux lignes 9 et 10, ainsi que le chiffre (2), ligne 11, et les remplacer par ce qui suit:

"Ladite loi est de plus modifiée par l'insertion, immédiatement après l'article deux cent cinq de ladite loi, de ce qui suit:

"205A (1)."

Page 1, ligne 20. Après "valable" insérer "d'être nu".

Page 1, ligne 21. Après "sienne" insérer "de manière à être exposé à la vue publique,".

Page 1, lignes 27 et 28. Retrancher les mots "porte atteinte à la décence ou à l'ordre public" et les remplacer par les mots "expose ses organes génitaux".

Page 1, ligne 28. Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) de l'article 205A:

"(2) Aucune action ou poursuite pour violation du présent article ne peut être instituée sans l'autorisation du procureur général de la province où l'on allègue que l'infraction a été commise."

Page 2, ligne 25. Après "déclaration" insérer "paraissant être une déclaration de fait mais qui est".

Page 2, ligne 30. Retrancher "l'ayant".

Page 6, ligne 30. Disjoindre la clause 15.

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel que modifié, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolu dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements pour lesquels il sollicite l'agrément de la Chambre des Communes.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (16) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière (Augmentation des peines)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (111) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (141) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Chicoutimi", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain pour la troisième lecture du bill (A1) intitulé: "Loi instituant des cartes pour l'identification des aubains", et sur la motion, en amendement, de l'honorable M. Murdock que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit lu dans six mois de ce jour.

Après débat et

Avec la permission du Sénat.

La motion en amendement est retirée, et

Ledit bill est retiré.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (79) intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant la provision de fonds pour couvrir les dépenses faites et les dettes contractées pendant l'année civile 1931", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture immédiatement.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (83) intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada et autorisant la garantie par Sa Majesté de valeurs à émettre sous le régime de la Loi financière des Chemins de fer nationaux du Canada, 1931", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture immédiatement.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (134) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Saint-Jean", il est

Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à demain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (135) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Trois-Rivières", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture maintenant.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (139) intitulé: "Loi modifiant la Loi du havre de North-Fraser, 1913", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture maintenant.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (140) intitulé: "Loi concernant le blé", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture maintenant.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

No 47

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 30 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Farrell,	Little,	Riley,
(sir Allen),	Fisher,	Logan,	Robertson,
Beaubien,	Foster (St. John),	Macdonell,	Robinson,
Béique,	Gillis,	Marcotte,	Sinclair,
Belcourt,	Gordon,	Martin,	Smith,
Bénard,	Graham,	McCormick,	Tanner,
Black,	Griesbach,	McDonald,	Taylor,
Blondin,	Harmer,	McGuire,	Tessier,
Bourque,	Hatfield,	McMeans,	Tobin,
Bureau,	Horsey,	Molloy,	Todd,
Calder,	King,	Murdock,	Webster,
Chapais,	Lacasse,	Planta,	White (Inkerman),
Copp,	Laird,	Pope,	Willoughby,
Dandurand,	Legris,	Prevost,	Wilson (Sorel),
Daniel,	Lewis,	Rankin,	Wilson
Donnelly,			(Rockeliffe).

PRIÈRES.

L'honorable Cairine Wilson (Rockliffe), du comité permanent des édifices et terrains publics, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 30 juillet 1931.

Le comité permanent des édifices et terrains publics demande permission de soumettre son deuxième rapport, comme suit:

1. Votre comité recommande que la rangée d'arbustes située en face de la statue de la reine Victoria soit enlevée et que cette ornementation soit remplacée par des touffes, de chaque côté, le long des degrés qui conduisent au monument et par des arbustes à l'Est de l'escalier qui longe le mur de l'Ouest.

2. Votre comité recommande aussi que trois ormes soit plantés du côté Est

du chemin conduisant à la cour intérieure de l'édifice de l'Ouest.

3. Votre comité recommande encore que le ministère des Travaux publics soit prié de prendre les mesures voulues pour enlever des arbres et des arbustes les branches mortes ou malades, les chicots et les rameaux avortés et donne à ces arbres et à ces arbustes le traitement nécessaire pour arrêter et prévenir leur

dépérissement.

4. Votre comité recommande de plus que des mesures soient prises pour empêcher les automobiles de stationner sur les gazons et plus particulièrement sur le gazon en arrière des édifices du Parlement, où l'on place actuellement les automobiles qui écrasent et détruisent l'herbe, et il recommande enfin que des démarches soient faites pour obtenir un endroit de stationnement sur un terrain un peu éloigné des édifices du Parlement, et il suggère que tel endroit pourrait être situé en arrière de l'édifice Confédération.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,

Présidente du comité.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (134) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Saint-Jean", il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général maintenant.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill.

(En comité)

Subséquemment, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (16) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière (Augmentation des peines)", il est

Ordonné: Que ce bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonn'e: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (106) intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", il est

Ordonné: Que ce bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (111) intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", il est

Ordonné: Que ce bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (136) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", il est

Ordonné: Que ce bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (141) intitulé: "Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Chicoutimi", il est

Ordonné: Que ce bill soit lu maintenant pour la troisième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, le message suivant:

Ottawa, 30 juillet 1931.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre acquiescera à tous les amendements faits par le Sénat au Bill No 113, Loi modifiant le Code criminel, sauf à l'amendement au paragraphe D de la clause 2 du Bill original, en ajoutant les mots "expose ses organes génitaux", qui, de l'avis de cette Chambre, n'est pas un amendement désirable, et n'est pas nécessaire, étant donné le fait qu'une poursuite en vertu de cet article ne peut avoir lieu en vertu du sous-paragraphe ajouté sans l'autorisation du procureur général de la province concernée.

Et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier des Communes.

Ledit message est pris en considération et

Sur proposition, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes l'informant que le Sénat n'insiste pas sur son quatrième amendement au Bill 113, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel la Chambre des Communes n'acquiesce pas.

Le Sénat s'ajourne.

No 48

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi, 31 juillet 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	Little,	Riley,
(sir Allen),	Farrell,	Logan,	Robertson,
Beaubien,	Fisher,	Macdonell,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Marcotte,	Sinclair,
Belcourt,	Gillis,	Martin,	Smith,
Bénard,	Gordon,	McCormick,	Tanner,
Black,	Graham,	McDonald,	Taylor,
Blondin,	Griesbach,	McGuire,	Todd,
Bourque,	Harmer,	McMeans,	Webster,
Bureau,	Hatfield,	Molloy,	White (Inkerman),
Calder,	Horsey,	Murdock,	White (Pembroke),
Chapais,	King,	Planta,	Willoughby,
Copp,	Lacasse,	Pope,	Wilson
Dandurand,	Laird,	Prevost,	(Rockcliffe).
Daniel,	Lewis,	Rankin,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table du greffier, Conformément à un ordre émané du Sénat, le 23 juillet 1931.

Copie de toute la correspondance et de tous les rapports, etc., concernant les baux passés entre le gouvernement et la Vimy Realty Company, Limited, au sujet d'immeubles à Ottawa.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent des édifices et terrains publics.

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et sur la proposition de l'honorable M. Pope, il est

Ordonné: Que la taxe parlementaire payée en rapport avec le projet de loi constituant en corporation la Ontario-Quebec Canal and Power Company soit remboursée à J.-N. Cantin, moins les frais d'impression et de traduction.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, il est Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 49

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi, 1er août 1931

Dix heures et demie du matin,

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

Les honorables sénateurs

Gordon,	Logan,	Robertson,
Graham,	Macdonell,	Robinson,
Griesbach,	Marcotte,	Sinclair,
Hardy,	Martin,	Smith,
Harmer,	McCormick,	Tanner,
Hatfield,	McMeans,	Taylor,
Horsey,	Molloy,	Todd,
Hughes,	Murdock,	Webster,
Lacasse,	Planta,	White (Inkerman),
Laird,	Pope,	White (Pembroke).
Lewis,	Prevost,	Willoughby,
Little,	Riley,	Wilson (Sorel).
	Graham, Griesbach, Hardy, Harmer, Hatfield, Horsey, Hughes, Lacasse, Laird, Lewis,	Graham, Macdonell, Griesbach, Marcotte, Hardy, Martin, Harmer, McCormick, Hatfield, McMeans, Horsey, Molloy, Hughes, Murdock, Lacasse, Planta, Laird, Pope, Lewis, Prevost,

PRIÈRES.

Son Honneur le Président dépose sur la Table du greffier la lettre suivante de l'Orateur de la Chambre des Communes:

VENDREDI, 31 juillet 1931.

CHER MONSIEUR,

Conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité spécial d'enquête sur le projet hydroélectrique de Beauharnois, recommandation agréée par la Chambre des Communes, vendredi, le 31 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli la copie dudit rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très respectueux,

George Black, Orateur de la Chambre des Communes

Honorable P.-E. Blondin,
Président du Sénat,
Le Sénat, Ottawa.

Session 1931

CHAMBRE DES COMMUNES

COMITÉ SPÉCIAL SUR L'ENTREPRISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE BEAUHARNOIS

Procès-verbal des délibérations et rapport du comité

No 21—Jeudi, le 28 juillet 1931

Procès-verbal des délibérations

JEUDI, le 28 JUILLET 1931.

Le Comité spécial chargé de faire enquête sur l'entreprise d'énergie électrique de Beauharnois se réunit à neuf heures du matin sous la présidence effective de l'honorable M. Gordon.

Membres présents: MM. Dorion, Fiset (sir Eugène), Gardiner, Gordon, Jacobs, Jones, Lennox, Mackenzie (Vancouver-Centre), Stewart (Lethbridge).

Le président dépose un plan de rapport pour servir de formule au rapport que le Comité doit présenter à la Chambre des communes.

Le plan de rapport est examiné.

Le Comité s'ajourne de une heure trente-cinq de l'après-midi à deux heures quinze de l'après-midi.

La séance est reprise à deux heures quinze de l'après-midi.

Membre's présents: MM. Dorion, Fiset (sir Eugène), Gardiner, Gordon, Jacobs, Jones, Lennox, Mackenzie (Vancouver-Centre), Stewart (Lethbridge).

M. Lennox propose:

Ordonné, De retenir, jusqu'à ce que la Chambre ait disposé du rapport définitif du Comité, les services:

(1) des avocats du Comité;

(2) du secrétaire de M. White, c.r., l'un des avocats du Comité; et

(3) des apurateurs employés par le Comité.

Sir Eugène Fiset propose:

Ordonné, D'acquitter les notes de \$100 chacune du Dr John F. Argue et du Dr F. W. McKinnon, ainsi que celle que peut présenter le Dr Kidd, relatives à l'examen médical de l'honorable sénateur Haydon, faite à la demande du Comité.

Le Comité reprend l'examen du plan de rapport déposé par le président.

Le Comité décide à l'unanimité de présenter à la Chambre des communes son quatrième rapport ainsi qu'il suit:

Le Comité spécial chargé de faire enquête sur l'entreprise de Beauharnois a l'honneur de présenter son quatrième rapport ainsi qu'il suit.

Le 28 JUILLET 1931.

- 1. Le 10 juin 1931, la Chambre des communes a adopté la résolution suivante: Qu'un comité formé de MM. Dorion, Fiset (sir Eugène), Gardiner, Gordon, Jacobs, Jones, Lennox, Mackenzie (Vancouver-Centre), et Stewart (Lethbridge), soit chargé, dans la mesure où les questions dont il s'agit relèvent de la compétence du parlement du Canada, d'examiner depuis ses débuts l'entreprise d'énergie électrique de Beauharnois comportant l'aménagement du débit du fleuve Saint-Laurent, et sans restreindre de quelque façon que ce soit la généralité des termes précédents de s'enquérir, en particulier, des questions soulevées par l'honorable député d'Acadia, monsieur Robert Gardiner, dans son discours du 10 mai dernier à la Chambre des communes, tel que reproduit aux pages 1875 à 1887 du Journal des débats (version anglaise), et, le cas échéant, de faire rapport de ses observations et de ses constatations; avec le pouvoir de citer des témoins et d'exiger la production de tous écrits et dossiers.
- 2. (1) Le Comité a siégé du 15 juin 1931 au 22 juillet 1931; il a tenu, la plupart de ces jours, plusieurs séances, et interrogé trente-cinq témoins.
- (2) Le 1er juillet, les membres du Comité ont visité et inspecté l'emplacement des ouvrages.

On a déposé 129 pièces sur le bureau du Comité.

3. SECTION DE SOULANGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT

(1) La section de Soulanges du fleuve Saint-Laurent s'étend du lac Saint-François au lac Saint-Louis, qui sont à quelque quatorze milles et demi de distance et entre lesquels on observe une chute de 83 pieds. Le débit normal effectif du fleuve dans cette section s'établit en moyenne à 230,000 pieds cubes à la seconde à peu près, pendant la moitié du temps, ce qui permet d'aménager deux millions de H.P. d'énergie électrique vendable à un facteur d'utilisation de 85 p. 100. L'emplacement est à proximité de la ville et du havre de Montréal et il est commodément situé sur une voie navigable susceptible de pouvoir bientôt servir à la navigation océanique. Il offre donc de grandes possibilités d'expansion économique, à condition que l'on parvienne à produire de l'énergie électrique à bon marché.

(2) Il est donc manifeste que la section de Soulanges offre l'occasion d'un aménagement hydroélectrique presque, sinon tout à fait, unique sur la face du globe. C'est une des plus grandes ressources nationales du Canada, et à l'état naturel elle a une grande valeur virtuelle.

4. HISTORIQUE

- (1) Vers 1800, Edward Ellice, seigneur de Beauharnois, érigea un petit moulin banal à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, et pour augmenter le débit de la rivière, il construisit, en 1807, du lac Saint-François jusqu'aux eaux d'amont du fleuve, un petit canal de dérivation de quatre milles de longueur. Ce fut le premier aménagement de la puissance hydraulique de la section de Soulanges. Les droits de captation d'eau acquis par la construction de ce canal de dérivation, quels qu'ils fussent, passèrent aux mains d'une famile du nom de Robert, et ces droits paraissent avoir constitué le fond des demandes en concession d'énergie électrique dont il est question plus loin. Les droits des Robert sont particularisés dans un jugement de la cour de l'Echiquier du Canada, dans le procès Robert c. le Roi (9 rapports de la cour de l'Echiquier). On peut également se référer à la pièce n° 29, mémoire rédigé par M. R. C. Alexander.
- (2) En 1855, comme mesure de protection contre l'inondation, le gouvernement de la province du Canada construisit une digue qu'il est convenu d'appeler la digue de Hungry Bay. Il reconstruisit les vannes régulatrices du canal de dérivation, et en 1883 le gouvernement du Canada approfondit et élargit le canal de dérivation et posa des vannes neuves à la digue, à l'entrée du canal de dérivation. On engagea de fortes sommes dans ces travaux.
- (3) En 1902, J.-B. Robert, cessionnaire des représentants d'Eward Ellice, poursuivit la Couronne pour faire préciser ses droits, et le jugement qui fut prononcé le 17 octobre 1904 statuait que Robert avait des titres importants au canal de dérivation. On en vint à une transaction aux termes de laquelle le ministère des Travaux publics loua pour vingt et un ans, à compter du 28 décembre 1909, le canal de dérivation à la succession J.-B. Robert. L'arrêté en conseil C.P. 2168 du 9 décembre 1909 portait autorisation de ce bail.
- (4) En 1902, le statut 2 de Québec du 26 mars 1902, Edouard VII, chapitre 72, constitua la Beauharnois Light, Heat and Power Company en société commerciale avec l'autorisation d'agrandir et de prolonger le canal de dérivation. Par suite du jugement de la Cour de l'Echiquier statuant que Robert n'était pas propriétaire du canal de dérivation, le gouvernement de la province de Québec fit adopter en 1910 une nouvelle loi qui autorisait la compagnie à construire, dans la ville de Beauharnois ou à proximité de celle-ci, un nouveau canal à partir de n'importe quel endroit du canal primitif jusqu'à n'importe quel autre de la rivière Saint-Louis. Cette compagnie se trouva ainsi revêtue de certains droits de détournement des eaux du lac Saint-François en vue de l'aménagement de puissance hydraulique. Les actions de la Beauharnois Light, Heat and Power Company appartenaient toutes à W. H. Robert et à d'autres membres de la famille Robert. Le 3 février 1927, M. R. O. Sweezey obtint des Robert une option sur tout le capital-actions émis de la compagnie et sur tous les droits de celle-ci.

LES INTÉRÊTS ROBERT

- (5) W. H. Robert et les autres héritiers Robert reçurent en échange des 2,000 actions de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et de tels autres droits qui pouvaient alors leur appartenir:
 - (1) \$1,520,000 en espèces.
 - (2) 200 parts bénéficiaires acquittées du Beauharnois Power Syndicate.
 (3) 21,000 actions de la catégorie A de la Beauharnois Power Corporation.

- (4) 100 parts bénéficiaires acquittées du Beauharnois Syndicate transportées du compte de R. O. Sweezey, qui formèrent 200 parts bénéficiaires du Beauharnois Power Syndicate.
- (6) Outre les 400 parts bénéficiaires susdites du Power Syndicate appartenant aux Robert, W. H. Robert possédait en propre 300 autres unités sur lesquelles il devait \$10,000 le 17 décembre 1929. En échange des 700 parts bénéficiaires susdites, les héritiers Robert reçurent, lors de la dissolution du syndicat, \$95,000 en espèces ainsi que 28,000 actions ordinaires de la catégorie A de la Beauharnois Power Corporation Limited.
- (7) La même année, M. Sweezey s'adressa à l'assemblée législative de la province de Québec pour faire modifier la loi constituant la compagnie en société commerciale, en vue de faire autoriser celle-ci à construire un canal entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis. Cette demande fut rejetée.
- (8) Le 17 mars 1927, la Beauharnois Light, Heat and Power Company s'adressa à Son Excellence le gouverneur général en son conseil pour faire approuver un projet de construction de canal de dérivation "facilement transformable en voie navigable de trente pieds de profondeur" à partir d'un endroit quelconque du lac Saint-François, près de l'embouchure du canal de dérivation de Saint-Louis, jusqu'au lac Saint-Louis, et d'utiliser toute l'eau du Saint-Laurent susceptible d'être détournée par ledit canal, sans mettre entrave à la navigation ni porter atteinte aux droits déjà octroyés sur le fleuve Saint-Laurent. On ne donna pas suite à cette demande.
- (9) Le 17 janvier 1928, la Beauharnois Light, Heat and Power Company s'adressa à Son Excellence le gouverneur général en son conseil "pour faire approuver, en vertu de la Loi de protection des eaux navigables, ses plans et l'emplacement des ouvrages particularisés ci-après et se faire autoriser à détourner du lac Saint-François quarante mille pieds cubes d'eau à la seconde (40,000 p.-c.-sec.).
- (10) En mars 1928, la province de Québec fit adopter une loi (18 Georges V, chapitre 113) portant adjonction à la loi primitive constituant la compagnie en société commerciale d'un article numéroté 11A, qui autorisait la compagnie à construire, parallèlement à la rive du lac Saint-François, un nouveau canal à partir de n'importe quel endroit dans un rayon de deux milles en direction sudouest de l'embouchure du canal de dérivation de Saint-Louis jusqu'à n'importe quel endroit du lac Saint-Louis dans un rayon d'un mille et demi en direction ouest, et à exproprier tous les terrains dont elle aurait besoin jusqu'à concurrence de six arpents de largeur.
- (11) Le 27 avril 1928, M. Sweezey et ses associés obtinrent du conseil exécutif de Québec un arrêté qui autorisait la concession à la Beauharnois Light, Heat and Power Company d'un bail emphytéotique qui entra en vigueur le 23 juin 1928. Ce bail, sujet à revision après chaque décade à compter du jour de la mise en exploitation de l'usine, concède à la Beauharnois Light, Heat and Power Company, pour une durée de 75 ans à compter du 23 juin 1928 et moyennant un loyer annuel de \$20,000 pour les cinq premières années et de \$50.000 pour chacune des années suivantes, ainsi qu'un versement additionnel de \$1 par H.P., les droits de la province de Québec à telle partie de la puissance hydraulique du Saint-Laurent susceptible d'être aménagée entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis au moyen d'un canal de dérivation (six détournements) sur la rive droite (sud) d'un débit maximum de quarante mille pieds cubes à la seconde (40,000 p.-c.-sec.), (la province se réservant la propriété et la libre disposition de l'excédent). La compagnie prend l'engagement d'aménager 100,000 H.P. dans les cinq années qui suivront, 200,000 à l'expiration de la septième année, et 500,000

- à l'expiration de la dixième année. Ce bail est concédé sans préjudice des lois fédérales et provinciales relatives à la navigation, les mines, les pêcheries et le flottage du bois, ainsi qu'à la condition que le preneur, "qui est actuellement en pourparlers avec le gouvernement fédéral se fasse accorder par celui-ci, en autant qu'il s'agit de ses droits, l'autorisation de détourner quarante mille pieds cubes d'eau à la seconde (40,000 p.-c.-sec)", et advenant le cas où le gouvernement fédéral n'accorderait pas cette autorisation dans les douze mois, le lieutenant-gouverneur en son conseil est autorisé à résilier le bail.
- (12) Après avoir fait modifier sa charte et s'être fait concéder un bail par la province de Québec, la compagnie insista auprès du gouverneur général en son conseil pour qu'il entendît sa demande, et le 15 janvier 1929, le ministre des Travaux publics d'alors tint avec deux autres ministres du cabinet fédéral une audience au cours de laquelle les armateurs et les sociétés d'énergie électrique firent valoir leurs réclamations.
- (13) La demande primitive envisageait la possibilité du détournement de tout le débit du fleuve Saint-Laurent. Pour calmer les oppositions, Mtre Aimé Geoffrion, c.r., qui représentait la requérante, modifia à l'audience la demande dans le sens suivant:

La requête de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, actuellement pendante devant le gouverneur en son conseil, tend purement et simplement à l'approbation de plans soumis en vue de l'aménagement de la houille blanche, à la réserve qu'il ne pourra être détourné du fleuve plus de 40,000 pieds cubes d'eau à la seconde, le volume d'eau capté du lac Saint-François devant être reversé dans ce même fleuve au lac Saint-Louis; et la requérante se rallie d'avance à toute condition comportant cette restriction que le gouvernement voudra lui imposer dans tout libellé emportant l'assentiment du gouvernement. Si les ingénieurs estiment qu'il convient de modifier les plans conformément à cette déclaration, la compagnie devra se soumettre.

- (14) Il convient d'observer que malgré cette restriction de 40,000 p.-c.-sec., les plans de la compagnie et les ouvrages construits jusqu'ici indiquent clairement, ce que les employés de la compagnie et les fonctionnaires du ministère des Travaux publics admettent d'ailleurs, que la compagnie a toujours envisagé le détournement du débit tout entier du fleuve.
- (15) On a constitué un comité d'ingénieurs de ministère formé de MM. K. M. Cameron, ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, D. W. Mc-Lachlan, ingénieur préposé au projet de canalisation du Saint-Laurent, J. T. Johnston, directeur du service des forces hydrauliques et de la conservation du Dominion, et Louis E. Côté, ingénieur en chef du ministère de la Marine, et le 30 janvier 1929, ce comité a présenté un rapport classé au numéro 804-1-D au ministère des Travaux publics et formant partie de la pièce n° 17.
 - (16) Certains paragraphes de ce rapport sont ainsi conçus:
 - 83. Le projet de détournement de 40,000 p.-c.-sec peut être autorisé sans porter atteinte à la navigation actuelle, à condition que les plans soumis soient modifiés et assujettis aux règlements qui renferment les restrictions dont il est question à ce rapport.
 - 89. Vu la requête présentée en vertu de la Loi de protection des eaux navigables, actuellement pendante, votre comité estime que l'emplacement et les ouvrages proposés aux plans et la requête soumise par ladite compagnie ne sauraient empêcher ou gêner la navigation sur le fleuve Saint-Laurent, à condition que la compagnie se conforme aux conditions y annexées et, compte tenu des intérêts de l'ensemble du pays,

nous estimons qu'à condition que les ouvrages soient construits conformément à cette requête et que les plans soient assujettis auxdites conditions, le gouvernement du Canada peut rattacher effectivement ces ouvrages à tout projet de canalisation du Saint-Laurent dont il peut venir à s'aviser.

- (14) Voici les ouvrages que propose la compagnie Beauharnois:
- 1. Un canal s'étendant de Hungry Bay, au pied du lac Saint-François, jusqu'à Melocheville, à la tête du lac Saint-Louis, ledit canal encaissé entre des berges éloignées l'une de l'autre de 1,100 pieds dans la partie rocheuse, et de 4,100 pieds dans la partie terreuse.

2. Une usine génératrice à Melocheville munie de dix unités de 50.000 H.P. chacune.

3. Des ouvrages remédiateurs à l'île Thorn et à l'île Léonard. Ces ouvrages ont pour objet de préserver le niveau du lac Saint-François, lorsqu'on détournera de celui-ci 40,000 p.-c.-sec.

- 4. Une suite d'ouvrages aux quatre rapides du fleuve entre l'île Thorn et la tête du lac Saint-Louis. Ces ouvrages ont pour objet de conserver aux chenaux leur profondeur actuelle ainsi que de garder constant le niveau actuel à la tête comme au pied de l'usine des rapides des Cèdres.
- 15. Les ouvrages que propose la compagnie Beauharnois se répercutent de façon inégale sur la navigation canalifère, la navigation fluviale, l'aménagement de la puissance hydraulique, et les plans futurs de canalisation.
- (17) Le comité a désapprouvé les ouvrages remédiateurs et les améliorations fluviales et il déclare au paragraphe 28 que, tout en offrant les suggestions susdites, il ne peut recommander l'approbation de ces ouvrages qu'à la condition d'y apporter les modifications dont le temps démontrera le cas échéant la nécessité. Au paragraphe 31 le comité dit: "On n'a pas encore donné de forme satisfaisante au plan des ouvrages remédiateurs à construire dans les rapides en aval de la Grande Ile." On voit par là que l'approbation de ce comité était relative et que certains des plans à son avis, étaient insuffisants.
- (18) Le 8 mars 1929, à la recommandation du ministre des Travaux publics, Son Excellence le gouverneur général approuva l'arrêté en conseil C.P. 422. Cet arrêté en conseil renferme l'exposé de la requête du 17 janvier 1928, de l'apport des plans, de la concession d'un bail emphytéotique et du rapport des ingénieurs précités.
- (19) Il subordonne l'approbation de la requête à l'observation de vingtbuit conditions.
- (20) A la recommandation du ministre des Travaux publics, le comité soumet à l'approbation de Son Excellence, en vertu de l'article 7 du chapitre 140 des statuts revisés du Canada de 1927—Loi de protection des eaux navigables—(sous réserve des conditions précitées et des adjonctions, améliorations, remaniements, changements, substitutions, modifications ou suppressions susceptibles d'y être ordonnés ou exigés), les plans annexés des ouvrages et l'emplacement de ceux-ci, conformément aux descriptions et plans annexés sous forme de livret, ouvrages que ladite Beauharnois Light, Heat and Power Company se propose de construire en vue de détourner du lac Saint-François au lac Saint-Louis 40,000 p.-c.-sec., au moyen d'un canal de dérivation que ladite compagnie doit construire parallèlement au Saint-Laurent, entre les deux lacs précités.

- (21) Si l'on consulte le grand plan annexé à la requête dont il est question à l'arrêté en conseil C.P. 422, lequel forme la pièce n° 2A, on notera deux sections transversales, l'une à la distance 144.3, où l'on voit que la largeur entre les berges est de 1,100 pieds à peu près, section type des parties où le fond à excaver est en roc. Cette section transversale montre aussi au fond de la partie profonde du canal une largeur d'un peu plus de 1,000 pieds. La section transversale donnée pour le type des autres parties, à la distance 152.0, montre entre les berges une largeur de 4,100 pieds à peu près, et la partie profonde, à 27 pieds de profondeur à peu près, montre une largeur approximative de 500 pieds.
- (22) Postérieurement, le 29 juillet 1929, la compagnie soumit au ministère des Travaux publics des plans modifiés, auxquels on a substitué certains autres plans le 22 août 1930. Aucun de ces plans n'a reçu jusqu'ici l'approbation du ministre des Travaux publics, quoique l'ingénieur en chef du ministère ait recommandé leur approbation. Les plans soumis le 22 août 1930 comprennent des plans d'ouvrages remédiateurs, mais ceux-ci furent dans la suite retirés, de sorte qu'en ce moment il n'y a pas devant le ministère de plan ou plans de ces ouvrages remédiateurs.
- (23) Le 10 février 1931, la Beauharnois Light, Heat and Power Company a demandé aux autorités de Québec de lui affermer une concession d'eau comportant un supplément de 30,000 p.-c.-sec., et cette concession lui a été accordée.
- (24) Le 25 juin 1929, est intervenu entre la Beauharnois Light, Heat and Power Company et Sa Majesté, représentée à cet effet par le ministre des Travaux publics du Canada, pièce n° 43, un accord s'inspirant des termes et conditions de l'arrêté C.P. 422.
- (25) Le 6 novembre 1929, le gouverneur général en son conseil passa trois arrêtés en conseil numérotés C.P. 2201, 2202 et 2203 autorisant la cession, par la Montreal Cotton Company à la Beauharnois Light, Heat and Power Company, de trois baux de puissance hydraulique, et le 3 décembre 1929, intervinrent entre la Montreal Cotton Company, la Beauharnois Light, Heat and Power Company, et Sa Majesté, représentée à cet effet par le ministre des Chemins de fer et Canaux (pièces 7A, 8A et 9A), trois accords aux termes desquels la Beauharnois Light, Heat and Power Company acquit avec l'assentiment de Sa Majesté le droit d'utiliser et de détourner par le canal proposé 13,072 pieds cubes d'eau à la seconde que la Cotton Company utilise actuellement à Valleyfield ou près de cette ville, à une hauteur approximative de dix pieds.
- (26) Ces trois baux peuvent faire surgir des difficultés en raison de l'attitude du ministère des Travaux publics, qui soumet que l'arrêté en conseil C.P. 422 n'autorise que la rupture de la digue de Hungry Bay de façon à laisser passer 40,000 pieds cubes d'eau à la seconde. (Voir page 363 des témoignages).
- (27) Le 5 décembre 1929, le lieutenant gouverneur en son conseil de Québec rendit un arrêté en conseil autorisant le détournement de ces 13,072 pieds.
- (28) Le 20 mars 1930, la charte de la Beauharnois Light, Heat and Power Company fut de nouveau modifiée par la loi 20 George V, chapitre 136 (Québec), qui étendit les pouvoirs d'expropriation de la compagnie de façon qu'elle puisse "exproprier tels terrains dont elle aurait besoin, dépassant en nul endroit 21 arpents de largeur", pour les fins de la construction de son nouveau canal.
- (29) En définitive, la Beauharnois Light, Heat and Power Company semble avoir obtenu du Dominion du Canada des arrêtés en conseil censés autoriser le détournement de 53,072 pieds cubes d'eau à la seconde, à la condition de se faire autoriser à pratiquer à la digue de Hungry Bay une brèche suffisante, de se conformer aux conditions énumérées aux arrêtés en conseil et de faire approuver ses plans.

(30) Elle a obtenu également de la province de Québec un bail de 75 ans pour 40,000 pieds cubes à la seconde, l'autorisation du lieutenant-gouverneur en son conseil de Québec à acquérir l'usage de 13,072 pieds cubes à la seconde et, en 1931, le droit d'utiliser 30,000 autres pieds cubes à la seconde.

5. Organisation constituée

(1) Il existait deux syndicats avant la constitution légale de la Beauharnois Power Company, Limited, le présent trust de valeurs. Le premier syndicat portait le nom de Beauharnois Syndicate, et le deuxième celui de Beauharnois Power Syndicate. Pour plus de commodité, nous les appellerons, celui-la le premier syndicat, celui-ci le deuxième syndicat.

LE PREMIER SYNDICAT

(2) M. Sweezey organisa vers le 12 mai 1927 le premier syndicat appelé Beauharnois Syndicate, comprenant 5,000 unités ou parts bénéficiaires. Ce syndicat a existé jusqu'au 4 avril 1928, alors que les titres se répartissaient ainsi qu'il suit:

Membres	Nombre de parts bénéfi- ciaires	Prix d'émission	Montant
Property and the second		\$ c.	\$
Blaiklock, S. Turnstall. Crédit Général du Canada. Dobell, Wm. M Geoffrion, Aimé P. Griffith, Hugh B. Ibbotson, Ivan L. Molson, F. S. Moyer, L. Clare. McGinnis, Thos. A. Newman, Henry. Newman, Sweezey & Co., Ltd., en fidéicommis. Robert, Wm. H. Shortt, Dr. Adam Stadler, John. Sutherland, Wm. Steele, R. W Sweezey, R. O. Kenny, T. Fred.	25 800 50 200 150 25 350 800 100 50 1,050 100 25 250 900 15	100 00 37 50 100 00 100 00 100 00 100 00 45 71 37 50 100 00 42 86 100 00 100 00 100 00 100 00 100 00 100 00	2,500 30,000 5,000 20,000 15,000 2,500 16,000 5,000 45,000 10,000 2,500 25,000 30,000 1,500

- (3) Les unités souscrites au nom du Crédit général du Canada ont été souscrites et détenues pour le compte du sénateur Donat Raymond.
- (3A) 1,000 des unités au nom de Newman, Sweezey & Company, Limited, étaient détenues pour le compte de Frank P. Jones, et 50 pour celui de Fred. M. Connell. L'honorable Walter G. Mitchell était intéressé pour la moitié aux titres de M. Jones.
- (4) On dit que les unités au nom de L. Clare Moyer ont été souscrites pour le compte de feu Winfield Sifton. Le sénateur Wilfrid L. McDougald affirme avoir convenu d'en faire l'acquisition le 18 mai 1928, la transaction s'étant consommée vers la fin du mois.
- (5) Les unités au nom de R. W. Steele étaient détenues pour le compte de la Dominion Securities Corporation.
- (6) Les souscripteurs Raymond et Moyer ont payé \$37.50 l'unité, et Frank P. Jones a acquis à ce prix 800 de ses unités ainsi que les unités de M. Mitchell.

- (7) Sur les 900 unités au nom de R. O. Sweezey, 600 furent émises en exécution de l'accord du syndicat pour une rémunération autre qu'en espèces, et les 300 autres unités ont été souscrites à raison de \$100 chacune.
- (8) Les 350 unités souscrites par F. S. Molson ont coûté à celui-ci en moyenne \$45.71 chacune.
- (9) Les unités de Newman, Sweezey & Company, Limited, ont coûté en moyenne \$42.86 chacune, et tous les autres souscripteurs ont payé \$100 l'unité.
 - (10) Le prix moyen en espèce des 4,400 unités vendues ressort à \$59.32.

LE DEUXIÈME SYNDICAT

- (11) Le 4 avril 1928, on forma le Beauharnois Power Syndicate, qui acquit l'actif du Beauharnois Syndicate à raison de deux unités du nouveau syndicat pour chaque unité de l'ancien, les détenteurs d'unités ayant le droit de souscrire autant d'unités du nouveau syndicat que chacun d'eux en possédait déjà, à raison de \$100 l'unité, c'est-à-dire la valeur nominale.
- (12) Le 17 décembre 1929, les membres suivants du Beauharnois Power Syndicate détenaient 100 unités ou parts bénéficiaires ou plus:

Membres	Nombre de parts
	pénéficiaires
Gerald E. F. Aylmer et E. J. Mackell	. 100
S. Turnstall Blaiklock	. 100
A. L. Caron.	
Fred M. Connell	. 200
H. V. Cullinan et D. M. Carmichael	
William M. Dobell	. 200
Dominion Securities Corporation Ltd	
John P. Ebbs.	
Aimé Geoffrion	
Hugh B. Griffith	
Hanson Brothers Inc	
C. J. Hodgson and Co	
Angus W. Hodgson	
J. Charles Hope	
Jones Heward and Co	
Thomas A. McGinnis	
F. Stuart Molson	
F. W. Molson	
Montreal Trust Company	
Henry Newman	. 395
Newman, Sweezey and Co., Ltd.	. 410
O'Brien and Williams	
Joseph H. Paull	
W. C. Pitfield and Co., Ltd	
L'honorable Donat Raymond	. 351
Ritchie (R. L.) et Gilmore (K. F.) (par fidéicommis)	. 350
Wm. H. Robert, Joseph A. Robert, Mademoiselle Sarah M. Robert, person-	
nellement et en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Sarah	200
Robert	
William H. Robert	
William Sutherland	
Robert O. Sweezey	. 1,000
Détenteurs de parts bénéficiaires possédant moins de 100 parts	. 1,932
	25,000

Si l'on excepte les parts bénéficiaires échangées contre des parts bénéficiaires du premier syndicat, et les 2,000 parts bénéficiaires ayant servi à l'achat des actions de la Sterling Corporation, ainsi que les 200 unités émises aux héritiers Robert, toutes les parts bénéficiaires ci-dessus ont été payées \$100 chacune. Ces 2,000 unités sont comprises parmi les titres de John P. Ebbs.

Les 5,200 unités à son nom étaient détenues pour le compte de l'honorable W. L. McDougald. On en reparlera plus loin.

- (12A) Le capital du Beauharnois Syndicate était formé de 30,000 unités d'une valeur nominale de \$100 chacune, dont 25,000 émises.
- (13) L'actif tangible du premier syndicat ou du Beauharnois Syndicate ne dépassait pas \$261,000 le 4 avril 1928.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

(14) Nous avons déjà dit que cette société existe depuis 1902. Elle est passée aux mains de M. Sweezey et de ses associés, le ou vers le 3 février 1927. On élut M. H. B. Griffith directeur et secrétaire de la compagnie en vertu d'un accord intervenu à cette date (pièce n° 60), tel qu'il ressort du procès-verbal d'une séance du conseil d'administration tenue ce jour-là. Cependant ce ne fut que le 13 juin 1927 qu'un conseil d'administration, dont faisaient partie M. Sweezey et ses associés y compris M. R. W. Steele, qui représentait la Dominion Securities Corporation, prit la direction des affaires de la compagnie.

BEAUHARNOIS POWER CORPORATION LIMITED

- (15) Cette société fut constituée légalement le 17 septembre 1929 par l'entremise de l'étude McGiverin, Haydon et Ebbs, d'Ottawa, en vertu de lettres patentes émises aux termes de la loi fédérale des sociétés commerciales. On lui accorda des pouvoirs étendus pour acquérir et mettre en valeur les ressources naturelles, ainsi que pour produire, utiliser, distribuer ou vendre de l'énergie, de la force motrice, de l'eau, de la lumière ou de la chaleur.
- (16) Le capital-actions autorisé se compose de cinq actions privilégiées d'administration sans valeur nominale ou au pair; de 1,799,995 actions ordinaires de la catégorie A, sans valeur nominale, et de 3,200,000 actions ordinaires de la catégorie B, sans privilège délibératif et sans valeur nominale ou au pair.
- (17) Les détenteurs des cinq actions privilégiées d'administration jouissent, pendant les dix ans qui suivent l'émission des lettres patentes, du droit exclusif de suffrage aux élections des directeurs de la compagnie. A l'expiration de cette période, ces actions deviennent automatiquement des actions ordinaires de la catégorie A.
- (18) A l'assemblée de la compagnie du 31 octobre 1929, tenue à l'étude de MM. McGiverin, Haydon et Ebbs, à Ottawa, le Beauharnois Power Syndicate, la Marquette Investment Corporation et la Beauharnois Power Corporation Limited ont étudié un plan d'accord du 31 octobre 1929 comportant l'acquisition, par la compagnie ou ses nominataires, de l'entreprise tout entière et de tout l'actif du syndicat, à l'exception des comptes en souffrance ou non appelés au sujet des achats d'unités ou de parts bénéficiaires du syndicat. La rémunération fut:
 - (a) \$4,750,000 en espèces.

(b) L'acceptation par la compagnie des obligations et du passif du syndicat, et

(c) L'engagement, par la *Corporation*, de prendre à sa charge, jusqu'à concurrence de \$10,000, les frais de liquidation des affaires du syndicat et de répartition de son actif entre ses membres.

De son côté, le syndicat s'est engagé à souscrire 1,000,000 d'actions ordinaires de la catégorie A de la compagnie, à raison de \$1 l'action.

- (19) On résolut d'approuver ce plan d'accord et d'y souscrire au nom de la compagnie.
- (20) Les membres suivants du conseil d'administration assistaient à cette assemblée: MM. O. F. Howe et D. K. McTavish, avocats d'Ottawa, ainsi que

Mlles Belle Fraser, Lila Brennan, Edythe H. O'Malley, Bessie Conniffe, Lilian Dell, Elsie M. Burritt, Gwen Gunderson, Kathleen Havey et Mary H. Kelley, sténographes, toutes de la ville d'Ottawa.

- (21) A cette même assemblée, tel qu'il ressort du procès-verbal, on autorisa la conclusion, entre la Beauharnois Power Corporation Limited, d'une part, et Newman, Sweezy & Company, d'autre part, d'un projet d'accord comportant la création et l'émission de \$30,000,000 de titres 6% à nantissement comportant amortissement et la vente à Newman, Sweezy & Company et à la Dominion Securities Corporation de ces titres en même temps que 770,000 actions ordinaires de la catégorie A de la compagnie, au prix de \$27,000,000 et les intérêts courus desdits titres. Les actionnaires réunis en assemblée le même jour et au même lieu ratifièrent ensuite cet accord, les directeurs précités formant la totalité des actionnaires et étant tous présents.
- (22) Les accords furent dans la suite mis à exécution et souscrits. La dissolution du Beauharnois Power Syndicate fut consommée le 17 décembre 1929, son actif tangible se composant alors des souscriptions versées, soit \$1,561,000 pour les deux syndicats. Ce montant comprend les comptes en souffrance des souscriptions que l'on a défalqués, lors du règlement définitif, de ce qui revenait à chaque membre, ainsi que \$20,000 d'unités au pair remises à Robert en guise de rémunération partielle des droits des Robert.
- (23) On peut indiquer ainsi qu'il suit la rémunération tangible reçue en échange des 25,000 parts bénéficiaires du Beauharnois Power Syndicate:

Ting the trouble and the Details Trains and the Interest of the State	Parts bénéfi- ciaires	Montant
qui survent l'onission des lettres parentes, du droit exclusif de	ane xib a	of manuacing
Emises en faveur des membres du Syndicat de Beauharnois pour l'acquisition de l'entreprise de ce syndicat	10,000 13,000 2,000	261,000 1,300,000
blée de la compagnie du 31 octobre 1929, tenne à l'étude	25,000	1,561,000

Pour plus d'exactitude, il conviendrait peutêtre de faire observer que le montant ci-dessus comprend les \$20,000 des 200 parts bénéficiaires acquittées du Beauharnois Power Syndicate émises à la succession Robert, en rémunération partielle de l'achat des actions de la Beauharnois Light, Heat and Power Company.

- (24) Il résulte de l'accord précité que les membres du syndicat reçoivent pour chaque part bénéficiaire, \$150 plus 40 actions de la catégorie A de la Beauharnois Power Corporation Limited, auxquelles les livres donnent une valeur de \$1 chacune; ces actions ont atteint sur le marché un cours maximum de \$17 et un cours minimum de \$4.
- (25) Sur la base précitée, les bénéfices nets en espèces qu'ont réalisés les membres du syndicat s'établiraient à \$2,189,000, auxquels viennent s'ajouter 1,000,000 d'actions de la catégorie A payées \$1,000,000, comme partie de la rémunération du transfert de l'actif du syndicat. Cette somme de \$2,189,000 provient des \$27,000,000 réalisés par la vente des obligations et des actions en vertu de l'accord intervenu avec Newman, Sweezey and Company, Limited, et la Dominion Securities Corporation.

(26) La Marquette Investment Company est une société contrôlée par Newman, Sweezey and Company, Limited; elle a été formée pour agir comme syndic et agent dépositaire et de dissolution du Beauharnois Syndicate (pièce n° 59).

Compagnies affiliées

(27) Outre la Beauharnois Light, Heat and Power Company, la Beauharnois Power Corporation, Limited, possède en propre les filiales suivantes:

La Beauharnois Construction Company, chargée d'exécuter à forfait les travaux effectifs de construction;

La Beauharnois Transmission Company, chargée des lignes effectives de transmission et du transport de l'énergie électrique dont la production est escomptée;

La Beauharnois Land Company, à laquelle est attribuée la propriété de l'avoir de la compagnie, y compris les acquisitions de terrains en sus de tous ceux requis pour la construction effective du canal et que l'on compte pouvoir vendre pour des emplacements de manufactures, d'habitations, et à d'autres fins connexes;

La Beauharnois Railway Company, formée en vue de la construction et de l'exploitation du chemin de fer industriel

La Marquette Construction Company, une société du Delaware, formée en vue d'acquérir aux Etats-Unis et de louer à la Canadian Construction Company certaines machines que l'on compte, après s'en être servi pour construire le canal, réexporter en franchise aux Etats-Unis, où l'on dit qu'elles peuvent trouver plus facilement acquéreur.

6. Autorisation des travaux de construction

- (1) Selon M. Henry, on a commencé effectivement à construire le remblai nord le 7 août 1929, dans le voisinage du lac Saint-François, et le remblai sud le 23 avril 1930.
- (2) La condition n° 11 de l'arrêté en conseil C.P. 422 porte que la compagnie ne doit pas procéder à l'exécution des ouvrages avant "d'avoir soumis au ministre et fait approuver par celui-ci les plans en détail desdits ouvrages."
- (3) Les travaux, de la façon dont ils procèdent actuellement, s'écartent sur plusieurs points importants des plans dont il est question au présent arrêté en conseil.
- (1) La distance entre les berges s'établit à 3,300 pieds à peu près, tandis que les plans primitifs indiquent une largeur approximative de 1,100 pieds dans la partie rocheuse et de 4,100 pieds dans la partie terreuse.
 - (2) Le plan primitif, qui forme la pièce n° 2A, montre qu'à un endroit la largeur au fond de la partie navigable du canal est sensiblement inférieure à 600 pieds, et qu'à un autre endroit elle est sensiblement supérieure à ce chiffre, tandis que l'on donne en réalité au chenal de vingt-sept pieds une largeur de 600 pieds au fond.

(3) L'entrée du canal, du lac Saint-François, conformément au plan le plus récent déposé le 22 août 1930 et telle que creusée actuellement, se trouve à quelque 3,000 pieds plus au nord et plus près de la tête des

rapides des Cèdres que ne l'indique le plan, la pièce n° 2A.

(4) On n'a fait approuver ni par un arrêté en conseil, ni par le ministre, les ouvrages remédiateurs apparaissant au plan primitif.

- (5) On a pratiqué une brèche à la digue de Hungry Bay et l'on a creusé, sans l'autorisation du gouvernement, un canal de dérivation du côté sud du canal pour remplacer le vieux canal de dérivation de Saint-Louis.
 - (6) Le droit de rendre l'arrêté en conseil C.P. 422 a soulevé certains points:
 - (1) La Loi de protection des eaux navigables confère-t-elle au gouverneur général en son conseil le pouvoir d'autoriser le détournement du cours d'un fleuve navigable?

(2) Le gouverneur général en son conseil peut-il déléguer à un ministre ou à qui que ce soit une partie quelconque des pouvoirs que cette

Loi lui confère?

(3) Le pouvoir du gouverneur général en son conseil se borne-t-il à l'approbation des plans déjà soumis, c'est-à-dire, appartient-il au gouverneur général en son conseil d'approuver des plans que l'on pourrait soumettre dans la suite?

(4) Appartient-il au gouverneur général en son conseil d'approuver les plans après le parachèvement ou l'exécution partielle des travaux, ou réciproquement son pouvoir se borne-t-il à l'approbation des ouvrages dont on lui a soumis les plans avant d'en commencer l'exécution?

(7) Votre Comité constate que les ouvrages procèdent en réalité en exécution de plans que ni le gouverneur général en son conseil ni le ministre des Travaux publics n'a approuvés.

lanar of origination along 7. Digue de Hungry Bay

- (1) En 1856 et pendant l'année qui suivit, la province du Canada construisit une digue parallèlement au rivage de cette partie du lac Saint-Louis qu'il est convenu d'appeler Hungry Bay. A la Confédération, cette digue passa au Dominion du Canada, et c'est le ministère fédéral des Chemins de fer et Canaux qui a depuis toujours pourvu à son entretien. Avant de pouvoir détourner l'eau du lac Saint-François par le canal, il va falloir obtenir de la Couronne, du chef du Dominion du Canada, l'autorisation de rompre cette digue.
- (2) Le 29 juillet 1929, la compagnie a demandé qu'on lui cédât cete partie de la digue qui fait face aux terrains de la compagnie Beauharnois d'une longueur de 9,064 pieds le long de la digue. Cette demande est actuellement en délibéré.

8. Ambiguité de l'arrêté en conseil

- (1) La condition n° 3 de l'arrêté en conseil porte que l'on ne doit pas détourner à quelque moment que ce soit au delà de 40,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Si ceci veut dire que l'on ne peut détourner à aucun moment plus de 40,000 pieds cubes d'eau à la seconde, il est problématique que l'on puisse arriver à produire, avec ce volume d'eau, 500,000 H.P. d'énergie, même en y ajoutant les 13,072 pieds cubes à la seconde obtenus par la cession du bail de la Montreal Cotton Company.
- (2) Votre Comité estime qu'il conviendrait de faire disparaître toute ambiguité à cet égard.

9. RÉGLEMENTATION DU DÉBIT

(1) Les plans actuels ne prévoient pas la réglementation du débit à l'entrée du canal proposé. On a témoigné à l'effet que dans cette intention et pour des motifs de sécurité, il conviendrait d'adopter un mode quelconque de réglementation, en construisant à cet endroit soit un barrage et des vannes, soit une écluse de réglementation.

- (2) M. Henry a consacré de longs efforts à établir que les autorités fédérales pouvaient réglementer de façon rationnelle le débit aux vannes conduisant aux roues hydrauliques.
- (3) Le Comité est pénétré de l'idée qu'il conviendrait de réglementer de façon quelconque le débit à l'entrée du canal.

10. Emplacement des ouvrages

- (1) La topographie des lieux et le terrain de l'emplacement des ouvrages sont de nature à permettre à des frais très raisonnables et avec une facilité relative, la réalisation de la grande entreprise d'aménagement hydroélectrique que l'on a en vue.
- (2) Votre Comité estime qu'un aménagement hydroélectrique sur la rive sud du Saint-Laurent constitue matériellement parlant, un projet rationnellement sain, et qu'à condition d'y apporter les garanties et la réglementation voulues, le Dominion du Canada peut, moyennant une faible dépense pour la construction de ponts et d'écluses, aménager un canal navigable simultanément avec une installation de force motrice et le rattacher au grand projet de canalisation du Saint-Laurent.
- (3) Quoique les plans actuels ne soient pas conformes aux propositions relatives à cette partie du fleuve formulées par la Commission mixte internationale dans son rapport de 1926, nous estimons, vu les sommes déjà engagées et la possibilité qui, croyons-nous, existe d'en faire un canal navigable, que, l'on ne devrait pas abandonner le projet au point de vue de la navigation.

11. Robert A. C. Henry, vice-président et gérant-général

- (1) M. Henry est un ingénieur doué de beaucoup d'imagination. Dès 1922 ou 1923, il s'intéressa à la canalisation de la section de Soulanges du fleuve Saint-Laurent et s'entretint du projet avec le sénateur McDougald.
- (2) Il en résultat entre eux un accord aux termes duquel M. Henry devait se livrer à une investigation dont le sénateur McDougald s'engageait à fournir les frais jusqu'à concurrence de \$10,000. Il en résulta que l'honorable Andrew Haydon, John Parsons Ebbs, et Mary Hilda Kelly, Belle Fraser et Lila Brennan, sténographes, d'Ottawa, formèrent à l'étude de MM. McGiverin, Haydon et Ebbs, une société qui reçut le nom de Sterling Industrial Corporation, Limited. Les lettres patentes émises le 5 juillet 1924 autorisaient la société à poursuivre toutes les opérations d'une entreprise électrique d'éclairage, de chauffage et d'énergie, et lui conféraient des pouvoirs étendus. Le capital autorisé se composait de 500 actions sans valeur nominale ou au pair, et les lettres patentes stipulaient que la société devait poursuivre ses opérations avec un capital de \$2,500, dont il n'a été émis que cinq actions.
- (3) Le même jour, le 5 juillet 1924, cette société sollicita du ministère des Chemins de fer et Canaux l'autorisation de détourner du fleuve Saint-Laurent, au lac Saint-François, 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde, et d'affecter ce débit à la production d'énergie électrique. Le 7 juillet 1924, elle transmit une demande analogue au ministère des Travaux publics. La société n'a jamais acquis de droits, et il ressort du procès-verbal de ses assemblées qu'elle n'a jamais donné suite à ses demandes, à chacune desquelles était annexé un plan (pièce n° 62) portant la date: Ottawa, 20 juin 1924, et la signature de John B. McRae, ingénieur, et portant au recto la légende suivante: "Ce plan a été calqué sur des plans élaborés au ministère des Chemins de fer et Canaux."

- (4) M. Henry est entré au ministère des Chemins de fer et Canaux en 1912 en qualité d'ingénieur-inspecteur des chemins de fer et constructions. Il a rempli jusqu'en 1923 divers emplois à ce ministère; le 1er mars de cette année-là il entra au service des chemins de fer nationaux du Canada en qualité de directeur du bureau des opérations économiques, emploi qu'il a conservé jusqu'au 14 février 1929, alors qu'il fut nommé sous-ministre des Chemins de fer et Canaux, sur l'avis favorable du premier ministre, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 192 (pièce n° 76). Il conserva ce poste jusqu'au 10 mars 1930, alors qu'aux termes d'un accord conclu ce jour-là il fut nommé gérant général de la Beauharnois Power Corporation, Limited. Il est clair que l'on nourrissait depuis assez longtemps déjà le projet de cette nomination, car le sénateur McDougald a affirmé (page 960 des témoignages) qu'il était entendu entre lui (le sénateur) et M. Sweezey que celui-ci devait entrer au service de la Beauharnois dès qu'il pourrait quitter les chemins de fer nationaux. Ceci se passait antérieurement au 13 janvier 1929, de sorte que M. Henry a accepté le poste de sous-ministre alors qu'il s'était déjà engagé vis-à-vis de la compagnie Beauharnois. Le sénateur a dit son étonnement lorsque les journaux lui ont appris la nomination de M. Henry au poste de sous-ministre, étonnement si grand qu'il téléphona de Londres au Canada, "car avant de quitter le Canada je m'étais entendu avec M. Henry pour qu'il entrât en fonctions à la compagnie Beauharnois, en même temps que M. Sweezey et moi-même, dès qu'il pourrait quitter les chemins de fer nationaux."
- (5) Il importe de souligner que chacun des trois arrêtés en conseil du 6 novembre 1929 numérotés 2201, 2202 et 2203, portant autorisation de la cession des trois baux de la *Montreal Cotton Company*, renferme le libellé suivant:

Le ministre, sur l'avis de l'ingénieur en chef du ministère, auquel se rallie le sous-ministre, recommande d'autoriser, etc.

- (6) On a déposé que M. Henry n'avait pas été du tout consulté au sujet de la Beauharnois. Sa situation, toutefois, était tout au moins des plus irrégulière.
- (7) Le bénéfice de la propriété de la Sterling Industrial Corporation, Limited, était et a toujours été acquis au sénateur McDougald et à M. Henry jusqu'à sa cession au Beauharnois Power Syndicate, en exécution de l'accord du 18 décembre 1928. Aux termes de cet accord, M. Henry et son associé, le sénateur McDougald, devaient recevoir 2,000 unités du Beauharnois Power Syndicate, à la condition de faire approuver l'arrêté en conseil C.P. 422. Ce ne fut qu'au mois d'août 1929 que le sénateur McDougald et M. Henry passèrent une convention attribuant à chacun des deux cinquante pour cent des bénéfices, mais l'un et l'autre affirment que leur qualité d'associés égaux avait toujours été sousentendue. Il appert donc que pendant tout le temps que M. Henry fut sousministre, il avait dans le Beauharnois Power Syndicate, ou, postérieurement au 17 décembre 1929, dans la Beauharnois Power Corporation, Limited, des intérêts importants dont il a retiré de forts bénéfices, ainsi qu'il apparaîtra plus loin. Il était sous-ministre des Chemins de fer et Canaux lors de l'adoption de l'arrêté en conseil C.P. 422 et il avait un intérêt majeur à ce que fussent approuvés les plans de l'entreprise de Beauharnois. Et pourtant l'on veut convaincre votre Comité qu'il n'a été pour rien dans cette approbation du gouverneur en son conseil. Mais l'on peut se rendre compte sans difficulté qu'en sa qualité de sous-ministre, il n'a rien fait pour l'entraver dès que l'on fut tombé d'accord sur la valeur de la demande de la Sterling à titre d'opposition vexatoire.
- (8) Lors de sa nomination au poste de gérant de la Beauharnois Power Corporation, Limited, M. Henry acheta également 8,995 actions de cette société, à

raison de \$1 chacune. Votre Comité est également convaincu que M. Henry a participé, dans une certaine mesure du moins, au retrait des fonds de la société pour des fins politiques.

(9) La liaison de M. Henry avec le sénateur McDougald et leur succès à dépouiller la société d'une forte somme d'argent ou de valeur d'argent pour acheter quelque chose qui, d'après les témoignages, n'avait aucune valeur, ne le recommandent pas à votre Comité comme quelqu'un qu'il convient de maintenir à la gérance de cette grande institution de service public.

12. M. R. O. SWEEZEY

- (1) M. Sweezey semble avoir été l'âme dirigeante de l'entreprise de Beauharnois. Il est aujourd'hui président de la Beauharnois Power Corporation, Limited. Il est ingénieur civil de profession.
- (2) En 1912, la Royal Securities Corporation le chargea de se livrer à une enquête au sujet de certaines forces hydrauliques, et en 1913, le président de la Royal Securities, aujourd'hui lord Beaverbrook, lui donna instruction de s'enquérir des forces hydrauliques aujourd'hui appelées Beauharnois. Une copie de son rapport figure au dossier, où il forme la pièce n° 123.
- (3) M. Sweezey affirme qu'en 1925 ou 1926, M. Narcisse M. Cantin lui signala de nouveau l'affaire, et M. Cantin, dans son témoignage, que M. Sweezey ne contredit pas, affirme que du 4 avril 1925 jusqu'en décembre 1926, M. Sweezey fut l'ingénieur en chef de la Transportation and Power Corporation, Limited, la compagnie de Cantin.
- (4) Dès le 14 octobre 1926, M. Sweezey avait conçu l'idée de former un syndicat pour entreprendre le projet de Beauharnois, et ses idées sur la façon de procéder se trouvent résumées dans une lettre qu'il écrivit ce jour-là à M. Aldéric Raymond, frère du sénateur Raymond. Il dit dans cette lettre: "Pour acquérir tous les droits indispensables à la réalisation de cette entreprise, il conviendrait de procéder ainsi:
- "1. Acquérir les droits de Robert, qui sont indispensables en raison de l'autorisation primitive qu'il possède de détourner 40,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Sa charte lui confère aussi le droit d'exproprier pour les fins de la construction du canal. Il possède également de nombreux autres droits secondaires qu'il désire vendre. Il veut toutefois avoir une part dans le syndicat organisateur.
- "2. Acquérir la haute main sur les actions de la St. Lawrence Waterways and Power Company, qui est à notre disposition, et sur laquelle nous avons déjà une bonne emprise.
- "3. Affilier à notre syndicat deux ou trois particuliers qui puissent non seulement fournir leur part d'argent, mais aussi nous aider à faire étendre nos droits de façon que nous puissions aménager tout le débit effectif du fleuve Saint-Laurent à cet endroit. Comme la question tout entière relève de la province de Québec, notre influence n'a à s'exercer que dans les cercles politiques canadiens, c'est-à-dire, à Ottawa et à Québec. Il ajoute: Quant au personnel du syndicat, j'ai en vue ceux que nous devrions embaucher... J'ai hésité à accepter définitivement qui que ce soit avant d'être certain que tous étaient persona grata les uns à l'égard des autres."
- (5) Interrogé sur les noms des personnes qu'il avait en vue, il déclara tout d'abord ne pas pouvoir s'en souvenir. Plus tard, lorsqu'il fut rappelé et mis en face de ce qu'il avait répondu sous serment en une autre occasion, il avoua que c'étaient le sénateur Raymond, l'honorable W. G. Mitchell et Frank J. Jones. Ce dernier n'était à désirer que parce qu'il pouvait fournir des fonds.

- (6) Il est donc évident que dès le début de l'entreprise il croyait devoir s'affilier des hommes capables d'exercer de l'influence dans les cercles politiques d'Ottawa et de Québec. Reste à voir à quel point il y réussit.
- (7) Il déclara avoir eu des conversations avec le sénateur McDougald, "et je cherchais, dit-il, à connaître l'opinion du sénateur McDougald sur les difficultés qu'il y aurait à vaincre pour venir à bout du travail politique à accomplir." Ceci se passait probablement en 1925 ou 1926.
- (8) M. Sweezey réussit à s'assurer le concours de tous ces personnages: du sénateur Raymond, tout d'abord, qui souscrivit 800 parts bénéficiaires du premier syndicat, par l'intermédiaire du Crédit général du Canada; de l'honorable Walter Mitchell, qui participa par moitié avec M. Jones à l'achat des unités de Newman, Sweezey & Company; et de M. Jones lui-même; puis, finalement, du sénateur McDougald, qui consentit à se joindre au syndicat le 18 mai 1928.
- (9) Lors de la formation du deuxième syndicat, M. Sweezey obtint 600 parts bénéficiaires en rémunération de ses services jusqu'alors, et il souscrivit et paya 300 unités à \$100 chacune. Lors de la cession de l'actif au deuxième syndicat, ses parts doublèrent en nombre et au moment de la répartition, le 17 décembre 1929, il figure dans les livres comme détenant 1,000 parts bénéficiaires.
- (10) Du commencement à la fin, M. Sweezey semble avoir cru que pour obtenir l'approbation des gouvernements de Québec et d'Ottawa, il devait distribuer d'une main prodigue son argent et celui des sociétés intéressées. Obéissant à cette idée, il se mit en train d'employer un nombre formidable d'avocats, et c'est ainsi qu'au 31 décembre 1930 il avait payé \$436,000 en honoraires d'avocats.
- (11) Les mémoires de quelques-uns de ces hommes de loi révèlent que le travail à accomplir n'avait pas un caractère strictement juridique et consistait dans une certaine mesure à faire antichambre. En effet, le versement à l'étude du sénateur Haydon d'une somme de \$50,000 à titre d'honoraires était subordonné à la condition de faire approuver les plans de la Beauharnois Light, Heat and Power Company.
- (12) M. Sweezey fut aussi, de concert avec M. Griffith et au moins deux autres directeurs anonymes, l'instrument par lequel environ \$300,000 des fonds de la société furent employés illégalement, comme il l'affirme, pour des fins électorales. Cela vient sûrement à l'encontre de l'objet pour lequel cet argent a été emprunté du public par l'émission et la vente des obligations de la société.
- (13) Votre Comité estime que M. Henry, en qualité de gérant général, et M. H. B. Griffith, en qualité de secrétaire trésorier et directeur de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et de ses filiales, sont impliqués dans ce mauvais emploi des fonds de la société. Il sera question, dans un paragraphe distinct, des autres activités de M. Sweezey relativement aux fonds électoraux.
- (14) Il ressort du témoignage du sénateur McDougald que M. Sweezey et lui-même ont conclu un accord aux termes duquel M. Henry devait s'allier à la compagnie Beauharnois, et la question a été discutée avant la mort de M. Graham Bell, alors sous-ministre, survenue le 13 janvier 1929. Il est donc clair que M. Sweezey doit avoir libéré M. Henry des obligations de cet accord et qu'il a accepté que celui-ci entrât au ministère des Chemins de fer et Canaux alors qu'il savait que M. Henry avait pris ses dispositions pour entrer au service de la Beauharnois et que ce même M. Henry, en qualité d'associé du sénateur McDougald, avait acquis un intérêt important dans le Beauharnois Power Syndicate.

13. Caisse électorale

- (1) M. R. O. Sweezey a avoué dans son témoignage avoir versé les contributions suivantes:
- (2) Des contributions électorales s'élevant à \$864,000 et comprenant la somme de \$125,000 payée à John Aird, fils. Il en sera question plus loin. Sur ce total, environ \$300,000 provient de la caisse de la compagnie, et le reste a été prélevé par M. Sweezey lui-même et provient probablement, en partie du moins, des bénéfices importants qu'a permis de réaliser la vente de l'actif du syndicat à la Beauharnois Power Corporation. C'est donc à dire qu'il provenait directement des deniers empruntés au moyen de la vente des obligations de la compagnie. M. Sweezey affirme (page 821 des témoignages) avoir versé à la caisse électorale' quelque chose comme \$600,000 à \$700,000." Cette forte somme a été payée aux sénateurs Haydon et Raymond. A la page 822, M. Sweezey dit que les contributions à la caisse électorale du parti libéral forment un total de plus de \$700,000, y compris une somme d'environ \$100,000, selon M. Sweezey, et de \$120,000 selon M. Griffith, provenant de la caisse de la compagnie.
- (3) M. Sweezey n'a pu dire combien il leur a payé, mais il avoue avec M. Griffith que le parti libéral de la province de Québec devait avoir une part de l'argent versé au sénateur Raymond. M. Sweezey dit qu'il ignore combien est allé à la province de Québec ni ne précise-t-il le montant versé à chacun des deux sénateurs. Cependant, il se risque à dire que le sénateur Raymond doit avoir touché quelque chose comme \$200,000.

A la page 822, la question suivante est posée à M. Sweezey: "Puis vous avez parlé de contributions au parti conservateur. A combien s'élèvent ces contributions et à qui ont-elles été payées? Réponse: "C'étaient de faibles montants. Quelques-unes des contributions avaient pour objet d'aider de mes amis qu'en réalité j'aidais déjà depuis plusieurs années avec leur campagne électorale." M. Sweezey a parlé d'une contribution de \$6,000 à la campagne électorale de M. Leslie Bell, et celui-ci déclare avoir publié cette contribution dans son rapport, comme le veut l'article 80 de la loi fédérale des élections. Au dire de MM. Sweezey et Griffith, des contributions totalisant \$10,000 ont également été versées au général McCuaig, censé être percepteur de la caisse électorale du parti conservateur. M. Sweezey ignore si d'autres contributions ont été versées à la caisse électorale de ce parti. M. Griffith affirme, cependant, qu'une contribution a été versée à M. Cartier, et que les contributions versées aux candidats ou aux organisateurs conservateurs totalisent \$25,000. D'autre part, M. Sweezey évalue ces contributions à \$30,000, mais il renvoie à M. Griffith pour le montant exact.

- (5) Des contributions totalisant \$3,000 à peu près ont aussi été versées à M. W. R. P. Parken, président de l'association libérale d'Ontario. On a également suggéré de verser une contribution au général McRae, organisateur du parti conservateur. Cette contribution n'a pas été versée cependant. Lorsqu'on lui demanda si la raison pour laquelle cette contribution n'avait pas été versée était que M. Bennett ne l'aurait pas acceptée, M. Sweezey répondit: "Je l'ignore mais je suppose qu'il peut fort bien en être ainsi."
- (6) Une contribution de \$20,000 paraît avoir été versée à M. Cartier au bénéfice du parti conservateur de la province de Québec, mais il n'est pas clair si cette somme est comprise dans les \$30,000 dont il est parlé ci-dessus ou vient s'y ajouter. Cet item de \$20,000 paraît sur un chèque du 7 mars 1931 de la Marquette Investment Corporation payable à caisse, endossé par M. Sweezey,

- et imputé sur les effets à recevoir. Voici ce que dit M. Sweezey au sujet de ce chèque: "Je crois que c'est probablement la contribution versée au parti conservateur de Québec".
- (7) A la question de M. Jacobs: A qui est allé cet argent?—il répond: "A la caisse électorale du parti conservateur"; et à la question: Qui l'a touché?—M. Sweezey répond: "M. Cartier; je crois comprendre que c'est au bénéfice du parti de M. Houde".

LE VERSEMENT EFFECTUÉ À JOHN AIRD, FILS

- (8) Il ne reste plus qu'une seule rubrique à discuter, la somme de \$125,000 payée par M. Griffith, sur l'ordre de M. Sweezey, à John Aird, fils, de Toronto. On se procura cette somme, ou plutôt \$120,000 de cette somme, par un moyen assez ingénieux: M. Griffith acheta 8,000 actions de la Marquette Construction Company, à \$5 chacune, formant la somme de \$40,000, et immédiatement prétendit les revendre à la Beauharnois Construction Company, à \$20 chacune, formant la somme de \$160,000, et toucha le solde en espèces, soit \$120,000, qu'il affecta à l'achat, par l'entremise de Newman, Sweezey and Company, d'obligations du Dominion du Canada d'une valeur nominale de \$120,000.
- (9) M. Sweezey dit à la page 823 des témoignages: "Je sais que nous avons remis une contribution à quelqu'un qui s'est présenté de la part d'une caisse de ce genre pour Ontario", et que cette demande lui a été faite par John Aird, fils. Quand on lui demanda ce qu'avait dit M. Aird, M. Sweezey répondit: "Il estimait qu'il y aurait avantage à contribuer à la caisse du parti conservateur d'Ontario, car nous aurions probablement de nombreuses autres affaires à transiger avec les gens d'Ontario, et que la reconnaissance a toujours été considérée comme un facteur important quand on traite avec une démocratie".
- (10) On dit que la remise des obligations eut lieu assez longtemps après la dernière élection générale d'Ontario, et que l'entretien entre MM. Aird et Sweezey s'est passé quelques mois avant la remise des obligations, qui eut lieu le 6 décembre 1929.
- (11) M. Aird a déposé que la première entrevue avec M. Sweezey eut lieu à l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal, au début de l'automne de 1929, alors que la compagnie Beauharnois était en pourparlers avec la Commission hydroélectrique d'Ontario, avec laquelle elle conclut, le ou vers le 21 novembre 1929, un contrat de vente de 250,000 H.P., à \$15 le H.P.
- (12) On demande à M. Aird (page 844 des témoignages) si ces obligations étaient destinées à un parti politique quelconque, et il répond: "Non". A la question: A qui étaient-elles destinées?—il répond: "A moi-même". A la question: "Etaient-elles destinées à quelqu'un ou un autre que John Aird, fils, était-il intéressé à ce paquet de \$120,000 d'obligations?—il répond: "Non, monsieur, certes non".
 - (13) A la page 847 des témoignages paraît ceci:

M. Jacobs:

Q. Vous n'aviez aucunement l'intention de remettre ceci à l'organisation?—R. Non, je n'ai rien dit à M. Sweezey pour lui faire croire que telle était mon intention.

Q. Vous le jurez?—R. Je le jure.

- (14) A la page 849, interrogé par M. Jacobs:
 - Q. Vous jureriez ne pas avoir soit directement, soit indirectement, dit à M. Sweezey que vous étiez un émissaire de l'organisation conservatrice de Toronto?—R. Oui.

Q. Vous le jurez?—R. Oui, je le jure.

- (15) M. Aird affirme qu'il n'appartenait à aucun organisme politique et qu'il n'avait pris aucune part à la politique, et de plus que l'arrangement intervenu entre M. Sweezey et lui était purement personnel.
- (16) Que la vérité soit d'un côté ou de l'autre, il est manifeste que le Comité n'a pas de preuve indiquant qu'une partie quelconque de ces obligations soit parvenue à un organisme politique quelconque, ou à qui que ce soit autorisé à percevoir les fonds électoraux.
- (17) La déclaration de M. Aird est corroborée par la déposition de plusieurs employés de banques, tel qu'il ressort des données ci-après. M. Aird a ajouté avoir perçu lui-même les coupons (page 974 des témoignages).
- (18) Il ressort des témoignages que l'on a disposé ainsi qu'il suit des \$120,000 d'obligations remises par M. Griffith à M. Aird le 6 décembre 1929:

 (A) Déposées en nantissement à la Royal Bank of Canada, à la Canadian Bank of Commerce, et la Bank of Nova Scotia (B) Vendues (C) Echangées 	\$	65,000 5,000 50,000
tratics tres general sement. M. Jacobs out. Le fait que le parti est . tr. tournit que que undree. Le temoin: "Ils n'ont pas exerce sur moi	\$	120,000
Les détails des obligations échangées suivent:	188	us odu
1) \$10,000 pour £3,100 du G.T.P. 1962	£	3,100
7,100 great dit que les senateurs Raymond et Haydon étaient		
with a mine les personnes attitrées auquel vous deviez verser cette	890	44 ***
(2) \$10,000 pour \$11,000 de la province de Colombie-Britannique 1955	lin	11,500
\$ 11,500		
(3) \$10,000 pour \$11,000 de la Commission du havre de Toronto 1953. Déposées à la Canadian Bank of Commerce		11,000 (1)
000,11 of total le sensteur McDongald et M. Henry, le 5 juillet de		thetheth.
(4) \$10,000 pour \$12,000 de la province de Saskatchewan 1957		12,000
000,21 et retini dans des cursonstances quelque pen étranges les	6 (c)
(5) \$10,000 pour \$12,000 de la Hydro-Electric Power Commission 1957	\$	12,000
connaissant pour un membre de parti libéral qui per évait d'000,008 la		
Sommaire des ventes		
$ \begin{array}{llllllllllllllllllllllllllllllllllll$		
sing at A souphilli souver mon 100,73 de anome at the	na i	

Il ressort du témoignage de M. Aird que celui-ci affecta le produit de la vente des obligations à ses besoins personnels.

(19) M. Sweezey pas plus que M. Griffith n'ont prétendu connaître le montant exact des contributions versées aux caisses électorales. M. Sweezey

dit à ce sujet: "Le procédé m'a beaucoup répugné et j'ai préféré ne pas en savoir long à ce propos ni de m'en souvenir beaucoup."

- (20) Votre Comité estime qu'il incomberait à ceux qui ont soutiré de la compagnie les sommes en question pour les verser aux caisses électorales de les remettre immédiatement.
- (21) Il convient de noter aussi que l'on ne donne nullement pour raison des contributions de M. Sweezey que celui-ci appartenait à un parti politique quelconque, et nous estimons que ces contributions ont été versées effrontément, avec prodigalité et inutilement, sans autre but que de faire accueillir favorablement les propositions soumises au gouvernement par la compagnie.
- (22) On constate, à la page 822 des témoignages, où il affirme en réponse à M. Lennox: "Je ne pouvais pas verser cette somme d'un seul coup", que M. Sweezey a été sollicité de verser ces contributions. "Il fallut que je l'économise petit à petit". Plus loin, parlant de la contribution de \$10,000 remise au général McCuaig pour la caisse électorale, M. Lennox fait remarquer: "Vous ne nous avez pas traités très généreusement". M. Jacobs dit: "Le fait que le parti est au pouvoir fournit quelque indice". Le témoin: "Ils n'ont pas exercé sur moi une aussi forte pression, monsieur."

(23) Les témoignages à la page 826:

M. Lennox:

Q. Vous avez dit que les sénateurs Raymond et Haydon étaient désignés comme les personnes attitrées auquel vous deviez verser cette contribution? Qui les désigna?—R. Personne ne les désigna en particulier; il arriva tout simplement que je le savais; ils se sont présentés et m'ont dit qu'ils étaient désignés.

14. LE SÉNATEUR HAYDON

- (1) Le sénateur Haydon semble s'être intéressé tout d'abord au projet de Beauharnois en 1924, alors que son étude constitua légalement la Sterling Industrial Corporation pour le sénateur McDougald et M. Henry, le 5 juillet de cette année-là, et présenta aux deux ministères du gouvernement la requête de la compagnie comportant le détournement de 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde.
- (2) M. Sweezey retint dans des cirsconstances quelque peu étranges les services de son étude pour le Beauharnois Power Syndicate, à l'automne de 1928.
- (3) Le sénateur Haydon fait partie du Sénat depuis le 11 mars 1924 et M. Sweezey le connaissait pour un membre du parti libéral qui percevait des fonds électoraux. La fixation des honoraires à l'avance constituait un procédé extraordinaire. L'étude demanda au delà de \$30,000 par année mais M. Sweezey s'y opposa et convint finalement de payer à l'étude McGiverin, Haydon et Ebbs la somme de \$50,000 à la condition de faire approuver sa requête par le Gouverneur en son conseil. Le 3 octobre 1928, cette société reçut de la Marquette Investment Company un chèque de \$7,500 pour services juridiques. A la page 728, M. Sweezey dit relativement à une entrevue avec M. McGiverin: "Toutefois, nous avons fait un compromis et j'ai convenu que si l'on approuvait l'affaire, je préférerais payer sur cette base; si l'on approuvait la requête je lui payerais \$50,000 et des honoraires à l'avance pour une période de trois ans à raison de \$15,000... il est de la nature humaine de travailler plus fort quand le prix est convenu". Quand on lui demanda ce qui arriverait si l'affaire ratait, M.

Sweezey répondit: "Eh bien, ses dépenses seraient payées. Du moins, j'ai présumé qu'il faudrait lui payer ses dépenses... J'étais certain qu'il me demanderait quelque chose pour ce travail". D'après M. Sweezey, on conclut cet accord apparemment quelque temps avant le 2 octobre 1928 (page 729 des témoignages).

- (4) Le 2 octobre 1928, les parts du Beauharnois Power Syndicate que M. Clare Moyer détenait alors pour le compte du sénateur McDougald furent transportées à M. Ebbs, de l'étude Haydon.
- (5) M. Ebbs, l'associé du sénateur Haydon, remplit pendant quelque temps les fonctions de gérant du syndicat pour le compte du sénateur McDougald. L'arrêté en conseil fut approuvé, l'étude du sénateur Haydon toucha la somme de \$50,000 et reçut dans la suite plusieurs chèques en exécution de l'accord conclu avec M. Sweezey aux termes duquel elle devait toucher des honoraires de \$15,000 par année.
- (6) Le sénateur Haydon était un homme marquant et estimé dans son parti et on le connaissait pour l'un des organisateurs officiels du parti libéral au Canada. Le sénateur Haydon reçut de M. Sweezey et de la compagnie Beauharnois des contributions électorales qui, dit-on, dépassent le demi-million, et il est à noter que son étude n'a jamais présenté de note particularisée de services professionnels, comme l'attestent les pièces justificatives (pièces 85 à 87 incluse).
- (7) Dans les circonstances, votre Comité estime que le sénateur Haydon n'est pas excusable d'avoir accepté les honoraires précités, ainsi que les \$50,000 en question et les contributions électorales, et qu'il y a lieu de réprouver fortement sa conduite.

operation de la character 15. Le sénateur Raymond de la character de la charac

- (1) Le sénateur Raymond fut nommé au Sénat le 20 décembre 1926. Le Sénat avant accordé l'autorisation nécessaire, il comparut de son plein gré devant le Comité l'après-midi du 16 juillet 1931. Il affirma avoir souscrit, le 1er avril 1927, sur les conseils de l'honorable M. Mitchel et de M. Frank P. Jones, 800 unités du Beauharnois Syndicate, au prix de \$30,000 qu'il paya. Ces 800 unités en formèrent 1,600 du deuxième syndicat, et comme il en avait le droit, il souscrivit 1,600 autres unités au nom de J. R. Lefebvre, et porta à 3,200 le nombre de titres qu'il détenait. Dans toute cete transaction, il réalisa le 17 décembre 1929 un bénéfice de \$529,600 et acquit 14,040 actions de la catégorie A de la Beauharnois Power Corporation, Limited. Le sénateur Raymond vendit toutes les unités qu'il avait acquises primitivement, en même temps que M. Frank P. Jones vendit les siennes, à raison de \$550 chacune, et dans la suite le sénateur Raymond acheta de W. G. Mitchell 350 unités et de R. T. Fuller une unité du Beauharnois Power Syndicate. Il détenait ces unités à la dissolution du syndicat le 17 décembre 1929. Il réalisa le bénéfice indiqué ci-dessus. Il affirme n'avoir exercé ni tenter d'exercer, soit à Québec, soit à Ottawa, d'influence politique, en faveur des requêtes de la Beauharnois. Il a témoigné à l'effet qu'il "n'a rien fait pour faire aboutir l'entreprise." A la page 794 des témoignages on demande au sénateur Raymond:
 - Q. Devons-nous comprendre alors que vous affirmez n'avoir rien fait pour pousser l'affaire, quoique vous y étiez intéressé et que vous saviez qu'on s'y opposait fortement et que l'on bataillait ferme à son endroit?

 —R. J'ignore si je pouvais aider de quelque façon.

- Q. Bien, vous le pouviez?—R. J'ai cru que le seul concours que je pouvais apporter, c'était d'y engager mon argent.
- Q. Je puis donc conclure de ce que vous dites que vous affirmez de façon non équivoque n'avoir jamais tenté d'user de votre influence personnelle en faveur de ce projet?—R. Jamais.
- (2) 'A la fin de son témoignage, l'un des membres du Comité a formulé l'opinion que le sénateur Raymond méritait d'être loué de sa franche déposition. Il transpira dans la suite, cependant, que la note de MM. Geoffrion et Prud'homme (pièce n° 114), avocats du Beauharnois Syndicate à partir du 10 septembre 1927 jusqu'au 23 mai 1928, renfermait seize inscriptions imputables à des conversations au téléphone et à des entrevues avec le sénateur Raymond. Il appert qu'une entrevue eut lieu avec l'honorable M. Mitchel, et qu'une autre entrevue fut ménagée à Ottawa avec le sénateur McDougald.
- (3) M. Frank P. Jones affirme à la page 391: "J'ai sûrement, et à maintes reprises, demandé au sénateur Raymond s'il ne pourrait pas hâter de quelque façon les procédures"
- (4) Lorsque M. Sweezey vint témoigner de nouveau, il transpira que le sénateur Raymond avait reçu de M. Sweezey quelque chose comme \$200,000 en faveur de la caisse électorale du parti libéral. Une louable franchise exigeait que le sénateur Raymond divulguât ceci au Comité, s'il voulait vraiment donner à celui-ci l'impression qu'il précisait en toute sincérité la nature de ses relations entre le gouvernement et les promoteurs de la Beauharnois.
- (5) Etant donné l'attitude de M. Sweezey dans toute cette affaire et son opinion sur la nécessité d'user d'influence politique, on ne peut guère concevoir que M. Sweezey eût versé une telle somme au sénateur Raymond, s'il n'avait pas été au moins convaincu que l'influence du sénateur avait valu ou devait valoir cette somme, et il est remarquable que le sénateur Raymond, vu son témoignage, n'ait pas insisté pour expliquer de quelque façon sa position à cet égard.

16. LE SÉNATEUR WILFRID LAURIER McDougald

- (1) Le sénateur fut d'abord appelé au Sénat le 25 juin 1926, mais vu la dissolution du parlement, il ne fut pas alors assermenté, et sa nomination périma. Il fut rappelé en octobre de la même année, et prêta le serment l'année suivante. De 1922 jusqu'en 1930, excepté pendant un bref intervalle en 1926, le sénateur McDougald occupa le poste de président de la commission du havre de Montréal, et comme il l'a affirmé dans son témoignage, il assuma un poste qui comportait de graves responsabilités au sujet du projet de canalisation du Saint-Laurent.
- (2) En mai 1924, celui que l'on appelait alors le docteur McDougald fut nommé membre du conseil consultatif national, qui comptait déjà parmi ses membres l'honorable G. P. Graham, président, l'honorable Clifford Sifton, et plusieurs particuliers intéressés à l'aménagement des pouvoirs hydroélectriques existants.
- (3) Le 20 avril 1928, le sénateur McDougald fut nommé membre d'un comité spécial du Sénat chargé de faire enquête et de transmettre périodiquement un rapport au sujet de l'aménagement et de l'amélioration du Saint-Laurent pour les fins de la production de courant électrique et de force hydraulique et de la navigation et autres questions connexes. En mai 1928, ce comité tint plusieurs séances dont on reparlera plus au long plus loin.

- (4) En 1923, M. McDougald s'est associé avec M. R. A. C. Henry, comme nous l'avons déjà fait observer, et il résulta de cette association la formation de la Sterling Industrial Corporation, Limited; puis, les 5 et 7 juillet 1924, comme nous l'avons déjà dit, on présenta des requêtes au ministère des Travaux publics et à celui des Chemins de fer et Canaux.
- (5) Après ces débuts modestes, les intérêts du sénateur McDougald prennent assez d'ampleur pour qu'il soit, au moment où il rend témoignage, président du conseil d'administration de la Beauharnois Power Corporation, Limited, ayant été élu à ce poste le 20 décembre 1929, à titre de détenteur d'actions privilégiées d'administration; directeur de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, de la Beauharnois Construction Company, de la Beauharnois Land Company, et de la Beauharnois Transmission Company.
- (6) Cette progression est presque comparable au présent projet de Beauharnois, si l'on compare ce dernier au canal de dérivation primitif de Saint-Louis.
- (7) On laissa dormir la requête de la Sterling Industrial Corporation jusqu'en 1928 à peu près. Le 18 mai 1928, le sénateur McDougald consentit à acheter 800 unités du premier syndicat souscrites par M. Clare Moyer le 4 avril 1928, le jour même où ce syndicat était dissous et que M. Moyer versait \$15,000 avec des fonds qu'il dit avoir reçu de M. Winfield Sifton. Un autre versement de \$15,000 fut effectué le 18 mai, provenant de fonds que M. Moyer dit avoir reçus de M. Sifton par traite de banque, sans aucune indication de leur provenance.
- (8) Lors de la formation du deuxième syndicat, les 800 unités ainsi souscrites par le sénateur McDougald en formèrent 1,600, et celui-ci, au nom de M. Moyer, souscrivit comme il en avait le droit 1,600 autres unités, à raison de \$100 chacune, pour lesquelles il s'engagea à payer \$160,000; à la dissolution du syndicat, le 17 décembre 1929, il avait versé sur cette somme \$80,000.
- (9) Dans l'intervalle, cependant, plus précisément le 2 octobre 1928, on transporta ces unités de M. Moyer à M. John P. Ebbs, un associé de l'étude Haydon, en exécution de certaines instructions du sénateur McDougald, au sujet desquelles il paraît exister un mystère impénétrable et qui n'auraient pas eu besoin de tant de mystère si toutes ces transactions eussent été normales.
- (10) Nous avons déjà dit que le sénateur McDougald a obtenu, par son mandataire, M. Ebbs, en échange des cinq actions émises du capital-actions de la Sterling Industrial Corporation, Limited, 2,000 parts bénéficiaires du deuxième syndicat. Ces unités ont servi à l'achat d'une société dont les droits, suivant une observation de M. Cameron, ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à la page 1019 des témoignages, "n'auraient aucune valeur". L'accord intervint à l'automne de 1928, et la Beauharnois Company a attaché à ces actions une valeur telle qu'elle ne les a pas encore endossées et qu'elle ne les a jamais inscrites dans ses livres. On ne peut guère soutenir que cette société avait quelque valeur, même une "valeur à titre vexatoire", comme on l'a suggéré, ou qu'elle ait été ou pu devenir, par elle-même, un embarras sérieux à la demande alors transmise au Gouverneur général en son conseil par la Beauharnois Light, Heat and Power Company. S'il en est ainsi, le ministère était déjà saisi de deux demandes, l'une desquelles au moins reposait sur l'acquisition soi-disant des droits de Robert, droits qui constituent le fond de la demande de la Beauharnois. De plus, la mise à exécution de l'accord était subordonnée à l'attitude favorable du Gouverneur général en son conseil, et il est impossible de concevoir que si cette société n'avait pas appartenu au sénateur McDougald, qui s'affirme l'ami intime de l'administration, et à M. R. A. C. Henry, qui devait bientôt devenir

sous-ministre des Chemins de fer et Canaux, ou à d'autres particuliers d'égale influence, le Beauharnois Power Syndicate eut été le moindrement disposé à la payer même la valeur nominale de son capital-actions souscrit, encore moins 2,000 unités, qui formèrent dans la suite \$300,000 en espèces et 80,000 actions de la Beauharnois Power Corporation, Limited, mais elle eut sans doute reçu le même sort que les requérants antérieurs, c'est-à-dire, le privilège d'être complètement ignorée.

- (11) On suppose que la remise à M. Henry de ce grand nombre d'unités a été faite pour l'attirer dans la compagnie Beauharnois. Il est difficile de comprendre que tout autre encouragement que celui de doubler son salaire, ce qui s'est produit, se soit imposé pour attirer l'homme qui, depuis six ou sept ans, manifestait le désir ardent de s'intéresser à une entreprise de Beauharnois, et votre Comité ne saurait accepter pareille explication. Au contraire, nous avons la conviction que la "valeur à titre vexatoire" consistait dans la nécessité d'engager fortement le sénateur McDougald, obstacle possible à la réalisation des projets du syndicat, et de l'y intéresser si étroitement que toute objection pouvant venir de cette direction disparût.
- (12) Que le sénateur McDougald ait contribué au succès de cette entreprise, on en a la preuve en lisant les témoignages du comité spécial du Sénat auquel il est fait allusion ci-dessus et dont il faisait partie. Il appert que le 31 mai 1928, il a concouru à faire citer M. Henry, alors son associé dans la Sterling Company, devant ce comité pour répondre à certaines questions. Le sénateur McDougald avait au préalable préparé ces questions, qu'il avait soumises à M. Henry (voir page 215 des témoignages).
- (13) Dans son témoignage, M. Sweezey dit clairement que la raison de quelques-unes des choses extraordinaires qu'il a faites, c'est que le temps pressait pour financer l'entreprise, étant donné la crise financière menaçante.
- (14) Le 25 mai 1928, M^{tre} Aimé Geoffrion, premier conseiller légiste du *Beauharnois Syndicate* et dont la note de services professionnels révèle qu'il eut à partir du 17 décembre 1927 plusieurs entretiens avec le sénateur McDougald, écrivit au sénateur McDougald qu'il n'y avait "pas de raison de retarder de soumettre à l'approbation de l'exécutif du Dominion les plans de la Beauharnois, conformément à la Loi de protection des eaux navigables.
- (15) Voici, à cette occasion, la dernière question que le sénateur McDougald posa à M. Henry:

(Page 232 des délibérations du comité.)

L'hon. M. McDougald: La dernière question que j'ai à vous poser, monsieur Henry, est celle-ci: Estimez-vous que l'on doive procéder aussitôt que possible à l'amélioration de la voie navigable du Saint-Laurent, et si votre réponse est affirmative, donnez-en les raisons?

Il convient de se rappeler que treize jours auparavant le sénateur McDougald avait lui-même, selon son propre témoignage, accepté de s'intéresser à cette entreprise dans la mesure de 800 parts bénéficiaires du syndicat de Beauharnois.

(16) Le 19 avril 1928, le sénateur McDougald, parlant de son siège au Sénat, déclara ce qui suit: "Je tiens à affirmer ici, et je le dis avec force, que je ne possède pas un seul dollar d'actions de cette entreprise ni n'y suis-je intéressé ou rattaché de quelque façon". "Quant à moi, je ne saurais trop appuyer sur mon démenti des soupçons et des imputations que ces dépêches (faisant allusion à des dépêches du 18 avril 1928 parues dans le Mail and Empire et le Globe, de Toronto, m'adressent à titre de membre du comité consultatif, de même qu'en ma qualité de membre de cette honorable Chambre et de citoyen."

- (17) Le 20 mai 1931, le sénateur McDougald, faisant allusion à sa déclaration précédente à cet égard et à la date qu'elle porte, le 19 avril 1928, et parlant de son siège au Sénat, dit ce qui suit: "Honorables membres du Sénat, avant de passer à l'ordre du jour, je prends la parole sur une question de privilège. D'après les journaux de ce matin, on a attaqué en dehors de cette Chambre mon honneur et mon intégrité comme membre de cette Chambre, et je désire attirer incontinent l'attention sur une déclaration que j'ai faite au Sénat en avril 1928, au sujet de ma position relativement à la compagnie tant discutée de la Beauharnois Power. Les journaux m'avaient attaqué, dans leurs articles, ainsi que d'autres membres du Comité consultatif national, qui faisait rapport sur la canalisation du Saint-Laurent. On avait laissé entendre que nos décisions et nos recommandations avaient subi l'influence d'intérêts personnels dans l'exploitation de force motrice sur le Saint-Laurent. J'ai alors déclaré à cette Chambre que je n'étais nullement intéressé à la Beauharnois Power Company ni au Syndicat. C'était absolument vrai et exact. Je puis dire tout de suite que jusqu'à ce moment-là... "(c'est-à-dire avril 1928)" on m'avait à maintes reprises invité à devenir membre de ce syndicat, mais que j'avais toujours refusé. On m'en a prié encore une fois par la suite, et j'ai fait étudier le projet sous tous ses aspects. Une fois convaincu que le projet me convenait en ma qualité de membre de ce Sénat, d'homme d'affaire et de citoyen du Canada pour y placer mon argent, j'ai consenti à m'y intéresser environ six mois plus tard, en octobre 1928, j'ai fait des placements dans la Beauharnois Syndicate."
- (18) A la page 930 des témoignages, se trouvent ces questions et ces réponses:

Le président:

- Q. Je vous fais observer, monsieur le sénateur, que cette déclaration est inexacte.—R. Je vous fais observer, monsieur, que cette déclaration est exacte.
- Q. Alors, votre témoignage d'hier est inexact, car vous avez acheté de Sifton en mai?—R. Je ne m'y suis pas intéressé avant octobre. Monsieur Ebbs était mon mandataire en octobre, et je m'y suis intéressé en octobre.
- Q. Est-ce là l'explication que vous donnez de cette déclaration?—R. Voilà l'explication que je donne de cette déclaration. Je fais partie du syndicat.
- Q. Comment donc, mais c'est entendu que vous faisiez partie du syndicat; voici votre témoignage?—R. Depuis la fin de mai 1930. Je n'en faisais pas partie lorsque je prononçai mon discours au Sénat.
- Q. Vous dites clairement dans votre discours avoir commencé à vous intéresser au syndicat de Beauharnois en octobre 1928. Hier, vous avez avoué sous la foi du serment avoir acheté de Sifton en mai 1928?—R. C'est exact.
- Q. Je vous fais observer que votre déclaration au Sénat est entièrement inexacte??—R. Elle est peut-être ambiguë, mais elle n'est pas inexacte. Ce que je voulais dire, c'est que je me suis affilié au syndicat en octobre par l'entremise de monsieur Ebbs. Je n'en faisais pas partie auparavant..."
- Q. Avant de poursuivre, monsieur White, je veux compléter la question que je posais il y a quelques instants au sénateur (au témoin). Au moment où vous prononciez au Sénat ce discours ambigu, comme vous en convenez à présent, le 29 mai 1931, il va sans dire que vous étiez intéressé avec M. Henry à la Sterling Industrial Corporation?—R. C'est exact.

- (19) Au surplus, dans son discours du 20 mai 1931, le sénateur McDougald a dit: "J'ajouterais que j'ai versé au syndicat autant d'argent que n'importe quel autre membre de celui-ci".
- (20) Comme on le fait déjà observer dans ce rapport, les sénateurs McDougald et Raymond et monsieur Frank Jones ont payé chacune de leurs unités du syndicat primitif beaucoup moins cher que n'importe quel autre membre de celui-ci, à l'exception peut-être de monsieur Sweezey, qui a obtenu quelques-unes des siennes pour une rémunération autre qu'en espèces.
- (21) Ce qui importe aussi, c'est que la compagnie ait versé au sénateur McDougald des sommes importantes en guise de frais de déplacement.
- (22) Votre Comité peut difficilement concevoir que quelqu'un ayant rempli des fonctions aussi importantes: président de la Commission du havre de Montréal, membre du comité consultatif national du projet de canalisation du Saint-Laurent, sénateur du Canada, membre du comité spécial du Sénat dont il est question plus haut; et professant, c'est lui-même qui le dit, les plus grands égards pour ses fonctions publiques, laisse dominer ses fonctions publiques par ses affaires particulières au point d'avoir à parler, de son siège au Sénat, de façon ambiguë et inexacte.
- (23) On ne saurait trop censurer les actes du sénateur McDougald relativement à l'entreprise de Beauharnois.
- 17. MM. James B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, et Kenneth McKenzie Cameron, ingénieur en chef de ce ministère, ont comparu et témoigné. Le Comité désire faire observer que ni l'un ni l'autre de ces fonctionnaires n'ont paru témoigner comme seraient censés le faire des fonctionnaires.

18. ÉTAT FINANCIER ACTUEL

(1) Le bilan consolidé de la Beauharnois Power Corporation Limited et de ses filiales au 31 décembre 1930 révèle:

1 Capital actions

1. Capital-actions— 5 actions privilégiées d'administration, sans valeur nominale	\$ 5 1,799,995	
2. Dette fondée—	\$ 1,800,000	00
Obligations 6% à nantissement comportant amortissement, échéant le 1er octobre 1959	30,000,000	00
nament stone, annua e est entendre que vente tratage part	\$31,800,000	
L'actif se décompose ainsi— Coût jusqu'à ce jour des droits de propriété et des aménagements hydrauliques en cours d'exécution Valeurs déposées avec le gouvernement de la province de Québec et la commission hydroélectrique d'Ontario, etc. Placements (Brubacher et autres) Comptes recevables divers Espèces et valeurs marchandes détenues en fidéicommis par la Royal Trust Company Fonds de roulement et compte de banque A défalquer exigibilités diverses	\$28,768,816 1,021,385 200,168 221,434 2,325,546 186,130 \$32,723,481	00 00 67 67 73
A detailquet exigibilities diverses	\$31,800,000	00
L'item de \$28,768,816.53 se décompose ainsi— Immobilier Comptes de construction. Outillage et construction provisoire moins l'amortissement. Frais de génie Intérêts pendant la construction. Droits de propriété et intérêts. Divers.	6,193,497 3,012,337 1,081,431 1,338,795 11,357,888	82 17 33 59 43 87
	\$28,768,816	53

L'item droits de propriété et intérêts, au montant de \$11,357,888.87, est formé des articles énumérés à la pièce n° 127 et se compose en partie des éléments suivants:

Emission aux personnes qui, le 4 août 1929, étaient membres du syndicat Beauharnois, de 10,000 parts bénéficiaires à \$100 chacune, en rémunération partielle des apports et de l'entreprise dudit syndicat\$ A déduire la valeur comptable nette des apports Emission à J. P. Ebbs de 2,000 parts bénéficiaires du syndicat Beauharnois Power en rémunération de l'acquisition du capital-actions de la Sterling Industrial Cor-	1,000,000 261,000	\$ 739,000
poration. Somme payée, le 17 décembre 1929, au syndicat Beauharnois Power en rémunération partielle de l'acquisition de son entreprise	4,750,000 2,500,000	200,000
		\$ 3,189,000

Note.—Ce chiffre représente les bénéfices réalisés par les Syndicats et comprend la somme de \$1,000,000 affectée à l'acquisition d'un million d'actions de la Beauharnois Power Corporation à \$1 l'action, ce qui laisse aux membres du syndicat un bénéfice réel en espéces de \$2,189,000.

pièce 127 renferme en outre les item suivants: Escompte de 10 p. 100 sur l'émission par la Beauharnois Corporation Limited, de \$30,000,000 d'obligations 6 p. 100 à nantissement et comportant fonds d'amor-	
tissement, dues le 1er octobre 1959, souscrites par les banquiers à 90	\$ 3,000,000
souscripteurs et auxquelles on a donné une valeur comptable de \$1 l'action. Achat par la Beauharnois Construction Company, de 8,000 actions du capital-actions de la Marquette Construction	770,000
Corporation à \$20 l'action \$ 160,000 A déduire le prix d'émission 40,000	120,000
	\$ 7,079,000

Il ressort d'un état non apuré du 31 mai 1931, pièce n° 128, comparé au bilan consolidé du 31 décembre 1930, que le compte domaine avait augmenté de \$5,781,185.74 à un total de \$34,550,002.27, contre \$28,768,816.53.

La somme détenue par la Royal Trust Company en fidéicommis avait diminué de \$1.430,396.67 à la suite de versements effectués à la compagnie pour débours. L'encaisse avait diminué de \$113,857.31.

- (2) Du côté du passif, l'augmentation la plus importante est un emprunt de banque de \$3,500,000 garanti par le nantissement de \$5,250,000 d'obligations de la Beauharnois Light. Heat and Power Company, faisant partie d'une émission de \$20,000,000 d'obligations autorisée à titre provisoire le 15 janvier 1931. Les emprunts des banques s'élèvent actuellement, selon M. Griffith, à \$6,000,000 à peu près, garantis par le nantissement de \$9,000,000 de ces obligations.
- (3) Les intérêts accrus des obligations avaient accusé une diminution de \$150,000, ce qui veut dire que, étant donné l'accroissement mensuel de \$150,000 d'intérêts pendant la période du 31 décembre 1930 au 31 mai 1931, la compagnie avait acquitté \$900,000 d'intérêts sur ses obligations. Les comptes payables divers avaient passé de \$881,770.75 à \$1,355,252.35.
- (4) La situation présente s'établit ainsi: les promoteurs de l'entreprise de Beauharnois, comportant l'exploitation d'une ressource naturelle de première

(5) Selon M. Henry, pour amener l'entreprise au point où elle produirait 500,000 H.P. d'énergie, il faudrait vendre \$46,000,000 de nouvelles obligations. Si l'on a recours à ce procédé, on aura construit l'entreprise d'aménagement d'énergie électrique tout entière au moven d'emprunts, et les promoteurs détiendraient le contrôle de cette vaste entreprise, vu qu'ils possèdent 1,620,000 actions ordinaires de la catégorie A sur une émission totale de 1,799,995 actions, ainsi que les cinq actions privilégiées d'administration, qui assurent aux syndicataires le contrôle effectif des affaires de la compagnie, et tout cela sans qu'ils y aient engagé jusqu'à présent un seul sou.

Votre Comité recommande:

1. Que le Parlement du Canada prenne les mesures que lui permettent ses attributions et qui ne porteront pas atteinte aux droits de la province de Québec pour que ce projet soit mené à bonne fin de la manière la plus avantageuse pour le peuple canadien.

2. Qu'advenant opposition entre les droits du Dominion et ceux de la province de Québec, l'on fasse tous les efforts possibles pour en venir à une entente

satisfaisante, afin qu'aucun retard ne mette le projet en péril.

3. Que l'on prenne les mesures précises qui s'imposent pour conserver les droits de la navigation et l'entière compétence du Parlement à leur égard.

4. Que l'ordre de renvoi, les rapports du comité, le procès-verbal des délibérations et des témoignages, et les pièces déposées soient imprimés en annexe aux Journaux de la Chambre.

5. Que copie du présent rapport soit transmise au président du Sénat

pour l'information de cette Chambre.

6. Que les pièces qui n'ont pas été versées au procès-verbal ou ne se trouvent pas aux dossiers des ministères, mais auxquelles le Comité s'est reporté, soient copiées et leurs originaux remis aux personnes qui les ont présentés.

Le tout respectueusement soumis.

Les autres membres du Comité ont voté à l'unanimité des remerciements à l'honorable M. Gordon pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de président du Comité.

Le Comité s'ajourne sine die.

JOHN T. DUN,

JOHN T. DUN, Greffier du Comité.

Sur proposition de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que ladite communication soit prise en considération cet aprèsmidi.

A une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil, et la séance est suspendue jusqu'à deux heures et demie cet après-midi.

A deux heures et demie, le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

A six heures, l'honorable Président quitte son fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

A sept heures et demie, le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes, transmet, par son greffier, un message avec un pour remédier au chômage et aider l'agriculture, et maintenir la paix, l'ordre et la bill (142) intitulé: "Loi conférant certains pouvoirs au gouverneur en son conseil bonne administration au Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat, No 50

bonneable President internet he Street privite a root suite communication du

JOURNAUX

Doff deligne on conversion general of mains a la Characha de Senas la autoria de Senas la consensa de senas acute a quatez de mesence se senas acute a quatez de mesence se senas acute a quatez de mesence se senas acute a senas acute de la consensa de la consens

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 3 août 1931

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:-

TOWNS COUNTY

Les honorables sénateurs

Belcourt,	Daniel,	Little,	Riley,
Bénard,	Gordon,	Martin,	Robertson,
Blondin,	Graham,	McCormick,	Tanner,
Casgrain,	Harmer,	Murdock,	Webster,
Dandurand,	Lacasse,	Pope,	White (Inkerman),
			White (Pembroke).

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

Ottawa, le 1er août 1931.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable L.-P. Duff, délégué du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le 3 août, à quatre heures et demie de l'après-midi pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> JAMES F. CROWDY, Secrétaire-adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat, Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (145) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour les première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolu dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Lyman Poore Duff, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:—

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous le seing manuel et son sceau d'armes, nommant le très honorable Lyman Poore Duff, juge de la Cour suprême du Canada, son substitut, pour remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Ladite commission est alors lue par le greffier comme suit:--

CANADA

BESSBOROUGH

[L.S.]

Par Son Excellence le Capitaine Le Très Honorable Comte de Bessborough, membre du Très Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grandcroix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Au très honorable Lyman Poore Duff, juge de la Cour suprême du Canada.

SALUT:

Sachez que, étant bien sûr de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, en vertu et par suite des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de la Puissance du Canada par l''Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867", vous nomme, constitue et désigne, ledit Lyman Poore Duff, pour être mon substitut dans la Puissance du Canada, et pour en cette qualité exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorités et fonctions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre la Chambre des Communes du Canada.

Vous, Lyman Poore Duff, aurez, posséderez et exercerez ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, pour les fins susdites, avec tous les pouvoirs, droits, autorité et privilèges y appartenant ou qui devraient lui appartenir, durant mon bon plaisir.

Donné sous mon seing et mon sceau d'armes, à Ottawa, ce septième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente et un, et la vingt-

deuxième du règne de Sa Majesté.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que ladite commission soit inscrite au Journal.

Le greffier lit comme suit les titres des bills à être sanctionnés:

Loi concernant la Kettle Valley Railway Company.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique.

Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.

Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.

Loi modifiant la Loi de faillite.

Loi modifiant la Loi de faillite (Priorité des réclamations).

Loi modifiant la Loi des juges.

Loi modifiant la Loi constituant en corporation The Board of Management of the Canadian District of the Evangelical Lutheran Joint Synod of Ohio and other States et remplaçant son nom par celui de Board of Management of the Canadian District of the American Lutheran Church.

Loi concernant The Railway Employees Casualty Insurance Company.

Loi concernant The Canadian Woodmen of the World.

Loi pour faire droit à Florence Marshall.

Loi pour faire droit à Gordon Aaron.

Loi pour faire droit à Rita Margaret Mary Longmore.

Loi pour faire droit à Carl Vohwinkel.

Loi pour faire droit à Ruth Rosenberg.

Loi pour faire droit à Lillian Freedman Guttman.

Loi pour faire droit à Barbara Wallace Barlow. Loi pour faire droit à Ray Finkelstein.

Loi pour faire droit à Mary Ann Ventura.

Loi pour faire droit à Beatrice Marie Dumaresk.

Loi pour faire droit à William Henry Rees.

Loi pour faire droit à Emily Hughes Macculloch.

Loi modifiant la Loi des rentes sur l'Etat.

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi concernant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré, dans la province de Québec.

Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du havre de New-Westminster. Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port d'Halifax.

Loi ayant pour objet d'autoriser un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de l'Alberta.

Loi modifiant la Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan.

Loi concernant la Dominion Agricultural Credit Company, Limited.

Loi modifiant la Loi des compagnies fiduciaires.

Loi modifiant la Loi des Postes.

Loi modifiant la Loi d'interprétation.

Loi modifiant la Loi des compagnies.

Loi modifiant la Loi du revenu consolidé et de la vérification.

Loi concernant l'établissement de la Monnaie royale canadienne.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi modifiant la Loi de naturalisation.

Loi concernant la compagnie dite Eastern Telephone and Telegraph company.

Loi concernant une certaine demande de brevet d'Emma E. Tait.

Loi ayant pour objet d'établir une Commission du tarif.

Loi concernant The Wapiti Insurance Company. Loi pour faire droit à Robert Ruff Martin. Loi pour faire droit à Norah Kathleen Nevins Scott.

Loi pour faire droit à Albert Thompson Johnston. Loi pour faire droit à Isabel Catherine Rohrer White.

Loi pour faire droit à Lily Adèle Caswell Dyson. Loi pour faire droit à Thora Mary Balfry Walker.

Loi pour faire droit à Marjorie Kathleen Younger Cooper.

Loi pour faire droit à Frank Godso Wilson.

Loi concernant The St. Lawrence River Bridge Company.

Loi concernant la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, signée à Londres le trente et unième jour de mai 1929, et la Convention internationale sur les lignes de charge, signée à Londres le cinquième jour de juillet 1930.

Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada.

Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères.

Loi modifiant la Loi des pensions.

Loi concernant une certaine convention commerciale entre le Canada et l'Australie.

Loi pour faire droit à Rebecca Jacobs Wiseblatt. Loi pour faire droit à Ada Jane Woodhams Bush.

Loi pour faire droit à Marie-Rose-Agnès Bélanger Gauron.

Loi pour faire droit à Minnie Fagan Rabinovitch.

Loi pour faire droit à Annie Bick Barder.

Loi pour faire droit à Pearl Whelan.

Loi pour faire droit à Bruce Raymond Dimond.

Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge.

Loi ayant pour objet de favoriser l'enseignement professionnel au Canada.

Loi modifiant la Loi de la Canadian Red Cross Society.

Loi modifiant la Loi des douanes.

Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant la provision de fonds pour couvrir les dépenses faites et les dettes contractées pendant l'année civile 1931.

Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et autorisant la garantie par Sa Majesté de valeurs à émettre sous le régime de la Loi financière des chemins de fer Nationaux du Canada, 1931.

Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Trois-

Rivières.

Loi modifiant la Loi des Commissaires du havre de North-Fraser, 1913.

Loi concernant le blé.

Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Saint-Jean.

Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière (augmentation des peines).

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse.

Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Chicoutimi.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi conférant certains pouvoirs au gouverneur en son conseil pour remédier au chômage et aider l'agriculture, et maintenir la paix, l'ordre et la bonne administration au Canada.

Loi concernant la Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited. Loi déclarant d'utilité publique pour le Canada certains ouvrages de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté le très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

Qu'il plaise à Votre Honneur:-

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:-

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Le titre du bill étant lu par le greffier,

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté le très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du dix-septième Parlement du Canada par le discours suivant:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Je tiens à vous remercier de la diligence et de l'efficacité que vous avez mises à l'exécution de vos devoirs pendant la présente session du parlement.

Les mesures que vous avez adoptées ont stimulé davantage l'essor déjà pris par l'industrie au Canada, notamment par l'agriculture.

La Commission du tarif qui a été établie aura principalement pour objet d'aider à la stabilisation du commerce et de fixer une relation équitable entre le coût de production et la consommation.

Les modifications qui ont été apportées au système de comptabilité publique tendront, nous en avons l'espoir, à simplifier davantage les méthodes actuelles et à établir un contrôle plus efficace des finances du pays.

Les mesures de secours aux producteurs de blé et celles visant la distribution de la houille seront une aide puissante aux industries dont il s'agit.

Au nombre des autres mesures adoptées par le parlement, citons celles concernant le droit d'auteur, la compagnie des chemins de fer Nationaux, les pensions, le rétablissement des soldats, le revenu consolidé et la vérification, l'éducation professionnelle, la Monnaie royale canadienne, les pensions de vieillesse.

Le projet législatif du parlement du Royaume-Uni, connu sous le nom de Statut de Westminster, a été approuvé et l'on a humblement prié Sa Majesté le Roi de le faire déposer devant ce parlement. Avant l'homologation de ce projet, des délégués de mon gouvernement et de toutes les provinces du Canada se réunirent à Ottawa, sur l'invitation du premier ministre et approuvèrent l'insertion dans cette mesure d'une clause définissant les droits du Dominion et des provinces à l'égard de ses dispositions.

J'ai la ferme conviction que l'accord commercial conclu avec le Commonwealth australien et ratifié par le parlement sera avantageux aux deux pays signataires. Il démontre le désir de mon gouvernement de négocier de semblables ententes commerciales avec d'autres parties de l'Empire.

La Conférence économique impériale, ajournée en novembre dernier pour se réunir de nouveau à la fin de cette année, a dû être retardée par suite de circonstances qui ont empêché certains des Dominions de l'Empire de s'y faire représenter. Il y a tout lieu de croire que, lorsqu'elle se réunira de nouveau, on y conclura un accord avantageux à toutes les parties de l'Empire.

L'emprunt de conversion de 1931, par lequel environ six cent quarante millions de dollars ont été réengagés dans les fonds publics du Canada, constitue une preuve remarquable de confiance en la solidité financière du pays.

A la suite de l'enquête parlementaire sur les opérations de la *Beauharnois Power Corporation*, on a adopté des mesures tendant à protéger l'intérêt public contre l'exploitation privée de nos ressources naturelles et à sauvegarder les droits de ceux qui, de bonne foi, y ont engagé des fonds.

Depuis le commencement de la session, la crise économique mondiale s'est accentuée et le chômage et la détresse qui en résultent dans maintes parties du pays se sont vu aggraver par l'insuccès de la récolte du blé dans certaines régions de l'Ouest canadien. Afin d'ajouter aux mesures rémédiatrices actuelles, le parlement a autorisé le Gouverneur en son conseil à prendre les dispositions nécessaires pour fournir le maximum d'emploi et, par les moyens qu'il jugera convenables, aider le pays à se rétablir des conditions adverses résultant surtout de la mauvaise récolte.

Les grandes puissances d'Europe et d'Amérique, imitant le geste généreux et fécond du président des Etats-Unis, auquel le Canada souscrit de tout cœur, s'efforcent, d'un commun accord, à rétablir dans le monde des conditions plus stables. Nous pouvons maintenant concourir à cette entreprise en nous appliquant fermement à libérer le Canada des conséquences de cet état universel de stagnation économique et, en particulier, de l'adversité qui a frappé l'Ouest du Canada, et cela pour que notre pays soit au tout premier rang dans l'œuvre de restauration universelle.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins du service public.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je m'unis à vous pour sympathiser avec ceux que les conditions actuelles atteignent le plus rudement. Comme notre fardeau est plus léger que celui d'autres pays, nous avons, à titre de nation, l'obligation de secourir d'autant mieux nos citoyens infortunés. Je loue votre zèle pour le bien général. Il est la preuve la plus convaincante de l'unité inattaquable du peuple canadien. Les perturbations actuelles prendront fin, car l'adversité ne peut rien en face de la volonté du Canada de reconquérir le bonheure et la prospérité qui constituent ses droits naturels.

Puisse la divine Providence vous bénir et vous guider dans vos entreprises.

L'honorable président du Sénat dit alors:—

Honorables membres du Sénat: .

Membres de la Chambre des Communes:

C'est la volonté et le plaisir du très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au samedi, le douzième jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au samedi, le douzième jour de septembre prochain.

INDEX

DU

SOIXANTE-NEUVIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT DU CANADA

21-22 GEORGE V, A.D. 1931

Aaron, Gordon—(Divorce)

Pétition, 22; rapport, 82; adopté, 95

Bill Q—1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 114. Adopté par les Communes, 191. Message, 193. Sanction Royale, 346. Ch. 82.

Acme Assurance Company (Constituée en corporation):

Pétition, 48; lue, 57; rapport, 62. Bill C—lère l., 62; 2ème l. et renvoyée au Comité des B. et du C., 73; rapport, 100; 3ème l., 107. Adopté par les Communes 140. Sanction royale, 144. Ch. 71.

Administrateur, Délégué de l':

Commission, lue par le greffier, nommant l'honorable Edmund Leslie Newcombe à cette fonction, 41. Sanction royale à certains bills, 42.

Administrateur, Secrétaire suppléant:

Communication concernant l'ouverture de la session, 2.

Ajournements du Sénat: Du 19 au 15 mars, 29.

Du 1er au 13 avril, 42.

Du 16 avril au 5 mai, 51.

Du 28 mai au 9 juin, 127.

Du 18 juin au 2 juillet, 187.

Administrateur, Son Excellence le très honorable Lyman P. Duff:

Adresse offrant les humbles remerciements du Sénat pour le gracieux discours aux deux Chambres à l'ouverture de la session, 12, 18 19, 29.

Accusé de réception, 38.

Ouverture de la session, 2-5.

Adresses:

A son Excellence l'Administrateur, pour lui offrir les humbles remerciements du Sénat pour Son gracieux discours aux deux Chambres à l'ouverture du Parlement.

Motion, débat et ajournement, 12, 18-19.

Adresse adoptée et ordre d'être présentée, 29.

Accusé de réception, 38.

Adresses—Fin

A Sa Très Excellente Majesté le Roi, pour exprimer l'affliction profonde du Sénat à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale, la Princesse Royale-Motion, 28.

A Sa Très Excellente Majesté le Roi, demandant l'adoption d'un Statut

Impérial (Statut de Westminster).

Message des Communes, 196-199; prise en considération, motion et résolution, que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans une Adresse, Message aux Communes, 207.

A Son Excellence le Gouverneur général pour qu'il transmette l'Adresse conjointe à Sa Majesté le Roi, demandant l'adoption d'un statut impérial (Statut de Westminster)—Message aux Communes, 208.

Message des Communes concernant ladite Adresse à Son Excellence, 256.

Affaires indiennes, Ministère des:

Rapport, 1930, 10.

Agriculture et des Forêts, Comité de l':

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (quorum), 26.

Agriculture, Ministère de l':

Motion et Ordre de production de documents donnant certains renseignements sur les fonctionnaires du..., 93. Réponse déposée sur la Table, 199

Rapport, 1930, 11.

Algoma Central and Hudson Bay Railway Company (Contrat):

Pétition, 40; lue, 57; rapport, 62.

Bill D-1ère l., 62; 2ème l. et Comité des B. et C., 73; règle 119 suspendue, 76; rapport et 3ème 1., 78. Adopté par les Communes, 134. Sanction royale, 144. Ch. 62.

Almon, Dorothy Helen Marie Debnam—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 78-79; adopté, 94.

Bill J—1ère l., 100; 2ème et 3ème l., 113. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 83.

American Lutheran Church, Board of Management of the Canadian District of the:

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 138.

Bill 52-1ère l., 140; remis, 174; 2ème l. et comité des bills privés, 179; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 184. Adopté par les Communes, 194. Sanction royale, 346. Ch. 77.

Ancien ordre des Forestiers dans la Puissance du Canada, La Haute Cour subsidiaire de l':

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 88.

Bill 27— 1ère l., 97; remis, 107; 2ème l., comité des B. et C., 112; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 124. Adopté par les Communes, 133. Sanction royale, 144. Ch. 80.

Anglin, Le Très Honorable Francis Alexander, Juge en chef du Canada: Sanction royale à certains bills, 143-144.

Archives publiques:

Rapport, 1930, 59.

Armes et munitions, Convention Internationale concernant le contrôle du Commerce international des:

Copie déposée sur la Table, 59.

Armements mondiaux, Réduction et limitation des:

L'attention du Sénat est attirée sur,-motion pour production de documents,

Arpentages fédéraux, Loi des: Arrêtés ministériels, 10.

Arrêtés ministériels:

Déposés sur la Table-Voir: Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table.

Motion et résolution approuvant certains décrets ministériels déposés sur la Table le 17 mars 1931, 125.

Artillerie canadienne:

Motion et ordre pour la production de: Copie de toute la correspondance, etc., relatifs à l'achat et aux réparations du matériel, depuis 1928, pour la mécanisation de l', 112.

Assainissement, Loi d':

Rapport indiquant qu'il n'a pas été émis de nouveaux règlements en vertu

Rapport indiquant qu'il n'a pas été fait de travaux d'irrigation en vertu de la, aussi le montant perçu pour loyers de terres fédérales en vertu de la même loi, 10.

Attention du Sénat attirée sur:

Les principales activités de la Compagnie du C.P.R., 140. La récente mission de commerce canadien en Amérique du Sud, 93, 103.

La grande route fédérale projetée à travers le Canada-Opportunité de prendre certaines portions des lignes du chemin de fer National-Canadien pour qu'elles fassent partie de..., 290.

Conditions économiques au Canada, 66.

La Société des nations-(onzième session, 1930). Travaux de, 243.

Canal Rideau (centenaire), 262.

Armements mondiaux, réduction et limitation des, 63.

Aviation civile et opérations de l'air, du gouvernement civil:

Rapport, 1929, 12.

Banques et du Commerce, Comité des:

Liste des sénateurs, 16. Premier rapport (Quorum), 23.

Barder, Annie Bick—(Divorce):

Pétition, 130; rapport, 254; adopté, 264. Bill Z1—1ère et 2ème l., 265; 3ème l., 269. Adopté par les Communes, 295. Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 84.

Barlow, Barbara Wallace—(Divorce)	Barlow,	Barbara	Wallace-	(Divorce)	
-----------------------------------	---------	---------	----------	-----------	--

Pétition, 22; rapport, 92; adopté, 108.

Bill B1—1ère l., 112; 2ème et 3ème l., 125. Adopté par les Communes, 192; Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 85.

Bates, Arthur J. (Brevet):

Pétition, 190; lue, 206.

Baux, licences, permis ou autres autorisations révoquées (Loi des Terres fédérales): 11.

Beauharnois (Projet pour la production d'énergie hydroélectrique):

Message des Communes, demandant au Sénat de donner la permission aux honorables sénateurs Haydon, McDougald et Raymond d'être présents et de rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes, 257-258.

Prise en considération du message, motion et résolution adoptant la requête de la Chambre des Communes et messages à cet effet à la C. des C.,

262-263.

Communication du Président de la Chambre des Communes transmettant le quatrième rapport du Comité spécial de la C. des C. établi pour faire enquête sur le projet de la Beauharnois, 312-340.

Prise en considération, motion et résolution, 340-341.

Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited (révocation de l'arrêté en conseil, C.P. 422):

Bill 143—1ère, 2ème et 3ème l., 341. Sanction royale, 347. Ch. 19.

Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited (déclaration): Bill 144—1ère, 2ème et 3ème l., 342. Sanction royale, 347. Ch. 20.

Berger, Joseph Norman (Divorce):

Pétition, 22; rapport, 82-83; adopté, 96.

Bill S—lère l., 101; 2ème et 3ème l., 115. Adopté par les Communes, 132; Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 85.

Bill présenté et lu Pro Forma: 5.

Bills:

Rejetés-

K1—Vétérans de l'armée et de la marine au Canada (Loteries de courses), 206-207.

A—Inscription des sujets britanniques et des aubains dans le Dominion du Canada, 88.

Lecture remise à six mois-

(E) Loteries dites sweepstakes au bénéfice d'hôpitaux, 185.

Retiré—

(A1)—Cartes pour l'identification des aubains, Loi instituant des, 303.

Bills adoptés au cours de la session:

Сн.	BILLS D'INTÉRÊT PUBLIC	NT0
CH.	Sanctionné le 1er avril 1931	N° DU BILL
1.	Bill des subsides, No 1	47
2.	Sanctionné le 16 avril 1931 Bill des subsides, No 2	25

Bills adoptés au cours de la session—Suite

	Sanctionnés le 11 juin 1931	JESSET RES
CH.		N° DU BILL
3.	Bill des subsides No 3	81
4.	Loi du jour de l'armistice	8
5.	Loi de la preuve en Canada	5
6.	Loi des chemins de fer Nationaux du Canada	9
7.	Loi des chemins de fer Nationaux du Canada (contrats avec C.P.R.)	4
8.	Loi du droit d'auteur. Loi d'indemnisation des employés de l'Etat	37
9.	Loi concernant la "Northern Alberta Railways Company"	36
10. 11.	Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada	29
12.	Loi des traitements	38
13.	Loi des libérations conditionnelles	11
	Sanctionné le 15 juillet 1931	J. 1 100
14.	Loi des subsides. No 4	124
	Sanctionnés le 3 août 1931	
15.	Loi des ressources naturelles de l'Alberta	84
16.	Loi concernant une certaine convention commerciale entre le Canada et	
	l'Australie	
17.	Loi de faillite	
18. 19.	Loi de faillite (Priorité des réclamations)	
20.	Loi concernant la "Beauharnois Light, Heat and Power Company, Limited Loi déclarant d'utilité publique pour le Canada certains ouvrages de la "Beau-	
20.	harnois Light, Heat and Power Company, Limited"	144
21.	Loi de la marine marchande au Canada	
22.	Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada. (Provision de	
	fonds)	79
23.	Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada. (Garantie)	83
24.	Loi de la "Canadian Red Cross Society"	131
25.	Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port de Chicoutimi	. 141
26.	Loi des Compagnies	
27.	Loi du revenu consolidé et de la vérification	
28.	Loi modifiant le Code criminel	
29.	Loi modifiant la Loi des douanes	
30.	Loi modifiant le tarif des douanes	
31.	Loi de l'industrie laitière (augmentation des peines) Loi concernant la "Dominion Agricultural Credit Company, Limited"	. 16
32. 33.	Loi des rentes sur l'Etat	
34.	Loi pourvoyant à un prêt ultérieur aux Commissaires du port d'Halifax	
35.	Loi de l'impôt de guerre sur le revenu	. 109
36.	Loi d'interprétation	105
37.	Loi des juges	. 40
38.	Loi d'emprunt, 1931	. 100
39.	Loi de naturalisation	
40.	Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du havre de New-Westminster.	104
41.	Loi modificatrice des Commissaires du havre de North-Fraser, 1931	
42.	Loi des pensions de vieillesse	. 136
43.	Contrat avec la Corporation de la cité d'Ottawa	. 80
45.	Loi des pensions Loi des postes	. 110 . 107
46.	Loi des prisons et des maisons de correction	72
47.		87
48.	Loi concernant l'établissement de la Monnaie royale canadienne	
49.	Loi concernant la Convention internationale pour la sauvegarde de la vi-	e 11.101
	humaine en mer et la Convention internationale sur les lignes de charge	. 96
50.	Loi du prêt au port de Saint-Jean, 1931	. 134
51.	Loi des ressources naturelles de la Saskatchewan	. 85
52.	Loi du Sénat et de la Chambre des communes (réélection)	
53.	Loi d'établissement des soldats	
54.	Loi spéciale des revenus de guerre	
55.	Loi de la Commission du tarif	
56. 57.	Loi du prêt au port de Trois-Rivières, 1931 Loi des compagnies fiduciaires	
01.	Loi des compagnies nauciaires	. 89

Bil	ls adoptés au cours de la session—Suite de la session de l	
Сн.		N° DU BILL
58.		142
59. 60.		53 140
61.		145
	LOIS D'INTÉRÊT PRIVÉ	
	Sanctionnées: 11 juin et 1er août 1931	
	Compagnies de chemins de fer et Compagnies de ponts	
62.	Algoma Central and Hudson Bay Railway Co	D-48
63.	Burrard Inlet Tunnel and Bridge Co	31
64. 65.	Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique	15
66.	Caughnawaga, Bridge over St. Lawrence at. Essex Terminal Railway Company.	$\frac{22}{23}$
67.	Kettle Valley Railway Company	14
68.	Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique	21
69.	Ile d'Orléans, pont sur le fleuve St-Laurent, à l'	77
70.	St. Lawrence River Bridge Company	30
	Compagnies d'assurance	
71.	Acme Assurance Company	C-51
72. 73.	Grain Insurance and Guarantee Company	13
74.	Railway Employees Casualty Insurance Co	H-74 U1-125
		01-123
10	Brevets	
75.	Tait, Emma E	I1-98
76. 77.	Wilfley, A. R. & Sons, Inc	$\frac{20}{52}$
78.	Canadian Woodmen of the World	F-50
79.	Eastern Telephone and Telegraph Co	J1-99
80.	Forestiers. Haute Cour subsidiaire de l'Ancien Ordre des	27
81.	Restigouche Log Driving and Boom Co	26
000	Divorces	
82. 83.	Aaron, Gordon	Q
84.	Barder, Annie Bick	
85.	Barlow, Barbara Wallace	
86.	Berger, Joseph Norman	
87. 88.	Burrows, Mary Ellen Margaret Montague	
89.	Bush, Ada Jane Woodhams. Checketts, Rosa Maud Thomson.	W1 K
90.	Cooper, Marjorie Kathleen Younger	S1
91.	Diamond, Bruce Raymond	B2
92. 93.	Dumaresq, Beatrice Marie	F1
94.	Dyson, Lîly Adèle Caswell	Q1 C1
95.	Gauron, Marie Rose Agnès Bélanger	
96.	Graham, Ellen Jane Easton	P
97.	Guttman, Lillian Freedman	Z
98. 99.	Johnston, Albert Thompson. Lawson, Eleanor Fritz.	01 N
100.	Loggie, Joan Marguerite.	
101.	Longmore, Rita Margaret Mary	
102.	Macculloch, Emily Hughes	
103. 104.	MacNicol, Helen Borland Beattie	Y M
105.	Marshall Florence	0
106.	Martin, Robert Ruff	M1
107.	McNaught, Agnes Sarah Evelyn Ballard	I
108. 109.	Ostiguy, Alice Boyne	
110.	Rees, William Henry	
111.	Rosenberg, Ruth.	W

Bills adoptés au cours de la session—Fin

Сн.	Votional Montreal Terminals vet 1929:	N° DU BILL
112.	Scott, Norah Kathleen Nevins	. N1
	Ventura, Mary Ann	
114.	Vohwinkel, Carl	. T
115.	Walker, Thora Mary Balfry	. R1
116.	Whelan, Pearl	. A2
117.	White, Isabel Catherine Rohrer	. P1
118.	Wilson, Frank Godsoe	. T1
119.	Wiseblatt, Rebecca Jacobs	. V1
120.	Wolfe, Eileen Sybil	. X

Bills d'intérêt privé, Comité des:

Liste des sénateurs, 16.

Premier rapport (Quorum), 24.

Bill E1—1ère l., 130; 2ème et 3ème l., 146. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 113.

Bibliothèque du Parlement, Comité mixte de la:

Liste des sénateurs, 16.

Message aux Communes (Liste de noms), 18.

Messages des Communes (Liste de noms), 57-58.

Rapport des bibliothécaires conjoints, 1930, 6-7.

Rapport d'une assemblée tenue le 3 juillet 1931, 280. Prise en considération et approuvée, 288.

Blé, Loi concernant le:

Bill 140—1ère l., 298; 2ème l. et 3ème l., 304. Sanction royale, 347. Ch. 60.

Canadien du Pacifique, Compagnie du chemin de fe

Brevets:

Rapport du commissaire, 1930, 11.

Burrows, Mary Ellen Margaret Montague—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 80; adopté, 95.

Bill Z-1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 113. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Saction royale, 144. Ch. 87.

Bush, Ada Jane Woodhams—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 253; adopté, 264.

Bill W1—1ère et 2ème l., 264; 3ème l., 268-269. Adopté par les Communes, 295. Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 88.

Bullen, Robert Hugh—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 178; adopté, 186 (Refusé).

Burns, L'honorable Patrick:

Présentation, commission et serment, 294.

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company (construction de pont):

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 88.

Bill 31—1ère l., 97; 2ème l. comité des C.T.H., 107; rapport et 3ème l., 120. Sanction royale, 144. Ch. 63.

Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada:

Rapport, 12.

Canadian National Montreal Terminals Act, 1929:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses faites au 31 décembre 1930; aussi, l'évaluation des dépenses à encourir en 1931, 23.

Canadian Red Cross Society, Loi de la (Amendement):

Bill 131—1ère l., 296; 2ème l. et comité général, 3ème l., 299-300. Sanction royale, 347. Ch. 24.

Canadian Woodmen of the World, The:

Pétition, 48; lue, 57; rapport, 62.

Bill F—1ère l., 66; 2ème l. et comité des B.P., 73; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 100. Adopté par les Communes, 194. Sanction royale, 346. Ch. 78.

Canadien du Pacifique, Compagnie du chemin de fer (Embranchements):

Pétition, 22; lue, 34; rapport, 50.

Bill 15—1ère l., 117; 2ème l. et comité des C.T. et H., 126; rapport, 139; 3ème l., 145. Sanction royale, 346. Ch. 64.

Canadien du Pacifique, Compagnie du chemin de fer:

Attention du Sénat, attirée sur les travaux de la, 140.

Canadien du Pacifique, Compagnie du chemin de fer:

Ventes de terrains, 1930, 10.

Canadien du Pacifique, Compagnie du chemin de fer:

Loi ratifiant et confirmant certains contrats relatifs à l'usage en commun de certaines voies et locaux de la Compagnie à Régina par les chemins de fer Nationaux du Canada:

Bill 9—1ère l., 59; 2ème et 3ème l., 69. Sanction royale, 144. Ch. 7.

Caplan, Rebacca Zingiesser—(Divorce):

Pétition, 22.

Caughnawaga, Pont sur le fleuve Saint-Laurent à:

Pétition de la corporation du Pont du Lac St-Louis, 22; lue, 38; rapport, 50. Bill 22—1ère l., 108; 2ème l. et comité des C.T. et H., 117; règles 24 (a) et 119 suspendues, 117; rapport et 3ème l., 120. Sanction royale, 144. Ch. 65.

Cartes d'identification des aubains, 1931, Loi des:

Bill A1—1ère l., 103; remis, 121, 135, 140; motion pour 2ème l., débat et remise, 143-145; autre débat et remise, 145; 2ème l. et comité spécial, 173; formation du comité, 178; nom du sénateur Sharpe substitué à celui du sénateur Bénard sur le comité spécial, 182; rapport avec amendements, 260-262; prise en considération des amendements-débatremise, 269; amendements adoptés, 284; motion pour 3ème l., amendement (remise à six mois)—débat et remise, 287; remises, 290, 296; autre débat, amendement retiré, Bill retiré, 303.

Cens foncier des Sénateurs:

Centenaire du Canal Rideau: Interpellation, 262.

Chambre des Communes:

hambre des Communes:

Présence dans la Chambre du Sénat: Ouverture de la session, 2.

Prorogation du Parlement, 350. Sanction royale à certains bills, 42, 52, 144, 271.

Checketts, Rosa Maud Thomson—(Divorce):

Pétition, 45; rapport, 79; adopté, 95. Bill K—1ère l., 100; 2ème et 3ème l., 113. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 89. Pétition, 92; rapport adopté, 176. Remise de la taxe parlementaire:

Chemins de fer Nationaux du Canada (contrat avec Canadien du Pacifique): Bill 9-1ère l., 59; 2ème et 3ème l., 69. Sanction royale, 144. Ch. 7.

Chemins de fer Nationaux du Canada, Loi des (Amendement): Bill 5-1ère l., 59; 2ème l. et comité général, 68; 3ème l., 72. Sanction royale, 144. Ch. 6.

Chemins de fer Nationaux du Canada, 1931, Loi financière des: Bill 79—1ère l., 298; 2ème et 3ème l., 303. Sanction royale, 347. Ch. 22.

Chemins de fer Nationaux du Canada, 1931, Loi de garantie: Bill 83-1ère l., 298; 2ème et 3ème l., 304. Sanction royale, 347. Ch. 23.

Chemins de fer Nationaux du Canada (construction de lignes): Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites, 32.

Chemins de fer, Loi concernant les: Bill pro forma, présenté et lu pour la première fois, 5.

Chemins de fer et Canaux, Ministère des: Rapport, 1930, 10.

Chemins de fer, Télégraphes et Havres, Comité des:
Liste des sénateurs 16 Liste des sénateurs, 16. Premier rapport (Quorum), 23.

Chicoutimi, 1931, Loi du prêt au port de: Bill 141—1ère l., 303; 2ème et 3ème l., 307. Sanction royale, 347. Ch. 25.

Chômage 1930, Loi remédiant au: Rapport du Directeur pour le Dominion, 32.

Chômage et aidant à l'agriculture, 1931, Loi remédiant au: Bill 142—1ère, 2ème et 3ème l., 341. Sanction royale, 347. Ch. 58.

Circulation des voitures sur les terrains de l'Etat: Motion et ordre de production de documents indiquant les règlements édictés, les instructions, etc. (Loi de 1930), 67. Réponse déposée sur la Table, 135.

Code criminel—(Fuite d'un délinquant):

Bill G—1ère l., 72; remise, 88, 93; 2ème l. et comité spécial, 102.

Code criminel (Amendement):

Bill 113-1ère l., 296; 2ème l. et comité spécial, 299; rapport avec amendements, amendements adoptés et 3ème l., 302. Message des Communes adoptant amendements sauf un. Message pris en considération et ledit amendement n'est pas maintenu. Messages aux Communes, 308. Sanction royale, 347. Ch. 28.

Comités—(Permanents):

Agriculture et forêts:
Liste des sénateurs, 17.
Premier rapport (Quorum), 26.
Banques et Commerce:

Banques et Commerce:

Liste des sénateurs, 16.

Premier rapport (Quorum), 23.

Administration du Service civil:

Liste des sénateurs, 17.
Premier rapport (Quorum), 27. Commerce extérieur et relations commerciales du Canada:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 26.

Débats et comptes rendus:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 25.

Deuxième rapport (services de messieurs Blacklock et Fortier), adopté,

Divorce:

Liste des sénateurs, 17.

Rapports:

Quorum, permission de siéger pendant les ajournements et pendant les séances du Sénat, et pouvoir d'élire un délégué du prési-

Prorogation de délai pour réception de pétitions, 86.

Finances:

Premier rapport (Quorum), 25.

Immigration et Travail:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 26. 100 ms 1997 My in Lately included in Régie interne et dépenses imprévues:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 24.

Deuxième rapport—augmentation des appointements du personnel des sténographes employées durant la session et nomination de Madame D. Barbès comme sténographe durant les sessions-adopté, 24.

Troisième rapport-Revison des salaires pour la classe "Maître de poste au Sénat", 106. Adopté, 117.

· Quatrième rapport—augmentations statutaires, 106-107. Adopté, 117. Cinquième rapport-Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 274-275. Adopté, 284.

Sixième rapport—Papeterie, 275-276. Adopté, 284.

Comités (Permanents)—Fin

Regie interne et dépenses imprévus—Fin

Septième rapport—Recommandant de n'exercer, durant les vacances parlementaires, aucune action à l'égard du projet de réorganisa-

tion du personnel du Sénat, 276. Adopté, 284.

Huitième rapport—Recommandant que la nomination du secrétairelégiste du Sénat soit exclue de l'opération de la Loi du Service civil et que la vacance existant actuellement soit remplie par le Sénat, 276. Adopté, 284.

Bills privés:

Liste des sénateurs, 16. Premier rapport (Quorum), 24.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement, 5.

Edifices et terrains publics:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Deuxième rapport (recommandations concernant les terrains aux alentours du Parlement), 306; adopté, 310.

Salubrité publique et inspection des aliments:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Chemins de fer, télégraphes et havres:

Liste des sénateurs, 16.

Premier rapport (Quorum), 23. Sélection—(Pour nommer les sénateurs): Comité constitué 5

Comité constitué, 5.

Premier rapport (sénateurs choisis), 16-17.

Formation des comités, 18.

Ordres permanents:

Liste des sénateurs, 16. Constitution et pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des pièces et documents lorsque requis, 18.

Premier rapport (Quorum), 28.

Troisième rapport (Prorogation de délai), 50.

Septième rapporté (Prorogation de délai), 138. Rapports sur pétitions, 50, 62, 87, 88, 138, 139, 216.

Comités—(Conjoints):

Bibliothèque du Parlement:

Liste des sénateurs, 16.

Message aux Communes (Liste des noms), 18.

Messages des Communes (Liste des noms), 57-58.

Rapport des bibliothécaires conjoints, 1930, 6-7.

Rapport de l'assemblée tenue le 3 juillet 1931, 280. Rapport pris en considération et approuvé, 288.

Travaux d'impression:

Liste des sénateurs, 16

Message aux Communes (Liste des noms), 18.

Message des Communes (Liste des noms), 58.

Message des Communes substituant le nom de M. McLure à celui de M. Stuart (Lethbridge), 67.

Premier rapport (Documents parlementaires), 150-173.

Deuxième rapport (Documents parlementaires), 216-242.

Comités (Conjoints)—Fin

Restaurant:

Liste des sénateurs, 17.

Message aux Communes (Liste des noms), 18.

Message des Communes (Liste des noms), 58.

Message des Communes, substituant le nom de M. Thauvette à celui de M. Neill, 67.

Countries of Permanents to Annah

Comités (Spéciaux):

Code criminel:

Bill 113—1ère l., 296; 2ème l. et comité spécial, 299; rapport avec amendements, amendements adoptés et 3ème l., 302. Message des Communes, adoptant les amendements sauf un. Prise en considération du message et ledit amendement n'est pas maintenu. Message aux Communes, 308. Sanction royale, 347. Ch. 28.

Code criminel (Fuite d'un délinquant):

Bill G-1ère l., 72; remise, 88, 93; 2ème l. et comité spécial, 102.

Juges, nomination des:

Motion pour constitution d'un comité spécial chargé d'examiner le système selon lequel les juges sont actuellement nommés. Débat, remise, 191; remise, 244, 249; motion adoptée, 257; comité constitué, 262. Premier rapport—recommandant de ne pas donner suite au projet au cours de la présente session; adopté, 286.

Sweepstakes au bénéfice des hôpitaux:

Bill E—lère l., 63; 2ème l. et comité spécial, 73; motion ajoutant les noms des honorables sénateurs Bourque, Bureau Logan, MacArthur et Ross à la liste des membres du comité spécial, 76; rapport, 87; prise en considération du rapport remise, 103, 117, 121, 135; motion pour adoption du rapport, débat, remise, 140; remise, 145, 178; autre débat et motion en amendement pour remise à six mois, 182; autre débat sur motion en amendement, motion en amendement adoptée sur division, 185.

Relations des sénateurs avec le gouvernement du Dominion:

Motion pour instituer un comité spécial, motion amendée et adoptée sur division, 243; motion nommant les sénateurs constituant le comité spécial, débat et remise, 246; remise, 269.

Commerce extérieur et des relations commerciales du Canada, Comité du: Liste des sénateurs, 17

Premier rapport (Quorum), 26.

Commerce et de l'Industrie, Ministère du: Rapport 1930, 10.

Commerce international des armes et munitions:

Copie de la Convention internationale concernant le contrôle du, 59.

Commissions de port:

Motion et ordre pour la production d'un document donnant certains renseignements concernant les montants d'argent avancés ainsi que les dépenses faites, 34. Réponse déposée sur la Table, 199.

Commissaires des chemins de fer du Canada, Bureau des: Rapport, 1930, 12.

Commission du Tarif, Loi de la:

Bill 47—1ère 1., 249; remise, 257; 2ème 1. et comité général, 263. Comité général, 268; motion pour 3ème l., motion en amendement—remise à six mois—rejetée sur division, 3ème l., 276-277. Sanction royale, 346. Ch. 55.

Communes:

Présence dans la Chambre du Sénat: Ouverture de la session, 2.
Prorogation du Parlement, 350.
Sanction royale à certains bills, 42, 52, 144, 271.

Compagnies, Loi des (Amendement): Bill 108-1ère 1., 206; 2ème 1., 244; 3ème 1., 247. Sanction royale, 346. Ch. 26.

Compagnies fiduciaires, Loi des (Amendement):

Bill 89—1ère l., 195; 2ème l., 211; 3ème l., 247. Sanction royale, 346. Ch. 57.

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat: 29, 274-275.

Conditions économiques au Canada: UP EM ATRIMATION DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION

L'attention du Sénat est attirée sur les, enquête concernant les, 66.

Conseil national des recherches:

Rapport 1929-1930, 40.

Convention commerciale australienne, 1931, Loi de la: Bill 123—1ère et 2ème l., 290; 3ème l., 296. Sanction royale, 347. Ch. 16.

Conventions pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et sur les lignes de charge, 1931, Loi des:

Bill 96—1ère l., 283; 2ème et 3ème l., 288. Sanction royale, 347. Ch. 49.

Cooper, Marjorie Kathleen Younger—(Divorce):

Pétition, 45; rapport, 191; adopté, 210.

Bill S1—1ère l., 211; 2ème et 3ème l., 248. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 90.

Cory, W. W .:

Copie de l'arrêté en conseil concernant la mise à la retraite du sous-ministre du ministère de l'Intérieur, 40.

Divorce Comité des

Cour de l'Echiquier:

Règlements et ordres généraux, 11, 59.

D

Daumery, Noëlla Bonin—(Divorce):

Pétition, 22.

Débats et Comptes rendus, Comité des:

Premier rapport (Quorum), 25.

Second rapport (Services de MM. Blacklock et Fortier), adopté, 25.

Défense nationale, Ministère de la:

Nominations, promotions et mises à la retraite (Milice canadienne), 11.

Ordres de la milice émis, 11.

Ordres navals généraux émis, 11. Rapport, 1930 (Service naval), 12.

Rapport, 1930 (Services de la milice et de l'aviation), 12.

Diamond, Bruce Raymond—(Divorce):

Pétition, 56; rapport adopté, 274.

Bill B2—1ère, 2ème et 3ème 1., 281-282. Adopté par les Communes, 295.

Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 91.

Discours du Trône:

Ouverture de la session, 2-5.

Copie laissée entre les mains du Président. Ordre de prise en considération, 5. Prise en considération; adresse en réponse (motion, débat et remise), 12; autre débat et ajournement, 18-19; autre débat; adoptée et ordre qu'elle soit présentée à Son Excellence l'Administrateur, 29.

Son Excellence l'Administrateur accuse réception de l'adresse, 38. Prorogation du Parlement, 348-349.

District fédéral, Commission du:

Motion et ordre pour la production de documents faisant connaître les sommes versées par le gouvernement du Dominion à la, 34. Réponse déposée sur la Table, 40.

Différends internationaux, Règlement pacifique des: Copie de l'Acte Général de 1928, 35.

Divisions:

Vétérans de l'armée et de la marine au Canada, Bill K1-206-207. Sujets britanniques et aubains au Canada, inscription des, Bill A—88. Sweepstakes pour les hôpitaux, Bill E-185.

Commission du tarif, Bill 47-276-277.

Relations des sénateurs avec le gouvernement du Dominion:

Motion pour comité spécial, 243.

Motion pour adoption de nouveau règlement, 281.

Divorce:

Pétition refusée:

Robert Hugh Bullen, 178, 186.

Divorce, Comité de:

Choix des sénateurs, 17.

Rapports:

Quorum, permission de siéger durant les ajournements et les séances du Sénat et pouvoir d'élire un délégué du Président, 28. Prorogation de délai pour réception de pétitions, 86.

Dominion Agricultural Credit Company Limited:

Bill 88—1ère l., 194; 2ème l., 210; 3ème l., 247. Sanction royale, 346. Ch. 32.

Douanes, Loi des (Amendement):

Bill 39-1ère l., 283; 2ème l. et comité général, 287-288; comité général, amendement, 3ème l., 290-291. Adopté par les Communes, 303. Sanction royale, 347. Ch. 29.

Bill 111—1ère l., 303; 2ème et 3ème l., 307. Sanction royale, 347. Ch. 30.

Dover, Philip—(Divorce):

Pétition, 92.

Duff, Le Très Honorable Lyman Poore:

Nomination à titre de délégué du Gouverneur général—Commission lue par le greffier, 345.

Accusé de réception de l'Adresse en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la session, 38.

Ouverture de la session, 2-5.

Prorogation du Parlement, 344-349.

Sanction royale à certains bills, 271-272.

Dumaresq, Beatrix Marie—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 110; adopté, 126.

Bill F1—1ère l., 130; 2ème et 3ème l., 146. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 92.

Dyson, Lily Adèle Caswell—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 190; adopté, 210.

Petition, 56; rapport, 190; adopte, 210.
Bill Q1—1ère l., 211; 2ème et 3ème l., 248. Adopté par les Communes, 282.
Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 93.

Droit d'auteur (Amendement):

Bill 4—1ère l., 140; 2ème et 3ème l., 142. Sanction royale, 144. Ch. 8.

E TI MO SEE STAVOY MARROW

Eastern Telephone and Telegraph Company (Réduction du captal-actions):

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 138.

Bill J1-1ère l., 143; remise, 174; 2ème l., comité des B. et C., 178; rapport et 3ème l., 184-185. Adopté par les Communes, 268. Sanction royale, 346. Ch. 79.

Eaux de la zone des chemins de fer:

Rapport indiquant qu'il n'a pas été rendu d'arrêtés en conseil concernant les, 11.

Edifices et terrains publics, Comité des: (1997) (1997) (1997) (1997)

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Deuxième rapport (Recommandations concernant les terrains du Parlement), 306; adopté, 310.

Elections fédérales, Loi des:

Copie de l'arrêté ministériel et tarif des honoraires aux officiers d'élections dans le Territoire du Yukon, 12.

Copie de l'arrêté ministériel et liste des amendements, au tarif des honoraires aux officiers d'élections, 12.

- Employés de l'Etat, Loi d'indemnisation des (Amendement):
 Bill 37—lère l., 60; 2ème l., 73; comité général, remise, 89; comité général et 3ème l., 94. Sanction royale, 144. Ch. 9.
- Emprunt, 1931, Loi d':
 Bill 100—1ère l., 195; 2ème l. et 3ème l., 211. Sanction royale, 346. Ch. 38.
- Enseignement professionnel, 1931, Loi de l':
 Bill 53—1ère l., 296; 2ème l., comité général et 3ème l., 299. Sanction royale,
 347. Ch. 59.
- Entrepôts frigorifiques, Loi des: Etat indiquant les ordres et règlements rendus sous l'autorité de la, 11.
- Essex Terminal Railway Company, The (Prorogation de délai):

 Pétition, 48; lue, 57; rapport, 62.

 Bill 23—1ère l., 76; 2ème l., comité des C.T. et H., 89; rapport et 3ème l., 120. Sanction royale, 144. Ch. 66.
- Etablissement de soldats, Loi d' (Amendement):
 Bill 41—1ère l., 134; 2ème et 3ème l., 146. Sanction royale, 346. Ch. 53.
- Exportation de l'Electricité et des fluides, Loi de: Règlements, 10.

F

- Faillite, Loi de (Priorité des réclamations):
 Bill 28—1ère l., 118; 2ème l. et comité des B. et C., 126; rapport avec amendements, amendements adoptés, 142-143; 3ème l., 179. Adopté par les Communes, 194. Sanction royale, 346. Ch. 18.
- Faillite, Loi de (Amendement):

 Bill 73—1ère l., 134; remis, 146; 2ème l., 174; remis, 179, 182; 3ème l., 185.

 Sanction royale, 346. Ch. 17.
- Faillite, Loi de (localité d'un débiteur):
 Bill B—1ère l., 57; 2ème l., comité général, amendement et 3ème l., 67-68.
- Fermes expérimentales: Rapport du Directeur, 1930, 11.
- Finances, Comité des:
 Liste des sénateurs, 17.
 Premier rapport (Quorum), 25.
- Finkelstein, Ray—(Divorce):
 Pétition, 32; rapport, 92-93; adopté, 108.
 Bill C1—1ère l., 112; 2ème et 3ème l., 125. Adopté par les Communes, 192.
 Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 94.
- Fleuve Saint-Laurent à Caughnawaga, Pont sur le:

 Pétition de la Corporation Du Pont Du Lac St-Louis, 32; lue, 38; rapport,

 50.

 Bill 22—1ère l., 108: 2ème l. et comité des C.T. et H., 117. Règles 24 (a)
 - Bill 22—1ère l., 108; 2ème l. et comité des C.T. et H., 117. Règles 24 (a) et 119 suspendues, 117; rapport et 3ème l., 120. Sanction royale, 144. Ch. 65.

Fleuve Saint-Laurent, Entre l'Île d'Orléans et la côte de Beaupré, Pont sur le:

Pétition, 106; lue, 120; rapport, 139.

Bill 77—1ère l., 195; 2ème l. et comité des C.T. et H., 203; rapport et 3ème l., 216. Sanction royale, 346. Ch. 69.

Forestiers dans la Puissance du Canada, Haute Cour subsidiaire de l'Ancien ordre des:

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 88.

Bill 27—1ère l., 97; remise, 107; 2ème l. et comité des B. et C., 112; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 124. Adopté par les Communes, 133. Sanction royale, 144. Ch. 80.

enthrough set anaromonia de transporte de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del contrata de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del cont

Gauron, Marie Rose Agnès Bélanger—(Divorce):

Pétition, 92; rapport, 253-254; adopté, 264.

Bill X1—1ère et 2ème l., 265: 3ème l., 269. Adopté par les Communes, 265. Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 95.

Gouverneur général, Délégué du:

Commission, lue par le greffier, nommant l'honorable Edmund Leslie New-

combe à cette position, 52-53.

Commission, lue par le greffier nommant le Très honorable Lyman Poore Duff, délégué du Gouverneur général, 345. Sanction royale à certains bills, 53; 143-145; 271.

Graham, Ellen Jane Easton—(Divorce):

Bill P—1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 114. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 96.

Remise de la taxe parlementaire:

Pétition, 130; rapport, 255; adopté, 264.

Grain Insurance and Guarantee Company (Augmentation du capital social, etc.):

Pétition, 66; lue, 76; rapport, 88.

Bill 13—1ère l., 96; 2ème l., comité des B. et C., 107; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 124. Adopté par les Communes, 133. Sanction royale, 144. Ch. 72.

Grains de semence et autres secours, Créances relatives aux:

Liste des répartitions et ajustements, 1930-1931, 10.

Grande route fédérale à travers le Canada:

L'attention du gouvernement est attirée sur l'opportunité de prendre certaines portions des lignes du chemin de fer National-Canadien pour qu'elles fassent partie de la, 290.

Greffier du Sénat:

Avis au Sénat de l'absence du Président, 56.

Comptes et pièces justificatives, 29, 274-275.

Administrateur délégué de l':

Lecture de la Commission nommant l'honorable Edmund Leslie Newcombe, 41.

Greffier du Sénat—Fin at as sandfact par all sertail annaine Limite some

Gouverneur général, Délégué du:

Lecture de la Commission nommant l'honorable Edmund Leslie Newcombe, 52-53.

Lecture de la Commission nommant le Très Hon. Lyman Poore Duff,

Lecture du rapport des bibliothécaires conjoints, 1930, 6-7.

Cens foncier des sénateurs:

Réception des déclarations, 35. Sanction royale à certains bills:

Lecture des titres de bills, 42, 53, 144, 271, 346-348.

Nouveaux sénateurs:

Lecture des Commissions, serment d'office, concernant les honorables sénateurs, Burns, 294; Marcotte, 252; Wilson (Rigaud), 44-45.

Guaranty Trust Company of Canada (Amendement): Pétition, 48; lue, 57; rapport, 62.

Guttman, Lillian Freedman—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 85; adopté, 96. Bill Z—lère l., 102; 2ème et 3ème l., 117. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 97. combe a rette pastionage og. Commester, ine par le greffier nommatt te frée homselde lyman Poote

the fields distinguishers of the st. 345. Shallon mails a celtains

Impressions du Parlement, Comité mixte: Liste des sénateurs 16

Message aux Communes (Liste de noms), 18.

Message des Communes (Liste de noms), 58.

Premier rapport (Documents parlementaires), 150-173.

Deuxième rapport (Documents parlementaires), 216-242.

Message des Communes, substituant le nom de M. McLure à celui de M. Stewart (Lethbridge), 67.

Imprimerie et de la papeterie publiques, Département de l': Rapport, 1930, 11.

Immigration et du Travail, Comité de l':

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 26.

Impôt de guerre sur le revenu, Loi de l' (Amendement): Bill 109—1ère l., 244; 2ème et 3ème l., 249. Sanction royale, 346. Ch. 35.

Indiens:

Affranchissements, 1930, 10.

Règlements pour la disposition des minéraux autres que la houille, le pétrole et les gaz naturels sur les réserves des, 10.

Rapport indiquant les ventes de terre annulées par le département des Affaires indiennes, 10.

Industrie laitière, Loi de l' (Augmentation des peines): Bill 16—1ère l., 302; 2ème et 3ème l., 307. Sanction royale, 347. Ch. 31.

Inscription, 1931, Loi d':

Bill A—1ère l., 57; remise, 67; motion pour 2ème l., débat, motion rejetée sur division, 88.

Insectes destructeurs et de la peste, Loi des:

Ordres et règlements adoptés en vertu de la Loi, 1930, 11.

Interpellations:

Commission de commerce canadienne en Amérique du Sud, 93, 103.

Grande route fédérale à travers le Canada—opportunité de prendre certaines portions des lignes du chemin de fer National-Canadien pour faire partie de la, 290.

Conditions économiques au Canada, 66.

Centenaire du canal Rideau, 262.

Intérieur, Ministère de l':

Motion et ordre de production de documents concernant les personnes congédiées du service, 111. Réponse déposée sur la Table, 134. Rapport, 1930, 10.

Interprétation, Loi d' (Amendement):

Bill 105-1ère 1., 206; 2ème 1., 244; 3ème 1., 247. Sanction royale, 346. Ch. 36.

Irrigation, Loi de l':

gation, Loi de l': Décrets ministériels, 10.

Johnston, Albert Thompson—(Divorce):

Pétition, 45; rapport, 177; adopté, 186. Bill O1—1ère l., 186; 2ème l., 200; 3ème l., 202. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 98.

Jour de l'Armistice, Loi du (Amendement):

Bill 8-1ère l., 67; 2ème l. et comité des B. P., 76; rapport avec amendement, amendement adopté, 121; 3ème l., 125. Adopté par les Communes, 133. Sanction royale, 144. Ch. 4.

Juges, Loi des (Amendement):

Bill 40-1ère l., 118; 2ème l., comité général et amendement, 126; 3ème l., 135. Adopté par les Communes, 193. Sanction royale, 346. Ch. 37.

Juges, Nomination des:

Motion pour l'institution d'un comité spécial chargé d'examiner le système de nomination des juges-débat et remise 191; remise, 244, 249; motion adoptée, 257; comité nommé, 262; premier rapport du comité-recommandant de ne pas continuer les procédures au cours de la présente session—adopté, 286.

Mary M. K. Mary College Coll. See SIA

Kettle Valley Railway Company, The (Embranchements):

Pétition, 22; lue, 34; rapport, 50. Bill 14—1ère l., 117; 2ème l. et comité des C.T. et H., 125; rapport, 139; 3ème l., 145. Sanction royale, 346. Ch. 67. 22117-24

L

La Corporation Du Pont Du Lac St. Louis (Pont sur la rivière Saint-Laurent à Caughnawaga):

Pétition, 32; lue, 38; rapport, 50.

Bill 22—1ère l., 108; 2ème l. et comité des C.T. et H., 117; règles 24 (a) et 119 sont suspendues, 117; rapport et 3ème l., 120. Sanction royale, 144. Ch. 65.

Lawson, Eleanor Fritz—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 80-81; adopté, 95.

Bill N—1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 114. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 99.

Législation du gouvernement au Sénat:

Motion—Qu'afin d'expédier les travaux du Parlement, il soit loisible aux ministres de la Couronne de se présenter à leur gré devant l'une ou l'autre Chambre pour fournir les explications couvrant la,—débat, remise, 111; autre débat, motion retirée, 122.

Libérations conditionnelles (Amendement):

Bill 11—1ère l., 59; 2ème et 3ème l., 72. Sanction royale, 144. Ch. 13.

Loggie, Joan Marguerite—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 83; adoptée, 96.

Bill U—1ère l., 102; 2ème et 3ème l., 115. Adopté par les Communes, 133. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 100.

Longmore, Rita Margaret Mary—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 82; adopté, 95.

Bill R-1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 115. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 101.

Lutheran Church, Board of Management of the Canadian District of the American:

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 138.

Bill 52-1ère l., 140; remise, 174; 2ème l. et comité des Bills Privés, 179; rapport avec amendement, amendement adopté et 3ème l., 184. Adopté par les Communes, 194. Sanction royale, 346. Ch. 77.

M

Macculloch, Emily Hughes—(Divorce):

Pétition, 32; rapport, 111; adopté, 127. Bill H1—1ère l., 130; 2ème et 3ème l., 146. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 102.

MacNicol, Helen Borland Beattie—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 85; adopté, 96.

Bill Y—1ère 1., 102; 2ème et 3ème 1., 116. Adopté par les Communes, 133. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 103.

Mann, Olive Hamley Fraser—(Divorce):

Pétition, 32; rapport, 80; adopté, 95.

Bill M—1ère l., 101; 2ème et 3ème l., 113. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 104.

Marcotte, L'honorable Arthur:

Présentation, commission et serment d'office, 252.

Marine marchande au Canada, Loi de la (Amendement):

Bill 97-1ère l., 255; 2ème l. et comité général, 270; comité général, remise, 277; de nouveau en comité général, 284; 3ème l., 287. Sanction royale, 347. Ch. 21.

Marshall, Florence—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 81; adopté, 95. Bill O—lère l., 101; 2ème et 3ème l., 114. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 105.

Martin, Robert Ruff—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 176; adopté, 186.

Bill M1-1ère l., 186; 2ème l., 200; 3ème l., 202. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 106.

McNaught, Agnes Sarah Evelyn Ballard—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 78; adopté, 94.

Bill I—1ère l., 100; 2ème et 3ème l., 112. Adopté par les Communes, 132. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 107.

Messages:

1. Des Communes:

Projet Beauharnois:

Demandant que le Sénat donne permission aux honorables sénateurs Haydon, McDougald et Raymond d'être présents et de rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes, 257-258.

Code criminel—Bill 113:

N'acceptant pas un amendement, 308.

Témoignages—Bills de divorce:

Renvoyant au Sénat les témoignages rendus devant le comité de divorce, soumis avec les bills de divorce, 133, 193, 283, 295.

Comités conjoints:

Nommant les membres devant servir sur comités (bibliothèque,

impressions, restaurant), 57-58. Substituant le nom de M. Thauvette à celui de M. Neill, comme membre du comité mixte des deux Chambres, pour le Restaurant. 67.

Substituant le nom de M. McLure à celui de M. Stewart (Lethbridge), comme membre du comité mixte des deux Chambres, pour les Impressions, 67.

Loi des plantes-racines potagères:

N'acceptant pas l'amendement apporté par le Sénat au Bill 87, 287.

Statut de Westminster:

Priant le Sénat de s'unir aux Communes pour une Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi, demandant l'établissement d'un statut Impérial, 196-199.

S'unissant au Sénat pour une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, demandant de faire transmettre une Adresse conjointe à Sa Majesté le Roi, 256.

Messages—Fin

2. Aux Communes:

Projet de pouvoir à Beauharnois:

Acceptant de permettre aux honorables sénateurs Haydon, Mc-Dougald et Raymond de se présenter devant le comité spécial de la Chambre des Communes et de rendre témoignage, 262-263.

Comités mixtes:

Nomination des sénateurs, 18.

Code criminel:

N'insistant pas sur un des amendements apportés au Bill 113, 308.

Loi des plantes-racines potagères:

N'insistant pas sur un amendement apporté par le Sénat au Bill 87, 291.

Statut de Westminster:

S'unissant aux Communes pour une Adresse conjointe à Sa Majesté le Roi, demandant l'établissement d'un statut Impérial, 207.

Demandant que les Communes s'unissent au Sénat pour une Adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur général la priant de transmettre une Adresse conjointe à Sa Majesté le Roi, 208.

Mission de commerce en Amérique du Sud:

L'attention du Sénat est attirée sur,—interpellation, 93, 103.

Monnaie royale canadienne:

Bill 101—1ère l., 195; 2ème l., comité général, 211; comité général et 3ème l., 248. Sanction royale, 346. Ch. 48.

Montreal Central Terminal Company, The:

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 88.

Motions:

Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, exprimant l'affliction profonde du Sénat pour la perte subie par Sa Majesté à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale, la Princesse Royale, 28.

Législation du Gouvernement au Sénat:

Qu'afin d'expédier les travaux du Parlement, il soit loisible aux ministres de la Couronne de se présenter à leur gré devant l'une ou l'autre Chambre pour fournir des explications, 111.

Nomination des juges:

Qu'un comité spécial soit nommé pour examiner le système actuel concernant la, 191.

Arrêtés ministériels:

Que certains arrêtés ministériels, déposés sur la Table, soient approuvés, 125.

Règlement pacifique des disputes internationales:

Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver l'accession, quant au Canada, aux chapitres I. II, III et IV de l'Acte général, 1928, 131.

Relations des sénateurs avec le gouvernement du Dominion:

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir de la nécessité d'adopter une règle définissant la nature et l'étendue des rapports d'un membre du Sénat avec le gouvernement du Dominion, 243, 246,269. Qu'un nouveau règlement du Sénat soit adopté à cet effet, 281.

Montreal and Atlantic Railway Company, The:

Pétition, 32; lue, 38; rapport, 50.

Bill 21—1ère l., 118; 2ème l. et comité des C.T. et H., 126; rapport, 139; 3ème l., 146. Sanction royale, 346. Ch. 68.

N and the tention of the month of the

Naturalisation, Loi de (Amendement):

Bill 3—1ère l., 206; motion pour 2ème l., débat, remise, 244; remise, 249; comité général, 256; 3ème l., 263. Sanction royale, 346. Ch. 39.

Newcombe, L'honorable Edmund Leslie:

Nomination à titre de délégué de l'Administrateur-Commission lue par le greffier, 41.

Nomination à titre de délégué du Gouverneur général—Commission lue par le greffier, 52-53.

Sanction royale à certains bills, 42, 53.

New-Westminster, 1931, Loi du prêt au havre de:

Bill 104—1ère l., 195; 2ème l., 211; 3ème l., 246. Sanction royale, 346. Ch. 40.

- Northern Alberta Railways Company, Loi concernant la (Amendement): Bill 36—1ère l., 60; 2ème et 3ème l., 72. Sanction royale, 144. Ch. 10.
- North-Fraser, 1931, Loi modificatrice des commissaires du havre de: Bill 139—1ère l., 298; 2ème et 3ème l., 304. Sanction royale, 347. Ch. 41.

0

Obligations et cautionnements:

Enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, 12.

- Oiseaux migrateurs, Loi de la Convention concernant les: Arrêtés ministériels, 10.
- Ontario-Quebec Canal and Power Company (Constitution en corporation): Pétition, 146; lue, 206; motion et ordre pour remise de taxe parlementaire, 310.

Ordres Permanents, Comité des:

Liste des sénateurs, 16.

Constitution et autorité de faire paraître des personnes et produire des documents lorsque requis, 18.

Premier rapport (Quorum), 28.

Troisième rapport (Prolongation de délai), 50.
Septième rapport (Prolongation de délai), 138.
Rapports sur pétitions, 50, 62, 87, 88, 138, 139, 216.

Ostiguy, Alice Boyne—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 84; adopté, 96.
Bill V—lère l., 102; 2ème et 3ème l., 116. Adopté par les Communes, 133.
Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 108.

Ottawa, Cité d':

Motion et ordre pour la production d'un document concernant certains renseignements relatifs aux propriétés louées par le gouvernement fédéral dans la, 34. Réponse déposée sur la Table, 48.

Ottawa, Cité d' (Prorogation de contrat):

Bill 80—1ère l., 194; motion pour 2ème l., débat, remise, 292; 2ème l., 208; 3ème l., 246: Sanction royale, 346. Ch. 43.

Ouverture de la session du Parlement:

Communication du délégué du secrétaire de l'Administrateur, 2. Son Excellence le Très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur, ouvre la session, 2-5.

P

Pensions, Loi des (Amendement):

Bill 110—1ère l., 283; 2ème l. et comité général, 287; 3ème l., 290. Sanction royale, 347. Ch. 44.

Pensions de vieillesse, Loi des (Amendement):

Bill 136—1ère l., 303; 2ème et 3ème l., 307. Sanction royale, 347. Ch. 42.

Personnel du Sénat:

Secrétaire—légiste du Sénat—Rapport recommandant que cette nomination soit exclue de l'opération de la Loi du Service civil et que la vacance soit remplie par le Sénat, 276, 284.

Maître de poste au Sénat-Revision des taux de salaire, 106, 117.

Réorganisation du personnel du Sénat:

Rapport recommandant qu'aucune action ne soit exercée durant les vacances parlementaires à l'égard du projet de, 276, 284.

Augmentations statutaires,—106, 117.

Sténographes—Nombre porté de 9 à 10; nomination de Mme D. Barbès, 24.

Pétrole et Pulpe:

Etat indiquant qu'il n'a pas été émis de règlements concernant l'exportation de, 12.

Plantes, racines potagères (Amendement):

Bill 87—1ère l., 195; 2ème l., comité général, 211; remis, 244, 249. Comité général et amendement, 256-257; 3ème l., 263. Message des Communes n'acceptant pas l'amendement, 287; prise en considération du message; le Sénat n'insiste pas sur son amendement; message à cet effet aux Communes, 291. Sanction royale, 347. Ch. 47.

Poids et mesures—Electricté et gaz, Services d'inspection: Rapport 1930, 10.

Postes, Loi des (Amendement):

Bill 107—1ère l., 206; 2ème l., 244; 3ème l., 247. Sanction royale, 346. Ch. 45.

Président du Sénat, L'honorable:

Le greffier informe le Sénat de l'absence du, 56.

Lecture de la communication du délégué du secrétaire de l'Administrateur relativement à l'ouverture de la session, 2. Sanction royale à certains bills, 41, 53, 144, 271.

Président du Sénat, L'honorable—Fin

Projet Beauharnois-Communication du Président de la Chambre des Communes, transmettant copie du quatrième rapport du comité spécial, 312.

Déclaration de cens foncier des sénateurs, 35, 45.

Délégué de l'Administrateur-Informe le Sénat de la nomination de l'honorable Edmund Leslie Newcombe, 41.

Délégué du Gouverneur général-Informe le Sénat de la nomination de l'honorable Edmund Leslie Newcombe, 52.

Informe le Sénat de la nomination de l'honorable Lyman Poore Duff, 345.

Secrétaire du Gouverneur général:

Lecture des communications concernant la sanction royale à certains bills, 40, 51, 142, 270.

Bibliothèque du Parlement—Présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints, 1930, 6-7.

Nouveaux sénateurs—Présentation, 44-45, 252, 294. Discours du Trône—Informe le Sénat qu'il a entre les mains une copie du discours de Son Excellence l'Administrateur, 5. Présente le message de Son Excellence l'Administrateur accusant réception de l'Adresse, 38.

Prêt agricole, Commission du:

Motion et ordre de production de documents concernant la, 130-131. Réponse déposée sur la Table, 131.

Prêt aux Commissaires du port de Trois-Rivières, 1931, Loi de: Bill 135—1ère l., 298; 2ème et 3ème l., 304. Sanction royale, 347. Ch. 56.

Prêt au port d'Halifax, 1931, Loi du:

Bill 103—1ère l., 195; 2ème l. et comité général, 211; comité général et 3ème l., 246. Sanction royale, 346. Ch. 34.

Preuve en Canada, Loi de la (Amendement):

Bill 10—1ère l., 59; 2ème et 3ème l., 72. Sanction royale, 144. Ch. 5.

Princesse Royale, Son Altesse Royale, la:

Adresse à Sa Très Excellente Majesté du Roi exprimant la profonde affliction du Sénat à l'occasion de la mort de,-motion, 28.

Prisons et maisons de correction, Loi des (Amendement):

Bill 72-1ère l., 134; 2ème l., 146; 3ème l., 179. Sanction royale, 346. Ch. 46.

Propriétés allemandes sequestrées et non liquidées:

Copie du Protocole de la Convention entre le gouvernement du Dominion du Canada et le Reich allemand pour la remise des,-45.

Prorogation du Parlement:

344-350.

R

Rabinovitch, Minnie Fagan—(Divorce):
Pétition, 22; rapport, 254; adopté, 264.
Bill Y1—1ère et 2ème l., 265; 3ème l., 269. Adopté par les Communes, 295. Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 109.

Railway Employees Casualty Insurance Company, Loi concernant The (Prorogation de délai):

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 87.

Bill H-1ère l., 88; 2ème l. et comité des B. et C., 94; rapport et 3ème l., 124. Adopté par les Communes, 194. Sanction royale, 346. Ch. 73.

Rapports, Arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table:

Agriculture, ministère de l'—Rapport 1930, 11.

Armes et munitions, Convention internationale concernant le contrôle du Commerce international des, 59.

Bureau des commissaires des chemins de fer—Rapport, 12.

Etat des obligations et des cautionnements enregistrés au Secrétariat du Canada, 12.

Canadian National Montreal Terminals Act, 1929—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses encourues, ainsi que l'évaluation des dépenses à encourir en 1931, 23.

Chemins de fer Nationaux du Canada, construction de lignes—Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites, 32.

Chemin de fer Canadien du Pacifique—Terres vendues, 1930, 10.

Service civil, Loi du-Rapport des positions exclues de l'opération de la, 1930, 11.

Service civil, Commission du-Rapport 1930, 200.

Entrepôts frigorifiques, Loi des—Etat indiquant les ordres et règlements rendus sous l'autorité de la, 11.

Cory, W. W. Arrêté ministériel concernant la mise à la retraite du sousministre de l'Intérieur, 40.

Insectes destructeurs et de la peste, Loi des ordres et Règlements rendus en vertu de la, 11.

Elections fédérales, Loi des:

Copie de l'arrêté ministériel et tarif des honoraires aux officiers d'élections, Territoire du Yukon, 12. Copie de l'arrêté ministériel et liste des amendements au tarif des

honoraires aux officiers d'élections, 12.

Réserves forestières et des parcs fédéraux, Loi des—Arrêtés ministériels, 10. Terres fédérales, Loi des—Arrêtés ministériels, 10.

Terres fédérales situées dans la zone des chemins de fer-Colombie-Britannique; règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'aliénation et la gestion des, 10.

Arpentages fédéraux, Loi des—Arrêtés ministériels, 10.

Exportation de l'électricité et des fluides, Loi de l'—Règlements, 10.

Cour de l'Echiquier—Ordres et règlements généraux, 11, 59. Fermes expérimentales—Rapport du Directeur, 1930, 11.

Propriétés allemandes, sequestrées et non liquidées—Exemplaire du Protocole de la convention entre le gouvernement du Dominion du Canada et le Reich allemand, 45.

Affaires indiennes, Département des—Rapport 1930, 10.

Indiens:

Emancipation, 1930, 10.

Règlements pour la disposition des minéraux autres que la houille, le pétrole et les gaz naturels sur les réserves des indiens, 10.

Rapport indiquant les ventes de terre annulées par le département, 10. Intérieur, Ministère de l'-Rapport 1930, 10.

Différends internationaux, règlement pacifique des-Copie de l'Acte général de 1928, 35.

Commerce international des armes et des munitions—Copie de la Convention internationale, 59.

Rapports, Arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table:

Irrigation, Loi de l'—Arrêtés ministériels, 10.

Travail, Ministère du-Rapport 1930, y compris les mesures prises en vertu des Lois suivantes:

Loi des enquêtes sur les coalitions: Loi de la conciliation et du Travail;

Loi de coordination des bureaux de placement;

Loi des rentes viagères servies par l'État;

Loi des enquêtes en matière de différends industriels;

Les des pensions de vieillesse; Loi d'enseignement technique, 13.

Ventes de terre annulées (Département des Affaires indiennes), 10.

Société des Nations-Rapport des délégués canadiens à la onzième assemblée, 35.

Baux, licences, permis ou autres autorisations, révoqués (Loi des terres fédérales), 11.

Bibliothèque du Parlement—Rapport des bibliothécaires conjoints, 1930, 6-7. Oiseaux migrateurs, Loi de la Convention concernant les,—Arrêtés ministériels, 10.

Défense nationale, Ministère de la:

Nominations, promotions et mises à la retraite (Milice canadienne), 11. Ordres généraux émis, 11.

Services de la milice et de l'aviation:

Rapport 1930, 12. Ordres de la milice, 11.

Ordres navals généraux, 11.

Ordres navals généraux, 11. Service naval—Rapport 1930, 12.

Conseil national de recherches—Rapport 1929-30, 40.

Revenu national, Ministère du:

Rapport contenant les comptes du Revenu, 1930, 11. Rapport maritime (Division des douanes), 1930, 11.

Territoires du Nord-Ouest:

Ordonnances, 11.

Permis pour introduire des liqueurs enivrantes, 11.

Arrêtés ministériels, 10.

Brevets—Rapport du commissaire, 1930, 11.

Exportation du pétrole et de la pulpe—Etat indiquant qu'il n'a pas été émis de règlements, 12.

Archives publiques—Rapport 1930, 59.

Imprimerie et papeterie publiques, Département de l'-Rapport 1930, 11. Zone des chemins de fer—Rapport indiquant qu'il n'a pas été rendu d'arrêtés en conseil concernant les eaux de la. 11.

Chemins de fer et Canaux, Ministère des—Rapport 1930, 10.

Assainissement, Loi de l':

Rapport indiquant qu'il n'a pas été émis de nouveaux règlements. 10. Rapport indiquant qu'il n'a pas été fait de travaux d'irrigation; aussi le montant perçu pour loyers de terres fédérales, 10.

Remises et remboursements de droits ou taxes enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, 1930, 12.

Réparations:

Rapport intérimaire du commissaire, 1930-1931, 12.

Rapports des payements des réparations par le dépositaire préposé au service des recettes et des dépenses, 1930, 12.

Rapport supplémentaire, 1930-1931, 296.

Rapports, Arrêtés ministériels et autres documents déposés sur la Table:

Secrétaire d'Etat du Canada—Rapport 1930, 12.

Grains de semence et autres secours, créances relatives aux-Liste des répartitions et ajustements, 1930-1931, 10.

Commerce et de l'Industrie, Ministère du-Rapport 1930, 10.

Chômage, Loi remédiant au-Rapport du Directeur pour le Dominion, 32. Poids et mesures, de l'électricité et du gaz, service d'inspection des, Rapport 1930, 10.

Territoires du Nord-Ouest—Ordonnances, 1930, 11.

Rees, William Henry—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 110-111; adopté, 127. Bill G1—1ère l., 130; 2ème et 3ème l., 146. Adopté par les Communes, 192 Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 110.

Régie interne et des dépenses imprévues. Comité de la:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 24.

Deuxième rapport—Augmentation du personnel des sténographes employées pendant la session et nomination de Mme D. Barbès. Adopté, 24.

Troisième rapport—Revision des taux de salaire pour la classe "Maître de

Poste au Sénat", 106. Adoptée, 117. Quatrième rapport—Augmentation statutaires, 106-107. Adopté, 117. Cinquième rapport—Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 274-275. Adopté, 284.

Sixième rapport—Papeterie, 275-276. Adopté, 284.

Septième rapport—Recommandant qu'aucune action ne soit exercée durant les vacances parlementaires à l'égard du projet de réorganisation du

personnel du Sénat, 276. Adopté, 284.

Huitième rapport—Recommandant que la nomination du secrétaire légiste du Sénat soit exclue de l'opération de la Loi du Service civil et que la vacance existant actuellement soit remplie par le Sénat, 276. Adopté, 284.

Règlement pacifique de différends internationaux (Acte général de 1928):

Copie déposée sur la Table, 35.

Résolution pour approuver l'accession quant au Canada, aux chapitres I, II, III et IV de l'Acte général de 1928, sujette à certaines conditions, 131-132.

Relations des sénateurs avec le gouvernement du Dominion:

Motion pour nomination d'un comité spécial, motion amendée et adoptée sur division, 243.

Motion pour nomination des sénateurs devant servir sur le comité spécial, débat et ajournement, 246; remise, 269.

Motion pour adopter une nouvelle règle du Sénat concernant les; débat et motion rejetée sur division, 281.

Remise de la taxe parlementaire:

Pétitions:

Checketts, Rosa Maud Thomson, 92, 176. Graham, Ellen Jane Easton, 130, 255. Richardson, Rhona Elizabeth Shaw, 22, 79, 95. Zryd, Esther Eleanor, 216, 255.

Remise de la taxe parlementaire—Fin

Motions et ordres:

Vétérans de l'armée et de la marine au Canada, 242. Ontario-Quebec Canal and Power Company, 310. Service Loan and Finance Corporation, 276. Trill, Eva, 243.

Remises et remboursements de droits ou taxes:

Enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, 1930, 12.

Rentes sur l'Etat, Loi des (Amendement):

Bill D1—1ère l., 112; 2ème l., 125; comité général, 135; remis, 140; 3ème l., 145. Adopté par les Communes, 210. Sanction royale, 346. Ch. 33.

Réparations:

Rapport intérimaire du commissaire, 1930-1931, 12.

Rapport des payements des réparations par le dépositaire préposé au service des recettes et des dépenses, 1930, 12.

Rapport supplémentaire, 1930-1931, 296.

Réponses à un Ordre du Sénat (Production de documents):

Agriculture, Ministère de l':

Certains renseignements concernant les fonctionnaires, 93, 199.

Artillerie canadienne:

Copie de toute correspondance, etc., concernant l'achat et les réparations du matériel depuis 1928, 112.

Commission du prêt agricole:

Renseignements, 130-131

Commission du District fédéral:

Renseignements concernant les sommes d'argent avancées par le gouvernement du Dominion, 34, 40.

Commissions de havres:

Renseignements concernant les sommes d'argent ayant été ou devant être avancées, 34, 199.

Sites historiques:

Noms des endroits, localités ou édifices, dans chaque province du Canada, connus comme tels, et liste de ceux qui sont sous le contrôle de la Commission des champs de bataille nationaux, ou autres, 66, 93.

Extinction des titres indiens:

Renseignements, 32, 59.

Intérieur, Ministère de l':

Renseignements concernant les fonctionnaires congédiés du service, 111, 134.

Ottawa, Cité d':

Renseignements concernant les propriétés louées par le gouvernement du Dominion, 34, 48.

Steppanski—Exploitation de la distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse:

Copie de toute correspondance, etc., 57, 93. Circulation des voitures sur les terrains de l'Etat:

Copie de tous les règlements édictés sous l'autorité du chapitre 47 des lois du Dominion, 1930, 67, 135.

Reponses à un Ordre du Sénat (Production de documents)—Fin

Vimy Realty Company Limited:

Copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant les baux entre le gouvernement et cette compagnie relativement aux propriétés à Ottawa, 290-310.

Réduction et limitation des armements mondiaux:

Documents concernant les. 63.

Réserves forestières et des parc fédéraux, Loi des:

Arrêtés ministériels, 10. Motion et résolution pour approbation de la, 195.

Résolutions:

Arrêtés ministériels déposés sur la Table. Approbation de certains, 125. Règlement pacifique des différends internationaux. Approbation de l'accession quant au Canada, aux chapitres I, II, III et IV de l'Acte général de 1928, 131-132.

Ressources naturelles de l'Alberta, Loi des (Amendement):

Bill 84—1ère l., 194; 2ème l., 210; 3ème l., 246. Sanction royale, 346. Ch. 15.

Restaurant du Parlement, Comité mixte du:

Liste des sénateurs, 17.

Message aux Communes (Liste des noms), 18.

Message des Communes (Liste des noms), 58.

Message des Communes, substituant le nom de M. Thauvette à celui de M. Neill, 67.

Restigouche Log Driving and Boom Company, The (Amendement):

Pétition, 48; lue, 57; rapport, 62.

Bill 26—1ère l., 97; 2ème l. et comité des Bills privés, 107; rapport et 3ème 1., 121. Sanction royale, 144. Ch. 81.

Revenu consolidé et de la vérification, Loi du (Amendement):

Bill 102—1ère l., 210; 2ème et 3ème l., 247. Sanction royale, 346. Ch. 27.

Revenus de guerre, Loi spéciale des (Amendement):

Bill 106—1ère l., 312; 2ème et 3ème l., 307. Sanction royale, 347. Ch. 54.

Revenu national, Loi du:

Liste des nominations faites en vertu de la, 1930, 12.

Revenu national, Ministère du:

Rapport contenant les comptes du revenu, 1930, 11. Rapport maritime (Division des douanes), 1930, 11.

Richardson, Rhona Elizabeth Shaw (Remise de la taxe parlementaire):

Pétition, 22; rapport, 79; adopté, 95.

Rosenberg, Ruth (Divorce):

Pétition, 23; rapport, 84; adopté, 96.

Bill W—1ère l., 102; 2ème et 3ème l., 116. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 111.

Royale gendarmerie à cheval du Canada, Loi de la (Amendement):

Bill 29-1ère 1., 59; 2ème 1., 72; comité général et 3ème 1., 76. Sanction royale, 144. Ch. 11.

no Salamantal balling & live morned

Saint-Jean 1931, Loi de prêt au havre de:

Bill 134—1ère l., 298; remis, 304; 2ème l., comité général et 3ème l., 306-307. Sanction royale, 347. Ch. 50.

Salubrité publique et de l'Inspection des aliments, Comité de la:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Sanction royale à certains bills: 42, 53, 144, 271, 346-348.

Sarnia Port Huron Vehicular Tunnel Company (Constitution en corpora-

Pétition, 190; lue, 206.

- Saskatchewan, Loi des ressources naturelles de la (Amendement): Bill 85—1ère l., 194; 2ème l., 210; 3ème l., 247. Sanction royale, 346. Ch. 51.
- Sauvegarde de la vie humaine en mer et sur les lignes de charge, 1931, Loi des conventions pour la:

Bill 96—1ère l., 283; 2ème et 3ème l., 288. Sanction royale, 347. Ch. 49.

Scott, Norah Kathleen Nevins—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 176-177; adopté, 186.

Bill N1—1ère l., 186; 2ème l., 200; 3ème l., 202. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 112.

Secrétaire d'Etat du Canada:

Rapport 1930, 12.

Secrétaire du Gouverneur général:

Communications concernant:

mmunications concernant:

La prorogation du Parlement, 344. Sanction royale à certains bill, 40, 51, 142, 270.

Sélection, Comité de (Pour nommer des sénateurs):

Etablissement du comité, 5. Premier rapport (sénateurs nommés), 16-17.

Constitution des comités, 18.

Sénat et de la Chambre des Communes, Loi du (Amendement—réélection des membres de la Chambre des Communes lorsqu'ils acceptent une charge):

Bill 35—1ère 1., 296; 2ème et 3ème 1., 299. Sanction royale, 347. Ch. 52.

Sénateurs présentés au cours de la session:

Présentation, commission et serment d'office:

Les honorables sénateurs:
Burns, 294.
Marcotte, 252.
Wilson (Rigaud), 44-45.

Service civil, Loi du:

Rapport des positions exclues de la juridiction du, 1930, 11.

Service civil, Comité d'Administration du:

Liste des sénateurs, 17.

Premier rapport (Quorum), 27.

Service civil, Commission du:

Rapport, 1930, 200.

Service Loan and Finance Corporation (Constitution en corporation):

Ancien titre: (Morris Finance Corporation) Pétition, 120; lue, 130; rap-

port, 138.

Bill L1—1ère l., 143; remise, 174; 2ème l. et comité des Banques et du Commerce, 178; rapport avec amendements, amendements adoptés, 212-214; 3ème l., 244. Motion pour remise de la taxe parlementaire, 276.

Sites historiques:

Motion et ordre de production de documents concernant les, 66. Réponse déposée sur la Table, 93.

Société des Nations:

Rapport des délégués canadiens à la onzième assemblée, Genève, 10 septembre au 4 octobre 1930, 35.

L'attention du Sénat est attirée sur les travaux de la Société, au cours de sa onzième session, 1930, 243.

St. Lawrence River Bridge Company, The (Prorogation de délai):

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 88.

Bill 30-1ère l., 255; 2ème l. et comité des C.T. et H., 270; règle 119 est suspendue 270; rapport et 3ème l., 286. Sanction royale, 347. Ch. 70.

Statut de Westminster:

Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté le Roi demandant l'établis-

sement d'un statut Impérial;

Message des Communes, 196-199; prise en considération, motion et résolution que le Sénat se joigne aux Communes pour Adresse. Message aux Communes, 207.

Adresse à Son Excellence le Gouverneur général pour faire transmettre l'Adresse conjointe à Sa Majesté le Roi, et message aux Communes, 208. Message des Communes se joignant au Sénat pour Adresse à Son Excellence, 256.

Steppanski, Opération d'une distillerie à Berwick, Nouvelle-Ecosse:

Motion pour production de documents y compris copie de toute correspondance, etc., 57. Réponse déposée sur la Table, 93.

Subsides, Lois des:

- N° 1. Bill 17—1ère, 2ème et 3ème l., 40. Sanction royale, 42. Ch. 1.

- Bill 25—1ère, 2ème et 3ème l., 51. Sanction royale, 53. Ch. 2. Bill 81—1ère, 2ème et 3ème l., 134. Sanction royale, 144. Ch. 3. Bill 124—1ère, 2ème et 3ème l., 270. Sanction royale, 271. Ch. 14 Bill 145—1ère, 2ème et 3ème l., 344. Sanction royale, 348. Ch. 61. N° 4.

Subsides pour le service public:

- N° 1. N° 2. Bill 17—1ère, 2ème et 3ème l., 40. Sanction royale, 42. Ch. 1.
- Bill 25—1ère, 2ème et 3ème l., 51. Sanction royale, 52. Ch. 2.
- N° 3. Bill 81—1ère, 2ème et 3ème l., 134. Sanction royale, 144. Ch. 3.
- N° 4. Bill 124—1ère 2ème et 3ème l. 270. Sanction royale, 271. Ch. 14 N° 5. Bill 145—1ère, 2ème et 3ème l., 344. Sanction royale 348. Ch. 61.

Sweepstakes au bénéfice des hôpitaux, Loi des:

Bill E—1ère l., 63; 2ème l. et comité spécial, 73; motion ajoutant les noms des honorables sénateurs Bourque, Bureau, Logan, MacArthur et Ross à la liste des membres du comité spécial, 76; rapport, 87; prise en considération du rapport remise, 103, 117, 121, 135; débat sur la motion d'adoption du rapport et remise, 140; remise, 145, 178; autre débat et motion en amendement pour remise à six mois, 182; débat sur motion en amendement; motion en amendement adoptée sur division, 185.

Tait, Emma E.—(Brevet):

Pétition, 72; lue, 78; rapport, 138.

Bill 11-1ère l., 139; 2ème l., comité des Bills privés, 146; rapport avec amendements, amendements adoptés et 3ème l., 184. Adopé par les Communes, 270. Sanction royale, 346. Ch. 75.

Terres fédérales, Loi des:

Arrêtés ministériels, 10. Motion et résolution pour approbation de la, 195.

Terres fédérales situées dans la zone des chemins de fer, Colombie-Britannique:

Arrêtés ministériels concernant les règlements pour l'arpentage, l'administration, l'aliénation et la gestion des, et résumé des ordres, 10.

Territoires du Nord-Ouest:

Ordonnances, 11.

Permis émis relativement aux liqueurs enivrantes, 11.

Territoires du Nord-Ouest, Loi des:

Arrêtés ministériels, 10.

Titres indiens, Extinction des:

Motion et ordre de production de documents concernant les, 32. Réponse déposée sur la Table, 59.

Traitements, Loi des:

Bill 38—1ère l., 60; 2ème et 3ème l., 73. Sanction royale, 144. Ch. 12.

Travail, Ministère du:

Rapport 1930, y compris les rapports des opérations en vertu des lois sui-

Loi de la conciliation et du Travail; Loi de coordination des bureaux de placement;

Loi des rentes viagères servies par l'Etat;

Loi des enquêtes en matière de différends industriels; Loi des pension de vieillesse; Loi d'enseignement technique.

Trill, Eva—(Remise de la taxe parlementaire):

Motion, 243.

esair in I Unanigad was polled in a salategary

Us et coutumes du Sénat et Privilèges du Parliament:

Etablissement du comité (avec permission de s'assembler dans la Chambre du Sénat, aussi souvent que requis), 5.

Ventura, Mary Ann—(Divorce):

Pétition, 32; rapport au Sénat pour instructions, motion pour renvoyer le rapport au comité avec instruction de ne pas continuer les procédures; motion en amendement, que le comité fasse rapport sur la pétitiondébat, remise, 86; débat, motion en amendement adoptée, motion principale telle qu'amendée est acceptée; pétition renvoyée au comité, 94; rapport, 110; adopté, 126.

Vétérans de l'armée et de la marine au Canada (Loteries de courses):

Pétition, 56; lue, 66; rapport, 138.

Bill K1—1ère l., 143; remis, 174, 179, 182, 185, 200; motion pour 2ème l., rejetée sur division, 206-207. Motion et ordre pour remise de la taxe parlementaire, 242.

Vimy Realty Company Limited:

Motion et ordre de production de toute correspondance, etc., concernant les baux entre le gouvernement et la (propriétés à Ottawa), 290. Réponse déposée sur la Table, 310.

Vohwinkel, Carl—(Divorce):

Pétition, 22; rapport, 83; adopté, 96. Bill T—lère l., 102; 2ème et 3ème l., 115. Adopté par les Communes, 192. Message, 193. Sanction royale, 346. Ch. 114.

Walker, Thora Mary Balfry—(Divorce):

Pétition, 56; rapport, 190; adopté, 210.

Bill R1—1ère l., 211; 2ème et 3ème l., 248. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 115.

Wapiti Insurance Company, The (Prorogation de délai):

Pétition, 190; lue, 206; rapport, 216.

Bill U1—1ère l., 2ème l., comité des B. et C., 242; règle 119 est suspendue, 242; rapport et 3ème 1., 260. Adopté par les Communes, 282. Sanction royale, 346. Ch. 74.

Whelan, Pearl—(Divorce):

Pétition, 92; rapport adopté, 274.

Bill A2—1ère, 2ème et 3ème l., 281. Adopté par les Communes, 295. Message, 295. Sanction ropale, 347. Ch. 116.

White, Isabel Catherine Rohrer—(Divorce):

Pétition, 34; rapport, 177; adopté, 186.

Bill P1—1ère l., 187; 2ème l., 200; 3ème l., 202. Adopté par les Communes, 282. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 117.

Wilfley & Sons, Inc. A. R.—(Brevet):

Pétition, 48; lue, 57; rapport, 22.

Bill 20—1ère l., 97; 2ème l. et comité des Bills privés, 107; rapport et 3ème l., 121. Sanction royale, 144. Ch. 76.

Wilson, Frank Godsoe—(Divorce):

Pétition, 34; rapport, 191; adopté, 210.

Bill T1—1ère l., 212; 2ème et 3ème l., 249. Adopté par les Communes, 283. Message, 283. Sanction royale, 347. Ch. 118.

Wilson, L'honorable Lawrence Alexander:

Présentation, commission, prestation de serment et déclaration de cens foncier, 44-45.

Wiseblatt, Rebecca Jacobs—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 253; adopté, 263.

Bill V1—1ère et 2ème l., 264; 3ème l., 268. Adopté par les Communes, 295. Message, 295. Sanction royale, 347. Ch. 119.

Wolfe, Eileen Sybil—(Divorce):

Pétition, 23; rapport, 84-85; adopté, 96.

Bill X—1ère l., 102; 2ème et 3ème l., 116. Adopté par les Communes, 133. Message, 133. Sanction royale, 144. Ch. 120.

Y

Yukon, Territoire du:

Ordonnances, 1930, 11.

Z

Zryd, Esther Eleanor—(Remise de la taxe parlementaire): Pétition, 216; rapport, 255; adopté, 264.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

JUILLET 1931

L'HONORABLE PIERRE E. BLONDIN, C.P., PRÉSIDENT

Sénateurs	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables		HARRY TO ALL VILLEY
Pascal Poirier	Acadie	Shediac, NB.
RAOUL DANDURAND, C.P	De Lorimier	Montréal, Qué.
Joseph PB. Casgrain	De Lanaudière	Montréal, Qué.
Frédéric L. Béique, C.P	De Salaberry	Montréal, Qué.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Jules Tessier	De la Durantaye	Québec, Qué.
James H. Ross	Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
Napoléon A. Belcourt, C.P	Ottawa	Ottawa, Ont.
EDWARD MATTHEW FARRELL	Liverpool	Liverpool, NÉ.
JOSEPH M. WILSON	Sorel	Montréal, Qué.
RUFUS HENRY POPE	Bedford	Cookshire, Qué.
JOHN W. DANIEL	Saint-Jean	Saint John, NB.
George Gordon	Nipissing	North Bay, Ont.
NATHANIEL CURRY	Amherst	Amherst, NÉ.
Edward L. Girroir	Antigonish	Antigonish, NÉ.
Ernest D. Smith	Wentworth	Winona, Ont.
James J. Donnelly	Bruce Sud	Pinkerton, Ont.
CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN	Montarville	Montréal, Qué.
John McLean	Souris	Souris, IPÉ.
JOHN STEWART McLENNAN	Sydney	Sydney, NÉ.
WILLIAM HENRY SHARPE	Manitou	Manitou, Man.
Gideon D. Robertson, C.P	Welland	Welland, Ont
George Lynch-Staunton	Hamilton	Hamilton, Ont.
CHARLES E. TANNER	Pictou	Halifax, NÉ.
THOMAS JEAN BOURQUE	Richibucto	Richibucto, NB.

Sénateurs	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables		
HENRY W. LAIRD	Regina	Regina, Sask.
Albert E. Planta	Nanaimo	Nanaimo, CB.
JOHN HENRY FISHER	Brant	Paris, Ont.
LENDRUM McMEANS	Winnipeg	Winnipeg, Man.
DAVID OVIDE L'ESPÉRANCE	Golfe	Québec, Qué.
RICHARD SMEATON WHITE	Inkerman	Montréal, Qué.
Aimé Bénard	St-Boniface	Winnipeg, Man.
George Henry Barnard	Victoria	Victoria, CB.
Wellington B. Willoughby	Moose-Jaw	Moose Jaw, Sask.
James Davis Taylor	New Westminster	New Westminster, CB.
Frederick L. Schaffner	Boissevain	Boissevain, Man.
EDWARD MICHENER	Red Deer	Red Deer, Alta.
WILLIAM JAMES HARMER	Edmonton	Edmonton, Alta.
IRVING R. TODD	Charlotte	Milltown, NB.
PIERRE EDOUARD BLONDIN, C.P., (Président).	Les Laurentides	Montréal, Qué.
GERALD VERNER WHITE	Pembroke	Pembroke, Ont.
THOMAS CHAPAIS	Grandville	Québec, Qué.
LORNE C. WEBSTER	Stadacona	Montréal, Qué.
John Stanfield	Colchester	Truro, NÉ.
JOHN ANTHONY McDonald	Shediac	Shediac, NB.
WILLIAM A. GRIESBACH, C.B., C.M.G	Edmonton	Edmonton, Alta.
JOHN McCORMICKLE TRÈS HON. SIR GEORGE E. FOSTER, C.P.	Sydney Mines	Sydney Mines, NÉ
G.C.M.G	Ottawa	Ottawa, Ont
JAMES A. CALDER, C.P	Saltcoats	Regina, Sask.
ROBERT F. GREEN	Kootenay	Victoria, CB.
Archibald B. Gillis	Saskatchewan	Whitewood, Sask.
ARCHIBALD H. MACDONELL, C.M.G	Toronto Sud	Toronto, Ont.
Frank B. Black	Westmoreland	Sackville, NB.
Sandford J. Crowe	Burrard	Vancouver, CB.
Peter Martin	Halifax	Halifax, NÉ.
ARTHUR C. HARDY, C.P	Leeds	Brockville, Ont.
Onésiphore Turgeon Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P.,	Gloucester	Bathurst, NB.
K.C.M.G	York Nord	Toronto, Ont.
Andrew Haydon		Ottawa, Ont.
CLIFFORD W. ROBINSON	Moneton	Moncton, NB.

Sénateurs .	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables	TEURS DU	SÉNA
James Joseph Hughes	King's	Souris, IPÉ.
CREELMAN MACARTHUR	Prince	Summerside, IPÉ.
JACQUES BUREAU, C.P	La Salle	Trois-Rivières, Qué.
HENRI SÉVÉRIN BÉLAND, C.P	Lauzon. IIII	Saint-Joseph de Beauce, Qué.
John Lewis	Toronto	Toronto, Ont.
CHARLES MURPHY, C.P	Russell	Ottawa, Ont.
WILLIAM ASHBURY BUCHANAN	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
James Palmer Rankin	Perth, N	Stratford, Ont.
ARTHUR BLISS COPP, C.P	Westmoreland	Sackville, NB.
JOHN PATRICK MOLLOY	Provencher	Morris, Man.
WILFRID LAURIER McDougald	Wellington	Montréal, Qué.
DANIEL E. RILEY	High River	High River, Alta.
PAUL L. HATFIELD	Yarmouth	Yarmouth, NÉ.
LE TRÈS HON. GEORGE P. GRAHAM, C.P	Eganville	Brockville, Ont.
WILLIAM H. McGUIRE.	East York	Toronto, Ont.
Donat Raymond	De la Vallière	Montréal, Qué.
PHILIPPE J. PARADIS	Shawinigan	Québec, Qué.
JAMES H. SPENCE.	North Bruce	Toronto, Ont.
EDGAR S. LITTLE	London	London, Ont.
GUSTAVE LACASSE	Essex	Tecumseh, Ont.
HENRY HERBERT HORSEY	Prince Edward	Cressy, Ont.
WALTER E. FOSTER, C.P		Saint-Jean, NB.
Hance J. Logan.	Cumberland	Parrsboro, NÉ.
ROBERT FORKE, C.P.		Pipestone, Man.
CAIRINE R. WILSON.	Rockcliffe	Ottawa, Ont.
JAMES MURDOCK, C.P.	Parkdale	Ottawa, Ont.
RODOLPHE LEMIEUX, C.P		The second second
EDMUND WILLIAM TOBIN		Bromptonville, Qué.
Georges Parent	Kennebec	Québec, Qué.
Jules-Edouard Prévost		
LAWRENCE ALEXANDER WILSON		The state of the s
John Ewen Sinclair, C.P		d d day
JAMES H. KING, C.P		a contract of the second
ARTHUR MARCOITE		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	House E. C.R	and other post south as a series
Patrick Burns	. [. Calgary, Alta.

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

JUILLET 1931

Sénateurs	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables	(4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4)	MINISTER BENEAU THE TOTAL
AYLESWORTH, SIR ALLEN, C.P., K.C.M.G	York Nord	Toronto, Ont.
Barnard, GH	Victoria	Victoria, CB.
Beaubien, CP	Montarville	Montréal, Qué.
BÉIQUE, FL., C.P.	De Salaberry	Montréal, Qué.
BÉLAND, HS., C.P	Lauzon	Saint-Joseph de Beauce, Qué.
BELCOURT, NA., C.P	Ottawa	Ottawa, Ont.
Bénard, A	Saint-Boniface	Winnipeg, Man.
Black, FB	Westmoreland	Sackville, NB.
BLONDIN, PE., C.P., (Président)	Les Laurentides	Montréal, Qué.
Bourque, T. J	Richibucto	Richibucto, NB.
Buchanan, WA	Lethbridge	Lethbridge, Alta.
BUREAU, J., C.P	La Salle	Trois-Rivières, Qué.
BURNS, P		Calgary, Alta.
CALDER, JA., C.P.	Saltcoats	Regina, Sask.
Casgrain, JP. B.	De Lanaudière	Montréal, Qué.
Chapais, T	Grandville	Québec, Qué.
Copp, AB., C.P	Westmoreland	Sackville, NB.
Crowe, SJ	Burrard	Vancouver, CB.
CURRY, N	Amherst	Amherst, NÉ.
DANDURAND, R., C.P	De Lorimier	Montréal, Qué.
Daniel, JW	Saint-Jean	Saint-Jean, NB.
Donnelly, JJ	Bruce Sud	Pinkerton, Ont.
FARRELL, EM	Liverpool	Liverpool, NÉ.
Fisher, JH	Brant	Paris, Ont.
FORKE, R., C.P FOSTER, LE TRÈS HON. SIR GEORGE E., C.P.	Brandon	Pipestone, Man.
G.C.M.G FOSTER, WE., C.P.	Ottawa	Ottawa, Ont.
Postar, WE., O.F	Saint-Jean	Saint-Jean, NB

Sénateurs	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables		ref de roya FP es T
Gпыs, АВ	Saskatchewan	Whitewood, Sask.
Girroir, EL	Antigonish	Antigonish, NÉ.
GORDON, G	Nipissing	North Bay, Ont.
GRAHAM, LE TRÈS HON. GEO. P., C.P	Eganville	Brockville, Ont.
Green, RF	Kootenay	Victoria, C.B.
GRIESBACH, WA., C.B., C.M.G	Edmonton	Edmonton, Alta.
HARDY, AC., C.P	Leeds	Brockville, Ont.
Harmer, WJ	Edmonton	Edmonton, Alta.
HATFIELD, PL	Yarmouth	Yarmouth, NÉ.
Haydon, A	Lanark	Ottawa, Ont.
Horsey, HH	Prince Edward	Cressy, Ont.
Hughes, JJ	King's	Souris, IPÉ.
King, JH., C.P	Kootenay E	Ottawa, Ont.
Lacasse, G	Essex	Tecumseh, Ont.
LAIRD, HW	Regina	Regina, Sask.
Legris, JH	Repentigny	Louiseville, Qué.
LEMIEUX, R., C.P	Rougemont	Ottawa, Ont.
L'Espérance, DO	Golfe	Québec, Qué.
Lewis, J	Toronto	Toronto, Ont.
Little, ES.	London	London, Ont.
Logan, HJ	Cumberland	Parrsboro, NÉ.
Lynch-Staunton, G	Hamilton	Hamilton, Ont.
MacArthur, C	Prince	Summerside, IPÉ.
Macdonell, AH., C.M.G	Toronto, Sud	Toronto, Ont.
MARCOTTE, A	acretices	Ponteix, Sask.
Martin, P	Halifax	Halifax, NÉ.
McCormick, J	Sydney Mines	Sydney Mines, NÉ.
McDonald, JA	Shediac	Shediac, NB.
McDougald, WL	Wellington	Montréal, Qué.
McGuire, WH	York Est	Toronto, Ont.
McLean, J	Souris	Souris, IPÉ.
McLennan, JS	Sydney	Sydney, NÉ.
McMeans, L	Winnipeg	Winnipeg, Man.
MICHENER, E	Red Deer	Red Deer, Alta.
Molloy, JP	Provencher	Morris, Man.
Murdock, J., C.P	Parkdale	Ottawa, Ont.
Murphy, C., C.P	Russell	Ottawa, Ont.

SÉNATEURS	SELLINOMENTS	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables			eelderonoll so. I
Paradis, PJ		Shawinigan	Québec, Qué.
PARENT, G		Kennebec	Québec, Qué.
PLANTA, AE		Nanaimo	Nanaimo, CB.
Poirier, P		Acadie	Shediac, NB.
POPE, RH		Bedford	Cookshire, Qué.
Prévost, JE		Mille Iles	St-Jérôme, Qué.
RANKIN, JP.		Perth, N	Stratford, Ont.
RAYMOND, D		De la Vallière	Montréal, Qué.
RILEY, DE.		High River	High River, Alta.
ROBERTSON, GD., C.P		Welland	Welland, Ont.
ROBINSON, CW	lavav	Moncton	Moneton, NB.
Ross, JH		Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
Schaffner, FL		Boissevain	Boissevain, Man.
Sharpe, WH		Manitou	Manitou, Man.
SINCLAIR, JE., C.P		Queen's	Emerald, IPÉ.
Sмітн, ЕD		Wentworth	Winona, Ont.
Spence, JH.		Bruce Nord	Toronto, Ont
STANFIELD, J		Colchester	Truro, NÉ.
TANNER, CE		Pictou	Pictou, NÉ.
TAYLOR, JD		New Westminster	New Westminster, CB.
Tessier, Jules		De la Durantaye	Québec, Qué.
Tobin, EW		Victoria	Bromptonville, Qué.
Торр, ІК		Charlotte	Milltown, NB.
Turgeon, O		Gloucester	Bathurst, NB.
WEBSTER, LC		Stadacona	Montréal, Qué.
White, RS		Inkerman	Montréal, Qué.
WHITE, GV		Pembroke	Pembroke, Ont.
Willoughby, WB		Moose Jaw	Moose Jaw, Sask.
Wilson, CR		Rockcliffe	Ottawa, Ont.
Wilson, JM		Sorel	Montréal, Qué.
Wilson, LA		Rigaud	Coteau du Lac, Qué.
A. V. weeken		and the second second	F. U. S. Cray Lott

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

JUILLET 1931

ALBERTA-6

4 Invised R. Topp.

Sénateurs	Adresses
Les Honorables	3 CHEETE W. Remander
1 Edward Michener	Red Deer.
2 WILLIAM JAMES HARMER	Edmonton. C. Carana C. C.
3 WILLIAM A. GRIESBACH, C.B., C.M.G	Edmonton.
4 WILLIAM ASHBURY BUCHANAN	Lethbridge.
5 Daniel E. Riley	High River.
6 Patrick Burns	Calgary.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

Les Honorables	4 John S. McLauses.
1 Albert E. Planta	Nanaimo.
2 George Henry Barnard	Victoria.
3 James Davis Taylor	New Westminster.
4 Robert F. Green	Victoria.
5 Sanford J. Crowe	Vancouver.
6 James H. King, C.P	Ottawa, Ont.

MANITOBA-6

Les Honorables	
1 WILLIAM H. SHARPE	Manitoba.
2 LENDRUM McMeans	Winnipeg.
3 Aimé Bénard	Winnipeg.
4 Frederick L. Schaffner.	
5 JOHN PATRICK MOLLOY	Morris.
6 Robert Forke, C.P.	Pipestone.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

SÉNATEURS	Adresses
Les Honorables	
1 Pascal Poirier	Shediac.
2 JOHN W. DANIEL	Saint-Jean.
3 Thomas Jean Bourque	Richibucto.
4 IRVING R. TODD	Milltown.
5 John Anthony McDonald	Shediac.
6 Frank B. Black	Sackville.
7 Onésiphore Turgeon	Bathurst.
8 CLIFFORD W. ROBINSON	Moneton.
9 Arthur Bliss Copp, C.P	Sackville.
10 Walter E. Foster, C.P	Saint-Jean.

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

Les Honorables	A Company of the Company of the
1 Edward M. Farrell	Liverpool.
2 Nathaniel Curry	Amherst.
3 Edward L. Girroir	Antigonish.
4 John S. McLennan.	Sydney.
5 CHARLES E. TANNER	Pictou.
6 John Stanfield	Truro.
7 John McCormick	Sydney Mines.
3 Peter Martin	Halifax.
9 Paul L. Hatfield	Yarmouth.
10 HANCE J. LOGAN.	Parrsboro.

ONTARIO—24

SÉNATEURS	Adresses
Les Honorables	equiformal filt good (1)
1 Napoléon A. Belcourt, C.P	Ottawa.
2 George Gordon	North Bay.
3 Ernest D. Smith	Winona.
4 James J. Donnelly	Pinkerton.
5 George Lynch-Staunton	Hamilton.
6 Gideon D. Robertson, C.P	Welland.
7 John Henry Fisher	Paris.
8 Gerald Verner White	Pembroke.
9 Le Très Hon. Sir Geo. Foster, C.P., G.C.M.G	Ottawa.
0 Archibald H. Macdonell, C.M.G	Toronto.
1 Arthur C. Hardy	Brockville.
2 SIR ALLEN BRISTOL AYLESWORTH, C.P., K.C.M.G.	Toronto.
3 Andrew Haydon	Ottawa.
4 Charles Murphy, C.P	Ottawa.
5 John Lewis	Toronto.
6 James Palmer Rankin	Stratford.
7 Le Très Hon. George P. Graham, C.P.	Brockville.
WILLIAM H. McGUIRE	Toronto.
JAMES H. SPENCE	Toronto.
EDGAR S. LITTLE	London.
GUSTAVE LACASSE	Tecumseh.
P. Henry H. Horsey	Cressy.
CAIRINE R. WILSON.	Ottawa.
James Murdock, C.P	Ottawa.

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD-4

Les Honorables	seldenaile at 1
1 John McLean	
2 James Joseph Hughes	Souris.
3 CREELMAN McARTHUR	Summerside.
4 John Ewen Sinclair, C.P.	Emerald.

QUÉBEC—24

	1	
Sénateurs	Divisions Sénatoriales	Adresses
Les Honorables		
1 RAOUL DANDURAND, C.P	De Lorimier	Montréal.
2 Joseph P. B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal.
3 Frederick L. Béique, C.P	De Salaberry	Montréal.
4 Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville,
5 Jules Tessier	De la Durantaye	Québec.
6 Joseph M. Wilson	Sorel	Montréal.
7 RUFUS H. POPE	Bedford	Cookshire.
8 CHARLES PHILIPPE BEAUBIEN	Montarville	Montréal.
9 DAVID OVIDE L'ESPÉRANCE	Golfe	Québec.
10 RICHARD SMEATON WHITE	Inkerman	Montréal.
11 PIERRE EDOUARD BLONDIN, C.P. (Président)	Les Laurentides	Montréal.
12 Thomas Chapais	Grandville	Québec.
13 LORNE C. WEBSTER	Stadacona	Montréal.
14 Henri Sévérin Béland, C.P	Lauzon	St-Joseph de Beauce.
15 JACQUES BUREAU, C.P	La Salle	Trois-Rivières.
16 Wilfrid Laurier McDougald	Wellington	Montréal.
17 DONAT RAYMOND	De la Vallière	Montréal.
18 Philippe J. Paradis	Shawinigan	Québec.
19 RODOLPHE LEMIEUX, C.P	Rougemont	Ottawa, Ont.
20 EDMUND W. TOBIN	Victoria	Bromptonville.
21 Georges Parent	Kennebec	Québec.
22 Jules Edouard Prevost	Mille Iles	St-Jérôme.
23 Wilson, Lawrence A	Rigaud	Coteau du Lac.
24		

SASKATCHEWAN—6

Les Honorables	
1 James H. Ross	Moose Jaw.
2 Henry W. Laird	Regina. II general success to
3 Wellington B. Willoughby	
4 James A. Calder, C.P	Regina, was as well and a
5 Archibald B. Gillis	
6 Arthur Marcotte	Ponteix.

COMITÉS PERMANENTS

DU

SÉNAT

2ème SESSION, 17ème PARLEMENT, 21-22 GEORGE V

1931

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'Honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'Honorable Président Les Hon. Sénateurs AYLESWORTH, SIR ALLEN BEAUBIEN

BEAUBIEN
CHAPAIS
GILLIS
GORDON
GRIESBACH
HATFIELD
LAIRD
LEWIS
LOGAN
MCDOUGALD
MCLENNAN
POIRIER

TAYLOR

TURRIFF WILSON (Rockcliffe)—17

CHAMBRE DES COMMUNES

L'Honorable Président

Messts. Barber
Bertrand
Bourassa
Boyes
Butcher
Carmichael
Charters
Chevrer
Cotnam
Dubois
Factor
Ferland

FORTAINE
FORTIN
FRASER (Cariboo)
GAGNON
GIROUARD

GAGNON
GIROUARD
GUTHRIE
HEPBURN
IRVINE
JONES
LAFLÈCHE
LARUE
LAVERGNE
MARCIL

McGillis McGregor McIntosh McMillan

PECK PERLEY (SIR GEORGE) POULIOT

QUINN RHÉAUME RINFRET SHORT SMOKE

STIRLING
THAUVETTE
THOMPSON (Simcoe East)
THOMPSON (Lanark)

WHITE (London)
WRIGHT—44

COMITÉ MIXTE DES TRAVAUX D'IMPRESSIONS

L'Honorable R. SMEATON WHITE, SÉNAT,

Président

SÉNAT

Les Hon. Sénateurs Aylesworth, Sir Allen Buchanan Chapais

BUCHANAN CHAPAIS DONNELLY FARRELL GREEN HATFIELD HORSEY LEGRIS

LEWIS McDonald McLean

McLennan Pope

RAYMOND ROBERTSON

SHARPE TAYLOR TODD

WHITE (Inkerman)
WHITE (Pembroke)—21

L'Honorable Charles Marcil, M.P.,

Président

CHAMBRE DES COMMUNES

Messrs. Anderson (Halton)

BARIBEAU BELEC

BOULANGER BRASSETT BUCKLEY

CAMPBELL CHARTERS

DESROCHERS

DUBOIS EDWARDS

EMBURY ESLING FACTOR

FACTOR FORTIN GIROUARD GOTT

GOTT GRAY HAY

HEAPS HOWDEN

LUCAS MACLEAN

MALONEY MARCIL MATTHEWS

MCKENZIE (Assiniboia)

McLure Moore

(Châteauguay-Huntingdon)

MUNN MURPHY PECK

Perley (Qu'Appelle)

PERRAS PICKEL PORTEOUS PRICE

QUINN RHÉAUME

RINTRET ROBERGE ROWE

RYERSON ST-PÈRE

SHORT SIMPSON (Simcoe-Nord) SPANKIE

SPANKIE SPENCER SPOTTON TAYLOR TÉTRAULT VERVILLE

WILSON WRIGHT-54

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'Honorable Orateur, Président

SÉNAT

L'Honorable Orateur
Les Hon. Sénateurs Hardy
LOGAN
MCMEANS
SHARPE
TANNER
TAYLOR—7

CHAMBRE DES COMMUNES

L'Honorable ORATEUR Messrs. AHEARN BARRETTE BLACK (Halifax) BOURASSA CARMICHAEL CAYLEY GARLAND (Carleton) HANBURY HOWARD HOWDEN LAFLÈCHE MACPHAIL (Miss) RYERSON SENN SPANKIE SPENCE SPROULE THAUVETTE WILSON-20

AGRICULTURE ET FORÊTS

L'Honorable J. J. Donnelly, Président

Les Honorables Sénateurs

BLACK CROWE DONNELLY FORKE LESSARD

LITTLE RAYMOND SINCLAIR SMITH—9

(Quorum 3)

BANQUES ET COMMERCE

L'Honorable F. B. BLACK, Président

Les Honorables Sénateurs

AYLESWORTH SIR ALLEN
BEAUBIEN
BÉIQUE
BELCOURT
BLACK
CASGRAIN
CURRY
DANDURAND
DANIEL
FISHER
FOSTER (Alma)
FOSTER (St. John)
GRAHAM
HAYDON
HUGHES
LAIRD

L'ESPÉRANCE
MCGUIRE
MCLENNAN
MCMEANS
MURPHY
PLANTA
ROSS
SHAFFNER
SMITH
TANNER
TAYLOR
TESSIER
TODD
WEBSTER
WHITE (Inkerman)

WILLOUGHBY-32

(Quorum 9)

ADIMINSTRATION DU SERVICE CIVIL

L'Honorable D. O. L'ESPÉRANCE, Président

Les Honorables Sénateurs

BELCOURT BÉNARD DONNELLY FOSTER (Alma) GRIESRACH L'Espérance Prévost Rankin Robinson—9

(Quorum 3)

COMMERCE ET RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA

Le Très Honorable SIR GEORGE FOSTER, Président

Les Honorables Sénateurs

FOSTER, SIR GEORGE GIRROIR LEWIS McCORMICK McLEAN RILEY SCHAFFNER STANFIELD WILSON (Sorel)—9

(Quorum 3)

COMPTE RENDU DES DÉBATS

L'Honorable THOMAS CHAPAIS, Président

Les Honorables Sénateurs

BÉLAND CHAPAIS GILLIS HARDY LACASSE L'Espérance McLean Poirier White (Inkerman)—9

(Quorum 3)

DIVORCE

L'Honorable L. McMeans, C.R., Président

Les Honorables Sénateurs

COPP FISHER HORSEY LOGAN McLEAN McMeans Rankin Robinson Schaffner—9

(Quorum 3)

FINANCES

L'Honorable R. SMEATON WHITE, Président

Les Honorables Sénateurs

BÉIQUE FOSTER (Alma) FOSTER, SIR GEORGE FOSTER (Saint-Jean) HARDY LACASSE L'ESPÉRANCE MACARTHUR MARVIN MCLEAN
MICHENER
PARENT
ROSS
SMITH
TURGEON
WHITE (Inkerman)
WILSON (Sorel)—17

(Quorum 7)

IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'Honorable L. McMeans, C.R., Président

Les Honorables Sénateurs

CALDER DONNELLY FORKE HUGHES MACDONNELL McDonald McMeans Murdock Robertson—9

(Quorum 3)

RÉGIE INTERNE ET DÉPENSES IMPRÉVUES

L'Honorable J. W. Daniel, M.D., Président

Les Honorables Sénateurs

BLONDIN (Orateur)
CHAPAIS
CROWE
DANIEL
FARRELL
FISHER
FOSTER (Saint-Jean)
GORDON
HORSEY
KING
LACASSE
LEMIEUX
L'ESPÉRANCE

LESSARD
LITTLE
LOGAN
MICHENER
MURDOCK
PARADIS
POPE
ROBERTSON
SHARPE
STANFIELD
TESSIER
WILLOUGHBY—25

(Quorum 7)

BILLS PRIVÉS

L'Honorable F. L. BÉIQUE, C.R., Président

Les Honorables Sénateurs

BARNARD
BÉTQUE
BELCOURT
BÉNARD
BLACK
BUREAU
CALDER
GRIESBACH
HARMER
LEGRIS
LITTLE
LOGAN
LYNCH-STAUNTON

McCormick
McGuire
McLean
McMeans
Parent
Planta
Raymond
Spence
Tanner
Tobin
Todd
Wilson (Sorel)—25

(Quorum 7)

ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'Honorable ROBERT WATSON, Président

Les Honorables Sénateurs

BLACK FOSTER (Alma) HARMER HAYDON MCLENNAN ROBERTSON SINCLAIR WHITE (Pembroke) WILSON (Rockcliffe)—9

(Quorum 3)

HYGIÈNE PUBLIQUE ET INSPECTION DES ALIMENTS

L'Honorable H. S. BÉLAND, M.D., Président

Les Honorables Sénateurs

BÉLAND BOURQUE DANIEL KING LACASSE MOLLOY RILEY SCHAFFNER WILSON (Rockcliffe)—9

(Quorum 3)

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES

L'Honorable G. D. ROBERTSON, C.P., Président

Les Honorables Sénateurs

BARNARD BEAUBIEN BÉIQUE BÉLAND BELCOURT BOURQUE BUCHANAN BUREAU CALDER CASGRAIN COPP CROWE CURRY DANDURAND DANIEL DONNELLY FARRELL. FORKE FOSTER (Alma) FOSTER, SIR GEORGE GILLIS GORDON GRAHAM GREEN GRIESBACH

HARDY HATFIELD LAIRD LEGRIS L'ESPÉRANCE LEWIS LYNCH-STAUNTON MACARTHUR McDonald McDougald McLENNAN MICHENER MOLLOY MURPHY POPE RANKIN ROBERTSON ROBINSON Ross SHARPE SPENCE STANFIELD TURGEON WEBSTER WILLOUGHBY-

(Quorum 9)

ORDRES PERMANENTS

L'Honorable Jules Tessier, Président

Les Honorables Sénateurs

BUCHANAN BUREAU HAYDON MACDONNELL MARTIN Prévost Schaffner Tanner Tessier—9

incress, Honorabic O.—Debsis, Hydicale, Regie interne

2ème SESSION, 17ème PARLEMENT, 21-22 GEORGE V, 1931

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS

DANS

LES COMITÉS PERMANENTS

AYLESWORTH, Honorable Sir Allen.—Banque, Impressions, Bibliothèque.

BARNARD, Honorable G.-H.—Chemins de fer, Bills privés.

Beaubien, Honorable C.-P.—Banque, Chemins de fer, Bibliothèque.

BÉIQUE, Honorable F.-L.—Chemins de fer, Bills privés, Banque, Finances.

BÉLAND, Honorable H.-S.—Chemins de fer, Débats, Hygiène.

Belcourt, Honorable N.-A.—Bills privés, Service civil, Banques, Chemins de fer.

BÉNARD, Honorable A.—Service civil, Bills privés.

Black, Honorable F.-B.—Bills privés, Agriculture, Banques, Edifices publics.

BLONDIN, Honorable P.-E.—Président—Régie interne, Bibliothèque, Restaurant.

Bourque, Honorable T.-J.-Chemins de fer, Hygiène.

Buchanan, Honorable W.-A.—Ordres permanents, Chemins de fer, Impressions.

Bureau, Honorable J.—Bills privés, Chemins de fer, Ordres permanents.

Calder, Honorable J.-A.—Chemins de fer, Bills privés, Immigration.

Casgrain, Honorable J.-P.-B.—Chemins de fer, Banques.

Chapais, Honorable Thomas.—Bibliothèque, Régie interne, Impressions, Débats.

Copp, Honorable A.-B.—Divorces, Chemins de fer.

CROWE, Honorable S.-J.-Chemins de fer, Agriculture, Régie interne.

Curry, Honorable N.—Banques, Chemins de fer.

Dandurand, Honorable R.—Banques, Chemins de fer.

Daniel, Honorable J.-W.—Banques, Régie interne, Hygiène, Chemins de fer.

Donnelly, Honorable J.-J.—Chemins de fer, Service civil, Impressions, Agriculture, Immigration.

FARRELL, Honorable E.-M.—Impressions, Chemins de fer, Régie interne.

Fisher, Honorable J.-H.—Banques, Régie interne, Divorce.

Forke, Honorable Robert.—Chemins de fer, Agriculture, Immigration.

Foster, Honorable G.-G.—Banques, Chemins de fer, Service civil, Finances, Edifices publics.

Foster, Très Honorable sir George.—Chemins de fer, Finances, Commerce.

Foster, Honorable W.-E.—Régie interne, Finances, Banques.

GILLIS, Honorable A.-B.—Bibliothèque, Débats, Chemins de fer.

GIRROIR, Honorable E.-L.—Commerce.

Gordon, Honorable G.—Bibliothèque, Chemins de fer, Régie interne.

Graham, Très Honorable George-P.—Chemins de fer, Banques.

Green, Honorable R.-F.—Impressions, Chemins de fer.

GRIESBACH, Honorable W.-A.—Bibliothèque, Bills privés, Service civil, Chemins de fer.

Hardy, Honorable A.-C.-Finances, Débats, Restaurant, Chemins de fer.

HARMER, Honorable W.-J.—Bills privés, Edifices publics.

Hatfield, Honorable P.-L.—Bibliothèque, Impressions, Chemins de fer.

HAYDON, Honorable A.—Edifices publics, Ordres permanents, Banques.

Horsey, Honorable H.-H.—Impressions, Régie interne, Divorce.

Hughes, Honorable J.-J.—Banques, Immigration.

King, Honorable J.-H.—Régie interne, Hygiène.

Lacasse, Honorable G.—Débats, Hygiène, Régie interne, Finances.

LAIRD, Honorable H.-W.—Bibliothèque, Chemins de fer, Banques.

Legris, Honorable J.-H.—Impressions, Bills privés, Chemins de fer.

Lemieux, Honorable R.—Bibliothèque, Régie interne.

L'Espérance, Honorable D.-O.—Banques, Débats, Finances, Régie interne, Chemins de fer, Service civil.

Lessard, Honorable P.-E.—Régie interne, Agriculture.

Lewis, Honorable J.—Bibliothèque, Commerce, Chemins de fer, Impressions.

LITTLE, Honorable E.-S.—Bills privés, Agriculture, Régie interne.

Logan, Honorable H.-J.-Bibliothèque, Bills privés, Divorce, Régie interne, Restaurant.

Lynch-Staunton, Honorable G.—Chemins de fer, Bills privés.

MacArthur, Honorable C.—Finances, Chemins de fer.

Macdonell, Honorable A.-H.—Ordres permanents, Immigration.

Martin, Honorable P.—Ordres permanents, Finances.

McCormick, Honorable J.—Bills privés, Commerce.

McDonald, Honorable J.-A.—Impressions, Immigration, Chemins de fer.

McDougald, Honorable W.-L.—Bibliothèque, Chemins de fer.

McGuire, Honorable W.-H.—Bills privés, Banques.

McLean, Honorable J.—Impressions, Finances, Commerce, Bills privés, Divorce, Débats.

McLennan, Honorable J.-S.—Bibliothèque, Banques, Edifices publics, Impressions, Chemins de fer.

McMeans, Honorable L.—Banques, Immigration, Divorce, Bills privés, Restaurant.

MICHENER, Honorable E.—Chemins de fer, Régie interne, Finances.

Molloy, Honorable J.-P.—Chemins de fer, Hygiène.

Murdock, Honorable J.—Régie interne, Immigration.

MURPHY, Honorable C.—Chemins de fer, Banques.

Paradis, Honorable P.-J.—Régie interne.

PARENT, Honorable G.—Bills privés, Finances.

PLANTA, Honorable A.-E.—Banques, Bills privés.

Poirier, Honorable P.-Bibliothèque, Débats.

Pope, Honorable R.-H.—Chemins de fer, Impressions, Régie interne.

Prévost, Honorable J.-E.-Ordres permanents, Service civil.

RANKIN, Honorable J.-P.—Service civil, Divorce, Chemins de fer.

RAYMOND, Honorable D.—Impressions, Agriculture, Bills privés.

RILEY, Honorable D.-E.—Hygiène, Commerce.

ROBERTSON, Honorable G.-D.-Impressions, Chemins de fer, Immigration, Régie interne, Edifices publics.

Robinson, Honorable C.-W.—Service civil, Chemins de fer, Divorce.

Ross, Honorable J.-H.—Banques, Chemins de fer, Finances.

Schaffner, Honorable F.-L.—Banques, Commerce, Divorce, Hygiène, Ordres permanents.

Sharpe, Honorable W.-H.—Impressions, Chemins de fer, Régie interne, Restaurant.

SINCLAIR, Honorable J.-E.—Agriculture, Edifices publics.

SMITH, Honorable E.-D.—Banques, Agriculture, Finances.

Spence, Honorable J.-H.-Bills privés, Chemins de fer.

STANFIELD, Honorable J.—Commerce, Régie interne, Chemins de fer.

TANNER, Honorable C.-E.—Ordres permanents, Banques, Bills privés, Restaurant.

Taylor, Honorable J.-D.—Bibliothèque, Banques, Impressions, Restaurant.

Tessier, Honorable J.—Ordres permanents, Banques, Régie interne.

Tobin, Honorable E.-W.—Bills privés.

Todd, Honorable I.-R.—Impressions, Bills privés, Banques.

Turgeon, Honorable O.-Chemins de fer, Finances.

Webster, Honorable L.-C.—Chemins de fer, Banques.

WHITE, Honorable G.-V.—Impressions, Edifices publics.

White, Honorable R.-S.—Impressions, Finances, Débats, Banques.

WILLOUGHBY, Honorable W.-B.—Banques, Chemins de fer, Régie interne.

Wilson, Honorable J.-M.—Bills privés, Commerce, Finances.

Wilson, Honorable C.-R.—Bibliothèque, Hygiène, Edifices publics.